

Leurs chenilles, qui sont arboricoles et vivent pour la plupart en groupes, sont parfois si abondantes qu'elles détruisent de fond en comble toute la végétation d'une contrée. Toutes ont l'art de filer un cocon avec la plus grande perfection (fig. 3). La figure 1 représente *Otræda hesperia*, un Nyctéméride.

Il est possible, quoique peu probable, que certaines contrées boisées de l'État du Congo aient à souffrir de ces dévastations, mais il est certain que, lorsque les plantations artificielles auront remplacé la nature sauvage, il faudra bientôt entreprendre, contre ces insectes, une lutte semblable à celle faite dans toutes les contrées sylvoles en exploitation. Il serait intéressant et d'une utilité incontestable de pouvoir étudier ces papillons dès maintenant. Il suffirait que ceux qui s'intéressent autant à la science qu'au développement économique du Congo, veuillent bien envoyer à Bruxelles, au Musée royal d'histoire naturelle, toutes les observations qu'ils croient intéressantes en même temps qu'un certain nombre d'exemplaires de l'insecte nuisible, le représentant dans les diverses phases de son existence. On pourrait ainsi, tout en enregistrant les maux, étudier, par comparaison avec les espèces similaires d'autres pays, les remèdes préventifs et les moyens de destruction.



Fig. 3.

Nous ne retracerons pas ici l'histoire de la soie, ni des richesses que l'importation et la fabrication de ce produit ont apportées à l'Europe, mais nous rappellerons que, si la soie de certaines races de *Bombyx mori* est la plus solide de toutes, d'autres espèces assez nombreuses partagent avec elle ce privilège précieux pour l'homme de filer un cocon soyeux, susceptible d'exploitation.

La faune africaine est riche en espèces productrices de soie et il peut y avoir là une source de profits sérieux. Les exigences multiples de la mode forcent les fabricants à tenter des mélanges de soies nouvelles avec la soie du *Bombyx mori*. Déjà le coton ou la laine, mélangés au précieux produit, donnent des étoffes douées de propriétés particulières. Au Natal et au Madagascar, les indigènes tissent des étoffes remarquables par leur éclat et leur solidité avec les cocons de quelques espèces séricigènes. Ce fait a-t-il été observé déjà au Congo? Nous l'ignorons.

SATURNIDES — Les Saturnides se reconnaissent tout de suite, parce qu'ils renferment, dans chaque pays, les plus grands lépidoptères sous le rapport de la largeur des ailes, celles-ci ayant toujours, vers le milieu, une tache transparente (fig. 6). Ils sont largement représentés au Congo et le Musée royal d'histoire naturelle en a reçu dans plusieurs envois des spécimens de diverses espèces. Outre l'intérêt que présentent ces insectes, un grand nombre de leurs cocons peuvent être utilisés, soit pour la filature en soie grège, soit pour obtenir des filosselles après cardage. Parmi les espèces de l'extrême

Orient, il en est dont les soies figurent dans le commerce et fournissent des tissus utilisés surtout dans le pays d'origine. Une espèce a été découverte au Sénégal, *Attacus Bauhiana*, mais il ne paraît pas que des essais sérieux aient été tentés pour en tirer une utilité commerciale. Il n'est pas impossible que la faune du Congo recèle encore une ou plusieurs espèces de grande valeur industrielle et dont la domestication donnerait d'excellents résultats.

NOCTUELIDES. — Les Noctuelides forment une grande tribu comprenant un nombre considérable de genres et d'espèces. Le corps de ces insectes est gros proportionnellement aux ailes. Celles-ci (surtout les supérieures) sont généralement d'une couleur sombre et recouvrent presque toujours les inférieures au repos. Ces papillons ne commencent leur vie active qu'après le coucher du soleil et sont en général très nuisibles à cause du travail souterrain des chenilles.



Fig. 2.



Fig. 4.



Fig. 5.

LES PHALÉNIDES (fig. 2) ont, en immense majorité, le corps grêle, le thorax étroit et les ailes proportionnellement larges, ce qui fait que leur vol est plus incertain, plus vacillant que celui des autres Hétérocères de même taille. Pendant toute la durée du jour, elles demeurent cachées dans l'épaisseur du feuillage ou s'appliquent sur le tronc des arbres; mais la moindre secousse, même l'approche d'un homme ou d'un animal, suffit pour leur faire abandonner leur retraite, quittes à en chercher une autre à quelque distance. Les espèces du Congo sont fort peu connues encore.

Ici s'arrête la nomenclature des *Macrolépidoptères* ou grands papillons.

Les *Microlépidoptères* ou petits papillons, qui terminent l'ordre des Lépidoptères, comprennent les tribus des *Pyrallides*, *Tortricides*, *Tinéides*, *Ptérophorides* et *Alucitides*.

Les micropapillons forment un groupe plus nombreux que tous les macropapillons, soit les Rhopalocères et les Hétérocères réunis. Ce groupe comprend, en général, des insectes presque microscopiques, au moins par les dimensions du corps; mais il y a certaines espèces qui atteignent une taille comparable à celle des petits Noctuelides et Phalénides. Le meilleur moyen de les obtenir en bon état est de les faire éclore en captivité. Il faut toujours les tuer au moyen du flacon de cyanure de potassium, car le moindre contact des doigts brise les pattes ou enlève les écailles.

L'étude de ces papillons n'est véritablement qu'ébauchée et rebute la plupart des entomologistes par la difficulté de préparation et d'études. C'est cependant dans cette immense famille que la nature a déployé le plus de génie, de richesse et de variété, c'est là qu'elle a caché, pour les révéler au naturaliste patient, le plus de merveilles et le plus d'intérêt.

(A suivre.)

G. S.

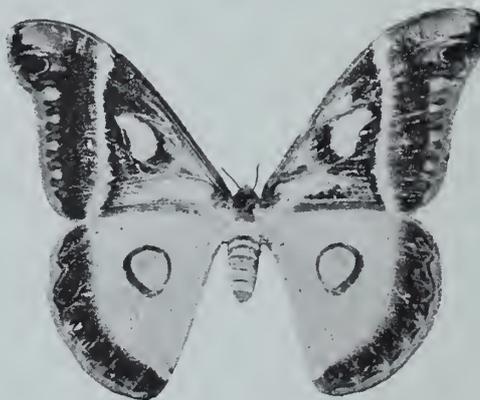


Fig. 6.



Le sultan Djabbir en costume soudanais. (D'après une phot. de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerkhoven (1891-1892)

II

Le sultan Djabbir et la station de l'État. — En pirogue sur l'Uelle. — Les premiers rapides. — Aguessa.

Djabbir, 8 octobre 1891.

LA station de Djabbir, où nous venons de débarquer, est construite sur la rive nord de l'Uelle. Son nom lui vient d'un puissant chef azande dont le village est situé à une demi-lieue dans l'intérieur des terres.

Fondée depuis un an et demi par MM. Roget et Milz, cette station se compose d'un vaste corps de bâtiment, en briques rouges, élevé sur voûtes et entouré d'un mur flanqué de deux tourelles ou bastions du côté de la rivière. Cette construction,

qui a demandé une année entière de travail, sert de logement au commandant de la zone, au chef de la station et au médecin. En ce moment, c'est le Dr Van Campenhout qui remplit à lui seul ces trois fonctions.

À gauche du bâtiment principal, une habitation en pisé contient une chambre pour un agent européen, une salle à manger et un magasin. Plus loin, toujours au bord de la rivière, une autre maison en pisé est réservée à l'inspecteur d'État, quand il vient à la station. Un peu en arrière, un vaste magasin sert d'entrepôt pour les provisions et les marchan-

dises réservées à l'expédition Van Kerekhoven. A deux cents mètres sur la droite s'élèvent de grands hangars et un four pour la confection des briques. L'atelier de menuiserie et la scierie se trouvent au bord de l'eau. Derrière le bâtiment principal, une vaste plaine carrée a été ménagée pour les rassemblements; elle est bordée de bananiers qui cachent les casernes des soldats établies sur deux rangées, distantes l'une de l'autre de 20 mètres.

Un jardin potager, où se cultivent tous les légumes d'Europe, est en plein rapport. Il y a, en outre, des plantations de bananiers et de papayers, des champs de manioc, de maïs et de riz; tout cela entrecoupé de larges avenues.

Djabbir est la plus belle station que j'aie rencontrée dans le haut Congo; elle est saine et la fièvre y est peu commune. Au point de vue de la nourriture, on y trouve, indépendamment des légumes et des fruits que je viens d'énumérer, des poules et des chèvres en quantité. L'ivoire est très abondant et ne coûte pas cher. Les indigènes l'échangent contre des tissus, perles, laiton, fusils à piston, capsules, poudre, etc.

C'est au cours d'une de ces transactions que j'ai fait la connaissance de Djabbir.

Le sultan est un homme d'une quarantaine d'années, assez corpulent et d'une taille au-dessus de la moyenne. Il est imberbe; sa figure ronde est marquée au front d'une ligne verticale de tatouages pointillés. Il portait, le jour où je l'ai vu, une belle chemise en toile blanche dont il avait mis le plastron par derrière, une large culotte arabe, des mocassins en cuir jaune et un chapeau de paille couvert d'une coiffe blanche. Le petit doigt de sa main gauche était orné d'une bague chevalière en argent.

C'est un ancien soldat de l'armée égyptienne qui, avec quelques aventuriers, est venu se fixer dans ce pays après la révolte des mahdistes. Il a parcouru le Soudan égyptien et a connu plusieurs des officiers blancs qui étaient au service du khédive ⁽¹⁾.

(1) « Parmi les bacli-bouzouk de Lupton-Bey, gouverneur du Bahr-el-Ghazal, se trouvait Djabbir, originaire de la M'Bomu, enlevé tout jeune et conduit à Khartoum, où il apprit l'arabe.

« A l'époque où Lupton vint prendre le commandement de sa province, il poussait devant lui, en dehors de sa troupe régulière et au sud des territoires effectivement administrés, une vaste organisation irrégulière sous le commandement de négociants arabes entrepreneurs qui couvrirent le pays d'un réseau de postes quasi militaires. Djabbir revint avec eux dans son pays natal, où il acquit une grande influence.

« Ce sont ces lignes de postes réguliers ou irréguliers que le Dr Junker a parcourues pour atteindre Ali-Kobo et Abdallah sur l'Uelle-Makua.

« La carte publiée dans les *Mittheilungen* porte à l'est de ses dernières marches dans le sud « unbewohntes gebiet ».

« Au moment où Junker rentrait à Wadelai et après le départ des Soudanais abandonnant les territoires au nord de la Makua coupés au commerce et à la civilisation par la guerre du Soudan, Djabbir, à la tête de ses partisans, marcha au sud, pour occuper le pays signalé inhabité et atteignant la Makua, soumit à ses armes les populations riveraines.

« Dans les derniers temps, il était le chef absolu de cette partie du territoire, le chef dans le sens le plus large du mot, car cette contrée n'existait pas comme expression politique lorsque Junker est venu dans ces parages. Djabbir, indépendant de tout lien, l'a conquise, l'a peuplée, l'a cultivée et l'a placée volontairement sous le drapeau de l'État indépendant du Congo.

« A notre arrivée, en février 1890, ses sujets lui payaient tribut, il réglait toutes les contestations entre indigènes, mais depuis il a contracté l'engagement de s'en remettre progressivement aux lois de l'État. Il a été très sincère, car deux fois des hommes, condamnés par lui à la peine capitale, ont été remis entre les mains de l'officier du ministère public et condamnés ensuite, par le conseil de guerre du district, à la servitude pénale. »

(Le district de l'Aruwimi et Uelle.)

L. ROGET.

Il est poli et se présente assez bien. On reconnaît à ses manières qu'il a déjà été en contact avec le monde civilisé. Lorsque je lui ai été présenté, il était escorté de toute sa cour. Il me demanda mon nom, qu'il parvint à bien prononcer, mais qu'il aura probablement quelque peine à retenir.

Comme langues, il parle l'arabe et le dialecte des Azandes. Son premier nyampara connaît, de plus, le bangala et lui sert d'interprète à l'occasion. Les gens de son entourage sont déjà plus ou moins vêtus d'étoffes de traite et portent, en général, des mocassins que l'on confectionne au village.

Dahia, son homme de confiance, a dû être opéré pour une tumeur à la poitrine. A cette occasion, le Dr Van Campenhout montra à Djabbir ses divers instruments de chirurgie et lui en expliqua l'usage. Le sultan parut prendre le plus vif intérêt à cette communication.

9 octobre.

Tous les Européens qui se trouvaient ici sont partis depuis hier. Il ne reste à la station que le Dr Van Campenhout et Raynaud, qui souffre d'une plaie au pied.

A midi, pendant que nous déjeunions, grand tumulte au camp. Les Bas-Congos ont surpris un des leurs au moment où il vendait des cartouches aux indigènes. Le coupable a été immédiatement arrêté. Il sera jugé demain.

13 octobre.

Ce matin, je suis allé, avec le docteur, rendre au sultan sa visite de l'autre jour. Il nous reçoit sous la véranda de son habitation, où nous nous installons dans des fauteuils dont l'assise est faite au moyen de cordes tressées. Djabbir a revêtu un veston d'agent de l'État. Lorsque nous sommes arrivés, il était occupé à rendre la justice, et une foule nombreuse, accroupie devant lui, attendait ses arrêts.

Pendant la palabre, j'ai pu jeter un coup d'œil rapide sur la résidence du chef. Devant son habitation, s'étend un vaste espace découvert où se tiennent les réunions comme celle qui a lieu aujourd'hui. Derrière, on aperçoit, entouré d'une palissade, le harem avec ses huttes circulaires surmontées de toits coniques. Quant au village, il n'en existe pas à proprement parler; ce sont toutes fermes isolées.

Après avoir causé pendant quelque temps avec le sultan, nous reprenons le chemin de la station. La route est large et bien entretenue. Elle est coupée, vers le milieu, par un marais d'environ 200 mètres de largeur, au-dessus duquel les indigènes ont construit un pont en piquets.

Dans le courant de l'après-midi, j'ai fait la connaissance d'Aganda, chef Mobenge, qui a fourni un assez grand nombre de soldats irréguliers à l'expédition Van Kerekhoven. Il vient, comme Djabbir, nous faire visite et nous offrir en vente une certaine quantité d'ivoire. C'est un homme grand et maigre, sans distinction et qui n'inspire aucune confiance. Il est d'origine bachenzi.

14 au 21 octobre.

Dans ces derniers temps, j'ai reçu plusieurs fois la visite de Dahia, l'homme de confiance de Djabbir. C'est un garçon très intelligent qui connaît beaucoup le Soudan, pour l'avoir parcouru avec son maître. Il me dit avoir rencontré Junker, Lupton-Bey, Gessi-Pacha et Emin-Pacha. Dahia affirme également que Hicks-Pacha, dont les fameux carrés ont été rompus par les mahdistes et que l'on croit avoir été tué dans le combat, s'est empoisonné après la défaite.

Le 20 sont arrivées ici, du poste de Nwanga, deux pirogues amenant des femmes libérées. Le Dr Van Campenhout m'en-

gage à profiter, avec Raynaud, du retour de ces canots pour gagner Nwanga et de là continuer par voie de terre jusqu'au point où nous pourrions rencontrer l'inspecteur Van Kerckhoven, soit au poste du confluent de la Bima, soit à celui du Bomokandi.

J'accepte avec empressement cette proposition, car j'ai appris que le chemin à travers la forêt est mauvais.

22 octobre.

A 9 heures, nous quittons en pirogue la station de Djabbir pour notre lointaine destination vers l'est⁽¹⁾. Le voyage promet de s'effectuer assez commodément. J'ai fait installer, dans ma pirogue, une sorte de petite cabine en feuilles de bananiers dans laquelle j'ai placé ma chaise longue de façon à me trouver à l'abri du soleil.

Nous n'avancions que lentement pour remonter la rivière dont le courant est très fort. Vers midi, je fais stopper devant un village désert. Raynaud m'y rejoint et nous prenons ensemble notre repas.

A 3 heures, nous nous arrêtons définitivement au village d'Agoussa. Nous nous logeons dans une *n'dako* (maison) d'indigènes. On nous apporte des bananes, des arachides et de l'huile de palme. Malheureusement, nous ne pouvons fermer l'œil de la nuit à cause des rats et des insectes qui ne nous laissent pas un moment de répit. Aussi nous promettons-nous de coucher dorénavant sous la tente.

23 octobre.

Partis d'Agoussa vers 6 heures, nous apercevons à 10 heures les premiers rapides. De loin, mes pagayeurs ont remarqué un cochon sauvage luttant contre le courant. Ayant fait force de rames, ils parviennent à lui couper la retraite et le harponnent au passage. A peine ont-ils saisi l'animal, que nous nous engageons dans les rapides. Je ne puis m'empêcher d'admirer la force musculaire des pagayeurs qui parviennent à remonter ces courants torrentueux avec une adresse et une sûreté dont il est impossible de se faire une idée dans nos pays. J'avoue que je n'étais pas précisément à l'aise au milieu de ces eaux tourbillonnantes, et je poussai véritablement un soupir de satisfaction quand les premiers rapides furent franchis.

Vers 1 heure, nous nous arrêtons à un village où nous achetons quelques bananes et du vin de palme. Mais les vivres sont rares. Boula-Matende (M. Van Kerckhoven) a tout pris.

Nous continuons notre route et, à 4 heures, nous établissons notre camp chez Bahma. Des *sénéés* bien nourris nous accueillent. Un indigène va même jusqu'à m'embrasser dans le cou !

(1) Ce sont MM. Roget et Van Gèle qui, les premiers, en janvier 1891, explorèrent la section jusqu'alors complètement inconnue du fleuve, entre Djabbir et le confluent de la Bima. Leur rapport et leurs cartes n'ont pas été publiés jusqu'ici. La relation de M. Vandevliet, dont nous commençons la publication, est donc la première description de cette section qui ait été éditée.

24 octobre.

Temps couvert. Rapides nombreux et très dangereux à franchir. Mais on s'habitue vite à ce genre de sport et à ces émotions.

D'ailleurs, le paysage est trop grandiose pour ne pas captiver toute notre attention. La rivière, large ici de plusieurs centaines de mètres, est parsemée d'une quantité d'îlots où se développent en même temps les palmiers aux hautes cimes et les plantes grimpantes aux capricieux entrelacements. Au milieu de ces bouquets de verdure, l'Uelle se précipite et roule ses flots écumeux avec un bruit d'orage que l'on écoute muet, et qu'on ne se lasse pas d'entendre malgré la pluie qui tombe et le danger qui menace constamment.

Dans un tel cadre, le temps passe vite et il fait déjà nuit lorsque nous descendons à terre pour dresser nos tentes.

26 octobre.

Nous avons continué à naviguer pendant toute la journée d'hier. Le magnifique paysage qui se déroule devant nous rappelle celui qui nous a tant émerveillés au début de notre voyage et dont il semble qu'on doive en garder éternellement le souvenir. La pluie a cessé. Nos pagayeurs, heureux de revoir le soleil, s'accom-

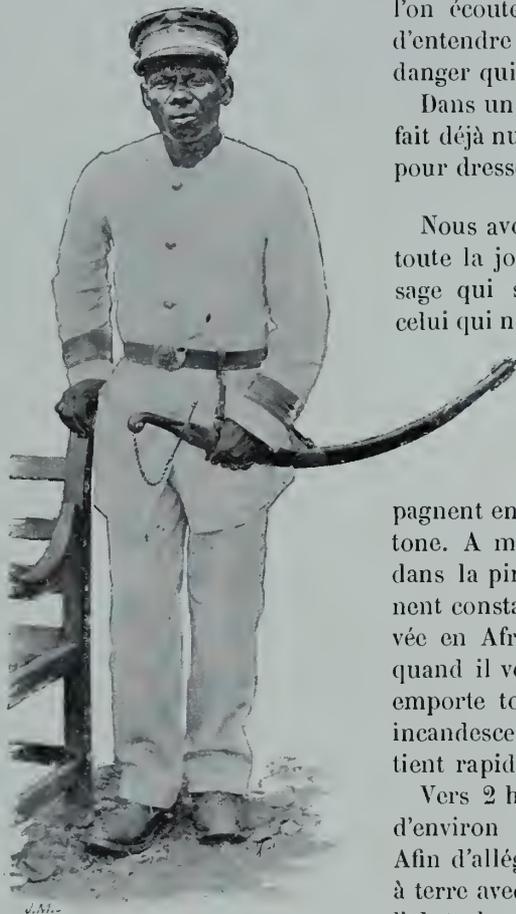
pagnent en ramant d'un chant lent et monotone. A midi, nous prenons notre déjeuner dans la pirogue, où nos hommes entretiennent constamment du feu. Depuis mon arrivée en Afrique, j'ai remarqué que le nègre, quand il voyage sur terre et même sur eau, emporte toujours avec lui quelques braises incandescentes au moyen desquelles il obtient rapidement du feu, en cas de besoin⁽¹⁾.

Vers 2 heures, nous arrivons à une chute d'environ trois ou quatre mètres de haut. Afin d'alléger les pirogues, nous descendons à terre avec les soldats et nous contourrons l'obstacle. Les canots continuent à avancer sur la rivière. Au prix d'efforts inouïs et après avoir été repoussés plusieurs fois par les eaux torrentueuses, nos Bachenzis par-

viennent, au moyen de longues gaffes, à faire remonter leurs embarcations jusqu'au haut de la chute, dans un étroit chenal où la rivière s'engouffre avec un bruit de tonnerre. Des pêcheurs ont construit, à cet endroit, un barrage qui empêche les canots de passer. En s'aidant de leurs gaffes, les pagayeurs maintiennent les pirogues un instant immobiles, tandis qu'un des leurs va couper le barrage. Nous assistons anxieux à cette manœuvre, car, à chaque instant, nous craignons que le canot, emporté par le courant, soit rejeté en arrière et précipité dans l'abîme.

Le barrage cède enfin. Les hommes donnent un grand coup de gaffe, toutes les pagaies s'abaissent en même temps et un chant de victoire, entonné avec entrain par tous les rameurs, nous annonce que l'obstacle est franchi.

Nous remontons dans nos canots et, à 4 heures, nous arrivons



Le sultan Djabbir
en costume d'agent de l'État.
(D'après une phot. de M. Michel.)

(1) Voir le *Congo illustré*, 1893, p. 216.



Village indigène de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

à hauteur de Bengwe, village situé dans l'intérieur des terres, à une quinzaine de minutes de la rive. Ayant appris que des blancs étaient là, nous nous portons à leur rencontre. Ce sont MM. le Dr Montangie et Buzon qui, depuis dix jours, ne pouvaient continuer leur route faute de porteurs. Malgré le peu de vivres dont ils disposent, ces messieurs ont assez bonne mine et le docteur n'a pas perdu sa belle humeur. Avant de nous retirer, nous leur laissons un peu de vin et une petite provision de sel dont ils avaient grand besoin. Puis nous regagnons nos pirogues après nous être donné rendez-vous à Nwanga, où la petite caravane espère arriver dans deux jours.

C'est maintenant surtout que nous apprécions l'immense avantage de pouvoir voyager en pirogue plutôt que par voie de terre. Nous avons parcouru en cinq jours, et presque sans fatigue, une distance que nos camarades ont mis trois semaines à franchir. Le docteur se plaignait vivement du manque de vivres dans toute la région qu'il a traversée et surtout de la mauvaise volonté que mettent les indigènes à approvisionner les blancs.

Pour arriver au village de Bengwe, on traverse un mamelon d'une trentaine de mètres de hauteur. De cette éminence, la vue s'étend très loin et embrasse toute la région.

Au pied de la colline se déroule l'Uelle, qui précipite ses eaux bouillonnantes dans la chute que nous avons eu tant de peine à franchir. La rivière, très large en cet endroit, est semée de nombreux îlots dont le calme absolu forme un contraste bizarre avec l'incessante agitation des flots. De l'autre côté, la vue se perd au loin dans la plaine légèrement ondulée.

27 octobre.

Nous continuons notre voyage sur l'Uelle. Trois fois nous sommes obligés de mettre pied à terre, pendant que les canots, chargés de nos bagages, franchissent les rapides. Nous pourrions bien, au besoin, demeurer dans les pirogues, mais à quoi bon cette témérité? Pendant que nous contourner les

obstacles, il nous a été donné d'admirer deux des chutes; la troisième était cachée à notre vue par d'épais fourrés.

C'est un spectacle effrayant et beau à la fois que la vue de ces énormes masses d'eau se précipitant avec fracas d'une hauteur de plusieurs mètres. En présence d'un courant aussi intense, qui charrie d'immenses troncs

d'arbres et emporte de formidables blocs de rochers, on se demande comment il est possible que des êtres humains, des sauvages, parviennent à s'en rendre maîtres par la seule puissance de leur adresse et de leur énergie. Et voilà pourtant ce que font, depuis deux jours, nos braves pagayeurs bachenzis, au mépris d'un danger qu'ils ne peuvent ignorer, car plusieurs pirogues fraîchement éventrées sont étendues là, comme autant de témoignages irrécusables, le long de ces mêmes rochers qu'ils côtoient, impassibles.

Tous ces obstacles ont sensiblement retardé notre marche et il est 7 heures du soir quand nous abordons à la station de Nwanga, où nous sommes reçus par M. Hansen, un officier danois d'une prévenance et d'une amabilité auxquelles nous ne saurions assez rendre hommage.

29 octobre.

Hier, dimanche, nous avons consacré la plus grande partie de notre temps à chercher des hommes pour nous conduire, toujours en pirogue, jusqu'à la Bima. M. Hansen est parvenu à en recruter un nombre suffisant.

Vers 10 heures, au moment où nous allions nous mettre en route, arrive de Djabbir M. Lousberg, également en canot. Il se plaint vivement de la route, des hommes qui l'ont abandonné pendant le voyage et de la difficulté qu'il a eue à se procurer des vivres.

Sans écouter davantage ses doléances, car le temps presse, nous prenons place dans nos pirogues et nous donnons le signal du départ. Le paysage, quoique toujours très beau, ne nous paraît plus aussi grandiose que les jours précédents. Les chutes ont disparu; nous ne rencontrons plus que quelques petits rapides.

A 6 heures, nous abordons à un endroit découvert où nous dressons notre tente sur l'emplacement même où M. Van Kerekhoven a établi son camp il y a un peu plus d'un mois.

Les pagayeurs vont passer la nuit dans un village voisin.

Pour éviter qu'ils désertent, je leur enlève leurs pagaies, croyant ainsi les empêcher de nous abandonner.

30 octobre.

Il a fait un violent orage cette nuit et ce matin il pleuvait encore lorsque nous nous sommes levés.

En attendant nos hommes, nous préparons le déjeuner. Au bout d'une heure, ne les voyant pas venir, nous envoyons un soldat au village pour les ramener. Quelle n'est pas notre surprise lorsque, après une vingtaine de minutes, il nous arrive dix hommes seulement; les autres sont partis.

Nous embarquons néanmoins, mais notre équipage, ainsi réduit, avance avec une lenteur désespérante. En route, nous rencontrons heureusement le chef du village voisin, qui promet de nous fournir de nouveaux pagayeurs. Il est 2 heures lorsque nous arrivons à sa résidence.

31 octobre.

Au point du jour, je me lève et je constate avec dépit que tous les hommes de Nwanga sont partis emportant cette fois un de nos canots. J'avais pourtant pris la précaution d'enlever à ces gredins leurs gaffes et leurs pagaies. Le chef du village, qui se montre très obligeant envers nous, fait l'impossible pour nous tirer d'embarras et, après bien des allées et venues, parvient à nous procurer des rameurs et une pirogue. Mais tout cela nous fait perdre un temps précieux et il est 9 1/2 heures quand nous nous mettons en route.

Vers 2 heures, nous stoppons au village de Kindia, où nous aurions dû arriver hier sans les fâcheux contretemps qui ont entravé notre marche. Pour prévenir la désertion de nos pagayeurs, nous décidons de faire coucher un soldat armé dans chaque canot.

1^{er} novembre.

Il fait encore nuit lorsque je suis réveillé en sursaut par la voix criarde de Kindia. Je me lève précipitamment pour m'informer de ce qui se passe et j'apprends que nos hommes ont de nouveau déserté. Le chef me demande un soldat pour aller chercher des pagayeurs au village, ce que je lui accorde bien volontiers. Mais avec tout cela, notre voyage se prolonge et Dieu sait pourtant si j'ai hâte d'arriver à la Bima, où nous espérons trouver d'autres blancs !

Partis de Kindia à 9 heures, nous rencontrons le chef du village où nous avons campé l'avant-dernière nuit. Il ramène deux Bachenzis qui s'étaient réfugiés chez lui après nous avoir abandonnés. Le courant est assez fort, bien que nous n'ayons qu'un seul grand rapide à passer vers 2 heures. Il pleut et la nuit est complète lorsqu'à 7 heures nous abordons dans une île déserte où nous ne trouvons que quelques misérables huttes.

2 novembre.

Notre route, aujourd'hui, est semée de nombreux villages abandonnés et à moitié détruits. Les pagayeurs nous racontent que les populations ayant voulu s'opposer au passage de Boula-Matende, celui-ci était entré en lutte avec elles et, après les avoir vaincues, les avait repoussées vers l'intérieur.

A 5 heures, nous arrivons au village de Mobengue. Toute la population est massée sur la rive et nous accueille avec des *senene* et des *binja* qui nous sonnent agréablement à l'oreille. Le chef, vêtu d'un pagne blanc, nous reçoit au débarcadère. Ce sont des salutations et des poignées de main à n'en pas finir. Toute la population mâle du village défile devant nous. Seules, les femmes se tiennent à l'écart, comme si elles craignaient l'homme blanc à l'égal d'un méchant fétiche.

Pendant que nous dressons notre tente, chacun veut nous aider; mais une forte averse qui survient brusquement met tout le monde en fuite et nous pouvons alors achever tranquillement notre installation.

3 novembre.

Beaucoup de monde entoure la tente à notre réveil. Afin de gagner du temps, nous décidons de nous embarquer immédiatement et de déjeuner dans le canot. Avec un empressement qui me paraît un peu louche, tous les indigènes nous aident à transporter nos bagages dans les canots. Ils chargent les pirogues avec mille précautions, nous prodiguent leurs plus gracieux sourires et nous accompagnent jusqu'à la rive. Mais, au moment d'embarquer, tous les Bachenzis détalent vers la forêt. Le chef a beau crier, menacer, personne ne revient. Ses sujets ont l'air de se moquer de lui comme de Colin-Tampon. Pour faire rentrer les fuyards, je suis obligé de lui adjoindre deux soldats bien armés. (A continuer.)



La station de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

SCÈNES D'AFRIQUE

LE 1^{er} JUILLET A LUKUNGU

ÉTAIT hier le 1^{er} juillet, anniversaire de la proclamation de l'État indépendant.

En l'absence de Van Dorpe et de Dusart, depuis huit jours à Manyanga pour la

délimitation de frontière, j'ai cru devoir consacrer dignement cette mémorable journée.

N'souka n'souka (de grand matin) le canon annonce la fête. Les chefs, vêtus d'habits rouges, amènent leur « peuple ». La force publique s'est mise en grande tenue; nos boys, nos travailleurs ont fait toilette; d'eux-mêmes ils se sont confectionné des vareuses bleues à large col rabattu orné d'une étoile.

A 9 heures, tout ce monde est rangé au pied du mât de pavillon. Le personnel blanc a arboré aussi la grande tenue; le drapeau n'a pas encore été hissé, et c'est la magnifique loque bleue en main que j'adresse à tous, en fiote, une allocution que mes moyens linguistiques rendent un peu « petit nègre », mais qui porte quand même.

« Boula-Matadi, le roi des Belges, est aussi votre chef, « votre « Krountou ». Il y a quelques années, vous ne connaissiez pas l'homme blanc et vous le détestiez. Mais lui « vous connaissait et vous aimait. C'est pourquoi il est venu « avec ses « koumbi » (steamers) plus grands que des maisons, « pour vous apporter ses richesses en échange des produits « dont vous ne savez rien faire. Aujourd'hui, le « krountou de « m'poutou » fait pour vous un « koumbi n'toto » (bateau qui « va à terre = chemin de fer). Il vous envoie beaucoup de « blancs pour vous apprendre à travailler et vous faire l'égal « du blanc. Jadis, vous n'osiez pas sortir de votre village de « crainte des voisins plus forts que vous. Vous étiez des menteurs, des voleurs. Boula-Matadi est venu qui ne ment pas, « qui ne vole pas, et qui punit ceux qui mentent et qui « volent; vous avez bientôt compris que Boula-Matadi était « un chef sage et juste (m'foumou mabisa ye kérika).

« Lorsque vous avez des palabres, vous venez les soumettre « au blanc de Boula-Matadi et vous écoutez sa sentence : c'est « bien. Plus vous le connaissez, plus vous l'aimerez; car s'il « a la force pour se faire obéir, il a aussi la bonté pour se « faire aimer. Tous vos villages, tous vos biens appartiennent « à Boula-Matadi; il peut prendre vos femmes, vos chèvres, « vos poules; il peut boire votre malafou et ne rien vous « payer. Ainsi ferait-il s'il était un chef noir comme plusieurs « que je connais. Mais parce qu'il est bon et fort, il nous a « dit : « Vous devez toujours payer ce que le noir (mou n'tou « n' dombè) vous apportera.

« Ce drapeau vous représente Boula-Matadi. Partout où il « flotte vous êtes reçus en amis. Etes-vous menacés de la « « n'kassa » par un de vos mauvais féticheurs? Venez auprès « du drapeau bleu (malenzo n'dombè) et le féticheur perdra « tout son pouvoir. Quittez-vous votre village pour aller au « loin? Parlez du drapeau de Boula-Matadi et vous serez en

« sûreté. Pendant que je vous parle, d'autres blancs disent les « mêmes choses à Banana, à Boma, à Matadi, à Kintamo « (Léopoldville), à Bangala, à Basoko, à Zingittini (Falls), « « tama tama ingi, onzo ingata » (très très loin, dans tous les « villages). Partout le drapeau bleu monte vers le ciel (ye « zoulou) et tous les noirs enfants du blanc crient : « Boula- « Matadi m'boté! Boula-Matadi m'boté! Vive Boula-Matadi!»

Tel fut mon discours; et, tandis que le pavillon montait lentement le long du mât, des acclamations furieuses, des vivats sans fin emplissaient l'air. Nous étions découverts et nos cœurs battaient bien vite : nous sentions la grandeur de l'œuvre du Roi-Souverain!

De nouveau, le canon gronde à l'émerveillement des noirs auxquels Boula-Matadi manifeste ainsi sa puissance et sa force. Partout des drapeaux sont arborés, non seulement dans le quartier des blancs, mais au camp militaire, où les Zanzibarites ont mis sur une même hampe notre pavillon et leur drapeau rouge; à la mission, où l'étoile du Congo brille au-dessus du beau pavillon américain; dans les villages qui entourent Lukungu. Et à ce moment, du diable si nous songeons que le soleil chauffe et que nous sommes au pays de la fièvre!

Je n'ai éprouvé une émotion aussi vive que le jour où, dans la grande plaine de Malines, sous le soleil se mirant dans l'acier des canons, le régiment me reconnut comme sous-lieutenant; ce jour-là, en prenant au galop ma place entre les deux pièces que l'on me confiait au nom du Roi, mon cœur battait comme il a battu hier en voyant flotter partout l'insigne presque belge dont s'écartera tôt ou tard le vieux drapeau tricolore!

Des jeux multiples ont été préparés : mâts de cocagne, sauts, courses à entraves, courses de vitesse, courses à trois jambes, courses en sacs, jeu des ciseaux, jeu de la cuvette, etc., etc.

Les missionnaires amènent leurs enfants, auxquels on distribue des régimes de bananes et des papayes, de la viande et du malafou. C'est grande liesse. Bangalas et Zanzibarites demandent des lances pour exécuter leurs danses de guerre. Ils en reçoivent ainsi que des tambours, et nous assistons bientôt à une véritable fête rappelant les grandes kermesses de chez nous.

Zanzibarites, Bangalas, Bakoumou, Dahoméens, Houssas, Elminas, Bas-Congos rivalisent de grâce et d'entrain dans leurs danses nationales. Nous décernons le premier prix de danse aux Bangalas, le second aux Zanzibarites, surtout pour leur tournoi, véritable lutte sauvage à coups de bâton et de bois de lance.

La danse de guerre des Bangalas est frappante et émouvante : Un guerrier est assis, un tambour entre les jambes; les autres brandissant leurs lances, poussant des cris féroces, dansent en cercle; l'un d'eux se présente au tambourineur, et lui raconte une histoire à sa guise, par exemple :

« J'ai tué un homme!... Itoumba... Ah! Eh! Eh!

« J'ai mangé sa cervelle!... Itoumba... Ah! Eh! Eh!

« J'ai coupé son cœur!... Itoumba... Ah! Eh! Eh!

Le tambourineur ne doit frapper son tambour, d'un coup sec, qu'au cri *Itoumba* (guerre).

S'il se trompe, son adversaire le menace de sa lance, l'injure de mille façons, l'appelant : « Sauvage habillé », « Bas-Congo »...

Les guerriers se succèdent devant le tambourineur, et la scène qui se déroule est parfois palpitante. Daenen, qui monte

vers l'itimiri, est à côté de moi, trépignant, les yeux hors de la tête du désir de « faire avec ».

Les femmes ne dansent pas cette fantasia des coupeurs de têtes.

Nous remarquons le goût mis par les Bangalas dans leurs accoutrements : une large écharpe en guise de ceinture maintenant devant et derrière un large pagne passant entre les jambes ; sur la jambe gauche et tombant jusqu'à terre, un



Danseurs. (D'après une photographie de M. Meullemans.)

énorme flot de rubans, se mariant agréablement aux franges du pagne dont la bordure est une corde faite d'étoffes de diverses couleurs ; à la cheville droite, un anneau de grelots rythme la danse. Les dames ont un pagne fait d'une étoffe à dessins multiples sur fond velouté ; sur les épaules, un pagne de rechange formant mantille. Très coquettes. Le Bangala danseur, au lieu de s'accompagner de claquements de mains, croise les bras sur la poitrine et, de la main droite, se frappe le biceps gauche, ce qui, grâce au creux du coude, donne un battement très sonore, sec ou sourd, à volonté.

Les gens de la côte exécutent des danses plus lascives, auprès desquelles les danses du ventre, si appréciées à M'putu, ont bien peu de saveur.

Un somptueux banquet, à base de poules (nous en mangeons trente), réunit les blancs de la station et des missions. Au dessert, nous criions, nous aussi : « Vive Boula-Matadi ! Vive le Roi ! » Et, pour un moment, on peut se croire en Europe ! Il semble qu'il n'y ait qu'à franchir la ligne de montagnes qui est là, devant nous, pour retrouver la patrie.

Lukungu, 2 juillet 1890.

Lieut^e CH. LEMAIRE.

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

II. — LA PATATE.

UN des facteurs les plus importants du système alimentaire du continent africain, c'est une plante envers laquelle on est très ingrat. Il est très peu de voyageurs qui aient parlé de la patate, alors que beaucoup s'étendent sur les autres plantes utiles, manioc, bananier, sorgho, etc., et même

s'attachent à décrire certains produits d'utilité très restreinte, tels que les Hibiscus et divers tubercules d'un usage fort limité. Cette injuste indifférence provient probablement des ressemblances qui existent entre ces tubercules et ceux de la pomme de terre, comme aussi des rapports qui existent entre



les deux plantes, qui appartiennent à deux familles botaniques assez voisines.

La patate est une Convolvulacée (*Convolvulus batatas*, L.), qui se distingue de la plupart des autres plantes de la même famille, en ce qu'elle n'est ni volubile, ni grimpante. Les tiges, minces, allongées, herbacées, parfois tordues un peu vers la droite, portent des feuilles hastées, d'un beau vert sombre mat, qui se groupent en touffes, au milieu desquelles s'épanouissent les fleurs, éclatantes clochettes bleues, étoilées de pourpre. Tous les organes aériens sont remplis d'un latex blanc très abondant. Il en est de même de l'épiderme du tubercule quand il est frais.

Les racines se renflent en tubercules, parfois très volumineux, pouvant atteindre la grosseur d'une tête d'enfant, qui ressemblent beaucoup à nos pommes de terre d'Europe, dont ils ont d'ailleurs plusieurs des particularités. Irréguliers et très capricieux de forme, ils ont un épiderme en tout semblable à celui de nos pommes de terre, avec des ocellés et des œillons, et qui se pèle aisément quand il est frais. Cet épiderme a un autre point de ressemblance avec la pomme de terre : quand il est exposé à l'air pendant la croissance, les surfaces exposées prennent une teinte vert sombre, à laquelle participe la chair, qui acquiert alors un goût âcre et amer et des propriétés qui peuvent devenir toxiques. Lorsque la patate est saine et fraîche, la chair est blanche et pure, très farineuse, d'aspect identique, mais d'une saveur beaucoup plus sucrée que celle de nos tubercules européens. C'est cette saveur trop douce qui fatigue si rapidement les blancs qui doivent s'en nourrir et qui leur fait souvent préférer des tubercules de goût moins prononcé. Les indigènes n'ont pas de tels raffinements et cultivent abondamment la patate, dont la culture est très facile, rapporte beaucoup et rapidement, et ainsi leur permet d'attendre les fruits plus tardifs du manioc, des haricots, des céréales, du bananier.

L'indigène plante la patate au commencement de la saison humide, vers la fin d'octobre, alors que la terre est déjà détrempée par les premières pluies. Les semences sont enfouies dans des trous creusés à la houe; quand les tiges commencent à paraître, on butte chaque plant de façon à les recouvrir. Chacun d'eux forme donc le centre d'un petit monticule spécial, séparé des autres par un fossé étroit et peu profond. Cette pratique, usitée d'ailleurs en Europe pour la pomme de terre, mais sous la forme de sillons con-

tinus, a pour but d'empêcher les tubercules de verdir au contact de l'air; en second lieu, elle évacue les eaux de pluie, dont la grande abondance pourrait être nuisible; enfin, elle permet au propriétaire du champ d'en faire aisément l'inspection, le nettoyage et la récolte, quand le moment est venu.

Ce moment se présente rapidement. Sous le 10^e parallèle sud, la saison humide commence du 10 au 15 octobre et nous avons pu recueillir quelques patates dès le mois de janvier (10-15 janvier 1892); la vraie récolte ne devait se faire qu'un mois plus tard. Cette rapidité dans la production permet de faire au moins deux récoltes par an.

Plante très résistante, peu sensible aux différences de climat, la patate peut croître presque partout en Afrique, aussi bien dans les plaines basses du Congo inférieur que sur les hauts plateaux du Katanga, où le manioc est beaucoup moins cultivé, et dans les régions montagneuses de l'Uganda et de l'Unyoro, où ses tubercules farineux font concurrence aux fruits savoureux du bananier.

Quoique fort répandue dans le pays noir, où elle occupe, au nord et au sud, des limites plus étendues que le manioc, elle est loin cependant d'avoir l'importance de ce dernier. Ses applications culinaires sont, du reste, beaucoup moins nombreuses; elle est moins nourrissante et se conserve moins bien; c'est à peine si les noires ménagères essayent d'en faire quelque provision; quand elles veulent conserver des patates, elles les découpent en tranches minces, qui sont séchées au soleil et que, plus tard, on pulvérise dans le mortier. Ordinairement, le nègre mange la patate bouillie, ou mieux encore, cuite sous la cendre brûlante. Les jeunes feuilles, comme aussi celles du manioc, réduites en purée, sont un légume assez apprécié, qui rappelle les épinards d'une façon vague. L'Européen établi en Afrique a naturellement trouvé dans la patate un bon moyen d'exercer les connaissances culinaires qui sont indispensables à tout explorateur ou résident.

L'alcool qu'on retire par la fermentation de la chair sucrée de la patate est assez fort, mais possède un goût empyreumatique désagréable.

Comme il en est pour la plupart des plantes alimentaires qui vivent maintenant sur le continent africain, la patate est une plante introduite. Vient-elle d'Amérique ou de Chine? On n'en sait rien. Cependant, l'opinion des botanistes les plus compétents penche plus vers l'indigénat américain. C'est une théorie qui cadre assez bien avec les observations faites, que la

patate est infiniment plus répandue vers les côtes occidentales, qu'elle était encore inconnue en Égypte il y a cent ans, que les anciens missionnaires portugais et espagnols qui vinrent, les premiers, évangéliser les côtes de Nigritie, n'en ont jamais parlé dans leurs journaux ni dans leurs lettres.

Dr PAUL BRIART.



LE LIEUTENANT MILZ

Né à Virton, le 10 septembre 1861. — Lieutenant au 4^e régiment de lanciers.

S'embarque à Anvers pour le Congo, le 17 juin 1888. — Attaché à l'avant-garde du camp de Bazoko. Commandant des postes de Brumanck, Baonde et Bassoa. — Adjoint à l'expédition Roget. Visite Djabbir, fonde la station et explore la région voisine (1890). — Attaché à l'expédition Van Kerckhoven (1891). — Prend le commandement de l'expédition à la mort du chef, le 10 août 1892. — Arrive au Nil, à Lado, un mois après.

Rentré en Europe en décembre 1893, après 5 1/2 ans de séjour au Congo.

C'EST en 1890 que le lieutenant Milz, qui était déjà depuis deux ans en Afrique, fut chargé par son chef, le commandant Roget, commissaire du district de l'Aruwimi-Uelle, d'achever l'établissement de la station de Djabbir sur l'Uelle. Solidement établi en ce point et avec le concours du sultan dont notre revue a publié le portrait dans son dernier numéro, le jeune officier s'efforça de reconnaître les districts voisins de sa résidence et particulièrement ceux occupés, sur les rives du Bomu, par les puissants chefs azandés Raffay et Semio. Il envoya à ce dernier ambassades et cadeaux, si bien que lorsque le commandant Van Kerckhoven arriva à Djabbir, en 1891, il suffit d'un voyage de Milz à la résidence de Semio pour gagner non seulement ce chef à la cause de l'État, mais même son concours actif et sa participation militaire à l'expédition. En effet, quelques semaines plus tard, le lieutenant et le chef nègre à la tête de 600 de ses guerriers, rejoignait le commandant Van Kerckhoven à la station du Bomokandi (1).

Le départ de l'expédition pour l'est eut lieu le 14 décembre 1891. Quelques jours auparavant, dans un banquet offert par l'inspecteur d'État au sultan Semio, le chef de l'expédition, après avoir porté la santé du roi nègre, se tournant vers le lieutenant Milz, leva son verre en son honneur et dit : « Je bois au lieutenant Milz qui, déjà sur la route de l'Europe, après un terme de service bien rempli, a bien voulu,

à ma demande, revenir sur ses pas pour aller décider le sultan Semio à se joindre à l'expédition, et qui, après avoir si bien réussi dans sa délicate négociation, et quoiqu'aspirant à aller dès lors dans sa patrie jouir, après trois années de campagne, d'un repos justement mérité, n'a pas hésité à se tenir encore à la disposition de l'État pour continuer à aplanir les difficultés inévitables que nous aurons à vaincre, mission à laquelle le rend apte sa connaissance profonde du pays et celle de la langue arabe. »

Le témoin oculaire qui nous fournit ce détail ajoute que jamais toast n'a été accueilli plus chaleureusement, l'officier auquel il était porté ayant su conquérir l'unanime sympathie par sa vaillance, son tact et aussi l'extrême courtoisie de son commandement.

La rentrée en Europe, pour cause de maladie, du capitaine Ponthier, second de l'expédition, la mort du chef lui-même, le 10 août 1892, près de Wandj, laissa à Milz l'honneur de conduire l'expédition à Lado sur le Nil.

Le nom de l'explorateur auquel cette page est consacrée n'a pas souvent été cité dans les nouvelles publiées sur le Congo. La cause en est à des nécessités d'ordre politique. Mais aujourd'hui qu'à la suite des négociations des 12 mai et 14 août, la question de la délimitation des frontières de l'État au nord du 4^e parallèle est résolue, la même réserve ne s'impose plus et il est enfin permis de rendre hommage à ceux qui, comme le lieutenant Milz, se sont si admirablement conduits dans ces parages lointains.

Formons le vœu de voir bientôt publiés le résultat de leurs découvertes et leurs itinéraires; ils combleront dans la carte du bassin du haut Uelle d'importantes lacunes.



(1) Lire dans le récit de voyage de Vandevliet, que nous publions dans le présent fascicule, une intéressante relation du séjour de Semio à la station du Bomokandi.



ORGANISATION DE LA TRIBU



EN ces vastes contrées, où les communications sont très difficiles et où les habitants peuvent sans peine se déplacer de clairière en clairière, même changer de vallée ou de bassin fluvial, on comprend que le lien politique soit fort relâché. En dehors des périodes de conquêtes, alors que des bandes nombreuses dressées à la guerre et au pillage imposent leur domination brutale aux paisibles populations agricoles, les villages ne se rattachent les uns aux autres que par un accord volontaire : ils forment plutôt une fédération de petites républiques que des États monarchiques.

Il existe cependant encore au Congo des chefs puissants qui, avec l'aide d'armées bien organisées, parviennent à se faire payer tribut par la contrée et même par les pays voisins. Aujourd'hui, tout le bas Congo est débarrassé de ces sauvages potentats, et déjà, dans le haut Congo, des empires puissants, comme ceux de Mata-Buiké chez les Bangalas, Msiri au Katanga, ont disparu, grâce aux efforts des Européens.

L'organisation politique des tribus est des plus simples. La réunion d'un nombre quelconque de familles habitant des cases agglomérées constitue un village ayant à sa tête un chef. La population de ces villages se divise en trois castes : les chefs, les hommes libres, les esclaves. Le chef, choisi parmi les plus riches dans les villages de nouvelle formation, jouit en principe d'une autorité absolue. Certaines questions, cependant, comme la paix, la guerre, toutes les affaires ayant rapport au bien-être général, sont discutées dans des assemblées où tous les hommes libres peuvent prendre la parole.

Il n'existe pas de règle absolue pour la transmission du pouvoir après la mort du chef. Dans presque toutes les tribus, son successeur est le fils aîné de la sœur aînée du défunt. A défaut d'enfants mâles de la sœur aînée, c'est l'aîné des fils de la sœur puînée qui hérite, et ainsi de suite. Si le chef n'a pas de sœurs ou si celles-ci n'ont pas d'enfants mâles, ce sont les fils des frères qui sont appelés au pouvoir par ordre de primogéniture. A défaut d'enfants mâles, les frères eux-mêmes succèdent au défunt, par rang d'âge. Enfin, s'il y a absence complète de mâles, les femmes héritent à leur tour et l'aînée des sœurs prend le commandement de la tribu. C'est ainsi que certaine agglomération de la Matamba et l'un des villages d'Isanghila ont eu à leur tête des femmes. Il arrive fréquemment que ces femmes-chefs se marient avec un chef agréé par la tribu et

qui exerce, en leur lieu et place, les droits souverains; mais il arrive aussi que, même mariée, la femme-chef continue à exercer ses fonctions de chef et gagne même une certaine influence sur les chefs voisins. Son mari, dans ce cas, est réduit tout au plus au rôle de prince consort.

Si l'héritier désigné est mineur, la régence est exercée par un habitant notable du village. Ce système est excellent lorsque le régent est honnête. Malheureusement, il n'est pas rare de voir ce dernier s'attribuer une partie de la succession et ne laisser à son pupille que la fraction la moins importante de l'agglomération qui lui revenait.

On a vu cependant des enfants-chefs siéger très jeunes aux assemblées. Lors de son premier voyage au Congo, en 1887, le major Thys rencontra, à Sadika-Banzi, un jeune chef de sept ans. « Rien de plus curieux, dit-il, que de voir arriver cet enfant aux palabres dans la longue redingote noire dont il a hérité de son oncle en même temps que du titre de chef. A la main, il tient un petit panier d'osier contenant ses « mocantes ». Il écoute très bien ce qu'on dit et approuve ou désapprouve en même temps que les chefs, ses collègues, dont il répète, de sa voix enfantine, les expressions d'acquiescement ou de refus. »

Disons, à ce propos, qu'une chose plus extraordinaire encore, comme le rapporte le même voyageur, est le choix d'un enfant pour remplir les fonctions de *capita*, ou chef de caravane.

Il semblerait naturel que, dans ces tribus primitives, on s'adressât, pour un poste de cette nature, à l'homme le plus



Une famille indigène à Upoto. (D'après une phot. de M. Sanders.)

fort. Il s'en faut cependant qu'il en soit toujours ainsi. Le nègre reconnaît très bien la supériorité de l'intelligence; aussi le chef choisit-il généralement pour son *capita*, non le plus fort, mais le plus malin, celui qui fait le mieux ses affaires. Ce sont évidemment des considérations de ce genre qui amènent

un jour la nomination du jeune Boula-Matari aux fonctions de capita.

Ce gamin de 10 ans était certainement le plus malin petit noir que l'on pût rencontrer. Il fallait le voir à l'œuvre, gourmandant ses hommes, les bouseulant, leur faisant les gros yeux ou les menaçant. Il était, d'ailleurs, l'un des capitas les mieux obéis; c'était aussi l'un des plus intelligents.

Voici, comme exemple de l'initiative et de la décision de ce bambin, le récit d'un incident auquel il fut mêlé.

Quelques Zanzibarites avaient déserté de Léopoldville, prétendant que leur terme de service était expiré. Peu de jours après, Boula-Matari, avec ses hommes, ramenait l'un des

déserteurs au commissaire du district, et comme celui-ci lui demandait de quelle manière il s'y était pris pour s'emparer du Zanzibarite, le petit capita s'empressa de répondre :

« J'ai vu l'homme arriver dans mon village. Je me suis approché de lui, je lui ai demandé où il allait et ce qu'il faisait là. Il m'a répondu qu'il ne savait où il allait et qu'il n'avait rien à faire. J'ai vu immédiatement que c'était un homme qui s'était enfui, car les hommes du gouvernement ont toujours quelque chose à faire. Et alors, continua Boula-Matari, en clignant de l'œil et en claquant des doigts, j'ai dit à mes hommes de l'empoigner. Nous l'avons lié et le voilà. »

Le bambin reçut pour ce fait 200 mitakos de récompense.

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

III

Arrivée au poste de la Bima. — La chute de Goya. — Rencontre du commandant Van Kerckhoven. — Naufrage.
Arrivée au poste du Bomokandi. — Le sultan Semio.

3 novembre 1891.

Nous voici en route, Mobengue étant enfin parvenu à réunir un nombre suffisant de payeurs. Lui-même a pris place dans le canot que nous occupons.

C'est le chef en personne qui dirige la manœuvre. Debout à l'avant de la pirogue, il observe attentivement la rivière, évite avec soin les moindres obstacles et choisit les bonnes passes. Au bout de quelques heures, nous arrivons devant un village dont Mobengue prétend être le chef. A peine débarqué, il se fait apporter une magnifique pointe d'ivoire qu'il m'offre généreusement; puis, jugeant sans doute le moment favorable, il me demande de faire avec lui l'échange du sang. J'accepte sa proposition et la cérémonie commence. Au moyen d'un couteau bien aiguisé, on pratique dans mon bras et dans celui du chef une petite incision. Dès que le sang jaillit, on y mêle un peu de sel et chacun de nous applique ses lèvres sur la blessure encore fraîche de son nouveau frère. Mobengue se livre avec délice à cette opération; il paraît que le sang du blanc ne lui déplaît pas.

Depuis que j'ai conclu avec lui un pacte d'alliance, mon ami se sent plus fort et c'est la tête haute qu'il ordonne à ses Bachenzis de poursuivre la route. Le rusé coquin profite même de sa nouvelle parenté avec moi pour me demander d'aller attaquer un village ababua qui se trouve en amont. Je m'y refuse absolument, disant que je n'ai aucun sujet de plainte contre ces gens. Ma réponse le déconcerte un peu, mais il en prend son parti et nous passons.

Vers 3 heures, il s'arrête à un autre village dont l'entrée est fermée par une palissade. Aussitôt à terre, les Bachenzis s'élancent armés de leurs lances, franchissent l'enceinte et se répandent de tous côtés en poussant leur cri de guerre. Je demande à Mobengue ce que signifie cette démonstration. Il

me répond, le plus naturellement du monde, que c'est un village à lui et que ses gens sont allés se ravitailler; il m'engage même à y envoyer mes soldats. J'accède à son désir et bientôt nos hommes reviennent chargés de bananes et de maïs. Ils sont accompagnés de quelques natifs. Ces derniers s'avancent la tête basse et paraissent plutôt des prisonniers que des hommes libres venant saluer leur chef.

Mobengue leur tient un long discours où je distingue les mots *mousoungou* et *etoumba* (guerre), puis il leur montre, d'un geste non équivoque, qu'il est mon frère de sang.

Je commence à comprendre. Le drôle a profité de notre présence pour piller d'inoffensifs villageois. Nous reprenons donc notre route et nous ne nous arrêtons qu'à 5 1/2 heures pour camper dans un village inhabité qui sert de quartier aux gens de Mobengue pendant la saison de la pêche.

4 novembre.

Embarqués avant le lever du soleil, nous rencontrons de nombreuses pirogues. Elles sont montées par des chefs de villages qui, prévenus de notre arrivée, viennent nous offrir leurs services. Tous ces gens s'installent dans notre canot, qui est bientôt bondé. A un moment donné, je compte vingt et une pagaies. Partout retentissent des cris de *senene-binjao*. C'est une véritable marche triomphale.

Vers 2 heures, nous nous trouvons devant les chutes de Goya. Spectacle admirable; le plus beau qu'il m'ait été donné de contempler jusqu'ici. L'Uelle, tombant d'une hauteur de plusieurs mètres, se précipite en projetant au loin une écume blanche que les rayons du soleil irisent de reflets d'or. Les eaux bouillonnent et notre canot est ballotté comme en pleine mer.

Je voudrais que les indigènes essayassent de remonter ces rapides, mais ils paraissent en avoir peur et n'avancent qu'avec une extrême prudence. Ils s'arrêtent enfin et me font com-

prendre que, de l'autre côté, il y a un chemin par où nous pouvons arriver chez le blanc. Quelques instants après, nous atterrissons. A 3 heures, notre caravane est prête et nous nous mettons en route à travers une vaste plaine couverte de grandes herbes. Le pays est inondé; nous avons de l'eau jusqu'à la ceinture.

Vers 4 heures, nous débouchons en face de la station de la Bima. Un coup de feu pour annoncer notre arrivée et immédiatement des pirogues viennent nous prendre avec nos bagages. Ici, Mabengue nous quitte.

A la station, nous retrouvons MM. de la Kéthulle et Gustin, ainsi que M. Van Cauwenberghe, chef du poste. Ces messieurs nous reçoivent de la façon la plus aimable. Ils sont étonnés

de nous voir arriver si tôt et nous disent qu'ils nous croyaient encore à Unguetra. Pas de nouvelles des autres camarades que nous avons rencontrés en route. L'essentiel pour nous est que nous ayons enfin rejoint l'expédition. Si tout va bien, nous serons dans quelques jours auprès de l'inspecteur d'État, qui se trouve au poste du Bomokandi.

5-13 novembre.

Nous attendons toujours les retardataires et M. le capitaine Daenen, qui doit venir du Bomokandi pour nous conduire auprès de l'inspecteur d'État.

Depuis que je suis ici, j'ai fait la connaissance de quelques chefs. Azandés ou Niam-Niams, Kipa, Baginde, Biggira et autres. Dès la première entrevue, j'étais leur ami. Chaque fois



Un coin du village de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

qu'ils viennent à la station, ils m'offrent, qui une poule, qui des œufs ou d'autres victuailles.

Le 8, arrive le capitaine Daenen, qui nous apporte de bonnes nouvelles de l'expédition. Renard le suit de près et le D^r Montangie nous rejoint le 13 au soir.

14 novembre.

Tout le monde étant réuni, à l'exception de Lousberg, resté malade à Nangua, on décide de se mettre en route. Avec MM. Gustin et Raynaud, je suis désigné pour prendre la voie de terre en même temps que les soldats; les autres agents s'achemineront par eau. Nous longerons la rivière et resterons, autant que possible, en communication avec les canots.

Un Haoussa nous sert de guide à travers la forêt, qui est splendide et où croissent un grand nombre de palmiers. Au bout de quelque temps, nous rencontrons un village dont les habitants se sont enfuis à notre approche. Des

hommes de Djabbir, qui nous accompagnent en qualité de porteurs, parviennent heureusement à s'emparer d'un indigène. Nous le conservons auprès de nous afin qu'il nous indique notre chemin, car notre Haoussa a déjà perdu sa route.

Après avoir traversé plusieurs agglomérations de cabanes, toutes abandonnées, nous débouchons, vers 11 heures, dans un village de Baginde, où nous attend un courrier qui nous annonce l'arrivée du commandant Van Kerekhoven au poste de la Bima. Des hommes sont envoyés pour reconnaître la route qui conduit à la rivière, et, vers 6 heures, nous nous remettons en marche par un magnifique clair de lune. Comme, à 8 heures, nous sommes encore loin de la berge, nous nous disposons à camper. Avant de nous coucher, nous faisons sonner du clairon et tirer des coups de fusil afin de signaler notre présence, mais personne ne répond à nos signaux.

15 novembre.

Vers 6 heures du matin, au sortir d'une fourré, nous percevons le bruit d'une détonation. D'autres coups de feu, auxquels nous répondons, se font entendre dans le lointain. Vers 8 1/2 heures, nous arrivons à la rive, où un canot nous attend avec nos bagages. Les pagayeurs nous disent que M. Daenen, sans nouvelles de notre caravane, a rebroussé chemin pour se porter à notre rencontre. A son tour, M. Gustin part à la recherche de M. Daenen. Quand ils reviennent, je constate avec peine qu'on a oublié mon lit et mes vivres. Comme il m'est impossible, dans ces conditions, de continuer ma route à pied, je prends place avec le capitaine dans un de ses canots.

Le courant est très fort et les rapides nombreux.

Nous voyageons jusqu'à 8 heures par un magnifique clair de lune, mais nous ne parvenons pas à rejoindre nos camarades, qui ont poursuivi leur marche à travers la forêt.

Nos signaux étant demeurés sans réponse, nous campons dans l'île de l'Antilope.

16 novembre.

De grand matin, nous nous mettons en route avec l'espoir d'arriver aujourd'hui auprès de l'inspecteur d'État. Vers 9 heures, mes canotiers me signalent au loin la pirogue de Boula-Matende, qu'ils me promettent de rejoindre avant le soir.

Nous faisons force de rames et, à 5 heures, nous apercevons le gros de l'expédition campé sur la rive gauche. Nous abordons aussitôt et, comme j'ai devancé M. Daenen, je me présente moi-même au commandant Van Kerehoven.

17 novembre.

Départ vers 7 heures. C'est un spectacle curieux que celui de cette nombreuse flottille dont les rameurs luttent de force et d'adresse pour se dépasser mutuellement. Pendant toute la journée, nous assistons à de véritables régates congolaises,

pleines de caractère dans le cadre spécial qui nous entoure, et singulièrement animées par le chant des indigènes et les interpellations qu'ils se lancent d'un canot à l'autre.

Parfois la passion emporte nos pagayeurs, et si les blancs n'étaient là pour intervenir, il y aurait souvent échange de coups. J'ai dans ma pirogue quelques Bangalas, de vrais diables! L'un d'eux a le commandement de la manœuvre,

dont il s'acquitte à merveille. Dès que ses rameurs faiblissent ou qu'and, en présence du danger permanent que nous courons sur cette rivière torrentueuse, quelqu'un se laisse aller à un mouvement inconsidéré, il entre dans une violente colère : « *You alinge mou-soungou akoufi!* » (Vous voulez donc que le blanc se noie!)

Et en même temps il distribue, à droite et à gauche, quelques taloches bien appliquées qui rappellent chacun à son devoir.

Vers 2 heures, nous stoppons au-dessus des chutes de Siasi, dans l'île de ce nom sur-nommée l'île des Cannibales. Un peloton de soldats est rangé sur la berge et rend les honneurs militaires.

Ici, l'inspecteur d'État me donne la première besogne

que j'ai à accomplir pour l'expédition : des états d'ivoire à faire en triple expédition. J'en ai jusqu'au soir.

20 novembre.

La route parcourue hier et avant-hier n'a rien présenté de bien intéressant. Le 18, nous avons campé sur la rive droite, en face de l'île aux Hippopotames; le 19, nous nous sommes arrêtés dans un endroit charmant, que nous avons appelé l'île des Palmiers.

Partis ce matin à 6 heures, nous avons d'abord avancé péniblement à travers un épais brouillard. Vers 9 heures seulement, le ciel s'est éclairci et nous avons constaté alors que toutes les autres pirogues étaient hors de vue. Mes hommes



Guerriers azandes. (D'après une photographie de M. Michel.)

ayant fait force de rames, nous avons pu rattraper l'avant midi le gros de l'expédition.

21 novembre.

Afin d'arriver ensemble à la prochaine étape, M. de la Kéthulle et moi nous prenons place dans le même canot.

A peine en route d'une demi-heure, nous nous engageons dans une longue suite de rapides. L'eau a fortement baissé depuis quelques jours et plusieurs rochers sont à nu. Tout à coup, notre embarcation, qui s'est engagée dans une passe très étroite, refuse d'avancer. Nos pagayeurs font des efforts désespérés, mais ils ne parviennent pas à remonter le courant. De leur côté, les hommes que nous avons placés à l'avant pour maintenir la pirogue dans la bonne direction, sont à bout de force. A un moment donné, ces derniers lâchent leurs gaffes et le canot, après avoir tourné brusquement sur lui-même présente le flanc aux eaux torrentueuses, qui s'engouffrent dans la cale. Nous coulons.

Heureusement, la rivière n'est pas profonde à cet endroit. M. de la Kéthulle est déjà à terre. Quant à moi, je reste dans l'eau jusqu'à mi-corps pour procéder au sauvetage de la pirogue et des bagages.

Nous tirons aussi quelques coups de fusil, dans le but d'avertir les camarades qui nous précèdent; mais seul un sergent noir vient à notre secours. Avec son aide, notre canot est bientôt renfloué et nous voilà de nouveau en route.

A 2 heures, nous arrivons enfin à destination. Le canon tonne pour saluer l'arrivée de l'inspecteur d'État. Reçus par le commandant Ponthier et le lieutenant Milz, qui nous font l'accueil le plus cordial.

M. Milz nous présente à Semio (1), un puissant chef azandé, qu'il est parvenu à rallier à l'État et qui amène avec lui plus de 600 hommes, parmi lesquels 500 sont armés de fusils.

(1) D'une lettre du lieutenant Milz, datée de Semio, nous extrayons le récit de l'arrivée de l'officier belge à la résidence du chef azandé :

« Le sultan Semio, appelé Zamoi par les indigènes, est un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, assez corpulent et de physionomie très intelligente. Quoique j'aie déjà été habitué à trouver chez les chefs A'Sandé une certaine distinction, j'ai été frappé d'étonnement à l'aspect de Semio. Ce sultan est un vrai gentleman. La réception qu'il a faite aux agents de l'État a été superbe.

« Venu à notre rencontre à deux heures de sa résidence, il avait massé sa garde, composée d'environ 400 hommes, sur deux lignes. Cette troupe est commandée par des officiers qui s'efforcent, sans trop mal y réussir, à lui donner l'allure des armées régulières. Nous fûmes salués par des décharges répétées de mousqueterie et par des sonneries de trompette et des roulements de tambour. Semio nous conduisit à l'emplacement qu'il nous destinait et où il avait fait construire deux maisons pour les blancs et des casernes pour les soldats noirs.

« Le lendemain, il me fit cadeau de 75 pointes d'ivoire et le surlendemain je lui rendis sa visite à sa résidence, située à un demi-kilomètre environ de la rivière M'Boumou. Comme l'avant-veille, il nous fit rendre les honneurs par

Semio est un homme d'une quarantaine d'années, assez corpulent et de haute taille. Sa peau est d'un beau noir. Il a la figure ronde et souriante, le regard franc et intelligent. Sa tête et son menton sont rasés; il ne porte qu'une moustache mince. Son costume, qui rappelle assez bien celui des Turcs, se compose d'une large culotte, d'un ample justaucorps et d'une veste en toile bleue ornée de pochettes en velours noir. En fait de chaussures, il a des mocassins.

Il nous reçoit devant la zériba, qui entoure sa maison en torchis, et s'assied sur des nattes, les jambes croisées à la mode musulmane. M. Milz, qui est initié à ces coutumes, fait de même. Un jeune boy nous offre ensuite, avec force salamalecs, un verre d'araghi espèce de genièvre de maïs distillé par les hommes de Semio.

24 novembre.

Installé depuis le 22 dans mes fonctions d'intendant, j'ai commencé le jour même l'inventaire de nos marchandises. Aujourd'hui, M. Daenen m'a remis les charges qu'il a transportées de la Bima. Dans l'après-midi, j'ai eu à surveiller un énorme chargement d'ivoire pris sur les Matambas-Tambas, à la Mocongo. Deux cents pointes environ me restent en garde, la place manquant dans les canots.

25 novembre.

Un chef azandé du nom de Guima qui, jusqu'à présent, s'était montré favorable aux blancs, a envoyé deux courriers à Semio pour lui proposer de s'entendre avec quelques tribus voisines, et de fondre sur nous à la faveur de la nuit.

Notre nouvel allié n'a pas voulu écouter ces propositions et a averti aussitôt l'inspecteur d'État. Lui-même est parti ce matin à la tête de nombreux soldats pour aller châtier Guima.

2 décembre.

Nous sommes toujours sans nouvelles de Semio. Puisse



Potiers azandés. (D'après une phot. de Michel.)

sa garde, et je remarquai qu'il avait eu soin de placer le drapeau de l'État au milieu de sa cour d'honneur.

« Si j'avais été étonné auparavant, je le fus bien davantage à l'aspect de sa résidence. Celle-ci couvre une superficie de plusieurs hectares et est entourée d'une triple palissade avec portes, tambours et bastions, comme une vraie forteresse européenne. La maison où il nous reçut, située au centre de cet ensemble de constructions, est construite en briques cuites; les murs ont près d'un mètre d'épaisseur.

« La chambre où nous fûmes introduits était meublée d'un divan turc, d'une table et de chaises européennes. Une collation était servie sur un grand plateau d'argent. Et nous bûmes de l'arack dans des verres verts pareils à ceux dont nous nous servons généralement en Belgique pour déguster des vins blancs. Il fit les honneurs de son home avec une urbanité parfaite, et certes je n'ai jamais cru devoir rencontrer, au cœur de l'Afrique, un noir d'une pareille distinction.

« Je m'appesantis à dessiner sur ces détails pour bien vous montrer l'homme à qui nous avons affaire. J'ai trouvé en Semio un homme d'une intelligence remarquable, à idées larges et qui m'a fait comprendre qu'il serait fier de servir un gouvernement européen tel que celui de l'État. »

le proverbe « Pas de nouvelles, bonnes nouvelles » se vérifier dans ces circonstances ! Bien que personne n'ose se l'avouer, on sent qu'il pèse sur tout le monde un sentiment d'anxiété. N'a-t-on pas trop compté sur la fidélité de ce sultan noir et ne va-t-il pas nous trahir à son tour ?

4 décembre.

Pendant toute la journée d'hier, nous avons été dans l'attente de nouvelles.

Enfin, ce matin est arrivée l'annonce de la victoire de Semio. Cette victoire est complète. Le chef Guima a été tué ; son jeune fils, ses femmes et son neveu ont été faits prisonniers. Le commandant Van Kerckhoven déplore la mort du chef azandé. Il aurait préféré le voir captif, afin de pouvoir le rallier à la cause de l'État et s'en faire un appui pour l'avenir. Le neveu de Guima, un grand garçon appelé Lia, est amené à la station.

Semio n'est attendu ici que dimanche : il a encore quelques palabres à terminer.

7 décembre.

Réveillé à 6 heures du matin par les sonneries du clairon, tout le monde s'occupe de préparer la réception du sultan, qui est attendu ici vers 9 heures. Les troupes reçoivent leurs dernières instructions, des drapeaux bleus avec l'étoile d'or sont distribués aux différents pelotons, le canon est chargé. Tous, nous sommes contents et comme soulagés d'un poids énorme, car la fidélité de Semio est maintenant une chose acquise.

A peine avons-nous fini de déjeuner que les trompes d'ivoire,

les clairons et les grelots de nos alliés se font entendre. Chacun est à sa place. Le lieutenant Milz s'est porté à la rencontre de l'armée victorieuse. Nos troupes forment une double haie. L'inspecteur d'État, que j'accompagne avec le docteur, va recevoir Semio à l'entrée du camp. Au moment où celui-ci pénètre dans la station, le canon tonne et les salves de peloton se succèdent sans interruption. Le commandant Van Kerckhoven serre avec effusion la main du sultan qui, très ému, va se placer avec lui face aux troupes, tandis que les guerriers indigènes défilent un à un entre la double haie de nos soldats. Les drapeaux de l'État s'inclinent devant les étendards de Semio, les clairons sonnent aux champs et le canon continue à gronder pendant que nos Bachenzis tirent de nouvelles salves.

Semio est fortement impressionné par la réception qu'on lui fait et il répète à tout instant : « Que les blancs sont bons pour moi ! »

Après le défilé, le commandant Van Kerckhoven reconduit le sultan jusqu'à sa zériba et l'invite à la réception qu'il tient en son honneur. Une demi-heure après, tout le monde est réuni chez l'inspecteur d'État. On vide un verre de porto à la santé du chef, on offre quelques cadeaux à ses nyamparas ainsi qu'à nos sous-officiers et caporaux, et l'on distribue à tous les hommes indistinctement une ample provision de perles. Belle journée, qui laissera un souvenir durable dans l'esprit de nos soldats !

(A continuer.)

LE BALÉNICEPS - ROI

DANS le groupe des échassiers, à côté des familles des hérons et des cigognes, les ornithologues rangent un oiseau d'aspect singulier, d'environ quatre pieds de haut, qui, fait assez rare dans la faune africaine, semble localisé dans une région très restreinte du centre du continent. On a créé pour lui un genre spécial appelé *Balaniceps* ou *tête de baleine*, à cause de la forme singulière de son bec, qui lui a valu d'autre part les dénominations allemandes de *Schuh Schnabel* (bec en sabot) et *Walfischkopf*, et le nom arabe d'*abou-markoub* (père babouche). Les Anglais l'appellent *whale-headed stork* ou cigogne à tête de baleine.

Ces oiseaux ont, en effet, une tête volumineuse, ornée d'un énorme bec élargi en forme de sabot muni d'un fort crochet à l'extrémité. Le cou est de moyenne longueur. Les tarses sont très allongés et l'ensemble des pattes assez élevé, les doigts longs, pourvus d'ongles très forts ; les ailes sont larges, longues et obtuses, la queue peu allongée, carrée et formée de douze pennes ; à la partie postérieure de la tête, une huppe de plumes très courte. L'ensemble du plumage est gris cendré, le bec brun clair et les pieds noirs.

On ne connaît de ce genre qu'une seule espèce, le *Balaniceps rex*, Gould, qui vit dans le bassin du Nil Blanc, spécialement dans les pays arrosés par le Bahr-el-Ghazal et ses affluents.

On ne l'a jamais vu, selon Schweinfurth, nicher qu'au bord

du Ghazal et dans la province centrale du Bahr-el-Djébel. Petherick, cependant, en a observé des troupes assez considérables sur la rive droite de cette dernière rivière.

On doit à Petherick, à Heuglin et à Schweinfurth quelques observations sur les mœurs des baléniceps. Ils sont ordinairement isolés ou par petits groupes ; mais là où l'espèce est moins rare, on peut en rencontrer des bandes d'une centaine d'individus. Se nourrissant surtout de poissons, ils vivent sur le bord des rivières ou dans les marécages ; ils dorment et nichent par terre, mais quand on les pourchasse, ils peuvent se réfugier sur les arbres ; ils volent en rasant la surface de l'eau à la façon des pélicans, et s'éloignent peu de l'endroit où ils se sont établis.

« On voit rarement le baléniceps, dit Schweinfurth, au sommet des fourmilières qui çà et là s'élèvent de quelques pieds au-dessus de la végétation. Dans les terrains bas, il se tient fréquemment debout sur une patte et son large bec appuyé sur le jabot. Sa grosse tête domine le fouillis d'herbes et le fait toujours découvrir. Il saisit sa proie avec le bec et produit le claquement de la cigogne. Ce bec, vigoureux et sonore, paraît fournir la preuve que, dans la nature, toute chose n'est pas parfaitement adaptée à l'usage qu'elle doit avoir, car chez l'adulte il n'est plus symétrique ; les mandibules ne correspondent pas l'une avec l'autre ; elles retombent

chacune de son côté et vont de travers comme les mâchoires d'une vieille femme. Il fait sa ponte à la saison des pluies ; son nid est grand, formé de tiges d'ambatch ⁽¹⁾ et toujours placé au bord d'une eau découverte ». Les jeunes pris au nid sont, d'après Henglin, faciles à élever et à apprivoiser.

Ce n'est qu'en 1850 que la dépouille de cet oiseau fut pour la première fois rapportée en Europe, et en 1860 Petherick en ramena un exemplaire vivant à Londres, où il vécut quelque temps. Aujourd'hui, ce n'est plus une rareté.

Junker, dans ses admirables récits de voyages, ne manque pas de nous parler du baléniceps. Il eut occasion d'en observer en plusieurs points du Nil Blanc et du Bahr-el-Ghazal et parvint à en apprivoiser un jeune exemplaire capturé à Meschra-el-Rek, au confluent du Fondj et du Bahr-el-Ghazal.

Le voyageur raconte qu'étant parvenu à se procurer, sur le Mechra, un baléniceps très légèrement blessé, il fut assez heureux pour le guérir et le conserver à la vie.

Cet oiseau lui procura de grandes distractions à bord et plus tard à la station de Djour-Gattas.

Journellement, le voyageur faisait placer un certain nombre de poissons dans sa grande baignoire, et c'était plaisir à voir comme l'échassier demeurait des heures entières immobile à proximité du vivier. Lorsque la faim le prenait, il fondait dans l'eau avec son large bec et s'emparait, rapide comme l'éclair, d'une proie mesurant parfois un pied de long.

Ce baléniceps montra dès le début un caractère invraisemblablement calme et flegmatique. Peu farouche de sa nature, il se laissait approcher de très près. La plupart du temps, il prenait position à un endroit convenable et y restait de longues heures comme abîmé dans ses pensées.

Ses rapports avec deux jeunes chimpanzés que Junker destinait à Gessi-Pacha étaient des plus comiques. Avant l'arrivée de l'oiseau, les deux singes se conduisaient, pendant les repas,

comme des enfants mal élevés, criant, grinçant des dents, s'emparant des assiettes et obligeant finalement tout le monde à quitter la table.

Dès qu'il parut, le grand échassier devint en réalité le protecteur de ses maîtres contre la familiarité excessive des chimpanzés. Il inspirait à ces derniers une salutaire frayeur et n'avait qu'à se montrer pour calmer immédiatement leurs ébats. Un jour, en le voyant à l'œuvre, Gessi le surnomma

La Police.

Lorsque, plus tard, à Djour-Gattas, les chimpanzés devenaient turbulents, il suffisait d'appeler *La Police* pour qu'aus sitôt les deux singes, affolés par sa seule présence, prissent la fuite au galop en donnant des signes de la plus grande épouvante

Lors de son départ vers l'intérieur, Junker laissa à Gessi l'oiseau apprivoisé, qui s'habitua bientôt à se nourrir de viande aussi bien que de poisson. Mais, pendant la terrible catastrophe du Bahr-el-Ghazal, dont nous avons donné ici même une relation sommaire, le malheureux baléniceps-roi devint la proie de quelque Soudanais affamé.

Casati a aussi observé le baléniceps sur le Bahr-el-Ghazal et le Djur.

Cet oiseau semble, on le voit, cantonné dans la région du Nil Blanc et de ses affluents de gauche. Cette localisation d'une espèce dans un district relativement très restreint paraît singulier, et l'on doit se demander si l'étroitesse de l'aire de dispersion qu'on lui a assignée jusqu'ici ne dépend pas de documents, et si, par

exemple, on ne pourrait le rencontrer dans le bassin de l'Ubangi et dans la région du haut Congo. Nous n'avons à cet égard que des renseignements négatifs.

Stanley, il est vrai, dans le *Continent mystérieux*, cite le baléniceps dans une énumération des oiseaux qui peuplent les îles et les rives du Congo dans les parages du confluent de l'Ubangi. Mais, à notre connaissance, cette constatation n'a jamais été confirmée et l'on conviendra que Stanley, à cette époque de sa mémorable traversée, avait bien d'autres sujets de préoccupation que des observations ornithologiques.

J. C.



(1) *Herminiera elaphroxylon*. Nous parlerons de cette plante intéressante dans un prochain article.





J. MALVAUX, SC.

Jeunes filles Sangos des environs de Banzyville. (D'après une phot. de M. Michel.)

LES POPULATIONS DU HAUT UBANGI

LES populations du haut Ubangi, de même que celles qui occupent les vallées du bas Bomu et du bas Uelle, se divisent en deux grandes catégories : les populations riveraines proprement dites et les peuples de l'intérieur.

Le capitaine Georges Le Marinel, qui a fait de l'ethnographie de cette région une étude spéciale et à qui nous empruntons la plupart de nos renseignements, dit qu'en amont de Mokoangai, toutes les populations riveraines appartiennent à une même race qui, sous le nom de Bongos, est répandue dans de vastes territoires au sud de la rivière. On ne connaît pas de nom générique pour cette race et il est impossible de parler des riverains sans parler de leurs congénères de l'intérieur. Tous les gens d'eau s'appellent, d'une manière générale, Wattets

(de *wa*, gens, et de *tet*, fleuve, courant) et les indigènes de l'intérieur, Wagigis (de *wa*, gens, et *gigi*, terre ferme). Les Bwajiris, les Sangos, les A-Bodos, les A-Biras, les Gembeles sont des Wattets; les Bongos, au contraire, sont des Wagigis.

Le terme de Wagigi est cependant peu usité. Les noirs se servent de préférence du mot Bongo, qui signifie littéralement rive gauche, mais qui, appliqué aux personnes, est constamment employé pour désigner le grand peuple établi sur la rive gauche de l'Uelle et du haut Ubangi. Tous ces indigènes, Wattets et Bongos, parlent la même langue, ont les mêmes mœurs, les mêmes tatouages, les mêmes armes. On ne les distingue que par leur genre de vie. Les Wattets présentent au plus haut point les caractères de peuples vivant de la rivière.

Piroguiers admirables et pêcheurs habiles, ils tirent une large subsistance du poisson qu'ils prennent et ne demandent au commerce que le superflu. Ils portent comme tatouage caractéristique une ligne de points partant de l'occiput et aboutissant au nez. Ces ampoules sont plus ou moins espacées et atteignent la dimension d'un pois.



Quoique très variée, la coiffure de ces indigènes procède généralement d'un type unique. Les cheveux sont rasés ou coupés courts sur la surface triangulaire comprise entre les tempes et le sommet du crâne et que divise en deux la ligne tatouée. Sur le reste de la tête, ils sont longs et coiffés en coques ou en petites nattes, garnies de perles ou autres ornements suivant la mode. Les hommes et les femmes ont les mêmes coiffures. On rencontre néanmoins des jeunes filles qui portent des chevelures très longues (1). Elles obtiennent ce résultat en mêlant à leurs propres cheveux ceux de quelques-uns de leurs ancêtres ou, plus simplement, en les prolongeant par une multitude de fines cordelettes. Dans le premier cas, la chevelure paraît naturelle au point qu'à l'origine les Européens ont été trompés par ces postiches. Dans le second cas, elle prend des proportions telles qu'on est obligé de la rouler en une grosse boule de 25 à 30 centimètres de diamètre. Cet ornement devient alors une véritable charge et rien n'est plus bizarre que de voir marcher une jeune et jolie fille embarrassée par cette pesante coiffure que soutient une écharpe.

Le commandant Van Gèle a mesuré, en 1887, une de ces chevelures postiches qui, réunie en une seule tresse, n'avait pas moins de deux mètres de longueur. Quant aux deux coiffures représentées sur notre gravure, l'une pesait dix et l'autre quinze kilogrammes.

Les Wattets et les Bongos ne s'épilent pas le corps, mais ils s'arrachent les cils; ils se rasent même assez fréquemment les sourcils, quitte à s'en dessiner d'autres sur le front avec du fusain. Ces indigènes ont peu de barbe et ne portent pas la moustache. Bien que les femmes aillent nues et que les hommes n'aient pour vêtement qu'un pagne en écorce, ils adorent les ornements de toute nature. Le fer, le cuivre rouge, le laiton, l'étain, l'ivoire, les perles de toutes couleurs leur servent à se confectionner une variété infinie de bagues, bracelets, colliers, anneaux d'oreilles, épingles et amulettes dont ils se couvrent le corps. Leurs armes sont la lance et le bouclier. De plus, ils portent généralement sur eux un couteau renfermé dans une gaine en peau d'antilope garnie d'ornements en fer ou en cuivre.

Ces indigènes sont grands et bien musclés. Ils ont les mains et les pieds petits. Leur figure, ouverte et intelligente, conserve les traits caractéristiques de la race noire, mais n'a rien de laid. Dans le groupe bwajiri, qui est le plus mélangé, on en rencontre même beaucoup qui ont le nez aquilin, quoique court, et les lèvres fines.



Les Wattets n'ont guère d'organisation politique. Chaque village ou groupe de villages reconnaît un chef dont les attri-

butions se résument à celles de porte-parole de la communauté. Son autorité ne s'exerce que pour autant qu'elle s'accorde avec la volonté de l'immense majorité.

Vivant surtout de pêche, ces peuples se déplacent avec une étonnante facilité. Comme tous les habitants de l'Ubangi, ils sont polygames et anthropophages.

Ils ont coutume de se grouper en gros villages de cent à trois cents huttes, c'est-à-dire de 300 à 4,000 âmes environ. Leurs habitations, de forme conique, ont de 5 à 7 mètres de hauteur et de 3 à 5 mètres de diamètre. Elles se composent d'un mur circulaire en pisé de 60 à 80 centimètres de haut, que surmonte un toit en herbes. Disposées les unes à côté des autres le long de la rive, elles constituent des villages qui ne présentent pas plus de deux huttes dans le sens de la profondeur. Ces agglomérations sont rarement fortifiées.

Les Wattets ne s'occupent guère de culture. Avec le produit de leur pêche, ils achètent aux populations de l'intérieur le manioc, les bananes et autres comestibles nécessaires à leur alimentation. Ils plantent néanmoins autour de leurs villages du maïs en assez grande quantité.

Tous les riverains du haut Ubangi produisent en grande quantité du fer qu'ils répandent au loin. Les A-Bodos, les A-Biras, les Gembeles, établis au confluent du Bomu et de l'Uelle et dans le bas Uelle, vivent principalement de cette industrie. Bien qu'ils possèdent le cuivre rouge, les indigènes aiment le laiton qui a été introduit comme article d'échange par les Européens. Pourtant, ce qui est le plus demandé, c'est la verroterie sous forme de perles de différentes nuances.

Les échanges entre indigènes se font aux marchés, assemblées qui ont lieu périodiquement près de quelque grand village. Les Bongos apportent là du manioc, des bananes, du charbon de bois, des perches pour manœuvrer les pirogues, des cordes, des éléments de filets. Les Wattets, par contre, vendent du fer, du poisson, du sel indigène, des perles et d'autres produits achetés au loin.



Les Bongos ne diffèrent des Wattets que par leur genre de vie. La région élevée qu'ils habitent au sud de l'Ubangi et de l'Uelle est couverte par la vaste forêt du centre de l'Afrique. Il semble que les nécessités de la vie aient contraint ces indigènes à se grouper en d'énormes villages séparés les uns des autres par de grandes étendues inhabitées. C'est ainsi qu'après avoir traversé un district comprenant mille huit cents à deux mille huttes (5,000 à 6,000 âmes), on peut marcher dans la forêt déserte pendant un ou deux jours sans rencontrer aucune agglomération.

Les villages bongos sont fortifiés au moyen d'abatis, d'enchevêtrements de verdure, ou d'autres procédés naturels. Par suite de leur groupement en de puissants districts, ces indigènes de l'intérieur ont des chefs importants dont l'autorité est mieux reconnue que chez les Wattets.

Non loin des villages s'étendent les plantations. Au prix de peines énormes, d'immenses clairières sont ouvertes dans la forêt. Tout est abattu, coupé. Plus tard, le feu consume les feuilles et les bois morts de petite dimension. Les hommes font cette première besogne. Ensuite, les femmes et les esclaves défoncent le sol, nettoient grossièrement la terre, s'attachant surtout à extraire les végétations parasites. Puis on

(1) Voir le *Congo illustré* de 1892, p. 144.

plante pèle-mêle et presque en même temps, manioc, bananiers, maïs, courges et autres légumes, en espaçant rationnellement les plants. La plantation donne ainsi successivement des récoltes de maïs, de légumes, puis des bananes et, enfin, du manioc.

Les Bongos ne sarclent les champs que pendant la première moitié de l'année pour les récoltes de maïs et de légumes.

Tandis que les Wattets et les Bongos résident au sud de l'Ubangi, les immenses territoires situés au nord de cette rivière sont occupés par les Bubus, les Languassis ou Dambassis, les Beddris et les Pattris. Ces tribus parlent tous la même langue, avec seulement quelques différences dans les dialectes. Essentiellement agriculteurs, ces indigènes sont en commerce constant avec les Wattets, qui les désignent sous le nom de Bubu.

Plus petit que le Wattet, le Bubu a généralement les membres plus grêles. La figure est plutôt laide que belle. L'expression du visage est méfiante et morne et contraste avec l'air ouvert et exubérant des Wattets. La tête se rapproche davantage du type négritien. Les tatouages, peu caractéristiques, se composent de trois lignes de petits points, coupant le front dans le sens vertical. Les ailes du nez sont fréquemment percées et les Bubus portent dans leurs lèvres de longs prismes de cristal de roche ou plus fréquemment des morceaux de copal de quatre à cinq centimètres de longueur.

Les armes de ces indigènes ne sont pas belles; leurs lances n'ont que de petits fers et leurs boucliers ne mesurent que



Types de coiffures sangos. (D'après une photographie de M. Michel.)

Au bout de cinq ou six mois, bananiers et plants de manioc luttent contre la végétation parasite qui renaît sans cesse et sont à peine dégagés de temps en temps au pied. Ces plantations, d'apparence négligée, hérissées de troncs d'arbres et barrées à chaque pas par des débris de toute nature, donnent à l'étranger l'impression d'un travail de géants insoucieux des petits détails de la végétation. Par cette méthode, les Bongos paraissent obtenir le maximum de rendement et être largement rétribués de leurs peines. Ils ne plantent jamais dans les clairières naturelles; le sol n'y est pas assez riche.

Les Bongos sont aussi chasseurs. Ils s'éloignent à un ou deux jours de leurs villages, forment des camps dans la forêt et battent la contrée. Ils traquent les petits animaux: antilopes et cochons sauvages, qu'ils rabattent dans des filets. Les grands animaux, comme l'éléphant, sont pris dans des pièges formés d'une fosse où on les fait tomber et où ils se blessent mortellement sur des lances ou des pieux appointis.

Les Bongos travaillent le fer et confectionnent des boucliers, des cordes, des filets, qu'ils vendent aux Wattets.

30 centimètres de large sur 90 centimètres de haut. Ils se servent de l'arc et de la flèche ainsi que de la hombache ou couteau à lances. Les Bubus passent pour être peu chasseurs. S'il faut en croire les riverains, le pays au nord de l'Ubangi serait très peuplé, mais les villages seraient toujours répartis en très petits groupes de quelques huttes chacun.

A part l'échange de quelques esclaves, le mélange entre Wattets et Bubus ne se fait pas. Chacun de ces peuples conserve ses caractères distinctifs. C'est ainsi, par exemple, que les Bubus cultivent certains produits, notamment une petite pomme de terre, très bonne, que l'on ne trouve pas sur la rive gauche, quoiqu'elle y soit apportée par voie d'échange.

Les Bubus ont assez fréquemment de petites guerres locales avec les Wattets, mais ils sont ennemis de race des Sakaras, qui les désignent sous le nom d'A-Langhuas. Les hostilités entre Sakaras et A-Langhuas seraient constantes si leurs incursions réciproques n'étaient entravées par la rivière Kotto, obstacle sérieux qui forme une barrière naturelle entre ces peuples.





Le quartier des noirs à la station de Djabbir. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerkhoven (1891-1892)

IV

Départ du Bomokandi. — La chute de Panga. — Bandes d'hippopotames. — Hostilité des indigènes.
Rencontre du capitaine Ponthier. — Arrivée au camp de Mombanga.

9 décembre 1893.

Le commandant Van Kerkhoven a donné hier un grand dîner auquel il avait invité Semio, ainsi que tous les membres de notre expédition. Réunion charmante et pleine d'entrain. Pendant toute la durée du festin, on entendait au loin le roulement des tambours et le chant de nos soldats qui fraternisaient avec ceux du sultan. Commencée à midi, la fête s'est prolongée jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

10 au 13 décembre 1893.

Tout le monde s'occupe du prochain départ. Je dresse l'inventaire des marchandises à emporter et je prépare les charges. Les chefs, de leur côté, se concertent sur la route à suivre. On décide enfin que le gros de la troupe, sous le commandement du capitaine Ponthier, prendra par la voie de terre, au sud de l'Uelle, pour se rendre, avec Semio et son monde, aux environs de la zériba Hauasch. L'inspecteur, accompagné de M. Milz et de moi, remontera le cours de la rivière de façon à préparer une voie de communication pour le transport des marchandises. M. de la Kéthulle, qui relève de maladie, restera au poste du Bomokandi avec M. Buzon,

pour garder les charges que nous ne pouvons emporter.

Dès le 11, au matin, commence le passage des hommes sur la rive gauche. Le capitaine Ponthier, M. Gustin et le Dr Montangie passent le 12. Après leur départ, je remets à M. Buzon le magasin dont il aura la garde jusqu'à mon retour. Dans le courant de l'après-midi, un groupe d'Ababuas établis sur la rive sud, en aval du confluent du Bomokandi, se mettent à nous insulter et nous annoncent qu'ils viendront brûler la station. Afin de leur enlever toute envie de révolte, nous leur envoyons un boulet de canon. Ils cessent aussitôt leurs menaces et rentrent sous bois pour ne plus reparaître. Le 13 est un dimanche, jour de repos.

14 au 16 décembre 1893.

Dès que le soleil se lève, nous nous occupons de descendre nos bagages à la rive et de charger les douze canots qui composent notre flottille. A huit heures, tous nos préparatifs étant terminés, nous partons.

Le lendemain, vers trois heures, nous campons sur la rive sud, devant les chutes de Panga. Ces chutes ne présentant aucun chenal par où les pirogues puissent passer, nous sommes obligés de tirer nos embarcations à terre et de les traîner jusqu'au delà de l'obstacle. Cette opération se fait assez rapidement, grâce aux 125 hommes dont nous disposons.

et allumer des feux. Mais, au moment de nous coucher, arrive notre guide d'hier accompagné d'un autre indigène. Il ne nous apprend pas grand' chose de nouveau. Son chef ne désire pas la guerre; seulement, il craint que les blancs ne le confondent avec leurs ennemis. Afin d'éviter toute méprise, M. Van Kerckhoven lui remet pour Ngaï un petit drapeau qui servira à le faire reconnaître.

20 décembre.

Est-ce enfin l'ennemi annoncé? Vers huit heures, tandis que nos canots remontent tranquillement la rivière, quelques indigènes se massent sur la berge et, cachés derrière leurs

boucliers, se mettent à nous injurier. Nous répondons à ces provocations par quelques coups de fusil, puis, afin d'éviter toute surprise, nous opérons un débarquement. Nous traversons successivement un petit village et une magnifique plantation de bananiers, mais nous ne rencontrons pas un seul indigène.

Au bout d'une heure, nouvelle attaque. Cette fois, ce sont des flèches et des lances qui, parties des hautes herbes, viennent s'enfoncer dans le flanc de nos pirogues. En même temps, nous apercevons le drapeau que nous avons remis hier aux deux envoyés de Ngaï. Nous demandons alors qu'on nous envoie quelqu'un pour parlementer dans nos canots. Mais on



Groupe de femmes azandes. (D'après une photographie de M. Michel.)

nous répond par des injures et on nous prévient que plus loin nous trouverons à qui parler.

Vers 4 heures, nous arrivons en vue du grand coude de l'Uelle. Une île assez étendue, entièrement couverte de hautes herbes, en commande l'entrée. Nous prenons nos dispositions pour y passer la nuit. A peine avons-nous dressé les premières tentes que, des deux rives à la fois, partent des clameurs hostiles : *kamangu*, *biriki*, *nsele*. L'inspecteur demande aux indigènes de venir eux-mêmes, dans l'île, exposer leurs griefs s'ils en ont et il leur envoie même un canot. Ce dernier est accueilli par une grêle de petites flèches empoisonnées. Un feu de peloton est alors dirigé du côté des assaillants, qui se dispersent. Sur la rive droite, les Ilaoussas font également une descente.

21 décembre.

La nuit a été calme. Mais au moment du départ, nous sommes de nouveau en butte à quelques provocations. Les natifs cependant restent soigneusement cachés. A midi, nous nous arrêtons dans une petite île séparée de la rive gauche

par un chenal d'une vingtaine de mètres. Pendant que nous déjeunons, des cris partent de la rive droite. Ce sont des Azandes qui désirent entrer en relations avec nous et demandent qu'un canot vienne les prendre. Nous leur envoyons immédiatement une de nos pirogues, mais à peine celle-ci a-t-elle quitté l'île qu'elle est obligée de rebrousser chemin devant l'attitude menaçante des indigènes.

En même temps, des bandes d'Abarmbos se sont massés derrière les bosquets de la rive gauche et, de là, nous envoient des nuées de flèches. C'est un véritable guet-apens. Personne heureusement n'est blessé. Nous dirigeons une fusillade nourrie dans la direction d'où sont partis les traits et bientôt tout rentre dans le calme. D'un arbre sur lequel il est monté, un de nos soldats nous assure que les indigènes, au nombre d'environ trois cents, fuient à travers les hautes herbes et que quelques-uns emportent des camarades blessés.

Ayant continué notre route, nous sommes assaillis, vers trois heures, par une bourrasque épouvantable. Peu après, nous rencontrons des pirogues abandonnées qu'emporte

le courant. Presque toutes sont chargées et contiennent des poules, des bananes, des paniers d'éleusine, des potteries, des ustensiles de ménage.

Cela nous fait supposer que nous ne tarderons pas à rejoindre nos camarades qui, sous les ordres du capitaine Ponthier, ont pris la voie de terre. Il est probable, en effet, que l'arrivée de cette importante colonne aura effrayé les riverains. Ceux-ci se seront d'abord sauvés dans leurs canots, mais, en apercevant de loin notre flottille, ils auront été pris d'une nouvelle panique, au moins aussi grande que la première, et se seront réfugiés dans les bois.

Tel est le caractère du noir. Dès qu'un danger réel ou imaginaire le menace, il quitte sa cabane avec femme et enfants, emportant le plus qu'il peut, et s'enfuit sur la rivière ou dans la forêt où il se croit à l'abri de toute attaque. Il restera ainsi, loin de son village, pendant des jours et des jours, vivant dans des transes continuelles, et ne rentrera chez lui que lorsqu'il sera convaincu que tout danger a disparu.

22 décembre.

De grand matin, le clairon sonne le départ. Au bout de quelques heures, nous trouvons sur la rive un détachement de soldats irréguliers du capitaine Ponthier, avec une lettre annonçant à l'inspecteur que nos camarades sont arrivés sur l'Uelle. Ces émissaires, à qui nous demandons à quelle distance nous sommes encore du camp, nous répondent : *Couna, Couna, te*, c'est-à-dire tout près. Nous connaissons ces évaluations d'indigènes qui rappellent assez bien le *boogscheutje* de nos paysans flamands. Si nous marchons bien, nous pourrions, peut-être, arriver ce soir à destination!

La contrée que nous traversons paraît très peuplée, à en juger par les nombreuses plantations de bananiers qui nous entourent. Les berges de la rivière sont assez élevées et couvertes de hautes herbes. On se croirait aux environs de Bangala, Bumba ou Jambinga. De nombreux rapides, très difficiles à franchir à cause des eaux basses, obligent à chaque instant nos hommes à entrer dans la rivière pour remorquer les pirogues. Le cours de l'Uelle est semé, à cet endroit, de jolies petites îles couvertes de palmiers et de bananiers, d'où émergent quelques huttes de pêcheurs. Pas un indigène ne se montre.

Vers 2 heures, nous entendons, enfin, quelques coups de fusil et bientôt nous voyons arriver, en pirogue, le capitaine Ponthier, accompagné de nos autres camarades, tous en bonne santé. L'emplacement que ces messieurs ont choisi est un ancien camp de Mata-Matambas; il a nom Mombanga et est situé dans l'angle ouest du coude que forme l'Uelle à cet endroit. En débarquant, nous sommes frappés du grand nombre de termitières qui couvrent le pays. Ces éminences serviront de postes d'observation aux sentinelles qui, de la sorte, auront vue sur toute la plaine.

23 au 31 décembre.

Depuis quelques jours, le temps me paraît long. Nous manquons de besogne. Le 28, on avait fixé notre départ au lendemain, mais de mauvaises nouvelles, arrivées le soir, l'ont de nouveau retardé.

Par mesure de précaution, un boma a été construit autour du camp afin de le mettre à l'abri d'un coup de main.

(A continuer.)

LES PLANTES ALIMENTAIRES DU CONGO

III. — L'ANANAS



Fleur de l'ananas.

LE roi des fruits de l'Afrique tropicale. C'est le produit de la seule Broméliacée qu'on ait rencontrée jusqu'à présent dans ces régions.

L'ananas (*Ananas sativa*, L.) est une plante vivace, robuste, dont la tige se renfle en un fruit, formé d'un grand nombre de carpelles charnus qui renferment les graines. Le sommet du fruit, qui semble continuer la tige, est surmonté d'une aigrette de feuilles pointues, rigides et épineuses.

Les feuilles sont engainantes, allongées, très fibreuses; les bords sont armés d'épines très acérées; le limbe peut atteindre jusqu'à deux mètres de longueur.

La reproduction se fait par bouturage, surtout au moyen de l'aigrette de feuilles qui surmonte le fruit, et qui rejetée sur le sol y prend très aisément racine.

On rencontre dans les régions boisées du bas Congo, deux

espèces d'ananas, l'une qui porte de larges feuilles, l'autre dont les feuilles sont étroites et très allongées. Cette dernière espèce est la plus répandue; c'est celle qui peuple seule les parages du Lomami et du Sankuru.

On trouve aussi un ananas dans certaines régions orientales de l'Afrique colonisées par les Arabes: le fruit est très petit, gros comme les deux poings à peine; l'ananas des régions occidentales est beaucoup plus volumineux.

L'ananas, non plus que la plupart des plantes alimentaires cultivées en Afrique, n'est pas une plante aborigène; il est venu d'Amérique et son extension s'est faite par la bouche du Congo, point de départ de tant de plantes introduites par les négriers, dont le principal marché d'esclaves était jadis la ville de Boma. C'est dire que son existence en Afrique n'est pas très ancienne; quoique cela, on le rencontre jusqu'au cœur du continent, puisqu'il existe dans les régions nord-ouest du Tanganika.

On le retrouve presque dans toutes les contrées tropicales; originaire des Antilles, d'où on l'exporte surtout en Amérique, aux Etats-Unis, on le cultive en grand aux Açores, qui possèdent la meilleure espèce d'ananas; celle-ci est importée en Angleterre et dans les régions occidentales de l'Europe.

L'ananas est excessivement abondant dans les Indes orientales, surtout dans la presqu'île de Malacca et dans les Philippines; dans les îles espagnoles et à Singapore, on retire des feuilles une matière textile très forte, qui sert à faire des filets et des cordes; on peut aussi en faire d'excellent papier.

Son extension en Afrique semble s'être surtout produite le long des routes commerciales; il forme dans la région des chutes des fourrés excessivement serrés; au-dessus du Stanley-Pool, il semble avoir suivi la route fluviale; on le retrouve très haut sur le fleuve, à Equateurville, à l'embouchure de l'Ubangi. De même que pour beaucoup d'autres plantes, son extension se fait surtout suivant les parallèles et beaucoup moins rapidement du nord au sud. Ainsi, il a gagné les régions du Lomami, du Tanganika, par le Sankuru et le Kassaï; dans ces régions, son aire est assez nettement limitée à une zone comprise entre les 4^e et 6^e parallèles sud; on ne le retrouve pas plus haut ni plus bas, mais il est dans ses habitats d'une abondance, d'une luxuriance extraordinaire. Il couvre de ses longues feuilles enchevêtrées le sommet de collines boisées, formant des fourrés impénétrables où ses fruits d'or mûrissent à l'ombre. Lors du retour, en 1893, de l'expédition du Katanga, à quelques jours de marche du poste de Ngandu, les hommes de l'expédition en récoltèrent, en deux heures de recherche, plus d'un millier, sans s'écarter beaucoup de la route qu'ils suivaient.

L'ananas aime beaucoup l'ombre, mais il semble que l'altitude lui soit assez indifférente; il prospère aussi bien dans les vallons ombreux que sur les plateaux qui couronnent les larges ondulations de terrain; le plein soleil lui est moins favorable. Cependant, les plantations faites à Ngandu, à Lussambo, à l'Équateur ne paraissent pas souffrir des rayons ardents du sol : il auxquels elles sont exposées.

En aucun endroit, l'existence de l'ananas n'est le résultat d'une volontaire action de l'indigène. Le nègre est trop indolent pour se donner la peine de planter des végétaux qui ne possèdent pas une puissance nutritive véritable. De même que pour la plupart des fruits, qu'il ne considère que comme des friandises, il se contente de le récolter où il le trouve, laissant à la nature le soin de le reproduire. Cependant il le prise fort, et il en fait, en l'exprimant, un liquide très agréable, qui, après une légère fermentation, donne une boisson alcoolique assez forte.

D'ailleurs, cette plante, ainsi que nous l'avons vu, se propage très aisément, sans que l'homme ait à intervenir, sinon en rejetant de part et d'autre les couronnes feuillues qui

surmontent le fruit qu'il vient de cueillir; cette aigrette de feuilles tombe sur le sol, roule de-ci de-là au gré des vents et des eaux, puis finit par se fixer et prendre racine.

D'autre part, son jus très abondant et très sucré est fermentescible à un haut point et peut donner un alcool très pur, très agréable de goût, possédant un arôme qui rappelle son origine, et qui semble exempt des produits empyreumatiques qui gâtent les alcools extraits de la patate douce, du topinambour, de la pomme de terre et d'autres tubercules. Les missions françaises de l'Ubangi et de l'Alima distillent le jus de l'ananas depuis plusieurs années déjà.

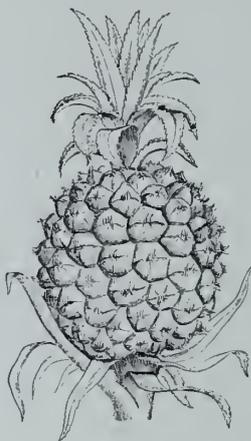
Cette distillation de l'ananas, qui ne se fait encore maintenant que sur une petite échelle, pourrait devenir la source de réels profits; la facilité avec laquelle il se reproduit n'exige pas beaucoup de main-d'œuvre; il couvrirait rapidement de vastes espaces, qui ne demanderaient guère de soins que ceux que nécessiterait une production trop touffue; partout où les Européens ont pris le soin de le planter, il s'est reproduit très aisément;

ne donnât-il que la quantité d'alcool nécessaire aux besoins de chaque station pour l'alimentation propre du blanc, pour les usages thérapeutiques, pour les besoins des collections diverses et pour suffire aux échanges avec les tribus indigènes voisines, il permettrait déjà de faire de notables économies en supprimant les frais de transport des alcools que l'on est encore maintenant obligé de faire venir de la métropole.

C'est grâce à cette puissance végétative que s'est produite l'extension rapide de cette plante, dont le fruit est pour le voyageur, sevré des douceurs de l'alimentation civilisée, une rencontre des plus agréables et dont

il se hâte de profiter; peut-être, avec trop de joie et trop peu de ménagement parfois, car l'ananas peut produire sur les lèvres l'effet d'un irritant; la muqueuse se fendille, le sang perle et le contact du suc produit alors la sensation de l'application d'un liquide caustique et brûlant. Stanley conseille aux Européens de ne manger dans l'ananas que le jus; il a raison à plusieurs points de vue, car peut-être ces blessures des lèvres ne sont produites que par les parties dures et piquantes dont sont armés les réceptacles de la graine. D'autre part, la pulpe un peu indigeste de l'ananas peut causer des diarrhées et des flux intestinaux d'un caractère très douloureux et qui, à la longue, pourraient présenter quelque danger et conduire à la dysenterie. Quoi qu'il en soit, ce fruit est un heureux apport, qui varie agréablement la cuisine un peu monotone de l'explorateur.

Dr PAUL BRIART.



Fruit de l'ananas.



Plante d'ananas.



LE DOCTEUR MENSE

Né à Rhelne (Westphalie), le 28 mars 1861. Docteur en médecine de l'Université de Berlin. Médecin à Cassel. S'engage au service de l'Association internationale du Congo, le 15 mai 1885. — Arrive à Vivi le 1^{er} août et à Léopoldville le 28 novembre 1885. — Explore le massif de Mangwele. — Rentre en Europe le 29 mai 1887.

Sur la carte du bassin du Congo, un peu au sud du Stanley-Pool, figure, au milieu du massif de Mangwele, un relief nommé Pic Mense, en souvenir d'un médecin allemand, engagé en 1885 au service de l'Association internationale du Congo, et qui, après avoir séjourné un certain temps à Vivi, fut attaché pendant près de deux ans à la station de Léopoldville.

Les circonstances qui amenèrent les cartographes à donner à ce sommet du Mangwele le nom de Mense, méritent d'être rappelées ici.

Le 18 mars 1887, les Européens résidant à Léopoldville adressèrent au *Mouvement géographique* la lettre suivante (1) :

« Nous avons lu avec le plus grand intérêt votre article sur *Le parc de Manguélé*, et nous venons aujourd'hui vous prier d'y faire un léger changement.

« Le docteur Mense, auquel nous devons tous, ici, un petit morceau de nous-mêmes, qui un foie, qui une rate, qui même un peu de cervelle, nous a quittés dimanche 13 courant, et après son départ, en contemplant de loin le mont Manguélé, nous avons décidé, d'un commun accord, qu'à l'avenir cette montagne s'appellerait pour nous le *Pic Mense*.

« Ce pic n'ayant pas été baptisé par les deux premiers Européens qui l'ont escaladé, nous espérons que vous voudrez bien nous aider dans cet acte de reconnaissance envers un homme qui, par sa science, son affabilité, son égalité d'humeur, et

surtout par son dévouement parfois exagéré, n'a connu ici que des amis et des obligés.

« Le *Pic Mense* est, du reste, doublement bien nommé : il fut gravi la première fois par Mense et von Schwerin et il domine ce superbe pool, autour duquel s'élève aujourd'hui un concert de louanges et de regrets, car Mense fut aimé, non seulement de nous, agents de l'État, mais encore des missionnaires et des commerçants, en un mot, de tous ceux qui l'ont connu. »

Cette lettre, qui honore autant ceux de qui elle émane que celui en faveur de qui elle a été écrite, est certes le plus bel éloge qui puisse être fait du savant dont nous rappelons aujourd'hui le souvenir et dont nous publions la sympathique et réfléchie physionomie.

Pour être complet, nous devons ajouter que, pendant son séjour au Congo, le Dr Mense ne fut pas seulement le praticien modèle que ses anciens obligés nous ont dépeint, mais que, travailleur infatigable, il se distingua encore par de précieux travaux scientifiques.

C'est ainsi qu'il a rapporté de son voyage en Afrique de nombreuses observations d'anthropologie et de météorologie et que, à peine rentré en Europe, il a publié sur l'état sanitaire de Léopoldville et sur les maladies tropicales un substantiel rapport qui demeure la plus précieuse brochure à remettre aux voyageurs pour le Congo au moment de leur départ (1).

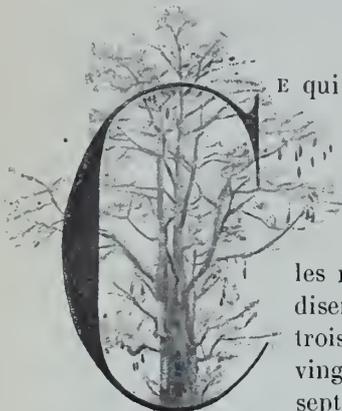


(1) Voir le *Mouvement géographique* de 1887, p 53, 2^e colonne.

(1) *Rapport sur l'état sanitaire de Léopoldville*, une brochure in-8^o de 50 pages. Publication de l'état indépendant du Congo.



LA NUMÉRATION DANS LA RÉGION DES CATARACTES



CE qui frappe tout d'abord dans la numération parlée des indigènes, c'est la parfaite ressemblance de leur système avec le nôtre. La seule différence qui existe dans leur façon de compter, c'est qu'au lieu d'employer les mots dix-sept, dix-huit, dix-neuf, ils disent, le plus souvent, vingt moins trois, moins deux, moins un; de même vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf; trente-sept, etc., se disent trente moins trois, deux, un; quarante moins trois, etc.

On sent mieux la valeur du nombre en disant quarante moins trois, qu'en disant trente-sept.

Bien qu'ayant les mots : onze, douze., vingt et un, etc., le noir d'ici, ayant à compter, par exemple, une centaine de pièces, s'y prend comme suit : Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

Arrivé à dix, il fait, avec un peu de terre, une ligne sur son bras gauche, puis recommence une nouvelle dizaine, comme suit : Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, vingt. Nouvelle ligne sur le bras, puis : Un, deux..., trente, et ainsi jusque cent.

L'indigène compte rarement par deux unités à la fois, jamais par trois, quatre. Voici un exemple de nombre : « Trois cent trois pièces » se dira : « Kama tatou na tatou kiboundi », ce qui se traduit littéralement par « cent trois et trois pièces ». On voit que la multiplication se fait par le simple accollement des deux termes kama = cent et tatou = trois, et que l'addition s'indique par le mot « na ». Trois cents se dit : « Kama tatou », tandis que cent trois se dit « Kama na tatou ».

La numération écrite n'est guère compliquée. Des nœuds dans une corde, dans une liane; des entailles dans un morceau de bois, constituent, pour le noir du moyen Congo, les « nombres écrits ». Il est à noter que, dans un chimbèque, telle place est réservée aux baguettes entaillées ou aux lianes nouées relatives aux cochons, aux chèvres, aux poules, canards, pigeons, aux moutons et aux pièces d'étoffe. Je crois aussi que certains indigènes, plus avancés, ont une liane d'une certaine grosseur ou d'une certaine espèce pour les cochons, une autre grosseur ou espèce pour les chèvres.

Un nœud spécial ou une entaille spéciale marque les cordes ou les baguettes formant l'actif ou le passif du propriétaire, ses prêts, ses emprunts, etc.

La corde à nœuds et le bâton à entailles sont d'un usage journalier; tel qui s'engage pour douze mois fait un nœud à chaque lune nouvelle; tel qui accompagne une caravane fait chaque jour une entaille dans son bâton de voyage, et ainsi de suite.

Rien d'amusant comme de voir arriver un chef venant se

plaindre d'un collègue qui refuse d'accomplir certains engagements. Le plaignant exhibe une demi-douzaine de cordes à nœuds, les étale en bataille, puis commence :

1, 2, 3	25 poules;
1, 2, 3	40 chèvres;
1, 2	500 pièces.

Et quand il a fini ce calcul compliqué, il vous déclare qu'il a payé tout cela au chef « un tel », qui refuse aujourd'hui d'exécuter les clauses du marché. Chose assez curieuse, ces cordes à nœuds sont considérées par les noirs comme étant la preuve irréfutable de ce qu'ils avancent.

Opérations numériques : pour ainsi dire nulles. Ce que le Congolais connaît le mieux, c'est la soustraction, bien qu'il ramène tout à l'addition, qui se fait unité par unité et exceptionnellement par deux unités à la fois.

Voici comment la division se ramène à l'addition : Un capita avec dix porteurs reçoit, par exemple, un régime de bananes à partager avec ses hommes. Il est incapable de dire : J'ai là trente-cinq bananes; nous sommes onze; ça fait trois bananes par tête. Voici son procédé : Il fait d'abord des groupes de cinq bananes et constate qu'il en a sept; il met ses bananes par tas de quatre et en trouve huit et un tas de trois; il recommence enfin par groupes de trois, en trouve onze et constate avec plaisir qu'en sa qualité de capita (*quoniam nominor leo*), il pourra s'adjuger les deux bananes supplémentaires; il choisit les deux plus grosses.

J'ai voulu un jour que mon capita, pour une pareille distribution, mit ses hommes sur un rang et qu'il donnât les fruits un à un, en recommençant autant de fois que ce serait nécessaire. L'enfant noir des bords du Congo me regarda avec un tel air de commisération que je crus prudent de ne pas insister; j'aurais pu lui supprimer les bananes supplémentaires!

La multiplication se borne à pouvoir répéter un nombre deux fois, et si j'ai vu des gens saisir que trois fois six font dix-huit, ce n'a été que très rarement et au prix d'efforts extraordinaires se manifestant, sur la face du moricaud, par des contractions, des sueurs, un mal terrible.

On peut rattacher aux considérations précédentes le jeu dit « m'panza », qui tient à la fois de « pile ou face » et de « pair ou impair ». En cercle, une dizaine de joueurs; comme enjeu, huit jetons coupés dans un morceau de manioc et offrant, d'un côté, la peau rugueuse et brune, de l'autre, la chair tendre et blanche. Au lieu de pile ou face, on a peau ou chair. Deux des joueurs mettent leur enjeu au milieu du cercle; l'un des deux jette les huit jetons en l'air; si le nombre des « peaux » ou des « chairs » est pair, il gagne; impair, c'est l'adversaire qui empoche (au figuré, et pour cause) les perles de l'enjeu. Inutile de dire qu'on crie à tue-tête et qu'on triche tant et plus.

Lieut^e CH. LEMAIRE.





Une caravane à l'étape. (D'après une photographie de M. Michel.)

L'EXPLORATION DE L'UELLE DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

V

Visite au chef Zakuda. — Départ du commandant Van Kerckhoven pour le Bomokandi. — Ascension du mont Magaragarc.
Fondation du poste de Maïmunza. — Arrivée de l'expédition à Suruangu.

31 décembre 1891.

UN courrier est arrivé ici le 29 pour annoncer au commandant Van Kerckhoven que des Mata-Matambas avaient envahi toute la région située au sud de Mombanga. Aussitôt notre chef décide de se porter à la rencontre de ces pillards. Il réunit en hâte la plus grande partie de son expédition, et le 30, à 8 heures du matin, il se met en route, ne laissant ici que M. Henrard comme commandant du poste, l'interprète Suleiman et moi.

En l'absence de l'inspecteur, je m'occupe de recevoir les chefs des environs qui viennent nous apporter des vivres et nous demander de réoccuper leurs villages, qu'ils avaient abandonnés au moment de notre arrivée. Je rassure de mon mieux ces pauvres gens en leur disant qu'ils n'ont rien à craindre de nous, et je les engage vivement à refaire leurs

plantations détruites par les Mata-Matambas, contre lesquels nous les protégerons désormais.

1^{er} janvier 1892.

En m'éveillant ce matin, ma pensée se porte vers la patrie absente et, de ma couche, j'envoie mes vœux à mes parents chéris, à mes frères et sœurs adorés, à ma famille, aux amis. Qu'elle soit heureuse pour eux tous l'année qui commence, qu'elle les conserve à ma vive affection! Malgré moi, je ne puis m'empêcher de songer au temps où nous fêtions ce jour en famille. Pour la première fois, depuis mon départ, la solitude me pèse. J'ai le spleen! Mais je ne me laisse pas abattre. Je rejette loin de moi les sombres pensées, je réagis contre la mélancolie qui m'envahit et, plein d'une énergie nouvelle, je me remets au travail.

La journée se passe à recevoir des chefs abarmbos qui, en

présence de notre attitude pacifique, se décident à venir faire notre connaissance. Reçu aussi quelques chefs embattas, habitant les îles situées en amont du camp, et qui me promettent des pirogues et des hommes pour le jour où nous devons aller au Bomokandi chercher nos marchandises.

L'année s'annonce bien pour l'expédition du haut Uelle! Les indigènes continuent à affluer au camp. Ils apportent beaucoup de poules et des vivres en masse pour nos hommes. Comme payement, ils demandent surtout des douilles de cartouches qu'ils s'attachent autour du cou ou passent dans le pavillon troué de leurs oreilles. Je demande à un chef pourquoi il fait tant de cas de ces tubes en cuivre, alors que les perles et les mitakos conviennent beaucoup mieux pour confectionner des colliers et des bracelets.

C'est que, me dit-il d'un air mystérieux, les *ramatonses* (douilles de Remington) sont de précieux fétiches et qu'en les portant sur soi, on ne risque plus d'être tué par une arme à feu.

15 janvier.

J'ai fait, il y a quelques jours, une excursion sur la rivière afin de reconnaître la route vers la zériba Ilauasch. L'Uelle, en amont du camp, est obstrué par de nombreux rochers à travers lesquels il n'est pas aisé de se frayer un passage. Le transport par cette route sera difficile, surtout si les eaux continuent à baisser. En chemin, j'ai rencontré Mboli, chef embatta qui était à la pêche avec ses hommes. Il a pris place dans mon canot en même temps que Namoidja, un autre chef embatta, et tous deux m'ont accompagné chez Zakuda, dont le village est situé dans une grande île où nous sommes arrivés vers midi.

Zakuda, que je connaissais déjà pour l'avoir vu au camp, me reçoit avec empressement. Il me dit qu'il est heureux de l'arrivée des blancs, car ceux-ci le protégeront désormais contre les Mata-Matambas, ces terribles dévastateurs qui, tout récemment encore, ont détruit son village. Il parle longuement des souffrances qu'il a endurées avant notre venue et m'annonce que, suivant mes conseils, il va de nouveau s'occuper de culture.

Dans l'entre-temps, une foule nombreuse d'hommes, femmes et d'enfants s'est groupée autour de moi et me dévisage en donnant des marques du plus grand étonnement. Ces sauvages, qui n'ont pas encore vu d'Européen, ne peuvent en croire leurs yeux. Ils me demandent de relever les manches de ma chemise pour leur montrer si je suis également blanc partout. Ils insistent pour toucher mes cheveux, tâter ma barbe, examiner mes dents. L'un d'eux, ayant entendu le tic-tac de ma montre, me prie de lui donner l'explication de ce fétiche. Lorsque je lui dis que c'est un instrument qui me sert à connaître en tout temps l'heure exacte, il paraît très étonné et sourit d'un air incrédule. Mais, quand je lui fais voir le mouvement intérieur de la montre, il pousse de grandes exclamations, bat des mains et ne tarit pas d'éloges sur la puissance du blanc.

Après la visite corporelle viennent les cadeaux. On m'apporte successivement trois poules, des bananes mûres, des noix de palmes et quelques vivres pour mes hommes. En échange, je distribue un certain nombre de douilles de Remington. Vers 1 heure, je prends congé de Zakuda et de son monde et j'arrive au camp vers 4 heures, enchanté de mon excursion.

24 janvier.

Un courrier arrivé ce matin annonce le retour du commandant Van Kerckhoven pour midi. C'est de l'imprévu, car une lettre de M. Milz, reçue il y a quelques jours, parlait d'une absence qui devait encore durer près d'un mois. Vite un coup d'œil autour du camp pour voir si tout est en ordre.

Plus rien ne laissant à désirer, nous nous mettons à table. A peine avons-nous commencé à déjeuner que l'inspecteur fait son entrée, accompagné de M. Milz et de Semio. Les autres blancs arrivent à 3 heures avec les troupes. Le commandant Ponthier, étant tombé malade, a dû retourner à Djabbir.

D'après les informations des indigènes, il serait arrivé au Bomokandi plusieurs Européens et un fort contingent d'Elminas.

30 janvier.

Avant-hier, vers 9 heures du matin, le commandant Van Kerckhoven est parti pour le Bomokandi avec tous les



Sonneur de trompe azande.
(D'après une phot. de M. Michel.)

canots de l'expédition, plus une vingtaine de pirogues que lui ont fournies les principaux chefs embattas. L'inspecteur d'État est allé nous chercher des marchandises et des vivres. Vu le nombre restreint de ses agents, il s'est embarqué seul. Avant de partir, il nous a adressé à tous quelques paroles d'encouragement, puis il nous a dit que notre départ pour le pays des Mumbuttus était fixé au 30 janvier.

Aujourd'hui, de très grand matin, nous avons donc commencé à faire nos préparatifs. Vers 8 heures, nous allions nous mettre en marche, lorsqu'un courrier nous a apporté la nouvelle que l'inspecteur avait été abandonné en route par tous ses payeurs embattas. Immédiatement, nous avons fait arrêter les principaux chefs du complot et nous

avons infligé à tous les déserteurs un châtiment exemplaire.

Tout cela a un peu retardé notre départ, mais nous avons pu néanmoins quitter Mombanga dans la matinée. Après avoir traversé un pays de plaines, dont les hautes herbes avaient été brûlées presque partout, nous avons passé devant quelques villages abandonnés. Remarqué de jolies constructions faites au moyen de feuilles et de bambous, des maisons rondes, en terre, couvertes d'arabesques multicolores et de grandes plantations de bananiers.

31 janvier-4 février.

Nous continuons notre marche à travers un pays désert. Les Abarmbos qui, d'après les racontars des indigènes, devaient nous barrer la route, demeurent invisibles. La con-



Hutte chiluk.

trée ne change pas d'aspect. C'est toujours la plaine coupée de petits bois au milieu desquels coulent des ruisseaux que nous passons à gué. Il y a aussi quelques rivières profondes au-dessus desquelles les indigènes ont jeté des ponts de singes.

Le 2, la route traverse une région un peu plus accidentée. Certains paysages sont charmants; on se croirait au milieu d'un grand parc. Vers midi, nous recevons l'ordre d'accélérer notre marche. Un feu d'herbes a été allumé par les indigènes et, comme le vent porte l'incendie dans notre direction, nous sommes, à un moment donné, entourés de flammes, à travers lesquelles nous devons passer. La chaleur est intense; plusieurs de nos hommes ont les cheveux roussis.

Vers deux heures, nous escaladons le mont Magaragare. De cette éminence, l'œil découvre un panorama magnifique. A nos pieds se déroule, en un cours sinueux, l'Uelle avec ses nombreuses îles de palmiers. La rive nord, dépourvue de végétation et d'une teinte uniformément rouge, se perd au loin en de vagues ondulations. Derrière nous, s'étend la plaine semée

de nombreux bouquets d'arbres au feuillage vert tendre, parmi lesquels on distingue quelques villages et de grandes bananeraies. A notre droite, s'avance l'innombrable armée de Semio descendant la montagne en longue file indienne pour se répandre ensuite dans la plaine. A gauche, on aperçoit nos troupes, dont les armes scintillent au soleil et qui gravissent en serpentant la haute colline. Et là-bas, bien loin, l'incendie des herbes continue ses ravages et masque l'horizon derrière un épais rideau de fumée et de flammes.

Pendant un long quart d'heure, nous contemplons en silence ce prestigieux spectacle et c'est à regret que, poussés par la colonne montante, nous poursuivons notre route.

Le 3, nous arrivons sur les confins du territoire abarmbo. Des chefs viennent nous saluer. Subissant l'influence des Mombuttus, ils nous accueillent avec un semblant d'amitié, mais leurs villages sont déserts.

6 février.

Hier, le chef Mangbuttu, sur le territoire duquel nous avons

campé, est venu à notre rencontre avec une nombreuse caravane chargée de vivres. Nous sommes en plein pays ami.

Partout les indigènes se sont postés sur notre route et nous saluent au passage. Nous devons échanger avec eux de nombreuses poignées de main. Ce sont de beaux types d'hommes, d'une haute stature et bien musclés. Ils portent les cheveux à la façon d'une énorme calotte couvrant le derrière de la tête. Sur le front n'apparaissent que de minces bandelettes serrées les unes contre les autres, ce qui donne à leur tête un aspect singulièrement allongé. Leur chignon est couvert d'un petit chapeau de paille que retiennent de belles épingles en ivoire ⁽¹⁾.

Le sol, dans cette région, est pierreux et semble avoir une origine volcanique. A peine est-il recouvert d'une maigre végétation brûlée par le soleil. Les villages, qui se composent généralement de quatre ou cinq habitations et de deux ou trois greniers à provisions construits sur pilotis, sont entourés de grandes plantations de bananiers.

7-27 février.

Nous sommes arrivés le 7 chez Maïmunza. Ce point ayant été choisi pour l'érection d'une station, nous avons immédiatement commencé à défricher le terrain. Après avoir fait disparaître toute une série de termitières qui masquaient la vue de la rivière, nous avons construit, au moyen de paille et de bois, quelques habitations provisoires où il fera plus frais que sous la tente. Le 14, chacun de nous avait son home. De plus, nous avons disposé une maison spéciale pour M. Milz et une autre, avec enclos, pour l'inspecteur d'État, qui est attendu ici d'un jour à l'autre. Semio, de son côté, avait achevé la construction de la zériba.

Le 15, a été posée la première traverse d'un grand magasin qui servira à remiser les marchandises ainsi que l'ivoire qu'on ne manquera pas de récolter dans cette région. Les gros ouvrages n'avancent pas rapidement en Afrique et il faudra du temps avant que ma nouvelle construction soit achevée. Pendant que je surveille les charpentiers, mes camarades s'occupent les uns du nivellement de la rive, les autres de l'entretien de la station. Le docteur, lui, est spécialement chargé de la création d'un jardin potager.

L'autre jour, nous avons vu arriver ici toute une flottille de pirogues commandée par le fils de Nyangara. Le grand chef nous envoyait ses salaam et nous faisait dire qu'il nous engageait vivement à aller nous établir près de sa résidence, où nous trouverions des vivres et de l'ivoire en abondance. « Vous avez mal choisi votre emplacement, nous disait le

jeune ambassadeur. Le pays est pauvre et bientôt vous n'aurez plus de quoi vous nourrir. »

C'était vrai. Au bout de quelques jours, les vivres de Maïmunza commencèrent à se faire rares. Ce chef aurait voulu nous en fournir davantage, mais ses provisions touchaient à leur fin et puis son conseil des anciens, animé d'intentions peu favorables à l'égard des blancs, cherchait par tous les moyens à nous éloigner.

En présence de cette situation, M. Milz crut devoir se rendre à l'invitation de Nyangara et, le 16, il partit avec Semio pour aller fonder une station définitive sur le Kibali.

27 février.

A midi, mon boy vient m'annoncer que M. Milz est de retour à la station. Bien que, depuis deux jours, un fort accès de fièvre m'oblige à garder la chambre, je me porte à la rencontre de mon chef. — Vous êtes malade, monsieur Vandevliet, me dit-il. Et moi qui venais vous prendre pour aller fonder un poste chez Suruangu, à l'ancienne zériba Hauasch!

— Qu'à cela ne tienne, lieutenant. L'indisposition dont je souffre n'est pas assez grave pour que je renonce au plaisir de vous accompagner et, d'ailleurs, le changement d'air me fera du bien. N'est-ce pas votre avis, docteur?

Le médecin estimant que mon départ n'est pas impossible, je cours boucler mes

malles et, à 2 heures, je monte en canot avec 25 soldats réguliers et 10 auxiliaires. Trois heures après, nous arrivons près d'un village dont les habitants ont pris la fuite. Nous nous arrêtons et nous dressons notre tente à un endroit où se tenaient probablement les réunions des chefs indigènes, car nous y trouvons plusieurs sièges confectionnés au moyen de troncs de bananiers.

28 février.

Nous partons de grand matin après un déjeuner sommaire. A midi, nous arrivons sur le territoire de Suruangu, où nous nous arrêtons pour prendre de l'eau. Quelques indigènes nous disent que le chef a sa résidence un peu plus loin et qu'il ne nous attend que demain. Nous continuons notre route pendant une demi-heure, puis nous dressons nos tentes. Suruangu, qu'on est allé prévenir de notre arrivée, ne tarde pas à paraître. Il nous apporte les cadeaux d'usage : poules, vivres pour les hommes et un couteau pour chacun de nous. Il s'excuse de ne pas nous offrir davantage; il ne nous attendait pas si tôt et n'a pas eu le temps de rassembler une plus grande quantité de vivres et d'ivoire. Demain, il renouvellera sa visite et nous remettra quelques défenses que ses hommes sont allés chercher. Il nous désignera aussi un bon emplacement pour construire la station. (A continuer)



Cloches en fer des Bombe (Azande).

(1) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 99.



LES PAPILLONS DU CONGO

II

L'ÉTUDE des papillons ne se borne pas à la simple constatation des espèces existantes et à leur classification méthodique; elle comprend aussi l'observation des phénomènes vitaux et des métamorphoses si complexes de ces Lépidoptères; l'examen de leurs côtés utiles ou nuisibles, la recherche de leur distribution géographique et des nombreuses variétés locales.



L'étude de ces différentes questions n'est possible qu'aux naturalistes qui se livrent eux-mêmes à la récolte des papillons. C'est donc sur ce point essentiel que nous appellerons l'attention de nos compatriotes qui veulent bien consacrer au Congo une partie de leurs loisirs à augmenter la somme de nos connaissances scientifiques.

✧

Pour bien connaître les mœurs des papillons, il faut se livrer à l'élevage méthodique de ces insectes, chose difficile et compliquée dans nos régions tempérées, mais sensiblement plus commode sous le climat des tropiques. Il suffit, en effet, de choisir quelques arbustes bien exposés et fréquentés par un grand nombre d'espèces, puis de les entourer d'une cage en étoffe transparente et légère fixée au moyen de quelques pieux. Les chenilles que l'on aura recueillies seront placées dans ces cages, où elles demeureront soumises aux mêmes conditions que leurs congénères vivant en liberté. On pourra ainsi observer à l'aise leurs métamorphoses et obtenir des papillons qui, ayant été recueillis dès leur naissance, offriront des types d'une beauté beaucoup plus parfaite que ceux capturés au moyen du filet. Il sera, en outre, possible de réunir ainsi toute une série de chenilles d'âges divers qui, jointes à la chrysalide, à la plante nourricière et, si possible, aux œufs, constitueront une collection biologique de l'espèce, d'une valeur scientifique énorme.

Les papillons, et surtout les chenilles, offrent souvent d'étranges cas de mimétisme et de ressemblance protectrice, qu'il est hautement intéressant de noter. On entend par mimétisme l'habitude qu'ont certains papillons d'imiter par leurs formes, leurs couleurs, leur attitude, un lépidoptère d'un autre groupe, qui, pour une raison quelconque, est dédaigné par des ennemis puissants.

La ressemblance protectrice, elle, consiste dans l'imitation d'un corps ou d'un être immobile, tel que roche, écorce, tige, feuille, etc., qui permet au papillon d'échapper aux yeux les plus perçants. C'est le cas pour certains Nymphalides, dont la face supérieure est ornée de vives couleurs et qui, au repos, simulent des feuilles à demi desséchées en relevant leurs ailes perpendiculairement au corps pour ne laisser voir que leur face inférieure marbrée de noir, de brun ou de gris. Les chenilles surtout, qui constituent pour certains insectivores

une proie très recherchée à raison de leur corps mou et dodu, réussissent fréquemment à donner, par leur attitude et leur couleur, l'illusion complète de la tige ou de la feuille sur lesquelles elles vivent.

La coloration des chenilles et des papillons varie parfois d'étonnante façon et cette particularité encore présente un champ d'observation presque sans limite. D'après leur nourriture et suivant les conditions climatologiques ou même le moment de leur apparition, les couleurs et les dessins d'une même espèce peuvent varier au point de faire croire, au premier abord, à la présence d'un exemplaire nouveau.

✧

La distribution géographique des papillons offre un intérêt considérable, surtout à cause de la difficulté d'en tracer les lois. Les Lépidoptères ont, dans les grandes espèces au moins, un vol puissant, et, comme il arrive fréquemment qu'ils soient entraînés par le vent, ils atteignent une ère de dispersion très étendue. On ne peut en tracer les limites qu'en relevant la présence des espèces dans le plus grand nombre de directions possible.

✧

Si nous passons à un autre ordre d'idées, nous dirons que les papillons comptent des espèces éminemment utiles. C'est ainsi que le ver à soie du mûrier fournit la plus riche de toutes les matières textiles, dépassant en éclat et en solidité les autres produits végétaux. Par contre, certains Lépidoptères, surtout dans les plus petites espèces, peuvent devenir, pour les cultures, des ennemis tellement dangereux que les législateurs ont dû prescrire, comme mesure d'utilité publique, un échenillage annuel et obligatoire.

Nous ne saurions traiter ici, faute de place, les nombreux sujets d'observation que fournissent les papillons et qui tous offrent un intérêt considérable. Nous nous sommes donc borné à en citer quelques-unes parmi les plus importantes. Il nous reste, à présent, à donner quelques indications générales sur les moyens de capture et de conservation.

✧

Pour récolter les papillons, les naturalistes doivent s'aider d'instruments, dont le plus important est le *filet*, que tout le monde connaît. Il se fait en fixant à un bâton léger un simple anneau en fil de fer d'environ 40 centimètres de diamètre, garni d'un morceau de gaze ou de tulle.

Lorsqu'on veut obtenir des chenilles et des petits papillons engourdis, il n'est pas nécessaire de recourir au filet. On dépose au pied d'un arbre un linge blanc, puis on frappe le tronc à grands coups de *maillet*. Ce dernier instrument est une masse en bois, de forme cylindrique, dans l'intérieur de laquelle on a coulé environ 1 kilogramme de plomb. La surface extérieure du cylindre est garnie de cuir ou de gutta-percha, pour

assourdir les coups et surtout pour ne pas blesser les arbres.

Une autre méthode, spéciale pour la capture des espèces nocturnes, consiste dans la chasse à la lanterne. Il suffit d'attacher à un arbre bien exposé une lanterne, dont les rayons s'étendent assez loin pour attirer les papillons du voisinage. Pour cette chasse, il est utile d'étendre un drap derrière l'appareil, afin d'éclairer par diffusion l'espace environnant. On capture au filet les insectes qui se présentent.

Enfin, la chasse à la miellée, s'emploie spécialement pour les Noctuelides et les Phalénides. Voici comment on procède :

On étale sur le tronc de plusieurs arbres une couche de miel ou de mélasse, en étendant d'un peu d'eau la matière sucrée qu'on choisit fortement odorante. Il suffit alors de venir inspecter de temps à autre, avec une lanterne, les arbres qui ont été enduits, et l'on y trouve en quantité des insectes, tellement occupés à humer le miel, qu'ils se laissent prendre au filet le plus aisément du monde. On tue sur place les papillons d'assez grande taille en les étreignant entre les doigts sous le thorax. Cette pression ne doit cependant pas être excessive afin d'éviter l'écrasement de la rotule des ailes, ce qui rendrait la préparation de l'insecte à peu près impossible. Le Lépidoptère, une fois étourdi, on le place, la tête en avant, dans une papillote où il achève de mourir.

La papillote consiste en un morceau de papier rectangulaire de dimensions variables suivant la taille du papillon. On plie le papier dans le sens de la diagonale et l'on obtient une enveloppe triangulaire qu'on ferme en repliant les deux côtés. Une recommandation importante au point de vue de la distribution géographique des espèces est d'indiquer sur la papillote l'endroit de la capture. Il faut y joindre, autant que possible, la date et le nom des plantes sur lesquelles se trouvait l'insecte.

Pour les petits papillons, qui seraient altérés par la pression des doigts, le meilleur moyen de les tuer consiste à les étour-

dir en les précipitant dans un flacon à chloroforme ou à cyanure de potassium. Il faut éviter cependant de les y laisser plus de trois ou quatre heures. Ces flacons doivent avoir un goulot très large. On se sert avantageusement d'un bouchon de champagne pour les fermer. En creusant ce bouchon à la face inférieure, on peut y loger un petit tube contenant la matière asphyxiante. Quelques bandelettes de papier buvard introduites dans le flacon empêchent les mouvements trop brusques des papillons. La conservation en papillote est la même pour ces insectes que pour les grandes espèces.

Il est impossible, au Congo, de piquer les papillons et d'en former une collection sans les exposer à une destruction certaine, occasionnée autant par les insectes parasites et les fourmis, que par l'oxydation rapide des épingles. Il faut donc les conserver en papillote ou, mieux encore, les envoyer le plus tôt possible en Europe.

Les papillotes sont entassées, à cet effet, dans une boîte en fer-blanc où l'on a introduit, au préalable, des cristaux de naphthaline et où l'on a placé une couche de ouate pour empêcher les chocs de détériorer le contenu. La boîte est fermée hermétiquement avec un peu de cire et on l'expédie comme colis postal.

Nous recommandons beaucoup l'exploration méthodique, pendant une ou plusieurs saisons, d'une petite bande de terrain favorablement exposée et fréquentée par un grand nombre d'insectes. On peut obtenir ainsi dans le voisinage d'une même station, et sans perdre beaucoup de temps, un champ d'observation, facile à surveiller, qui permettra de donner les indications qu'exige la science.

Énumérer toute la faune d'une station fera plus pour l'avancement de nos connaissances, qu'une importante collection recueillie par l'explorateur au cours de ses voyages, alors surtout que l'indication de la localité fait défaut.

G. S.



Factorerie de la Société belge du Haut-Congo à Luebo.
(D'après une phot. de M. De Meuse.)



Le baron DHANIS
Inspecteur d'État
Commandant de l'expédition du Manyema.

LA CONQUÊTE DU MANYEMA PAR LE COMMANDANT DHANIS

LE commandant Dhanis est attendu à Anvers mercredi prochain, 10 octobre. Il y aura dix ans, jour pour jour, qu'il quitte pour la première fois Bruxelles pour l'Afrique. Il y a fait bonne et glorieuse besogne et chacun s'apprête à le fêter. On le fera avec d'autant plus de joie et d'entrain que cet heureux retour coïncide précisément avec l'inauguration, pour l'œuvre coloniale dont Dhanis est l'un des plus brillants soldats, d'une nouvelle période historique de sécurité, de travail et de progrès.

En effet, l'État indépendant du Congo a définitivement résolu, au cours de cette année, deux importantes questions d'ordre politique, qui toutes deux avaient été posées depuis longtemps et qui, par les difficultés que présentait leur solution, préoccupaient, à juste titre, tous ceux qui comptaient sur l'entreprise congolaise pour ouvrir à l'initiative et à l'activité nationales un nouveau champ d'action nécessaire.

La première de ces questions était la délimitation des fron-

tières; la seconde, le soulèvement arabe. Le litige prolongé de ces deux points empêchait chez beaucoup la confiance de s'affirmer complète : aucune sécurité n'existait aussi longtemps qu'un incident militaire ou diplomatique pouvait provoquer et nécessiter une action d'une des puissances voisines, aussi longtemps que les bandes armées des marchands arabes des Falls et de Nyangwe continuaient à méconnaître les lois de l'État et leurs chefs discutaient son pouvoir souverain.

L'occupation et l'action des agents de l'État dans le bassin oriental du Kwango, au nord de l'Uelle, à Wadelai et à Lado, avaient successivement provoqué des protestations de la part des gouvernements de Lisbonne, de Paris et de Londres. De très regrettables conflits pouvaient, d'un moment à l'autre, naître sur ces frontières lointaines, mal définies et contestées. Il devenait urgent qu'un accord s'établît en Europe avec chacune des trois puissances amies, de façon à ne pas troubler plus longtemps la bonne harmonie et l'entente si nécessaires pour conduire à bien une œuvre aussi hérissée de difficultés que celle de la prise de possession de terres nouvelles et de la régénération d'une race oubliée. Grâce à de mutuelles et sages concessions, cet accord si désirable s'est enfin réalisé :

¹ Francis Dhanis, né à Londres, le 11 mars 1862. — Lieutenant au régiment des grenadiers. Anobli après la prise de Nyangwe et de Kassongo par décret du Roi-Souverain (28 octobre 1893).

Premier départ. Quitte Bruxelles le 10 octobre 1884, comme adjoint à l'expédition Becker, au service de l'Association internationale africaine.

Deuxième départ. S'embarque pour le Congo, le 23 mars 1886. Adjoint à la station des Bangala. Fonde les postes d'Upoto, d'Umwangi et d'Yambinga, et jette les bases du camp de Basoko (février-avril 1889). Rentre en Belgique le 17 juillet suivant.

Troisième départ. Repart pour le Congo le 6 février 1890, en qualité de commissaire de district; fonde la station de Popocabaca; explore et crée le district du Kongo oriental; est nommé commissaire de district à Lusambo (mars 1892); réprime la révolte de Gongo Lutete (mai 1892). Campagne du Lomami contre Sefa et Munye-Moharra (novembre-décembre 1892). Prise de Nyangwe (janvier 1893) et de Kassongo (22 avril). Campagne contre Rimalitza : combats du Luama (octobre); d'Ogella (novembre) et du Lulundi (janvier 1894). Conquête du Manyema. Nommé inspecteur d'État (29 janvier 1894). Rentre en Belgique le 10 octobre 1894.

des conventions signées le 24 mars 1894 avec le Portugal, le 12 mai avec la Grande-Bretagne et le 14 août avec la France, règlent définitivement la question des limites de l'État. Tout motif de mésintelligence est donc désormais écarté et les puissances qui ont des intérêts politiques dans le bassin du Congo vont pouvoir marcher la main dans la main, pour accomplir leur œuvre de progrès.

Mais si la question des frontières, bien que délicate à régler, ne causait aux partisans de l'œuvre confiants en la sagesse des gouvernants, qu'une inquiétude passagère, il en était autrement de la question arabe. Certes, ceux qui s'efforçaient de comparer les bandes arabes des traitants des Falls et de Nyangwe aux populations musulmanes de l'Algérie, du Sénégal et du Soudan, commettaient la plus grave erreur; mais, quelque faible et relatif que fût le pouvoir des chefs arabes du haut Congo, il était permis de se demander si un État aussi jeune que l'État du Congo, avec les modestes ressources en hommes et en argent dont il disposait, en pouvait venir à bout. N'était-il pas trop tôt pour entamer pareille lutte?... Un échec sérieux ou la disparition de quelque homme nécessaire pouvait tout compromettre pour longtemps!... Que serait-il advenu de l'entreprise elle-même, si l'État avait dû reculer et avouer à l'Europe son impuissance à réprimer la révolte?...

Ces craintes sont également dissipées aujourd'hui. D'heureuses dispositions prises en vue d'éventualités graves, la présence sur le terrain, au moment décisif, d'un jeune capitaine plein de décision, de sang-froid et doué des plus précieuses qualités d'organisateur, a conjuré le danger. La vaillance, l'entraînement et la discipline de tous ont fait le reste et assuré la victoire.



Au mois de novembre 1883, Stanley, agent supérieur du Comité d'études du haut Congo, rencontra près du confluent du Lomami une bande arabe dirigée par des sous-ordres appartenant à Abel-ben-Alim, de Nyangwe, et qui avait poussé ses incursions jusqu'un peu en aval des Falls. Pour essayer d'enrayer, par une occupation effective, l'invasion qui s'annonçait, Stanley établit un poste, dans une île, au terminus de la navigation. Quinze mois plus tard, le 26 janvier 1885, le capitaine

Van Gèle, arrivant à son tour aux Falls, y trouva Tippo-Tip installé depuis six mois à la rive; les deux adversaires, l'Européen et l'Arabe, étaient donc, sur le Congo, face à face. La paix promise par l'Arabe ne dura que dix-huit mois : le 28 août 1886, la station, défendue par deux Européens, MM. Dubois et Deane, et un peloton de soldats noirs, fut attaquée et occupée par les hommes de Rachid, neveu de Tippo-Tip.

La question arabe était désormais posée pour l'État du Congo.

Déclarer carrément la guerre aux traitants de Nyangwe, de Kassongo et du Manyema, il n'y fallait pas songer un seul instant en ce moment; c'eût été courir à une catastrophe certaine. On sait à quel expédient eut recours alors le gouvernement de l'État pour conjurer le danger, reprendre aux Falls l'autorité qui lui était nécessaire et organiser des bases sérieuses de défense, en vue d'une campagne prochaine, probable, disons inévitable. Tippo-Tip, qui était resté étranger à

L'ère des difficultés politiques est donc close. Et l'on peut dire, pensons-nous, que les Belges sortent à leur honneur de cette crise d'un moment; car, si l'on a pu leur reprocher à l'étranger leur ambition de vouloir étendre un domaine déjà bien vaste, on ne l'a jamais fait sans rendre hommage à leur initiative, à leur audace, à leur vaillance, à l'esprit de suite et d'entreprise qui les a fait agir si vite et si bien. Il y a dix ans, l'on pouvait croire que l'œuvre qu'ils poursuivaient était au-dessus de leur taille et de leurs moyens. On ne le dit plus aujourd'hui, car ils ont fait leurs preuves, forcé le respect de chacun et conquis la confiance.

L'armée a la plus large part dans cette campagne glorieuse. Chaque régiment peut inscrire dans ses fastes quelques noms désormais acquis à l'histoire de la découverte et de la conquête de l'Afrique. Cantonnés dans l'inaction, grâce à la paix bienfaisante dont jouit la Belgique, nos officiers ont trouvé au Congo un champ d'action où ils ont pu montrer au pays et à l'étranger ce dont la race est toujours capable. Ils ont droit à la reconnaissance de la patrie pour la manière brillante dont ils ont accompli leur mission.

L'un d'eux, l'un de ceux dont nous sommes le plus fiers et qui, là-bas, a le plus contribué à donner au pays cette confiance si nécessaire pour lui permettre de poursuivre fièrement ses destinées, rentre au foyer.

A cette occasion, nous voulons rappeler dans ce fascicule, qui lui est dédié, ce qu'il a fait en Afrique, et nous savons ne pouvoir lui être plus agréable qu'en associant à l'hommage que nous lui adressons le souvenir et l'image de ses braves collaborateurs, les officiers dont il a été le chef victorieux, aimé et écouté.

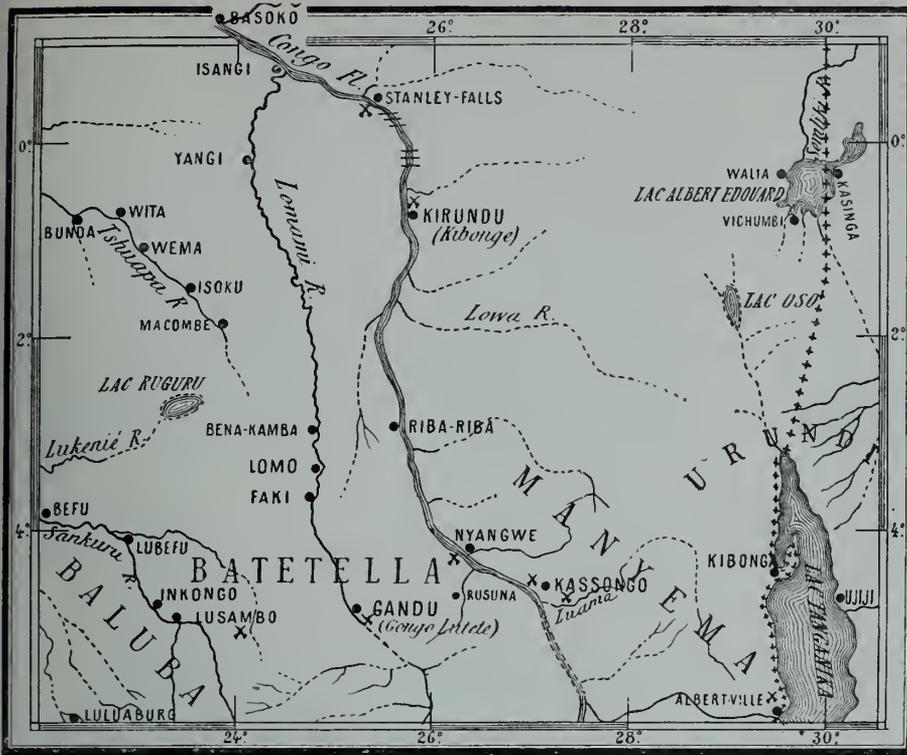


l'attaque des Falls ordonnée en son absence par Rachid, fut rencontré à Zanzibar par Stanley, qui reçut l'expression des regrets du vieux chef arabe. Celui-ci était nommé vali des Falls, au service de l'État, et ramené, par la voie du Congo, à son poste où il relevait le drapeau bleu, le 17 juin 1887. Quelques jours après, la station des Falls était pacifiquement réoccupée par la force armée, sous le commandement des capitaines Van Gèle et Van Kerekhoven.

On a vivement discuté, au moment où elle s'est produite, cette nomination de Tippo-Tip en qualité d'agent de l'État. On a fait alors sur ce sujet, qui prêtait, du reste, à la controverse par son originalité, de beaux discours et des articles décisifs. Aujourd'hui, l'on doit reconnaître que cette nomination a été un acte d'extrême habileté, qui seul a permis à l'influence européenne de prendre pied graduellement dans ces districts lointains et de se préparer à une action militaire que la révolte et les succès des mahdistes dans la vallée du haut Nil pouvaient, d'un moment à l'autre, précipiter.

Les dispositions de l'État furent combinées avec une extrême clairvoyance. Il convient de le dire : si le succès a pu être obtenu aussi rapidement, c'est parce que, dès le début, on a vu nettement, à Bruxelles, ce qu'il importait de faire et que l'on n'y a pas perdu un instant de vue l'éventualité de la campagne.

La création de deux camps retranchés fut décidée. Placés l'un et l'autre au point terminus de la navigation à vapeur, en face des avant-postes arabes : l'un à Basoko, sur le Congo



Croquis de l'ancienne zone de l'occupation arabe.

vis-à-vis du confluent du Lomami, l'autre à Lusambo, sur le haut Sankuru, ils devaient être armés de canons et recevoir une forte garnison. Bien que très avancés vers le centre du continent, ils allaient devenir des bases pratiques d'opérations, grâce à la possibilité de les ravitailler et de les secourir à l'aide des vapeurs du Stanley-Pool.

Nyangwe devenait de plus en plus grande sur les principaux chefs indigènes du Lualaba et du haut Lomami, qui étaient devenus leurs vassaux et leurs alliés. Cependant, nul acte d'hostilité n'avait été posé par aucun d'eux dans ces régions où l'État n'avait, du reste, d'autre agent que le résident de

tion d'un nouveau district de l'État dans cette région. Il fonde le poste de Popocabaca, chef-lieu du district, explore le bassin oriental de la rivière et en prend possession au nom du Roi-Souverain (1).

Cette œuvre importante ayant été achevée avec un plein succès et M. Paul Le Marinel, fondateur et commandant du camp retranché du Sankuru, rentrant en Europe, Dhanis est appelé à le remplacer et il quitte Popocabaca pour Lusambo.

Ceci se passait au mois de mars 1892.

Depuis la soumission de Tippu-Tip à l'État, en 1886, les chefs arabes avaient observé une attitude pacifique, mais en développant leur occupation du pays en amont des Falls. Cependant, quelques-uns d'entre eux, plus indépendants que le résident de cette station, poussaient des incursions dans les bassins, quasi inconnus encore à ce moment du haut Lomami et du haut Aruwimi jusqu'à l'Uelle. On avait même signalé l'arrivée de quelques bandes aux sources du Lopori et de la Mongalla. L'occupation arabe faisait tache d'huile et l'influence des sultans des Falls et de

(1) *Mouvement géographique*, 15 mai 1892, p. 39.

C'est à ce moment qu'arrive sur le terrain le jeune lieutenant que les circonstances, en même temps que ses qualités personnelles, devaient, six ans plus tard, mettre à la tête des troupes qui allaient anéantir la puissance arabe dans les territoires de l'État

Ainsi que nous le disions au début de notre article, il y a dix ans que Dhanis partit pour la première fois pour l'Afrique, en qualité d'adjoint à la cinquième expédition de l'Association internationale africaine à la côte orientale, sous le commandement du lieutenant Becker. Cette expédition ayant été rappelée peu de temps après son arrivée à Zanzibar et son personnel ayant été licencié, Dhanis, qui comptait poursuivre sa carrière africaine, entra dans les bureaux du gouvernement central de l'État indépendant. Le 23 mars 1886, il s'embarquait pour le Congo et était tout d'abord désigné pour le district des Bangala; puis, les instructions arrivant d'Europe pour la création du camp de Basoko, Dhanis fut attaché à l'expédition et quitta Bangala, le 25 octobre 1888, à la tête de l'avant-garde et alla jeter les bases du premier camp retranché de Basoko, au confluent de l'Aruwimi.

Son terme de service étant terminé, il rentre ensuite en Europe, pour repartir chargé par le gouvernement central de l'occupation des territoires du Kwango oriental et de la créa-



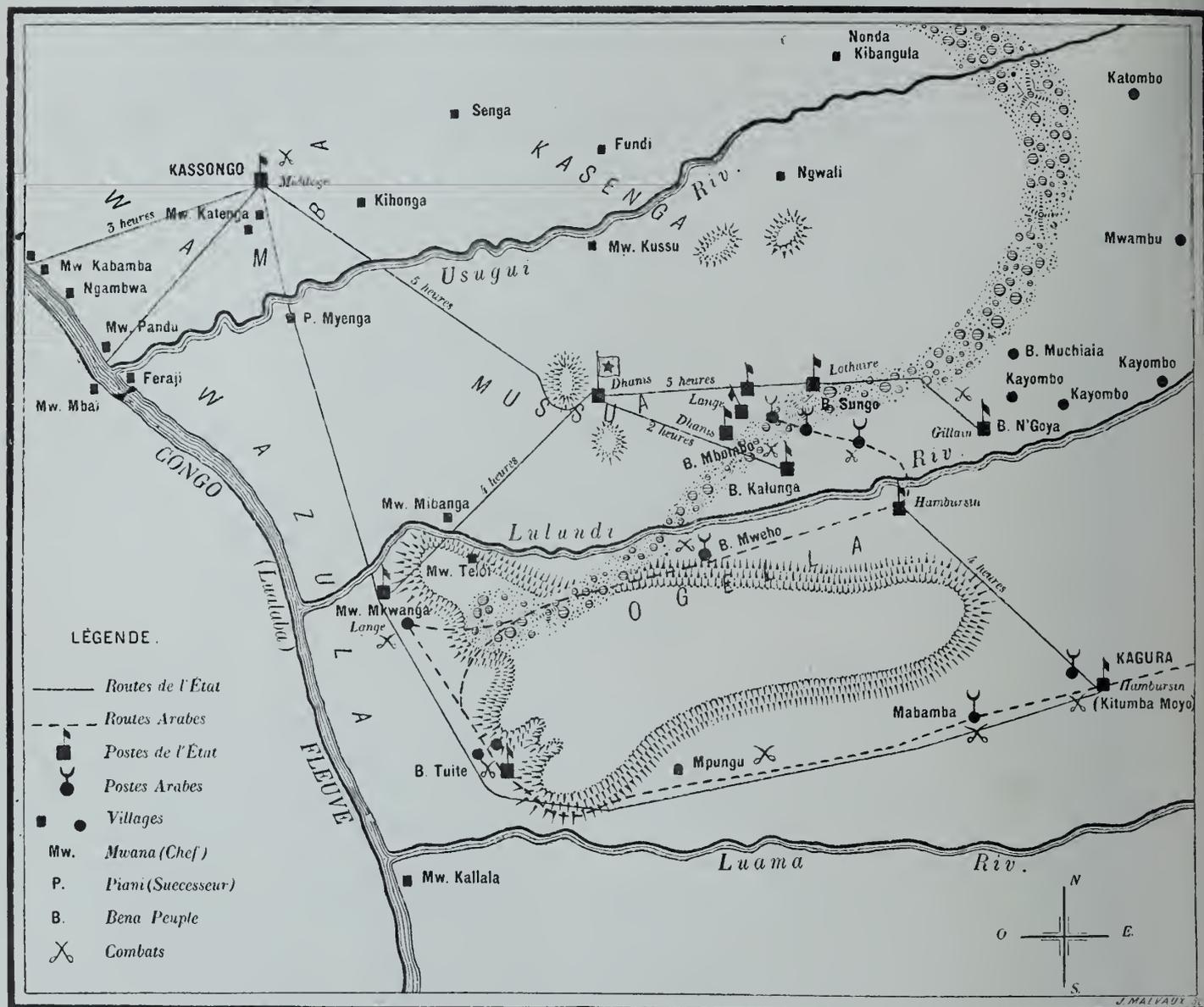
La Force publique de l'État s'exerçant au tir au cheval. (D'après une photographie de M. Michel.)

Kassongo, le lieutenant Lippens, ayant pour adjoint le sous-lieutenant Debruijn. Plus à l'est, au delà du Manyema, l'expédition antiesclavagiste du capitaine Jacques arrivait à Rumbi, sur le lac Tanganika.

Combien de temps une semblable situation, d'apparence trompeuse, mais, en réalité, fort tendue, pouvait-elle encore se prolonger?

Le premier contact entre les forces des deux influences qui se disputaient le haut Congo et le Manyema eut lieu sur

l'Uelle, où, le 27 octobre 1891, le capitaine Ponthier anéantit un parti arabe, au confluent du Bomokandi. Le second se fit à Mtowa, le 9 avril suivant, entre les Arabes de Rumalitza et les troupes antiesclavagistes, qui furent défaits et bientôt après bloquées dans Albertville. Le troisième fut provoqué par la révolte du puissant chef indigène Gongo Lutete, se déclarant vassal de Sefu, fils de Tippe-Tip et sultan de Kassongo, contre Dhanis, qui marcha au-devant de lui et le battit dans deux rencontres, les 6 et 9 mai 1892.



Carte du théâtre de la guerre à l'est de Kassongo. Dressée par M. Mohun, consul des États-Unis.

Désormais, plus rien ne saurait empêcher les événements de se produire, et c'est ici que se placent chronologiquement les drames sanglants de Riba-Riba, de Kibonge et du Lomami : Hodister et ses compagnons tombent le 15 mai sous les balles des Arabes de Nserera; Emin est assassiné vers le 20 octobre à l'instigation de Munye-Mohara; le résident de Kassongo, le lieutenant Lippens, et à son adjoint Debruijn, sont arrêtés par Sefu, qui ne va pas tarder à les faire mettre à mort. Peu s'en fallut que les membres de l'expédition de découvertes dirigée par Alex. Delcommune ne fussent pris dans la conflagration générale. Si, au confluent

de la Lukuga, ils n'avaient pas, au moins de novembre 1892, abandonné l'exploration du Congo (Lualaba) vers le nord, pour se diriger vers l'est, il est fort probable que la révolte arabe eût compté quatre victimes de plus.

Dès lors, la lutte est ouvertement déclarée. Aux Falls, Raehid feint encore un semblant de respect et de soumission envers le représentant de l'État, mais partout ailleurs, depuis Kibonge jusqu'à Nyangwe et Kasongo, sur le Lomami et sur le Lualaba, la révolte est générale.

Heureusement depuis six ans, depuis l'époque de la première affaire des Falls (août 1886), la situation de l'État s'est



J. Lippens,
Résident de Kassongo.
(Rég' du train.)



Chev. C. de Wouters d'Oplinter,
Commandant de la Force publique.
(1^{er} rég' d'artillerie.)



A. Doorme,
Capitaine de la Force publique.
(2^e rég' de chass'' à cheval.)



H. Debruijne,
Sous-lieutenant de la Force publique.
(2^e rég' de ligne.)



O. Michaux,
Commissaire de district.
(1^{er} rég' de lanciers.)



C. Gillain,
Commissaire de d.strict.
(2^e rég' de guides.)



P. Ponthier,
Commandant de la Force publique.
(13^e rég' de ligne.)



D. Mohun,
Consul des Etats-Unis.
(marine américaine.)



L. Rom,
Commissaire de district.
(Rég' des carabiniers.)



O. de Heusch,
Lieutenant de la Force publique.
(7^e rég' de ligne.)



F. Hambursin,
Lieutenant de la Force publique.
(7^e rég' d'artillerie.)



F. Cassart,
Lieutenant de la Force publique.
(1^{er} rég' de chasseurs à pied.)

singulièrement améliorée. Un travail énorme, un effort gigantesque ont été réalisés. Ce ne sont plus deux ou trois petits postes isolés, dirigés par quelques officiers sans troupes, auxquels les Arabes vont avoir affaire. Les deux camps de Basoko et de Lusambo sont armés, approvisionnés de munitions; Chaltin commande le premier, Dhanis le second; aux Falls même, le résident Tobback s'appuie sur une troupe capable de résister à une première attaque. La force publique de l'État se compose de soldats bien armés, aguerris; enfin, sur le réseau fluvial qui relie les deux camps avancés et les Falls au Stanley-Pool, navigue maintenant toute une flottille de vapeurs appartenant à l'État ou à la Société belge du haut Congo et prêts au transport éventuel des renforts et des munitions.

A Bruxelles et à Boma, toutes les dispositions ont été prises

en vue d'une lutte qui doit être décisive. Depuis le 9 août, M. l'inspecteur Fivé a été investi, par le gouverneur général Wahis, de la direction générale des opérations en arrière de la ligne de combat: il importait au plus haut point, en effet, que les deux bases d'opérations de Basoko et de Lusambo fussent reliées entre elles par un service rapide d'informations et qu'à un moment donné, l'un des deux camps pût combiner son action avec celle de l'autre camp et, éventuellement, chacun se prêter le mutuel appui de ses forces.

✱

C'est au sud que l'action s'engagea par la marche de Sefu, sultan de Kassongo, vers Gongo Lutete, qui, à la suite de ses



Compagnie de la Force publique à l'exercice. (D'après une photographie de M. Michel.)

défaites, avait fait sa soumission à Dhanis. Celui-ci avait, de plus, rallié à sa cause deux autres chefs puissants de la contrée, Panio Matumbo et Lupungu. Il était précisément chez ce dernier, lorsque lui parvint la nouvelle de l'arrivée de Sefu sur le Lomami, à la tête de forces imposantes. Il appelle aussitôt à lui toutes ses réserves et ses alliés et, avec le lieutenant Michaux, se porte à la rencontre du fils de Tippe-Tip. Les troupes de celui-ci sont battues les 22 et 23 novembre, et refoulées au delà de la rivière.

C'est ici que se place l'héroïque épisode du lieutenant Debruijn, envoyé à la rive du Lomami, en parlementaire, par Sefu et qui, plutôt que d'abandonner son compagnon de captivité, le lieutenant Lippens, refuse de céder aux supplications des officiers belges placés à l'autre rive, qui s'offrent de le sauver et, donnant un exemple admirable de dévouement et d'abnégation, retourne en arrière, mourir avec son chef!

Les combats se succèdent en même temps que la marche en avant se poursuit. Les lieutenants de Wouters, Scheirlinckx et Cassart — ce dernier revenant de l'exploration du Katanga avec Delcommune — ont rejoint l'expédition. A Goi Capoca,

une nouvelle rencontre a lieu le 30 décembre. Sefu, auquel s'est joint Munie Moharra, subit une nouvelle déroute dans laquelle ce dernier perd la vie. La route du Lualaba est ouverte; Dhanis campe, le 21 janvier 1893, sur la rive gauche du fleuve, en face de Nyangwe, où se concentrent toutes les bandes arabes sous le commandement de Sefu, de Pembe, fils de Munie, et de Nserera, de Riba-Riba. Le 23 février, ceux-ci tentent un nouvel et suprême effort, toutes leurs forces réunies, pour arrêter la marche victorieuse des troupes de l'État et empêcher le passage de la rivière. Vain espoir! Ils subissent une nouvelle défaite à la suite de laquelle Dhanis, qui a réuni 120 pirogues, franchit le Congo, le 4 mars, et occupe Nyangwe, que les Arabes ont abandonné en hâte, dans le plus grand désordre.

Après quelques semaines de repos accordé à ses troupes et après avoir reçu la soumission des chefs indigènes des environs, qui lui amènent le renfort de leurs guerriers, Dhanis reprend sa marche à la poursuite de Sefu et de ses alliés, qui se sont fortifiés dans le Kassongo. Il arrive devant la ville, le 22 avril, avec les capitaines Gillain, Doorme,

les lieutenants Scherlings, Cerckel et de Heuseh, et le Dr Hinde, 300 soldats et 3,000 auxiliaires. L'assaut des retranchements ennemis était immédiatement donné et la place enlevée en quelques heures, les Arabes fuyant dans toutes les directions, abandonnant entre les mains du vainqueur un butin considérable en armes, munitions, troupeaux, marchandises, etc.

Ainsi, en moins de cinq ans de campagne, Dhanis avait livré plus de dix combats victorieux, tué Munie Mohara, le sultan de Nyangwe, mis cinq ou six fois Sefu en complète déroute et gagné la soumission de plus de vingt-cinq chefs indigènes.

Il occupait maintenant Nyangwe et Kassongo, les clefs du Manyema, et avait à sa disposition une petite armée com-

mandée par dix blancs, forte de 300 soldats réguliers et d'environ 5,000 guerriers auxiliaires. De Lusambo et des Falls, des renforts lui étaient annoncés qui allaient lui permettre de poursuivre avant peu sa campagne victorieuse.

✧

Tandis que Dhanis établissait solidement son camp à Kassongo et mettait à profit ses succès et la déroute complète de Sefu et de Nserera pour organiser militairement les forces auxiliaires que lui amenaient les chefs indigènes et qui, chaque jour, croissaient en nombre, éclatait, aux Falls, la rébellion de Rachid (13 mai 1893).

Pendant cinq jours, le capitaine Tobback, secondé par son



Revue des troupes par le gouverneur général. (D'après une photographie de M. Michel.)

adjoint le sous-lieutenant Van Lindt, résista aux attaques du vali, mais déjà il prenait ses dispositions pour battre en retraite devant le nombre croissant de ses adversaires, lorsque, le 18, l'arrivée du lieutenant Chaltin, commandant de Basoko, accompagné du lieutenant De Bock et de M. Mohun, consul des États-Unis, vint changer la face du combat. En quelques heures, la partie était gagnée. Les hommes de Rachid se débandaient; 1,500 d'entre eux tombaient entre les mains des vainqueurs; seul leur chef et quelques fidèles parvenaient à s'échapper vers Kibonge.

Quelques jours après cet heureux événement arrivait le capitaine Ponthier, que, précisément, le gouvernement envoyait aux Falls pour y renforcer l'autorité de l'État, puis rejoindre Dhanis, en vue d'une action commune dans le Manyema.

La fuite de Rachid chez Kibonge trace immédiatement à Ponthier sa ligne de conduite. Dès le 28 juin, il quitte la station avec les lieutenants Lothaire et Hanquet, à la poursuite de l'ennemi, qu'il rejoint et défait dans sept rencontres successives, à Kewe, Bamanga, Kirundu, Kima-Kima, Soke-Soke, Sua-Niongo et Utia-Motungu. Il lui fait 8,000 prison-

niers parmi lesquels vingt-cinq chefs. Rachid parvient encore, il est vrai, à s'échapper, mais ce ne sera que pour être forcé de faire plus tard sa soumission à l'État et se constituer prisonnier.

La région des Falls comme celle du Lomami et de Nyangwe étant dès lors débarrassée des Arabes, Ponthier, conformément aux instructions reçues, remonte le Congo, arrive sans encombre à Nyangwe et, le 25 septembre, rejoint Dhanis à Kassongo.

✧

Depuis le jour de l'occupation de cette ville, le 22 avril, Dhanis, qui, pour entrer dans le Manyema, attendait les renforts demandés, s'était solidement établi et avait organisé et discipliné ses forces auxiliaires, mais n'avait pas encore, faute de monde suffisant, pu poursuivre ses succès vers l'est. La nouvelle de la marche et de l'arrivée prochaine de Rumalitza, qui lui parvint à la fin du mois d'août, lui démontra bientôt combien il avait sagement agi en ne s'aventurant pas à la légère.

L'entrée en scène du sultan d'Ujiji était, en effet, un événement d'une réelle gravité. Parti du lac Tanganika à la tête de 3,000 soldats bien armés, ayant probablement rallié sur son chemin les débris des bandes de Sefu, de Nserera et de Pembe, agissant sur un terrain dont ses congénères étaient les maîtres incontestés depuis trente ans, Rumalitza se présentait comme un adversaire redoutable. Il le fut, en effet, et il ne fallut pas moins de trois mois de temps, du 15 octobre 1893 au 14 janvier 1894, et de trois séries de sanglants combats pour que la petite armée de Dhanis, renforcée par l'arrivée de nouveaux contingents de troupes, réussisse finalement à avoir raison du puissant chef arabe.

La première série de combats eut lieu sur les bords de la Luama, les 15, 16, 17, 18 et 19 octobre. Dhanis et Ponthier, ayant sous leurs ordres les capitaines Doorme, les lieutenants Hambursin et Lange (venus de Lusambo), s'étaient portés au-devant de Rumalitza avec 350 soldats réguliers, 600 auxiliaires et un canon. Ils le trouvaient solidement retranché au bord de la rivière, à quelques lieues de Kassongo.

C'est en vain que des prodiges de valeur sont déployés pour enlever les bomas arabes; c'est en vain que Ponthier, continuant à faire preuve de la plus impétueuse bravoure, donne sa vie pour obtenir la victoire : le résultat de ces cinq jours de combat reste indécis.

Il en fut de même de la bataille sanglante livrée à Ogella, le 17 novembre, où, lors de l'attaque des palissades ennemies, tomba le jeune et vaillant lieutenant de Heusch; mais Sefu, qui, dix-huit mois auparavant, avait ouvert la campagne contre l'État, fut trouvé, ce jour-là, sur le champ de bataille, parmi les morts.

Un instant, l'on put croire que Rumalitza, qui, à la suite de ces attaques renouvelées, avait battu en retraite au delà de la rivière Lulindi, allait abandonner la campagne; il n'en était rien; le chef arabe reprit l'offensive et repassa cette rivière.

Heureusement, de nouveaux renforts étaient arrivés. Les capitaines Lothaire et Rom, le lieutenant Van Lindt avaient amené des troupes des Falls; le capitaine Colignon, le lieutenant Franken, accompagnés du consul américain Mohun, étaient arrivés de Lusambo. Dhanis possédait maintenant 500 hommes de troupe et 3,000 à 4,000 guerriers auxiliaires armés et disciplinés. La partie décisive allait s'engager.

Cette fois encore, la victoire fut chèrement disputée de part et d'autre, et la lutte, commencée le 28 décembre, ne se termina que 18 jours après. Le 14 janvier 1894, le canon de la colonne dirigée par le capitaine Lothaire, ayant mis le feu au boma

que défendait Rumalitza en personne, décida du succès. Le chef arabe n'essaya pas de résister davantage; il prit la fuite, suivi de quelques fidèles, et les garnisons des autres bomas se rendirent à discrétion.

Onze jours après, le 25 janvier, la ville de Kabambarre, où le vaincu s'était retiré, se rendait sans coup férir à MM. Lothaire, de Wouters, Hambursin et Doorme, que Dhanis avait chargés de la poursuite de l'ennemi. C'est là que le lieutenant Hambursin reçut la soumission de Rachid, qui, depuis neuf mois, errait en fugitif et qui vint se constituer prisonnier avec quelques sous-ordres, à la condition d'avoir la vie sauve.

✠

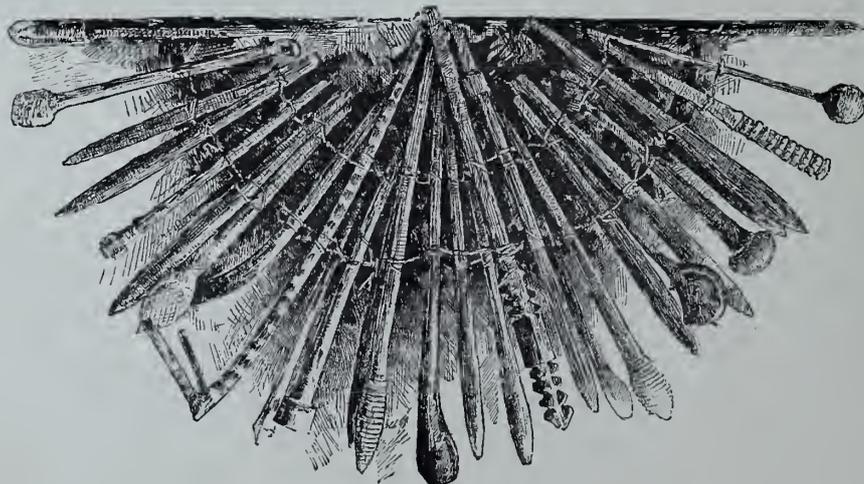
La campagne arabe était terminée. Elle avait duré 19 mois. Le Manyema était au pouvoir des forces de l'État. Le 10 février, l'avant-garde, sous les ordres du capitaine de Wouters, faisait sa jonction avec la colonne antiesclavagiste du capitaine Descamps, à trois semaines de marche du Tanganika. Les postes principaux établis au nord, sur la rive du lac, furent bientôt occupés par les troupes de Lothaire.

Quant aux chefs arabes qui avaient essayé de résister à l'autorité de l'État, ils avaient disparu : Munye-Mohara, sultan de Nyangwe, et Sefu, sultan de Kassongo, avaient tous deux trouvé la mort sur le champ de bataille; Nserera, chef de Riba-Riba, Kibonge, chef de Kirundu, jugés par une cour martiale, avaient été passés par les armes; Rachid, sultan des Falls, était prisonnier de Dhanis. Seul, Rumalitza, sultan d'Ujiji, est parvenu à s'échapper. Dans l'impossibilité de regagner sa résidence sur le territoire allemand où l'attend le châtiment, il erre encore dans les régions inconnues du nord, d'où, privé de ressources et de moyens de ravitaillement, il ne peut tarder à demander merci.

Quant au vieux Tippo-Tip, vali des Falls, l'ami de Livingstone, de Cameron, de Stanley et de Junker, installé à Zanzibar, il contemple mélancolique et silencieux la ruine et la disparition de ses enfants et de ses proches, frappés pour n'avoir pas voulu comprendre que là où le drapeau européen apparaît, la chasse à l'homme doit cesser, le meurtre est défendu, le respect du faible s'impose, en attendant le jour espéré où la liberté et l'égalité des droits de chacun pourront enfin être proclamées.

Ce sont ces nobles aspirations qu'incarne pour nous l'ami qui rentre demain au pays, et que nous nous apprêtons à remercier pour la manière dont il a représenté en Afrique la patrie belge.

A.-J. WOUTERS.





Déchargement d'un train de matériel à l'avancement des travaux. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO



LE courrier du Congo apporté par la malle portugaise arrivera à Bruxelles dans quelques jours. Il contiendra probablement un nouveau rapport du directeur de la construction du chemin de fer, M. l'ingénieur Espanet. Les

nouvelles que nous possédons sont déjà anciennes : elles datent du 10 août.

Depuis le début de la bonne saison, au mois de mai, une grande et productive impulsion a été donnée aux travaux, qui s'effectuent, du reste, maintenant, dans des conditions toutes différentes de celles qui ont arrêté si longtemps l'avancement entre Matadi et Kenge. En réalité, entre cette dernière station et le passage de la Lufu, c'est-à-dire depuis le kilomètre 40 jusqu'au kilomètre 80, les déblais et remblais sont peu importants et les travaux d'art très réduits. Sur cette distance de 40 kilomètres, neuf points ont été construits ou sont sur le point de l'être, savoir : 1° pont de 20 mètres à la Duisi (k. 52); 2° pont de 13 mètres sur une vallée k. 62.7); 3° pont de 15 mètres sur la petite Bembesi (k. 63); 4° pont de 15 mètres sur la Marutete (k. 65.3); 5° pont de 30 mètres sur la Kana-Soki (k. 71.1); 6° pont de 25 mètres sur la grande Bembesi (k. 72.6); 7° pont de 10 mètres sur une vallée (k. 75); 8° pont de 10 mètres sur

le ravin de la Cascade (k. 77.8); 9° pont de 50 mètres sur la Lufu (k. 80.2).

Au delà de ce dernier point, le profil prend une allure très paisible et les travaux d'art sont presque nuls, à tel point que le premier pont supérieur à 8 mètres ne se présente qu'au k. 149 où l'on franchit le Kwilu, avant d'arriver à Kimpesse (k. 160).

Il est permis de supposer qu'à l'heure actuelle, la section Kenge-Lufu (40 à 80 kilomètres) est achevée ou peu s'en faut. Au 10 août dernier, les terrassements étaient attaqués au k. 80, la voie Decauville atteignait le k. 74, et la voie définitive était terminée jusqu'au k. 69. Le personnel ouvrier était en nombre suffisant sur les chantiers — 2,470 hommes d'après le relevé du 1^{er} juillet. L'état sanitaire était très satisfaisant.

D'autre part, l'exploitation commence à fonctionner régulièrement; il part maintenant de Matadi deux trains réguliers par jour pour Kenge, l'un à 7 heures du matin, l'autre à midi.

Le trajet jusqu'à Kenge se fait en quatre heures avec six arrêts en route. Le mouvement des voyageurs s'accroît de la part des noirs qui s'installent volontiers dans les wagons. Le samedi soir, c'est parfois une véritable prise d'assaut par les travailleurs des différents chantiers vers Matadi où les ouvriers viennent passer la journée du dimanche, puis retournent le lundi matin sur les travaux.



Famille indigène des environs d'Upoto. (D'après une phot. du Rév. W. Forfeit.)

LA NUMÉRATION PARLÉE ⁽¹⁾

LA numération décimale en usage dans la région maritime et dans le moyen Congo est également employée, à ma connaissance, le long du Congo jusqu'aux Falls, ainsi que dans les rivières de l'équateur.

Le capitaine Chaltin me signale que chez les Mobatis (populations couvrant les pays qui s'étendent de la Likati jusqu'aux Azandes, y compris les zones Djabbir et Roubi) la numération est quinaire.

Voici la suite des nombres, jusqu'à dix, chez ces populations :

1 = moti.	6 = adanso moti.
2 = mibalé.	7 = adanso balé.
3 = missalou.	8 = adanso salou.
4 = ekwengéna.	9 = adanso ekwengéna.
5 = eboumoti.	10 = mabo.

En prononçant eboumoti (5), le Mobati avance la main fermée; en prononçant mabo (10), il avance les deux mains jointes.

Il peut être intéressant de remarquer que le même système de numération, le système quinaire, est employé par plusieurs peuplades non africaines, telles que les Groenlandais; ceux-ci comptent sur le bout de leurs doigts et arrivent ainsi jusqu'à 5, qui porte, je crois, le nom signifiant « main ». Au delà de 5, on forme les noms de nombre en ajoutant 1, 2, etc. Le mot qui exprime 10 signifie les deux mains.

On retrouve des traces de ce système dans les chiffres romains I, II, III, IIII, V... X qui représentent assez bien 1,

2, 3, 4 doigts, la main ouverte, et les deux mains ouvertes et rapprochées l'une de l'autre.

En ce qui concerne la numération écrite des peuplades en amont de Léopoldville, je n'eus pas l'occasion de voir à l'équateur l'emploi des bâtonnets entaillés ou des cordelettes à nœuds; j'ignore si cette pratique a été observée dans le Kassai, l'Ubangi, etc.

Autre point : usage des fractions!

A ma connaissance, la fraction $1/2$ s'emploie dans le district des cataractes, où un $1/2$ rouleau (de laiton) se dit : n' dembo m' founou, et $1 1/2$ rouleau : m' founou n' dembo.

Dans ces phrases, n' dembo = $1/2$ et m' founou = rouleau.

A l'équateur, je crois qu'une fraction quelconque s'exprime par le mot morceau, partie, qu'on qualifie de grand, petit, selon le cas.

Une remarque encore. Mettons en regard les noms des cinq premiers nombres dans les divers dialectes suivants :

FRANÇAIS.	SWAHILI.	FIOTE.	KIBANGI IREBOU.	MONGO (équateur).	BANGALA.	MOBATI.
Un.	Mò tjia.	Mòci.	Mòko.	Omo.	Mòko.	Moti.
Deux.	Bili.	Zolé, biolé.	Mibari.	Ipé.	Mibari.	Mibalé.
Trois.	Tatou.	Tatou.	Misatou.	Isatou.	Miatou.	Missalou.
Quatre.	Nné.	Ia.	Miné.	Iné.	Miné.	Ekwengéna.
Cinq.	Tano.	Tano.	Mitano.	Itaro.	Mitano.	Eboumoti.

En exceptant la colonne « français », on pourrait presque

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, p. 146.



Indigènes Wabundu des environs de Léopoldville.
(D'après une phot. de M. Michel.)

identifier les autres, sauf le mobati pour les deux derniers mots.

Or, les langues qui emploient, pour leur numération parlée, ces termes identiques sont nettement différentes. D'où vient donc l'identité des termes de leur numération parlée ?

Les Mobati ont les deux mots mibalé, missalou, bien certainement venant de la même source que le mibari, le misatou

des rives du grand fleuve; comment en sont-ils pourtant restés à la numération quinaire, alors que mibari, misatou appartiennent à des numérations décimales ?

Quelques « voyageurs-observants » ne pourraient-ils répondre à tous ces points d'interrogation ?

Lieutenant CH. LEMAIRE.

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

VI

Palabre. — Construction de la station de Suruangu. — Arrivée de l'inspecteur d'État Van Kerckhoven. Réception des chefs indigènes.



1^{er} mars 1892.

Un envoyé de Suruangu est venu me dire hier que son chef avait été empêché de se rendre plus tôt à mon invitation, mais qu'il était en route et ne tarderait pas à arriver. En attendant sa visite, je me suis mis moi-même à la recherche d'un terrain et j'ai fini par découvrir, non loin d'un village, un endroit convenable, à l'abri des inondations. Lorsque, vers 3 heures, mon hôte s'est présenté au camp, je lui ai montré l'emplacement que j'avais choisi. Il me l'a cédé de très bonne grâce et nous y avons tout de suite transporté nos pénates.

Ce matin, M. Milz nous a fait ses adieux. Il retourne à son poste de Niangara, me laissant le soin de fonder la nouvelle station de Suruangu et de traiter avec les principaux chefs indigènes. Je devrai surtout m'attacher, pendant son absence, à rallier à la cause de l'État les populations abarambo et mangballe, à récolter de l'ivoire et à organiser les transports par eau.

Aussitôt après le départ de mon chef, je mets mes hommes à l'ouvrage. Ils commencent par abattre toute une série de grands arbres qui nous coupaient la vue de la rivière. Ensuite, ils préparent la plate-forme de la zériba et vont chercher les premiers matériaux de construction.

A midi, je reçois la visite de Suruangu et de deux autres chefs : Bukoïe et Borongo. Bukoïe m'apporte une pointe d'ivoire ainsi qu'une grande quantité de vivres, tels que poules, farine de banane, ignames. Je lui offre en retour un cadeau et l'engage à m'apporter encore d'autres défenses s'il veut obtenir de nouveaux présents. Borongo, lui, est arrivé les mains vides. Il me paraît embarrassé et ne se fait connaître qu'à la fin de l'entrevue.

Suruangu est un homme de 35 à 40 ans, de taille moyenne et peu corpulent. Il porte une belle barbe qui lui encadre le visage. Son regard est franc; toute sa physionomie respire la bonté; il est d'humeur calme et réservée. Bukoïe, au contraire, est un nègre de haute taille, aux puissantes épaules. Une longue barbiche lui orne le menton. Il est vif d'allure, s'agit constamment et accompagne ses moindres mots de gestes désordonnés. Mon cadeau le laisse indifférent; je dirai même qu'il paraît désappointé. C'est un personnage à étudier.

Borongo a à peu près la même taille que Suruangu, mais il est plus corpulent et mieux conformé. Son regard inspire la confiance. Il parle peu et s'efface devant ses deux compagnons qui, sans doute, occupent un rang plus élevé dans la hiérarchie nègre. Tandis que Suruangu prend place sur une chaise indigène et que Bukoïe exige une natte pour s'asseoir, Borongo, lui, s'accroupit simplement sur le sol.

Après un long débat, je parviens à décider ces trois chefs à me construire ma zériba. Chacun se chargera d'en faire un côté et je pourrai, de la sorte, employer tous mes hommes aux défrichements.

Je me souviendrai longtemps de cette palabre et de la peine que j'ai eue à m'y faire comprendre en l'absence de mon interprète Baranguï, en mission chez un chef Mbili. Chaque fois que j'avais à prendre la parole, j'étais obligé d'avoir recours à deux traducteurs : un soldat soudanais parlant un peu l'anglais et un caporal elmina connaissant quelques mots d'azande. Le caporal traduisait mes paroles, moitié en anglais, moitié en arabe, au Soudanais. Celui-ci les exprimait en arabe au fils de Suruangu, lequel les traduisait enfin en abarambo à son père et aux autres chefs. Et vice versa.

Avec ce système, on parvenait à se comprendre... à peu près.

3 mars.

Plus la rive se dégage, plus je suis effrayé des travaux énormes qu'elle exigera pour être rendue abordable devant l'emplacement que j'ai choisi. Je me décide donc à pousser

une reconnaissance le long de la rivière et je finis par découvrir, un peu en amont, un endroit qui conviendra beaucoup mieux pour l'établissement de la station. C'est là que nous construirons le nouveau poste.

Vers 3 heures, Suruangu vient me voir et m'offre un magnifique canot, en échange duquel je lui donne une certaine quantité de perles. Je profite de sa visite pour lui demander le nombre de pirogues qu'il pourrait nous fournir éventuellement et j'insiste pour savoir quand il compte entamer la construction de la zériba. A toutes ces questions, Suruangu répond d'une manière évasive. Il se montre embarrassé, défiant. Je crois que je n'ai pas encore gagné entièrement sa confiance.

5 mars.

Le dégagement de la rive continue. Je suis de plus en plus

satisfait du nouvel emplacement que j'ai choisi. Le terrain se nivellera parfaitement. Le sol paraît fertile. Je crois même que, dans la suite, il y aura moyen de faire ici de fort belles plantations avec peu de travail, condition essentielle, vu le personnel restreint dont je dispose.

Suruangu, qui m'avait envoyé hier les premiers piquets de ma zériba, est arrivé lui-même ce matin, accompagné de ses hommes. Les gens de Borongo et de Bukoïe le suivaient de près et se sont mis immédiatement à l'ouvrage, de sorte que notre enceinte sera terminée dans un jour ou deux.

Il règne autour de nous une animation et un bruit qui contrastent singulièrement avec le calme des jours précédents. où l'on n'entendait que les coups de la hache contre le tronc des grands arbres et, de temps en temps, le chant nasillard des Elminas. Maintenant, chacun s'interpelle, les hommes des



Djabbir. La grande avenue. (D'après une phot. de M. Michel.)

trois chefs abarambos se chamaillent, s'invectivent à qui mieux mieux. Parfois leurs disputes vont si loin que je suis obligé d'intervenir.

6-16 mars.

La zériba est achevée ou peu s'en faut ; il ne reste plus que quelques piquets à placer et à relier entre eux par de solides lianes. Dès que ce travail sera terminé, les chefs recevront les cadeaux que je leur ai promis. Aujourd'hui, dimanche, j'ai autorisé nos soldats à se construire des chimbeeks provisoires autour du poste. De la sorte, je les aurai constamment sous la main et nous serons prêts à toute éventualité.

Le 7, est arrivé ici un canot que j'avais envoyé à la station de Maïmunza et qui m'a apporté deux chèvres et un bouc, premiers éléments de notre futur troupeau. J'ai reçu également des graines potagères. Je les ai immédiatement plantées dans un petit jardin à côté de mon habitation. Cette dernière, construite en paille, n'est que provisoire, mais je l'ai faite assez vaste pour qu'elle puisse en même temps servir de magasin si, plus tard, l'inspecteur d'État jugeait bon de me laisser une partie de marchandises.

Les indigènes m'apportent de grandes quantités de vivres et je m'applique à constituer une sérieuse réserve pour le jour où de nouveaux agents passeront par notre poste. Si j'avais

quelques conserves d'Europe, telles que du beurre, du café et un peu de vin, je vivrais dans l'abondance ; mais l'absence prolongée du commandant Van Kerekhoven a réduit considérablement mes provisions.

Le 15, on m'annonce enfin l'arrivée de l'inspecteur d'État qui s'avance à la tête d'une nombreuse flottille. En même temps s'achemine, par voie de terre, un détachement de troupes nouvelles commandées par plusieurs officiers blancs.

J'envoie aussitôt un courrier au commandant Van Kerekhoven pour lui servir de guide et le prévenir de son arrivée en pays ami. J'adresse un message au commandant du détachement pour l'inviter à s'arrêter ici pendant quelques jours, et je transmets par lettre aux camarades de Maïmunza et de Nyangara la nouvelle qui les rendra sans doute aussi heureux que moi.

17 mars.

Dès le matin, grande affluence d'indigènes à la station. Tous sont désireux de voir le « Paeha blanc » dont on leur a parlé depuis si longtemps et que nous attendions avec tant d'impatience. Suruangu arrive de bonne heure avec des quantités de vivres qu'il étale devant la véranda de mon habitation. Peu après, je reçois la visite du chef azande Palembatta, que j'avais

invité à venir me voir il y a une dizaine de jours et qui m'apporte également des provisions de toute nature.

Vers 10 heures, on me signale enfin le détachement qui s'avance par voie de terre. Il est commandé par le lieutenant Foulon, un officier que je me rappelle avoir vu à Boma lors de mon arrivée en Afrique. Sept autres blancs accompagnent la colonne. Je reçois ces messieurs sous ma véranda, où, pour tout rafraîchissement, je ne puis leur offrir qu'une tasse de thé. C'est maigre !

Mais voici qu'on m'annonce l'arrivée de l'inspecteur d'État. Je me porte immédiatement à sa rencontre, laissant mes nouveaux amis libres de disposer à leur gré de mon poulailler et de ma provision d'ignames.

A 500 mètres du poste, j'aperçois l'inspecteur qui me paraît aussi content d'être arrivé que moi de le revoir. Il m'explique rapidement ce qui l'a si longtemps retenu en route, s'informe des camarades et de leur santé, et me demande toute sorte de renseignements sur le pays et les dispositions des habitants. Je suis heureusement à même de lui donner des nouvelles qui le satisfont complètement.

A la station, le commandant Van Kerckhoven nous offre un verre de gin que je déguste avec plaisir, car depuis trois mois j'en suis réduit au régime de l'eau sous ses différentes formes. On parle longuement des dernières opérations de l'expédition, de son voyage à travers le pays des Abarmbos, de la fondation du poste de Maïmunza où les natifs s'étaient montrés hostiles, de l'établissement de la station de Nyangara où tout est au mieux, de notre installation chez Suruangu et des bonnes dispositions de ce chef.

Les nouvelles venues du haut sont également très satisfaisantes. Les grands chefs Wando, Mbio, Bittima et les deux Sanghas sont en relations amicales avec M. Milz. Un poste d'Égyptiens, qui se trouve encore établi à Nedada, sur le Kibali, a envoyé trois délégués auprès du commandant de l'avant-garde pour l'assurer de ses bonnes intentions à l'égard des représentants de l'État du Congo. La route vers le Nil est ainsi ouverte et je crois pouvoir assurer au commandant Van Kerckhoven que, dans deux ou trois mois, le drapeau de l'État flottera à Wadelai.

L'inspecteur se montre très satisfait des détails que je lui fournis.

« M. Vandevliet, me dit-il au milieu de la conversation, j'ai l'intention de ne pas vous laisser à Suruangu. J'aurai besoin de vous dans la suite et je vous emmènerai avec moi, à moins que, vous sentant fatigué, vous préféreriez demeurer ici à poste fixe.

— Monsieur l'inspecteur, fut ma réponse, je ne suis ni fatigué ni malade, et mon plus grand bonheur sera de pouvoir accompagner l'expédition jusqu'au Nil.

— Dans ce cas, je vous ferai remplacer incessamment. Mais, avant de me rejoindre, vous descendrez au Bomokandi, soit seul, soit avec M. Milz, afin d'organiser les transports. Prenez donc vos dispositions en conséquence. »

Cette nouvelle me remplit de joie. Déjà je me voyais casematé dans ma station pour le restant de mon terme et je désespérais de jamais voir le Nil. Suruangu est désolé de mon départ. Il m'aime beaucoup, dit-il, et ne veut pas d'un autre blanc si bon qu'il soit. Les chefs du voisinage protestent également contre mon départ ; ils vont même jusqu'à supplier le commandant Van Kerckhoven de revenir sur sa décision.

18-31 mars.

L'inspecteur d'État est parti de grand matin, grâce aux

payeurs que lui a fournis Suruangu. Quatre des agents arrivés par voie de terre étant fatigués et malades, ont également pris place dans les canots. Il en reste quatre ici avec le détachement. Ces messieurs, qui ont pour chef le lieutenant Foulon, se mettront en route demain.

Le passage du pacha blanc a produit une bonne impression dans le pays, grâce aux cadeaux qu'il a généreusement distribués aux différents chefs. Ceux-ci se montrent confiants et, de tous côtés, on me fait des ouvertures pour entrer en relations avec moi. Le 25, j'ai reçu la visite du fils de Ndoruma, un riche sultan Azande, qui m'a apporté, comme salaam de son père, cinq défenses d'éléphants. Ndoruma me fait dire qu'il désire ardemment que les blancs viennent s'établir sur son territoire, près de son Mbanga. Il possède beaucoup d'ivoire dont il ne sait que faire ; il l'échangerait volontiers contre des produits européens.

« Ne restez pas sur la rivière, dit-il, le pays est pauvre et vous n'y trouverez jamais beaucoup d'ivoire. »

Je fais observer au fils de Ndoruma que nous avons dû nous établir au bord de l'eau pour faciliter le transport de nos marchandises.

« Qu'à cela ne tienne, me répond-il, mon père a beaucoup de monde et la question du portage ne doit pas vous arrêter. »

Je promets d'en référer à l'inspecteur d'État, qui se propose d'ailleurs d'envoyer un agent ou deux chez Ndoruma.

Visite de Banguia, chef voisin du poste de Maïmunza. Il m'annonce que tous les blancs, à l'exception d'un seul, ont quitté cette station pour s'établir chez Nyangara.

Bogbo, sous-chef de Badinde, m'apporte un peu d'ivoire et me demande de lui confier deux soldats pour aller chercher le restant dans son village. Au bout de cinq jours, mes hommes reviennent avec deux défenses. Badinde, à qui j'ai fait remettre un cadeau, est attendu ici d'un moment à l'autre. Euruka, chef Embatta, habitant une île en aval de la station, me fait demander si je serais disposé à le recevoir. Bagborro, un Avurungu qu'on m'avait représenté comme un ogre, me fait savoir indirectement qu'il serait heureux d'entrer en relation avec moi. Seul, l'Avurungu Mbili, auquel, depuis longtemps j'ai envoyé mon interprète avec de beaux cadeaux, persiste à ne pas venir à la station. Plus tard, quand il se verra isolé, il sera le premier à implorer l'amitié du blanc ; mais alors elle lui sera taxée en raison de son obstination première.

Mes hommes continuent les travaux d'aménagement. La rive, devant la zériba, est complètement dégagée et nous avons à présent une belle vue sur la rivière. Les arbres énormes qui formaient un épais rideau devant la station ont été attaqués par le feu, la hache ne parvenant pas à les abattre. Ce système nous a parfaitement réussi et nous a fait gagner un temps précieux. J'ai commencé la construction d'un magasin pour les marchandises, ainsi que d'une maison définitive pour le chef de poste. Ce sera mon successeur qui en profitera, car j'ai reçu de M. Milz une lettre, en date du 27 courant, par laquelle il m'invite à prendre mes dispositions pour descendre avec lui au Bomokandi. M. Raynaud me remplacera sans doute dans mon commandement.

2 avril.

Ce matin, j'ai reçu la visite du chef Embatta, Eurka. C'est un grand et solide gaillard, très corpulent. Il est encore un peu craintif. Il me dit que lorsque le commandant Van Kerckhoven a remonté la rivière, il a eu très peur et s'est

réfugié avec tout son peuple chez Mombanga. Depuis lors, il a repris confiance et a été heureux de recevoir de Suruangu un courrier l'invitant à se faire l'ami des blancs. Il est content de l'accueil que je lui fais. Il m'annonce que, dans quelques jours, il reviendra avec de plus grandes quantités de vivres. En attendant, il m'offre une magnifique pointe d'ivoire. De mon côté, je lui remets quelques morceaux d'étoffe, des perles et du laiton. Le voilà tout à fait rassuré.

Je lui demande s'il est disposé à aider les blancs en leur fournissant des pirogues et des pagayeurs pour transporter les marchandises qui sont restées au Bomokandi. Je lui recommande d'employer son influence sur les autres chefs embattas à nous concilier l'amitié de toutes les populations riveraines, et j'insiste pour qu'il abandonne Mombanga, qui s'est déclaré notre ennemi et que nous combattrons jusqu'à ce qu'il se soit soumis à notre autorité.

Eurka souscrit à toutes ces conditions. Il me promet que, lorsque nous descendrons la rivière, il sera dans son île pour nous recevoir. Il me parle de Junker qui, il y a une dizaine d'années, a passé quelque temps à sa résidence et dont il a gardé le meilleur souvenir.

— Sois l'ami du blanc, lui dis-je, et tu n'auras qu'à t'en féliciter. Nous sommes riches; nous avons de belles étoffes, des perles et du laiton en quantité. Nous ne ferons pas comme les *Abawés* (Iures) qui exploitaient les populations indigènes. Nous payerons tous les services qu'on nous rendra.

Au moment de s'en aller, Eurka me prie de lui remettre une *walaga* (lettre) qu'il montrera à son peuple et aux chefs voisins pour leur prouver qu'il a été bien accueilli par le blanc. Après son départ, j'apprends que le pauvre diable, en venant chez

moi contrairement à l'avis de son entourage, avait failli être arrêté et déposé.

3 avril.

Jour anniversaire de mon entrée au service de l'Etat du Congo.

Cette seconde année s'an-

nonce bien. A mon réveil, on m'a dit que des envoyés de Masinde sont arrivés à la station. Je les reçois avec empressement. Ils me présentent le salaam du sultan et m'assurent de ses bonnes dispositions à mon égard. Je tâche de les convaincre de mes intentions pacifiques, puis je leur remets des cadeaux pour leur chef en leur disant que j'attends sa visite.

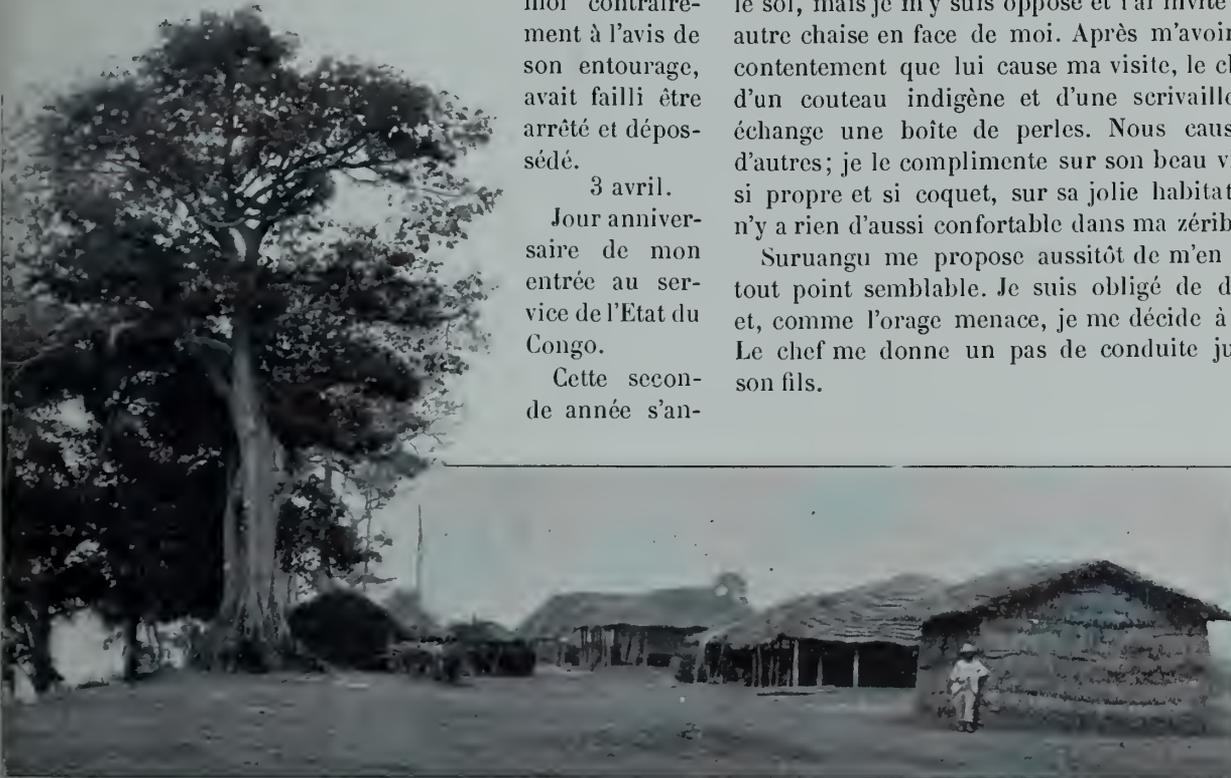
A peine les hommes de Masinde ont-ils quitté la zériba, qu'arrive une députation du sultan Badinde m'apportant également le salaam de ce chef. Ces délégués demandent que, pour témoigner de mon bon vouloir à l'égard de leur maître, je leur remette un fusil. Je déclare ne pouvoir satisfaire à ce désir, attendu que j'ai déjà fait parvenir plusieurs cadeaux à Badinde par l'entremise de son ami Bogbo. Je leur accorde, néanmoins, un peu d'étoffe et des perles, en disant que je ne doute plus qu'après cela leur maître tiendra à venir en personne me présenter ses salaams.

Ces deux palabres m'ont conduit jusqu'à midi. Après le déjeuner, je me décide à aller rendre à Suruangu la visite que je lui ai promise depuis si longtemps. Je me fais accompagner de son fils Zamba, de mon interprète, d'un caporal et de mon boy Nguba, porteur de mon fusil. Le village étant assez éloigné et les indigènes m'arrêtant à tout bout de champ pour me saluer et me serrer la main, il est 4 heures quand nous arrivons à destination.

Un homme, parti en éclaireur, a prévenu le chef qui s'avance à ma rencontre précédé d'une nombreuse escorte. Après les salutations d'usage, nous nous asseyons à l'ombre d'un bouquet d'arbres. Par une délicate attention, on m'a réservé une chaise indigène. Suruangu voulait s'accroupir sur le sol, mais je m'y suis opposé et l'ai invité à s'asseoir sur une autre chaise en face de moi. Après m'avoir exprimé tout le contentement que lui cause ma visite, le chef me fait cadeau d'un couteau indigène et d'une scrivaille. Je lui offre en échange une boîte de perles. Nous causons de choses et d'autres; je le complimente sur son beau village d'un aspect, si propre et si coquet, sur sa jolie habitation. Vraiment, il n'y a rien d'aussi confortable dans ma zériba!

Suruangu me propose aussitôt de m'en construire une en tout point semblable. Je suis obligé de décliner cette offre et, comme l'orage menace, je me décide à rentrer chez moi. Le chef me donne un pas de conduite jusqu'au village de son fils.

(A continuer.)



La station de Yakoma. (D'après une photographie de M. Michel.)



Pâturages de Mateba. (D'après une phot. de M. C. De Guide.)

LE BÉTAIL DE MATEBA ⁽¹⁾

LE bétail de l'île de Mateba continue à prospérer. Néanmoins, les résultats de 1893 n'ont pas été aussi brillants que ceux des années précédentes, par suite de la mortalité survenue parmi des animaux importés de Walfish-Bay.

Déjà l'année dernière, la *Compagnie des Produits* avait décidé de ne plus introduire de nouveau bétail dans l'île de Mateba, afin d'éviter tout danger d'épidémie. Elle avait même résolu de chercher ailleurs des emplacements pour y former des troupeaux de consommation. Malheureusement, de tels emplacements, donnant des facilités d'abordage, de la nourriture pendant la saison sèche, des endroits non inondés pendant la saison des pluies, sont très rares au Congo et, faute d'avoir pu en trouver, on fut obligé, pour éviter le plus possible les dangers de la contagion, de parquer dans des postes absolument isolés le bétail venant du sud.

Lorsque l'épidémie se déclara, elle put ainsi être localisée. On réussit même, en les vaccinant, à sauver 46 des animaux faisant partie des troupeaux contaminés; mais on perdit néanmoins, dans le courant de l'année 1893, 269 bêtes. Pour montrer combien cette mortalité est anormale, il suffira de dire que, pendant les cinq premiers mois de 1894, elle n'a été que de 53 bêtes.

Aujourd'hui, la pleuropneumonie a complètement disparu de l'île de Mateba. De plus, un progrès sensible a été réalisé dans la composition des kraals par l'augmentation des ani-

maux propres à la reproduction, et le jour est proche où les troupeaux étant suffisants pour satisfaire à la consommation, on n'aura plus à introduire au Congo de nouveau bétail et où il sera permis de s'appliquer spécialement à l'amélioration de la race par des croisements intelligents.

Voici, au surplus, quelques chiffres d'après lesquels on pourra se faire une idée de la progression des troupeaux de bêtes à cornes dans l'île de Mateba :

En 1890, il existait, dans les différents kraals, 694 bêtes. En 1891, ce chiffre était porté à 1,046 bêtes. En 1892, on comptait 1,987 bêtes, et, au 31 décembre 1893, la Compagnie des Produits possédait 2,148 têtes de bétail. L'augmentation des troupeaux a donc été, en 1891, de 352 animaux; en 1892, de 941, et, en 1893, de 161.

Jusqu'à présent, il n'est pas possible de se prononcer définitivement sur la question de l'élevage et de l'utilisation du cheval au Congo.

Les chevaux qui se trouvent à Mateba continuent à bien se porter. D'autre part, le *Royal Cercle équestre* de Bruxelles a offert à la *Compagnie des Produits* de tenter l'élevage du cheval à l'état sauvage et lui a remis, à titre gracieux, 11 juments et un étalon pur sang. La Compagnie a naturellement donné son entier appui à cette intéressante expérience, dont le succès pourrait avoir pour elle les conséquences les plus heureuses.

A l'heure actuelle, les écuries de Mateba renferment 31 chevaux, dont 6 sont nés dans l'île.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1892, p. 208; 1893, p. 74; 1894, p. 47.





Le réfectoire de la mission catholique à Moanda.
(D'après une fotogr. du Dr Étienne.)

LES MISSIONS CATHOLIQUES AU CONGO

HISTORIQUE ⁽¹⁾



Les anciens chroniqueurs portugais rapportent au 29 mars 1490 l'arrivée, au Congo, des premiers missionnaires catholiques, avec l'expédition dirigée par Rodrigue de Souza.

Il n'y a aucune certitude sur leur nombre, leur qualité séculière ou religieuse, les lieux où ils s'établirent d'abord. On croit que ce furent des dominicains ou des franciscains portugais. On sait qu'ils ne tardèrent pas à poser les fondements d'une chapelle à Ambassi, baptisé par eux de *San-Salvador*, dans le bassin de la Mpozo. En 1534, le Congo fut placé sous la juridiction de l'évêché de San-Thomé, dont le titulaire était alors le Père franciscain portugais Antoine de Saint-Denis.

Mais, en 1597, le pape Clément VIII érigea le Congo en évêché spécial et choisit pour son premier évêque, le père Michel Rangel, de Coïmbre, qui arriva au Congo avec un grand nombre de religieux.

Pendant plus d'un siècle, on reste sans renseignement aucun sur les travaux et les progrès de ces premiers missionnaires. Les documents imprimés que l'on possède sur l'œuvre d'évangélisation entreprise dans ces parages sont dus à des Pères de l'ordre de Jésus. Ceux-ci arrivèrent en 1549, quelques années seulement après la création de leur Compagnie, sous la direction des Pères Vaz, Ribeira, Diaz et Saveral, accompagnés de quelques franciscains.

Les archives de la Compagnie de Jésus, sans être aussi silencieuses que celles de l'ordre de Saint-Dominique ou de l'ordre de Saint-François, ne sont néanmoins pas riches en docu-

(¹) BIBLIOGRAPHIE : LE R. P. LABAT. — *Relation historique de l'Éthiopie occidentale, contenant la description des royaumes du Congo, Angole et Motamba*, traduit de l'italien, du P. Cavazzi, et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec notes, cartes géographiques et un grand nombre de figures en taille-douce. 5 vol. in-8°. Paris, 1776.

ABBÉ PROYART : *Histoire de Loango, Cacongo et autres royaumes d'Afrique*. Paris, 1776. 3 vol. in-8°.

A ces deux ouvrages, ajoutons le titre d'un nouveau livre en préparation pour paraître à la fin de l'année et que, grâce à l'obligeance de son auteur, il nous a été permis de parcourir en manuscrit. *Essai sur l'histoire religieuse du Congo, depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, par le Père EUSCHER. Un volume avec carte et illustrations. Quelques détails du présent historique sont empruntés à cet intéressant travail, dont le *Mouvement géographique* rendra compte dès son apparition.



Vue générale de la mission catholique de Moanda.

(D'après une photo. du Dr Étienne.)

ments sur les travaux des missionnaires au Congo et dans l'Angola. On trouve quelques lettres, renfermant principalement des informations sur les usages et les coutumes des indigènes, dans la *Chronique* du R. P. Tellez, dans la *Relation* du R. P. Guerreiro et surtout dans le *Tableau de la Vertu* du R. P. Franco.

Quels furent les résultats de ces premiers travaux apostoliques?... Une partie des habitants de San-Salvador se convertit avec le chef indigène au culte catholique et plusieurs autres chefs relevant plus ou moins de son autorité suivirent son exemple. Un vernis de christianisme s'étendit sur la résidence d'Ambassi, devenu le principal centre portugais dans le bassin du fleuve, et rayonna à quelques lieues alentour, sans toutefois changer les mœurs et les traditions des populations, qui restèrent païennes.

Dès le commencement du xvii^e siècle, des signes de décadence se firent sentir dans l'occupation portugaise des districts de la rive gauche du bas Congo, en même temps que l'œuvre d'évangélisation ne marquait plus aucun progrès. Aussi, dès 1608, le siège épiscopal de San-Salvador fut-il abandonné, et le deuxième évêque du Congo, le Père franciscain Emmanuel-Baptiste, alla-t-il s'établir à Saint-Paul de Loanda, fondé, depuis trente-trois ans, par Paul Diaz de Novaes.

Quant à l'occupation politique des districts de San-Salvador et de Sonho, — actuellement Saint-Antoine, à l'embouchure du Congo (rive gauche), — elle prit fin en 1627. En cette année, obéissant sans doute aux suggestions des Portugais établis à San-Salvador, le chef nègre de cette résidence prétendit disposer, en faveur de ceux-ci, du district de Sonho, situé le long de la rive gauche du fleuve près de sa bouche. Mais le chef du Sonho, qui se considérait comme indépendant, refusa de souscrire à cette cession. Il s'ensuivit un soulèvement, qui finalement changea complètement la face des choses en mettant fin à l'occupation portugaise. Non seulement le chef du Sonho maintint son indépendance et garda son territoire, mais le chef de San-Salvador lui-même rompit ses rapports avec les Européens, qui durent quitter le pays et se retirèrent à Saint-Paul de Loanda, qui, à partir de ce moment, devint la base des entreprises portugaises au sud de l'équateur. L'occupation des chefferies de San-Salvador et de Sonho par les Portugais avait duré 137 ans.

✱

Cependant, la papauté n'avait pas abandonné l'œuvre d'évangélisation de ces régions, et déjà douze ans après le transfert du siège épiscopal à Saint-Paul de Loanda, le pape Paul V, par un bref du 21 août 1620, avait annoncé au chef de San-Salvador la prochaine arrivée de nouveaux missionnaires. Mais il fallut un nouveau quart de siècle pour que le projet reçut son exécution.

L'œuvre fut reprise en 1644, non plus par l'intermédiaire des missions portugaises, mais par les soins directs de la Propagande. A cet effet, le pape Urbain VIII lui donna une organisation religieuse indépendante, en érigeant, en 1640, le Congo en préfecture apostolique relevant directement de Rome, et il confia la mission aux capucins italiens. Les premiers, sous la conduite du Père Bonaventure, d'Alessano, débarquèrent à Sonho au nombre de dix, en l'année 1644.

Avec eux commence la deuxième période de l'évangélisation

du Congo. Elle fut très active et se prolongea jusqu'en 1717, c'est-à-dire pendant septante-trois ans, au cours desquels de nombreux religieux quittèrent l'Europe pour aller s'établir à San-Salvador et dans les districts voisins. Les noms d'un certain nombre d'entre eux méritent d'être rappelés.

Le Père Bonaventure, de Taggia, amena, en 1646, la deuxième mission, et les Pères Bonaventure, de Sorrente, et Jérôme, de Montesarchio, firent partie de la troisième, en 1650. L'année suivante, le Père François, de Valence, nommé préfet apostolique du Congo, arriva avec 45 religieux, parmi lesquels un Belge, le Père Erasme, de Furnes. Deux autres Belges firent partie de la cinquième mission, que dirigèrent les Pères Hyacinthe, de Vétralla, et Cavazzi : ce furent les Pères Siller, d'Anvers, et Georges, de Gheel. Celui-ci fut martyrisé par les indigènes.

Le 24 janvier 1673, les capucins italiens qui, depuis une trentaine d'années, étaient restés seuls au Congo, virent arriver une mission belge composée de Franciscains-Récollets. Elle était dirigée par le P. Wauters, d'Anvers, accompagné des PP. Corluy, de Bruxelles, et Cachérat, de France. Mais ses travaux ne furent guère de longue durée, car le supérieur rentra déjà aux Pays-Bas en 1675.

Après eux, d'autres missionnaires capucins arrivèrent encore d'Italie pour combler les vides que la maladie ne cessait de faire dans les rangs des courageux religieux : le P. Paul-François arriva en 1677, les PP. François, de Monteleone, et Jérôme Merolla, de Sorrente, en 1682; le P. Antoine Zucchelli, en 1700. Mais l'heure finale de cette laborieuse période de propagande religieuse avait sonné : des conflits éclatèrent entre les missionnaires et les prêtres séculiers. Les chefs indigènes ayant pris parti pour ces derniers, les Pères capucins furent expulsés du Congo en 1717, le P. Jean de Barletta étant préfet.

Les naïves relations que quelques-uns de ces zélés missionnaires ont laissées de leurs courses apostoliques dans le bas Congo et, plus au sud, dans l'Angola jusqu'au Coanza, sont curieuses surtout au point de vue des mœurs et des coutumes

des indigènes. Il faut lire celles des PP. Cavazzi de Montecollo (1687), Merolla de Sorrente (1692) et Zucchelli (1712), si l'on veut se rendre plus ou moins compte des difficultés rencontrées à cette époque par ces hommes courageux et dévoués, et comprendre pourquoi le succès n'a que rarement répondu à la générosité de leurs efforts.



On peut dire que, les missionnaires capucins disparus, l'évangélisation du Congo fut abandonnée pendant plus d'un siècle et demi, car ce n'est que pour mémoire que nous avons à enregistrer les deux tentatives qui furent faites au cours de ce long laps de temps, la première par l'abbé français Belgarde, la seconde par le père portugais de Castello.

La mission de l'abbé Belgarde inaugure les premiers efforts de l'influence française dans la région au nord de l'embouchure du Congo. Nommé, par la Propagande, « préfet de la mission de Loango, Caongo et autres royaumes en deçà du Zaire », l'abbé Belgarde vint s'établir à Loango, en 1766, avec quelques religieux. L'un de ses compagnons, l'abbé Proyard, a résumé les travaux de la mission. Ceux-ci ne furent guère encouragés par les indigènes, car, après quelques années d'infructueux efforts, la mission de Loango fut abandonnée.

Moins heureux encore furent les résultats de la mission du Père franciscain Raphaël de Castello qui, avec trois religieux, quitta, en 1781, le Portugal, dans le but de ressusciter, à Sonho, l'ancienne mission du Congo. La tentative n'aboutit pas et les Pères rentrèrent en Europe.

Après ce double échec, aucun essai de propagande catholique ne fut plus tenté dans le bassin du Congo avant l'ère des entreprises belges. Dans un second article, nous retracerons brièvement l'histoire des débuts de l'évangélisation de l'État indépendant du Congo par les missionnaires français, d'une part, par les missionnaires belges, d'autre part.

(A continuer.)

A.-J. W.

LA NUMÉRATION PARLÉE ⁽¹⁾

L'APPEL que nous faisons dans le dernier numéro du *Congo illustré* a été entendu et, grâce au lieutenant Wilverth, nous pouvons compléter d'intéressante façon nos renseignements sur les numérations du Congo.

Cet officier nous envoie la numération des Mo' n' gwandis (rives supérieures de la Mongalla).

La voici :

1 : koil;	6 : bata bata;
2 : sebou;	7 : n'sio bata;
3 : m' ta;	8 : niamba;
4 : n' sio;	9 : oko asio;
5 : oko;	10 : soulé.

Les dizaines se forment en répétant 1, 2, 3..., 10 fois *soulé* et en frappant autant de fois dans les mains. Ainsi 50 se dit : *soulé, soulé, soulé, soulé, soulé* avec cinq battements de mains.

Les nombres intermédiaires se forment avec la liaison « doni ». Ainsi 43 se dit : « Soulé, soulé, soulé doni m' ta ».

C'est donc une numération décimale additive, tandis que celles que nous avons signalées dans nos autres articles ont déjà le multiplicatif pour former les dizaines au moyen des unités.

Si l'on regarde de près la numération des Mo' n' gwandis, on verra qu'elle a dû être plus simple et qu'elle est en période de transformation. En effet, six ou bata bata paraît être formé du mot trois répété deux fois : *m' ta m' ta* devenu par euphonie

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, pages 146 et 162.

bata bata ; sept est traduit par *n'sio bata*, ou $4 + 3$; huit est un mot spécial ; neuf se dit *oko asio*, ou $5 + 4$; dix est un mot spécial. Il y a là une curieuse combinaison de plusieurs numérations.



Le lieutenant Wilverth rapporte encore que, chez les Upotos, il a trouvé une dénomination particulière pour les nombres 15 et 20, qui se disent *mokolomoil* et *litinda*.

Ces Upotos ne comptent pas par dizaines, mais par vingtaines ; cent se dit *litinda mitanou*, c'est-à-dire vingt multiplié par cinq. C'est un exemple de numération vigésimale. Chez certains peuples qui ont cette numération, le mot vingt se rend par homme (égal à vingt doigts).

Ces mêmes Upotos à numération vigésimale ont pour 200 une appellation spéciale : *mombo*, à côté du terme régulier *kama mibale*, c'est-à-dire cent multiplié par deux. Ainsi, cinq cents mitakos peut se dire : *kama mitanou tendéré* (littéralement cent multiplié par cinq mitakos), ou bien *mombo mibale na kama tendéré* (deux cents multiplié par deux et cent mitakos). A observer, à ce propos, que le mot *mombo* veut dire esclave, et qu'il se pourrait que le prix d'un esclave étant de deux cents mitakos en moyenne, ces indigènes, chez qui le trafic des esclaves était très développé, aient été amenés à faire de l'esclave une unité monétaire d'abord (comme, autre part, on a le fusil-tissu, le fusil-monnaie), puis simplement la désignation du nombre abstrait deux cents.

Lieutenant CH. LEMAIRE.

L'EXPLORATION DE L'UELLE

DE DJABBIR A SURUANGU

PAR

CLÉMENT VANDEVLIET

adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892)

VII

Arrivée du commandant Milz à Suruangu. — Départ pour le Bomokandi. — Accueil enthousiaste des indigènes
Retour à Suruangu.



Corythaix
leucotis.

4 avril 1892.

BANTA na Mbili abbia na pembe misatou (les gens de Mbili arrivent avec trois défenses), telle est la nouvelle que m'apporte ce matin mon interprète Barangui. Je ne pouvais en croire mes oreilles ! Mbili qui, il y a huit jours à peine, déclarait formellement ne pas vouloir entendre parler du blanc et qui maintenant m'envoie un salaam ! C'est prodigieux !

Jamais je n'aurais osé espérer que mes prévisions se seraient réalisées de si tôt. Mais écoutons l'ambassadeur :

« Le sultan serait venu voir le blanc depuis longtemps, car

le commandant Van Kerckhoven l'avait déjà invité à porter son ivoire au poste de Suruangu ; mais des indigènes en passant par la résidence de Mbili, lui ont raconté que le blanc était parti chez le pacha à Nyangara pour y faire la guerre. A tout hasard, le sultan envoie un salaam et le blanc serait bien bon s'il voulait, en échange, lui donner un fusil. Mbili est un grand chef, l'égal de Semio. Il a beaucoup d'ivoire, car il n'en a jamais cédé aux Turcs ni aux Mata-Matambas. Il ne mange pas l'ivoire, il ne mange que la chair de l'éléphant. Quant aux défenses, il n'en fait rien. Il en possède donc de grandes quantités et les apportera à la station si le blanc donne un fusil. »

En écoutant ce beau discours, j'éprouve une grande envie de rire, mais je me contiens et, le plus sérieusement du monde, je réponds :

« Je suis très heureux de recevoir le salaam du grand chef Mbili. J'apprends avec plaisir qu'il est animé de bonnes intentions à l'égard des blancs et j'entrerai volontiers en relations d'affaires avec lui. Mais il m'est impossible de lui fournir le fusil qu'il demande. Je lui ai déjà envoyé de belles étoffes et des perles en abondance. Lui, au contraire, ne m'a jamais donné aucun témoignage d'amitié. Tandis que tous les sultans du voisinage venaient me complimenter, Mbili s'obstinait à ne pas se rendre à la station. Il voulait bien accepter mes cadeaux, mais il ne daignait pas recevoir les délégués que j'envoyais vers lui. S'il éprouve tant de sympathie pour le blanc, que ne vient-il à la zériba, que ne m'adresse-t-il un salaam digne d'un grand chef comme lui ! »

« Je consens, pour cette fois, à accepter son cadeau ; mais qu'il ne s'imagine pas que je continuerai à lui donner mes plus riches étoffes pour recevoir, en retour, des salaams aussi insignifiants. »

Après avoir écouté jusqu'au bout mes doléances, les envoyés de Mbili se retirent assez penauds, promettant de rapporter mes paroles à leur sultan, qui viendra me voir après trois nuits (*allala misatou*). Je n'y compte absolument pas.

Indépendamment de Mbili, il reste encore, dans le voisinage de la station, un certain nombre de chefs que je désirerais vivement rallier à la cause de l'État; ce sont, parmi les Abarambos, Ntundu, Nendika, Maberre, ennemis déclarés des blancs, à qui ils ont déjà essayé de barrer la route; et, parmi les Avurungus, Bagborro, qui n'a jamais pu s'entendre avec Suruangu. Si je parvenais à nous concilier l'amitié de ces quelques sultans indigènes, je pourrais considérer la pacification du pays comme entièrement accomplie.

Déjà, à plusieurs reprises, j'ai insisté auprès de Suruangu pour qu'il envoie des invitations à ces différents chefs; mais il s'y est toujours refusé. Aujourd'hui, comme mon hôte se trouve précisément en visite à la station, je reviens à la charge et je finis par lui arracher la promesse que deux de ses hommes partiront demain chez les Abarambos. Quant à Magborro, me dit Suruangu, aucun de mes sujets ne consentira à y aller par crainte d'être tué; néanmoins, si vous parvenez à découvrir quelqu'un dans mon village qui veuille se charger de cette mission, je ne m'oppose pas à son départ. Le personnage est vite trouvé: c'est Bambu, mon courrier habituel, un jeune noir qui m'est sincèrement dévoué et qui ne reculera pas devant le danger qu'on lui signale.

Quand je lui demande s'il serait disposé à se rendre de ma part chez Bagborro, le brave garçon me répond qu'il ira partout où il me plaira de l'envoyer, et qu'au besoin il se fera tuer à mon service. Je le rassure de mon mieux, en lui disant qu'il ne doit pas ajouter foi aux racontars des indigènes, toujours enclins à exagérer les faits. Je lui remets une *walaga* (lettre d'introduction) et de nombreux cadeaux destinés à amadouer le fameux Magborro.

Avec cela, lui dis-je, je ne doute plus du succès de vos négociations. Il en sera de ce sultan comme de tous les autres. Craignant d'être supplanté un jour par ses anciens ennemis devenus aujourd'hui mes alliés, il saisira avec empressement la planche de salut que vous allez lui offrir.

6-7 avril.

Hier soir, un courrier que j'avais envoyé à l'inspecteur d'État est rentré à la station et nous a annoncé que le commandant Milz était arrivé en aval du poste de Maïmunza. Il sera ici demain matin. J'ai immédiatement prévenu Suruangu afin qu'il apporte des vivres pour les hommes.

Le 6, à 11 heures du matin, le canot de M. Milz débouche au tournant de la rivière et, quelques instants après, je

serre une nouvelle fois la main du sympathique officier.

Le commandant est accompagné de trois autres Européens, M. le lieutenant Foulon, qui part en mission dans le Bahr-el-Ghazal, à Dem-Ziber, et Meschra-el-Rek; M. Hansen, qui se rend auprès du chef azande Avurungu, et, enfin, M. Raynaud, qui vient me remplacer comme commandant du poste de Suruangu.

En attendant le déjeuner, nous nous réunissons sous la véranda de mon habitation. J'y reçois les félicitations de M. Milz, pour l'aménagement de la station ainsi que pour les

nombreux traités que j'ai passés avec les sultans du voisinage. Le commandant me remet également deux lettres d'Europe qui avaient été oubliées lors du passage de M. Van Kerckhoven et n'avaient été retrouvées qu'à Nyangara. L'une de ces lettres venait de ma mère. En la lisant, j'ai versé les plus douces larmes qui aient coulé de mes yeux pendant mon séjour en Afrique...

Mais le déjeuner est servi, et mes hôtes, dont le voyage sur l'eau a singulièrement aiguïté l'appétit, demandent à ce qu'on se mette à table. Pendant le repas, on se communique les dernières nouvelles reçues d'Europe.

L'après-midi commencent les palabres avec les chefs indigènes venus pour saluer le commandant ou nous apporter les vivres que je leur avais fait demander hier.

8 avril.

Il paraît, au dire de ces messieurs, que mon calendrier retarde de vingt-quatre heures. Je le crois d'autant plus volontiers que mon caporal m'a déjà fait la même remarque. Il est à supposer que, pendant mon indisposition du mois dernier, j'aurai oublié de noter un jour.

Levé depuis 5 heures, je m'occupe, durant toute la matinée, de peser et de faire marquer l'ivoire que j'ai acheté dans ces derniers temps.

Après quoi, j'invite mon successeur à m'accompagner dans la station, pour lui expliquer le plan d'après lequel j'ai travaillé jusqu'ici et lui exposer les projets d'aménagement que je n'ai pu encore réaliser.

Dans le courant de l'après-midi, Bambu revient avec des hommes de Bogborro qui m'apportent de l'ivoire comme salaam de leur chef. Bambu est très fier d'avoir osé affronter seul le fameux sultan que les indigènes s'étaient plu à lui représenter comme un être intraitable, mettant à mort tous ceux qui l'approchaient.

La journée se termine agréablement et au dîner chacun mange de bon appétit des filets d'antilope, produit de la chasse d'un de nos Haoussas.

9 avril.

Vers 9 heures, le signal du départ est donné, et notre petite flottille, forte de 21 canots, se met en



Indigène des sources de l'Uelle.

route au chant des pagayeurs. Ce n'est pas sans une légère émotion que je dis adieu à mon poste de Suruangu, où j'ai vécu entouré de la sympathie des indigènes et où, pendant plus d'un mois, j'ai pu apprécier les charmes d'une existence à la fois calme et active. Maintenant, nous voilà de nouveau en route pour le Bomokandi. Nous allons reprendre la vie errante d'autrefois.

La rivière, dans cette partie de son cours, ne présente rien de bien remarquable. Le courant est insignifiant, les eaux sont très basses, et nos canots, qui touchent fond à chaque instant, doivent être littéralement trainés par nos hommes.

Vers 5 heures, nous nous arrêtons pour camper en face d'un village mimbanga. Depuis deux heures, nous naviguons en pays ennemi, mais pas un indigène ne s'est montré à la rive. Nous n'avons même entendu aucun cri hostile. Je place néanmoins, pour plus de sécurité, une forte ligne de sentinelles autour de nos tentes.

10 avril.

A 6 heures, après avoir passé une nuit tranquille, nous reprenons place dans nos canots respectifs. Au bout de quatre heures de navigation, nous sommes assaillis par une forte bourrasque, accompagnée d'une pluie torrentielle, qui nous force à nous réfugier dans un misérable village d'Embattas. Nous nous trouvons ici dans le district du chef Erruka, avec lequel j'ai établi, depuis quelque temps déjà, des relations amicales. Aussi, les indigènes nous accueillent-ils avec empressement. Ils nous fournissent même quelques canots supplémentaires.

La pluie ne dure pas longtemps et, au bout d'une demi-heure, nous continuons la descente de la rivière. Nous passons à côté de nombreuses îles, dont la population est massée sur la rive. Partout les indigènes nous acclament.

Vers 11 heures, nous débarquons dans l'île de Mansiggo, résidence du chef Erruka. Dès que nous avons mis pied à terre, une foule nombreuse nous entoure et se livre à toute sorte de démonstrations, plus bruyantes les unes que les autres. Le vacarme est tel que nous ne parvenons plus à nous entendre. A un moment donné, nous sommes obligés d'imposer silence, tant les clameurs sont assourdissantes. Lorsque la curiosité des natifs est enfin satisfaite, ceux-ci se décident à nous apporter des vivres. Ils nous offrent de grandes quantités d'œufs, en paiement desquels ils demandent des douilles vides. Avec force gestes, ils nous expliquent que ces tubes de cuivre sont destinés à être placés en guise d'ornements dans le lobe troué de leurs oreilles. Comme nous ne disposons que d'un nombre assez restreint de ces objets, nous sommes forcés de limiter nos achats, car ce n'est qu'à contre-cœur que les indigènes acceptent des perles ou du laiton en échange de leurs marchandises.

L'île de Mansiggo est assez vaste et couverte de belles cultures. De nombreuses huttes, construites à l'ombre d'énormes palmiers, en rendent la vue très riante. A en juger par la quantité d'hommes, de femmes et d'enfants qui nous entourent, la population de l'île doit être dense.

11 avril.

Le point du jour nous ramène les indigènes d'hier, qui nous apportent de nouvelles provisions d'œufs frais. Nous en avons à présent de quoi confectionner des omelettes et des cocktails pendant plusieurs jours.

Ne pouvant nous attarder plus longtemps, nous prenons à la hâte notre premier déjeuner et nous nous mettons en route.

Des îles nombreuses interceptent le cours de la rivière. Celle-ci forme, en plusieurs endroits, des rapides que nous aurions beaucoup de mal à franchir sans la présence d'Erruka et de ses hommes qui connaissent les passes les plus praticables. Nous longeons successivement l'île de Tota, l'une des plus jolies, et l'île de Sona.

A midi, nous stoppons au milieu de la rivière à la résidence du vieux chef Kaikaba, père d'Erruka. Après un déjeuner sommaire, nous remontons en canot et nous atteignons bientôt les dangereux rapides d'Angba, qui roulent leurs eaux torrentueuses au pied de la montagne du même nom. Ici, l'œil découvre un paysage délicieux : au pied de la colline, la rivière se précipite avec fracas ; sur la berge escarpée, la forêt étage ses grands arbres au feuillage sombre et, bien loin, jusqu'à l'horizon, se détachent sur le ciel bleu de nombreuses petites îles boisées.

Les rapides d'Angba ayant été franchis sans accident, nous campons, vers quatre heures, dans une île déserte où plusieurs chefs amadis et azandés, habitant la rive nord, viennent faire leur soumission.

12 avril.

Nous traversons aujourd'hui les districts de Mangitta, d'Amena et de Zakuda. Le premier de ces chefs est un Mimbanga établi sur la rive sud ; les deux autres sont des Embattas habitant des îles ainsi que les deux rives. Aucun d'eux ne se montre. Je comprends, à la rigueur, que Mangitta et Amena ne se soient pas portés à notre rencontre, attendu que nous n'avons encore pu établir aucune relation avec eux. Mais je m'étonne que Zakuda demeure invisible, alors qu'une première fois il a déjà accompagné l'inspecteur d'État jusqu'au poste de Suruangu. Sans doute, il obéit en cela aux injonctions des deux chefs Mimbangas.

Dans cette partie de son cours, la rivière est large et peu profonde, aussi avançons-nous très lentement. Vers 11 heures, nous arrivons à l'île de Nékita, résidence de Zakuda, où je me rappelle avoir vu le chef il y a environ quatre mois. Il régnait alors une grande animation sur la rivière. Maintenant, l'île est déserte et nous n'apercevons plus sur la rive sud que quelques Embattas accourus au bord de l'eau pour voir défiler notre petite flottille. Nous les invitons à nous considérer comme des amis et nous leur demandons de nous fournir quelques canots pour nous aider dans nos transports. Ces indigènes ne faisant pas mine de répondre, nous continuons notre route. Paysages déjà vus antérieurement jusqu'au poste des Amadis, où nous débarquons vers 3 heures.

20 avril.

Des Amadis au Bomokandi, où nous sommes arrivés le 19 avril, rien de particulier à signaler.

L'accueil des indigènes a été partout excellent. Nous pouvons même dire, qu'à l'exception de quelques villages situés entre Basugura et le Bomokandi, toutes les populations riveraines sont ralliées à la cause de l'État et que la route par eau est absolument sûre depuis Djabbir, point de départ de l'expédition, jusqu'à Bittima, où elle se trouve actuellement. Résultat splendide, dont nous avons le droit d'être fiers.

1^{er} au 4 mai.

Nous avons quitté le Bomokandi le 22 avril. Le voyage de retour a été excellent. Dans les îles, sur les rives, une population nombreuse nous acclamait au passage et nous priait d'aborder. Des jeunes gens se jetaient à l'eau pour venir prendre place dans nos canots et nous

prêter l'aide de leurs bras. Nous avons passé devant Angba, Sanno, Sonna, Eureka, Mangitta, dernier chef embatta près de Suruangu. Cette partie du voyage a été de beaucoup la plus intéressante et la plus animée. Nos Abissangas chantaient du matin au soir en frappant l'eau de leurs pagaies

Paysages vus à rebours et plus charmants que la première fois. Remarqué dans le lointain les monts Masinde, au fond du pays des Amadis, Angba, avec sa double crête, Morganu, Magaragare, etc. Beaucoup de chefs parmi lesquels Nangu, Mangu, Bukua, Badinde, nous attendaient sur la rive

pour nous apporter leurs salaams en guise de soumission.

Ici s'arrête la relation de voyage du regretté Vandevliet.

Ainsi que nous le disions en commençant ce récit, notre compatriote a succombé, le 10 juillet 1892, à la station de Bittima. Bien que malade depuis deux mois, le courageux jeune homme n'avait pas voulu demeurer en route. Il s'était promis d'arriver au Nil, et jusqu'à sa dernière heure il a lutté pour la réalisation de son projet.



CHEZ LES MONGWANDIES

Les Mongwandies forment une puissante peuplade qui s'est établie au confluent de l'Ibanza, de la Dua et de l'Ebola. Ces indigènes occupent tout le territoire baigné par le cours moyen de la Mongalla et les trois rivières précitées. Ils ont des coutumes originales. L'une des plus bizarres est la danse du féticheur.

Figurez-vous un nègre bien bâti, de taille élancée, aux muscles vigoureux, à la figure intelligente; deux ou trois pagnes rouges tissés en fibres de bambous ceignent ses reins; des grelots, des plumes, des bracelets de fer garnissent ses chevilles et ses poignets; un collier de plumes blanches entoure



Femme bangala.

son cou, une vingtaine d'autres grandes plumes aux couleurs variées sont piquées en forme d'éventail dans sa chevelure; tout son corps est enduit de rouge, sa face peinte en blanc; ses mains agitent des sonnettes : c'est le féticheur.

Généralement, il est appelé à exercer sa science afin de chasser l'esprit malin qui, suivant la croyance de ces naïves peuplades, s'est emparé du corps d'un des leurs et l'a terrassé par la maladie. Pour mettre le mauvais génie en fuite, le féticheur danse durant deux jours devant la lutte du patient. Il n'est pas rare que celui-ci, déjà à moitié mort, ne succombe à la fatigue d'entendre pendant quarante-huit heures le bruit, les chants et les danses qui accompagnent la séance d'exorcisme.

Une pareille cérémonie est-elle annoncée, vite tous les habitants se réunissent à l'endroit désigné, afin de contempler leur

mokanga (sorcier). Un orchestre composé de deux grands gongs en bois, d'un tambour de guerre, et d'un instrument qui a beaucoup d'analogie avec le xilophone, entame un air monotone; le public répond en chœur aux chants dont le féticheur entonne les premières strophes.

Semblable séance dure environ trois heures, c'est-à-dire le temps voulu pour exténuer le danseur. On voit ce dernier, s'élançant, tourner sur ses gros orteils pendant une ou deux minutes; parfois il représente la guerre, le départ des soldats, la bataille; son œil s'allume, il semble enivré de l'ardeur de la lutte; une lance à la main, il simule l'attaque et la défense de deux ennemis en présence, porte des coups à un adversaire imaginaire, pare ceux qui lui sont destinés et, finalement, montre par sa mimique la défaite de son rival; aussitôt, il entonne un chant de victoire. Pendant toute la durée de cette scène, la musique se fait lente ou précipitée, monotone ou variée, suivant les péripéties du drame.

Dans ce genre de représentation, le féticheur seul exécute des entrechats; mais dans les danses organisées par la jeunesse à la clarté de la lune, durant les belles nuits étoilées des tropiques, tous les jeunes gens, sonnettes en main, se rangent en demi-cercle, les jeunes filles font de même. Ils exécutent d'abord, en chantant, des pas sur place; c'est la véritable danse du ventre, dont l'allure devient toujours de plus en plus vive jusqu'au moment où danseurs et danseuses forment une serpentine dont la vitesse va croissant à mesure que les chants deviennent plus intenses. Le cercle se reforme ensuite et un jeune homme s'avance au milieu du groupe, tandis que ses camarades accompagnent les chants en battant des mains; le danseur marche vers une des jeunes filles et l'invite à le suivre; tous deux exécutent alors un avant-deux, puis chacun s'en retourne à sa place.

Un deuxième couple réédite la même figure. Quand chacun a eu son tour, une danse générale termine la fête.

Puisque nous sommes chez les Mongwandies, nous ne pouvons les quitter sans dire un mot de la coiffure. De chaque côté de la tête descendent jusqu'aux oreilles deux espèces de

bandeaux, confectionnés soit en tiges de cuivre, soit au moyen de petites perles rouges, bleues, blanches, vertes, de provenance européenne; le cou est protégé par un cache-nuque en perles. Certains indigènes, les copurehies de l'endroit, s'attachent une chevelure postiche, qui consiste dans la réunion de petites ficelles noircies descendant jusque terre; chacune d'elles est attachée à une touffe de cheveux; on peut juger de la patience qu'il faut à l'artiste chargé de monter pareille coiffure et du poids que le crâne doit supporter.

Les femmes se coiffent à peu près comme les hommes; le cache-nuque est remplacé par une mosaïque de perles, chef-d'œuvre de patience, qui retient les cheveux au-dessus du cou. D'autres s'attachent également des cordelettes; seulement, à hauteur de la ceinture, elles les enroulent autour d'un bâton de façon à former un gros paquet qu'elles portent constamment dans leurs bras et qui leur sert.... d'oreiller.

Une autre marque du bon ton chez ces peuplades, est de s'agrandir fortement le lobe des oreilles en y introduisant des rondelles d'ivoire qui atteignent jusqu'à cinq centimètres de diamètre. Pour arriver à s'attacher cet ornement, le noir commence par introduire dans la plaie une lamelle de caoutchouc roulée; au bout de quelques jours, il la remplace par une plus grosse et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la grandeur désirée.

Les Mongwandies n'ont généralement qu'une femme; la cause en est la cherté de cet objet de luxe; seuls, un ou deux grands chefs possèdent plusieurs épouses; tout le ménage

loge dans une cabane de forme tronconique dont le toit est recouvert de branches d'arbres ou d'herbes; l'entrée, qui sert à la fois de porte et de fenêtre, est très basse et ce n'est qu'au milieu du logis qu'il est possible de se tenir debout. Si le propriétaire de la hutte vient à mourir, on l'enterre dans son chimbeck.

La femme étant d'un prix élevé, le Mongwandie y est fort attaché (financièrement parlant); aussi, y a-t-il des châtiments spéciaux pour l'épouse qui a fui le toit conjugal.

Quand le mari trompé est parvenu à retrouver l'infidèle, il la conduit sur la place du village, au centre d'une enceinte formée par des filets de chasse tendus sur des pieux; au préalable, la femme a été enduite de couleur noire, sa tête a été garnie de plumes de coq, on lui a attaché à la taille une ficelle dont un de ses proches tient l'extrémité.

Puis, successivement, tous les parents de la coupable défilent devant elle en lui reprochant sa conduite et en lui exprimant tout leur mépris.

Pour joindre l'action à la parole, chacun la frappe de verges.

Quand tout le monde a donné libre cours à son indignation, on

chasse l'infortunée vers la demeure de son mari en la poursuivant à coups de bâton, de pierres, de mottes de terre, etc.

Je m'empresse d'ajouter qu'à la louange des Mongwandies le fait se présente très rarement, et que peu de femmes se mettent dans le cas de subir le châtiment réservé à celles qui ont abandonné leur seigneur et maître.

Lieut^t WILVERTH.



Chief Upoto et sa femme.
(D'après une phot. de M. Sanders.)



Indigènes Bakakaloches.
(D'après une phot. du capit. de Macar.)

ÉMILE BANNING

Né à Liège, le 13 octobre 1836. — Docteur en philosophie et lettres. — Directeur général au Ministère des affaires étrangères. — Membre de l'Académie royale de Belgique.

Membre et secrétaire de la Conférence géographique de Bruxelles (1879). — Délégué à la Conférence africaine de Berlin (1884-1885). — Plénipotentiaire à la Conférence de Bruxelles (1890) (1).

UN des hommes qui, au jour où l'histoire de la fondation de l'œuvre du Congo pourra être écrite, y aura une des pages les plus pures — à moins toutefois que ce ne soit lui-même qui se charge d'écrire l'ouvrage, auquel cas on peut tenir pour certain que son nom ni figurera même pas. Mais d'autres alors rectifieront le volontaire oubli et sauront faire valoir ce que l'idée coloniale et la géante conception qui en procède et qui en a été l'affirmation sur les rives du Congo, lui sont redevables.

Ce n'est pas suffisant de dire de M. Émile Banning qu'il est de la première heure : il est de la genèse et du prologue d'une œuvre qui, dans sa pensée, doit honorer, dans l'avenir, l'esprit de ce siècle et qui révèle, à ses yeux, la source d'abondants bienfaits pour des branches diverses de la famille humaine, les plus avancées comme les plus arriérées dans les voies de la civilisation.

En 1876, il est de cette assemblée illustre composée de savants, d'explorateurs, de diplomates et de philanthropes qui, réunis au palais de Bruxelles sous la présidence du Roi, fonda l'*Association internationale africaine*. Il en est le secrétaire et l'historiographe, et à partir de ce moment ne cesse d'apporter à l'entreprise naissante, dont le caractère élevé et rare remue ses nobles fibres et lui suggère les plus généreuses pensées, l'inestimable et puissant concours de l'ampleur de sa vision, de la droiture de son jugement, de ses connaissances étendues, de son patriotisme éclairé.

A Berlin, en 1884, à la discussion internationale que présida S. A. S. le prince de Bismarck, M. Banning ne figure pas parmi les plénipotentiaires de la Belgique, mais il est dans la coulisse; il suffit, en effet, de parcourir le volumineux volume renfermant les protocoles des séances et surtout les rapports de la commission chargée d'examiner les projets de déclaration — commission dont le rapporteur est M. le baron Lambert — pour être aussitôt averti que le diplomate qui,

mieux que personne, connaît la pensée politique et les tendances de la vaste entreprise belge si étroitement liée à l'œuvre économique de la Conférence, a été l'un des collaborateurs du long et difficile travail de préparation et de discussion qui a abouti à l'« Acte général de Berlin ».

Cet acte, que signèrent les représentants des quatorze puissances réunies à Berlin, est réellement un document du plus haut intérêt et du plus profond respect. C'est l'affirmation, en matière de conquêtes, d'un nouveau système, en tout point digne des aspirations pacifiques de l'époque. La civilisation de l'Afrique par le commerce a été l'idée fondamentale du programme de la Conférence. Le régime qui est sorti de ses délibérations l'affirme dans les termes les plus généreux, les plus formels, les plus éloquents. C'est par le commerce que les peuples encore mineurs du Congo seront stimulés au travail afin d'arriver graduellement à un état social meilleur.

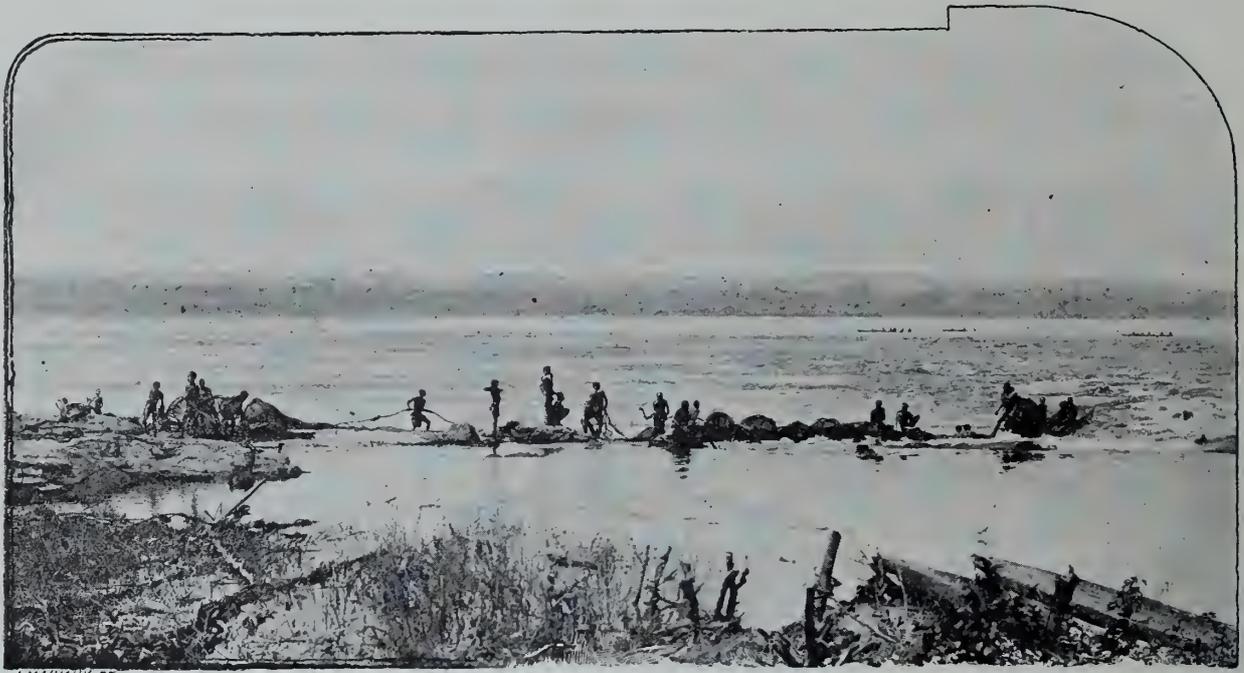
La Conférence de Bruxelles, à laquelle M. Banning prend part cette fois comme plénipotentiaire belge, achève l'œuvre commencée à Berlin. Un important progrès dans la délicate et séculaire question de la répression de la traite de l'homme y est réalisé.

Les grandes œuvres sont d'un enfantement difficile. Les difficultés n'ont pas manqué à celle du Congo, ni en Afrique, ni en Europe. Pour vaincre les premières, l'État a trouvé un bataillon d'agents qu'aucune épreuve n'a rebutés. Pour tourner les secondes, son chef a eu la rare bonne fortune d'avoir à sa disposition, dès les débuts, quelques hommes de trempe, de pouvoir, à toute heure et sans mesure, faire appel à leur dévouement et à leur intelligence, et obtenir l'un et l'autre sans hésitation, sans marchandage et sans arrière-pensée.

M. Émile Banning est au premier rang de ceux-là. Il est permis d'espérer qu'il n'aura pas travaillé en vain; l'œuvre qu'il a si puissamment contribué à concevoir et à mettre sur pied sera durable, parce que l'idée qui a présidé à sa fondation est de celle qui font le ressort moral d'une nation et sont la source de sa grandeur.

(1) BIBLIOGRAPHIE AFRICAINE : *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*. Un volume in-8° de 225 pages, avec 3 cartes et 16 gravures. Bruxelles, 1878, librairie européenne C. Muquardt. — *Le partage politique de l'Afrique*. Un volume in-8° de 180 pages, avec une carte. Bruxelles, 1888, librairie européenne C. Muquardt.





Pêcheries dans les rapides de Banzyville.
(D'après une phot. de M. Michel.)

PÊCHEURS ET PIROGUIERS WATTETS

(HAUT UBANGI)

Nous avons dit, à propos des populations du haut Ubangi, que les Wattets étaient d'admirables payageurs vivant presque exclusivement du produit de leur pêche (1).

Ces indigènes, écrit le capitaine Georges Le Marinel, excellent dans l'art de capturer le poisson. Suivant la nature du fond et la force du courant, ils pêchent au filet ou au moyen de nasses. Ils étudient avec soin les meilleurs systèmes à employer et sont très habiles à découvrir les bons emplacements. Nulle part, si ce n'est aux Stanley-Falls, on ne rencontre des pêcheries aussi importantes que dans l'Ubangi. Les pièges qu'emploient les Wattets atteignent souvent des proportions telles qu'on est obligé de réunir ensemble deux pirogues pour les transporter.

Ces peuples de pêcheurs se déplacent constamment et avec une étonnante facilité. Ils ne tiennent aucunement aux lieux où ils ont vécu et, pour le moindre motif, ils recommencent des défrichements sommaires, mais cependant pénibles, dans le but de se créer une nouvelle résidence. On voit ainsi les villages se diviser en plusieurs groupes qui vont occuper d'autres emplacements à la suite de guerres extérieures, de dissensions intestines ou plus souvent encore à la recherche de pêcheries nouvelles. Le capitaine Georges Le Marinel a

observé qu'au bout de deux ou trois ans, la plupart des villages riverains avaient changé de place.

Aux eaux basses, certains Wattets, les Bwajiris notamment, quittent leurs villages pour deux ou trois mois et vont au loin pêcher dans des endroits plus favorables. Ils vivent alors en nomades, les femmes et les enfants participant au travail de la communauté. En même temps, ils font du commerce. C'est ainsi que les Bwajiris s'éloignent à des distances de 100 à 150 kilomètres de chez eux. Ils vont dans les îles et les rapides de Zongo pêcher et trafiquer avec les Bakas, envers lesquels ils agissent souvent comme de véritables envahisseurs. Il se produit même, dans le sens où coule la rivière, un mouvement lent de migration de ces Wattets venus du haut Ubangi.



Si, d'une façon générale, on peut dire que, dans tout le Congo, les canots sont de forme appropriée aux nécessités de la navigation, cela est plus vrai dans le haut Ubangi et l'Uelle que nulle part ailleurs. Entre Mokoanghay et Banzyville, les pirogues présentent la forme d'une longue caisse; les côtés en sont peu élevés et le fond absolument plat, la coupe rectangulaire. Les extrémités sont taillées en longues plates-formes.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, p. 437.

Le bordage peu élevé de ces embarcations ne permet pas de les charger trop lourdement; étant donnée leur forme, elles tirent très peu d'eau. Aussi, conviennent-elles admirablement pour la navigation en amont de Mokoanghay, où elles doivent pouvoir glisser sur une rivière de quelques décimètres de profondeur.

En amont de Banzyville, tant dans l'Uelle et le Bomu que dans l'Ubangi, les pirogues ont des parois très épaisses et affectent une forme arrondie analogue à celle de nos canots. Elles se terminent aussi par des plates-formes, mais celles-ci sont moins longues, toutes proportions gardées, que celles des pirogues à fond plat. Cette disposition convient parfaitement pour des rivières dont le cours est semé de rapides et de roches.

Toutes les pirogues, plates ou rondes, sont divisées en un certain nombre de sections, généralement trois ou quatre, par des renforts de 10 à 15 centimètres de hauteur, au-dessus du fond, et qui sont ménagés lors du creusement de l'embarcation. La partie antérieure de la pirogue, jusqu'au premier renfort, est réservée à la manœuvre qui, chez les Wattets et les peuples de l'Uelle, se fait ordinairement à la perche.

Les hommes de manœuvre, armés de perches de 3 à 5 mètres, prennent appui sur le fond de la rivière et poussent le canot en se mouvant sur la plate-forme et dans la section qui leur est réservée. Les petites pirogues sont ainsi manœuvrées par un seul indigène, mais la plupart des embarcations demandent une équipe de deux manœuvres et jamais il n'en faut plus de trois dans les conditions normales. Indépendamment des hommes munis de perches, chaque pirogue a un

équipage armé de petites pagaies de 80 centimètres, assis à l'arrière. Ces derniers gouvernent et relaient les travailleurs d'avant.

Une telle manière de naviguer n'est pratique que pour des profondeurs ne dépassant pas 3 mètres. Aux eaux hautes, les pirogues remontent le courant en serrant de très près la rive. La descente se fait à la pagaie en plein courant.

Pendant les trois ou quatre mois de l'année où l'Ubangi n'est qu'une large nappe d'eau sans profondeur, l'emploi de la perche par les indigènes donne, pour les transports, des résultats excellents. C'est ainsi que, dans de bonnes conditions, quand il y a moins de 2 mètres d'eau, l'on peut remonter le courant en conservant une vitesse moyenne de 3 1/2 à 4 kilomètres à l'heure. Avec trois équipes, c'est-à-dire six hommes pour la manœuvre et deux perches, une pirogue peut, à la montée, franchir environ 40 kilomètres par jour. Le trajet de Banzyville à Yakoma, qui représente 150 kilomètres, se fait en quatre jours avec des canots chargés. Lorsqu'on descend de Yakoma, on arrive le second jour à Banzyville.

Dans le haut Ubangi et ses affluents, il existe de très grandes pirogues taillées comme toujours dans un seul tronc d'arbre. On en a mesuré qui représentaient plus de 6 mètres cubes de creux et dont la longueur dépassait 20 mètres. Quand les indigènes voyagent, ils chargent d'une façon incroyable leurs embarcations. Le capitaine Georges Le Marinel dit qu'il a compté jusque 76 indigènes dans une pirogue, manœuvrée par des Wattets, et que montait Bangasso, sultan des Sakaras.



Le village de Banzyville.

(D'après une photographie de M. Michel.)

en
Congo,
d'ant deux
affinés, la de
ce qu'elle rencon



En chasse sur les bords de l'Ubangi, à Zongo.

LA CHASSE

UN fait assez curieux qu'il m'a été donné de constater pendant mon séjour en Afrique, c'est que, tandis que les populations riveraines du Congo s'adonnent généralement à la pêche, les indigènes de l'intérieur, établis dans les bois que traversent cependant de nombreux cours d'eau, se livrent presque exclusivement à la chasse.

Parmi les chasseurs les plus intrépides, on peut citer en première ligne les Mogwandis : ils ont, d'ailleurs, de quoi exercer leur bravoure et leur adresse, car la région qu'ils habitent regorge d'éléphants, de sangliers, d'antilopes, de léopards, de singes, de buffles, pour ne citer que le gibier le plus commun. Leurs engins de chasse sont peu nombreux et très primitifs : des lances, quelques petites flèches de bois et des filets de cordes. Leurs auxiliaires habituels sont les chiens.

Je ne dirai pas comment ces animaux s'acquittent de leur mission, n'ayant jamais eu l'occasion de les voir à l'œuvre,

mais ce que je sais, c'est que l'indigène leur attache au cou un

grelot en bois qui indique parfaitement au noir, tout

l'endroit où ils se tiennent en arrêt. L'espèce

pour la chasse ne diffère pas des autres chiens du

qui se contente de tenir l'animal renfermé pen-

sans cesse pendant plusieurs jours et le prive de toute nourriture. Ainsi

lorsqu'elle est lâchée dans la forêt, s'attaque à tout

ce qui se présente devant elle.

Le filet dont se sert l'indigène est à mailles larges, d'environ 10 mètres de long, haut de 1 mètre à 1^m50.

Supposons que la présence d'un léopard ait été signalée, voici comment on procède : Quelques noirs bien déterminés et très habiles à se glisser sous bois, partent en avant à la recherche du carnassier ; ils sont suivis d'autres chasseurs munis des filets. Quand les éclaireurs ont découvert le refuge du félin, ils avertissent leurs compagnons par un signal convenu à l'avance, un cri d'oiseau généralement. Aussitôt ceux-ci prennent, avec mille précautions, leurs dispositions pour entourer toute la partie du bois où repose le léopard ; ils attachent leurs filets aux arbres en ayant soin de les superposer jusqu'à une hauteur suffisante pour que, si l'animal essayait de fuir, il ne pût s'échapper en les franchissant d'un bond. Ces différents préparatifs se font dans le plus grand silence. Quand tout est prêt, les plus courageux d'entre les chasseurs s'avancent vers le fauve, armés de leurs boucliers et de leurs lances. Aussitôt qu'ils l'aperçoivent à bonne portée, ils lui jettent tous ensemble leurs sagaies qui, presque toujours, atteignent le but et clouent l'animal à terre. Si, par hasard, le coup est manqué, il peut se faire que l'animal blessé prenne la fuite poursuivi par ses agresseurs ou qu'il saute sur l'un de ceux-ci et le laboure de ses griffes. Mais il est rare que le léopard ne finisse par être tué ; il est vrai que

la chasse se termine souvent par la mort de l'un ou de l'autre des courageux indigènes.

☆

Quand les Mogwandis veulent s'emparer d'un singe, ils s'en vont par petits groupes et emportent un ou deux filets; d'au-

cuns grimpent dans les arbres, tandis que d'autres restés à terre poussent des cris perçants, afin d'effrayer le quadrupède et de le pousser à se réfugier sur un arbre isolé. Si le singe se laisse prendre au jeu, les chasseurs ont vite fait d'entourer le pied de l'arbre de leurs filets, tandis que les plus agiles d'entre eux poursuivent l'animal dans les branches



Indigène d'Upoto (1).
(D'après une photographie de M. Michel.)

jusqu'à ce qu'il tombe à terre, où il est vite capturé.

Pour des singes de taille moyenne ou des oiseaux de la grosseur d'une pintade, par exemple, le Mogwandi est souvent assez habile pour les abattre d'un coup de flèche. Il faut pour cela que l'animal soit au repos et n'ait pas conscience du danger qui le menace.

☆

Quand il s'agit de chasser l'éléphant, l'indigène est obligé de recourir à d'autres stratagèmes plus compliqués.

Les sources où les pachydermes vont se désaltérer vers quatre heures du matin sont facilement reconnaissables aux

empreintes qui marquent le sol. A proximité de ces endroits, le Mogwandi se construit, au sommet d'un arbre élevé et bien touffu, une hutte dans laquelle il se place en observation pour attendre le passage d'un troupeau.

Si un éléphant vient à s'aventurer en dessous de la maisonnette, l'indigène laisse tomber un fort harpon muni d'un pesant bloc de bois; l'animal blessé au dos entre en fureur et veut se débarrasser du fer meurtrier, mais plus il fait d'efforts, plus celui-ci s'enfonce dans les chairs. Quand le pachyderme est à bout de forces, l'indigène l'achève à coups de lance.

D'autres peuplades ont imaginé un genre de piège spécial : Un sentier habituellement suivi par les troupeaux d'éléphants est barré à un endroit déterminé. Le nègre plante là de solides troncs d'arbres à droite et à gauche de la route et parallèle-

(1) Le personnage est représenté tenant en main une petite défense d'éléphant qui lui sert de pipe.

ment aux côtés de celles-ci; puis, il relie ces palissades au moyen d'un plafond composé également de madriers auxquels il attache un gros bloc de bois muni lui-même d'une pointe de fer; un système de bascule est disposé de telle sorte que l'éléphant qui s'engage dans cette espèce de couloir pose fatalement le pied sur un morceau de bois qui amène le déclenchement du harpon, lequel lui tombe sur le dos. Fortement blessé, l'animal essaye de se débarrasser du fer qui le gêne, mais tous ses efforts ne servent qu'à aggraver sa blessure. Quand l'indigène vient visiter les pièges, il trouve souvent le pachyderme étendu à moitié mort sur le sol; il n'a plus qu'à l'achever à coups de lance.

Enfin, voici un genre de trappes surtout en usage chez les N'Gombés d'Upoto, et qui est destiné à capturer le gros gibier.

Les N'Gombés creusent d'immenses excavations dans un chemin fréquenté par les fauves. Ces excavations, dont les parois sont coupées à pic, ont deux mètres environ de côté et de profondeur; elles sont recouvertes de branchages que dissimule une mince couche de terre. Si un quadrupède un peu lourd vient à passer sur la trappe, celle-ci bascule et l'animal tombe au fond du piège, d'où il ne peut sortir et où l'indigène vient l'achever.



Une chasse également pratiquée au Congo consiste en une espèce de traque. Les indigènes choisissent une partie de forêt pour y tendre leurs filets; puis, ils se dispersent dans tous les sens et rabattent le gibier dans la direction des pièges. Les

animaux, affolés par le bruit des traqueurs, courent tête baissée dans les mailles des filets et se font tuer par les chasseurs qui les attendent armés de lances.

Pour les Européens, la chasse dans les forêts équatoriales est pleine d'imprévus et ne rappelle en rien celle que l'on pratique dans nos pays.

Il est souvent déconcertant de rencontrer sur son chemin un troupeau d'éléphants dont les spécimens des jardins zoologiques d'Europe ne nous donnent qu'un faible aperçu. On se fera une idée de leur formidable masse en songeant que certains d'entre eux ont des défenses qui pèsent jusque 80 kilogrammes chacune; ce qui fait au moins 160 à 165 kilogrammes à porter au bout de la tête. Or, ce joli poids ne gêne nullement le pachyderme, car un cheval au galop ne pourrait le suivre à la course.

Je terminerai cet article par l'anecdote suivante, qui se rapporte à un fait rare: Je descendais une nuit la Mongalla; la nature dormait, on n'entendait aucun bruit, il faisait un clair de lune superbe. La moitié de mon équipage pagayait, l'autre moitié dormait au fond de la pirogue, lorsque tout à coup mes noirs me réveillent: « Maître maître, regarde! » Et j'aperçois à une faible distance quinze éléphants, l'un à la suite de l'autre, traversant majestueusement la rivière en faisant clapoter l'eau autour d'eux.

Spectacle imposant que celui de ces quinze formidables pachydermes, détachant leurs masses sombres sur les eaux argentées de la Mongalla, où se reflétait la reine des nuits!

Lieut' WILVERTH.



LE MIMÉTISME DANS LA FAUNE AFRICAINE

LA nature animale, dit le professeur F. Plateau, est une immense école de ruse et de fourberie. Dans la guerre incessante que se font les animaux, tantôt en pleine lumière, tantôt à la faveur de la nuit, pour satisfaire leur faim ou pour assurer le sort de leur progéniture, les instruments d'attaque ne consistent pas seulement en dents aiguës, en griffes acérées, en mandibules coupantes, en aiguillons venimeux; les moyens de défense ne se bornent pas à des cuirasses plus ou moins épaisses, à des revêtements épineux, à l'émission de liquides d'une odeur repoussante. Tous ces êtres, ceux qui nous semblent les mieux armés comme ceux que l'on croirait les plus faibles, mettent en usage des *procédés variés de dissimulation, permettant d'approcher de la victime sans trop de difficultés, ou donnant à la proie une chance de plus d'échapper à ses ennemis*.

« C'est à qui trompera les autres par la couleur et la coupe de son vêtement, par son attitude au repos, par des mouvements spéciaux, soit pendant la course, soit pendant le vol. Ceux qui revêtent la teinte du feuillage sont légion; beaucoup, s'enveloppant du *manteau couleur de muraille*, prennent les tons ternes des rochers, des écorces, du sable. Celui-ci, long,

grêle, raide, passe une partie de sa vie, immobile, copiant de son mieux une tige ou un rameau; celui-là, obligé de voler, imite d'une façon curieuse la feuille sèche emportée par le vent; nombreux enfin sont les animaux privés d'armes quelconques, empruntant le costume de ceux qui passent à bon droit pour des gens d'un commerce désagréable: des serpents inoffensifs portent la livrée d'espèces venimeuses habitant la même contrée; des Diptères, des Coléoptères, absolument incapables du moindre mal, sont garnis des bandes alternativement noires et jaunes caractéristiques des guêpes; des papillons échappent aux animaux insectivores parce qu'ils portent sur leurs ailes les taches et les dessins propres à d'autres Lépidoptères généralement respectés à cause de leur odeur infecte ou de la saveur nauséabonde de leur chair. »

Ces cas de dissimulation, qui constituent ce qu'on appelle d'une façon générale le *mimétisme*, peuvent s'observer sous toutes les latitudes, aussi bien dans les mers et dans les eaux douces que dans les forêts, les savanes et les déserts. Ils sont si répandus dans les différents groupes du règne animal, qu'on peut dire que les espèces qui y font exception constituent la

minorité; cette exception n'est souvent qu'apparente, car là où l'œil exercé du naturaliste ne voit pas matière à confusion, les autres animaux peuvent se tromper. L'homme lui-même est d'ailleurs souvent victime de ce déguisement protecteur des animaux. Les personnes qui n'ont pas l'habitude de la recherche des animaux considéreront comme peu peuplés des endroits où un zoologue fera une abondante récolte d'échantillons. Cependant, on cite de nombreux cas où des naturalistes de profession ont été induits en erreur, momentanément du moins, par les apparences trompeuses offertes par les animaux.

A.-R. Wallace, à qui on doit tant d'observations sur ce sujet, et qui le premier a reconnu le but, ou, pour mieux dire, les effets de cette tendance à l'imitation, au point de vue de la sélection naturelle, réserve le nom de *mimétisme proprement dit* à la faculté que présentent certaines espèces de ressembler extérieurement à d'autres animaux que leur saveur, leur odeur ou d'autres moyens de défense mettent à l'abri des agressions. Il range sous le nom de *ressemblance protectrice* les différents cas où l'animal se dissimule grâce à sa ressemblance avec des objets immobiles ou inanimés. Si l'animal est carnassier, le déguisement a surtout pour but de favoriser la capture de ses victimes; s'il est herbivore, frugivore, etc., il se dissimule pour échapper à ses ennemis.

On comprend aisément que plus un animal sera protégé contre les autres, ou favorisé dans la recherche de sa nourriture, par son apparence extérieure, plus il aura chance de vivre et par conséquent de se multiplier en transmettant ses caractères à ses descendants. Les individus qui s'écarteront du type favorable seront exposés à périr jeunes, sans avoir eu le temps de faire souche. Les caractères dissimulateurs iront donc en s'accroissant dans les générations successives et les variations nuisibles seront écartées. On voit donc quelle est l'importance des ressemblances protectrices dans la *sélection naturelle* qui est, selon la définition de Darwin, la *loi de conservation des variations favorables et d'élimination des variations nuisibles*.

On aurait tort de croire que le mimétisme et la ressemblance protectrice sont le résultat d'actes volontaires et raisonnés de la part des animaux. Ils sont simplement amenés, en vertu de la sélection naturelle, par le mécanisme que je viens d'expliquer.

Comme le dit F. Plateau, « la dissimulation, l'imitation, la tendance à se faire passer pour ce qu'on n'est pas, existent malheureusement aussi, à un haut degré, dans notre société humaine, déterminées, comme chez les bêtes, par la lutte pour l'existence. Chez l'homme seul, la chose est triste à avouer, l'imitation dans le but de tromper son prochain est le produit d'une association d'idées. »

Je n'aurais pas besoin de quitter notre pays pour citer des exemples de ressemblance protectrice et de mimétisme. Mais c'est incontestablement sous les tropiques que les cas sont le plus frappants. Ils abondent notamment en Afrique, et bien de nos compatriotes ont eu l'occasion d'en observer sans avoir pour cela besoin d'être zoologues.

La ressemblance protectrice est poussée à un très haut degré chez les Orthoptères marcheurs, comprenant les familles des Mantides et des Phasmides, toutes deux bien représentées au Congo.

Les *Mantides* ont pour type les Mantes, Religieuses ou Priuses, dont quelques espèces existent dans le sud de l'Europe et qui abondent en Afrique. Ces curieux insectes sont d'un beau vert et se dissimulent dans le feuillage des arbres ou parmi les hautes herbes. Leurs grandes ailes, ramenées le long de l'abdomen, ont assez bien l'aspect de feuilles, et quand l'animal est au repos, attaché à un rameau ou à une tige d'herbe, il faut réellement une certaine attention pour le découvrir.

Les Priuses vivent d'insectes; grâce à leur aspect végétal, elles inspirent toute confiance à leurs victimes qui, sitôt à portée, sont appréhendées par les fortes pattes antérieures de la Mante; d'ailleurs, les Priuses, comme la plupart des espèces de la famille, se mangent aussi entre elles sans le moindre scrupule.

A côté des Mantes, se classent les Empuses et les Créobores, répandues aussi en Afrique et se dissimulant par des procédés analogues. Elles ont des formes plus élancées et sont aussi carnassières, comme tous les représentants de la famille.

Les *Erémiphiles*, autre genre de Mantides, vivent sur le sol, dont elles imitent absolument la teinte noire, grise ou rouge. Chaque endroit présente des individus adaptés à la couleur du sol.

La figure 2 représente une espèce de Mantide dessinée par Junker. C'est un animal coloré en rouge-violet, qui vit sur des capitules de fleurs de teinte pareille et se nourrit des insectes qui viennent pour y butiner. On le trouve dans le bassin du haut Nil.

Il existe dans l'Inde des espèces qui poussent le mimétisme encore plus loin. L'une d'elles (*Hymenopus bicornis*) simule d'une façon étonnante une fleur d'orchidée; son abdomen ovale représente le labelle, les pattes postérieures, très dilatées, tiennent lieu de pétales; le cou et les pattes de devant imitent les sépales supérieurs et la colonne de l'orchidée. L'ensemble est d'un rose vif et rappelle si bien une fleur, que les papillons viennent s'y poser et sont victimes de leur illusion.

Une larve de Mantide (*Harpax ocellata*) ressemble à la fleur d'une composée.

La famille des *Phasmides* présente des cas plus singuliers encore que les Mantides.



Fig. 1. *Cyphocrana*. — Phasmide de Java réduit au tiers.
(D'après un échantillon de la collection de l'Université de Gand.)

Ce sont, presque tous, des insectes absolument étonnants. Ils sont de grande taille, souvent sans ailes. Leur corps ressemble à une baguette et leurs pattes, minces et démesurément allongées, leur donnent un aspect de maigre squelette qui justifie bien leur nom de *phasma* (fantôme, spectre). Ils vivent sur les branches d'arbres, les tiges de graminées, etc.; chaque espèce se rencontre dans les endroits les mieux appropriés à sa forme et à sa couleur. Chose remarquable, des espèces verdâtres qui vivent en Afrique dans les herbes des savanes, sont remplacées par des formes grisâtres, quand ces graminées commencent à se dessécher. Leurs allures sont extraordinairement lentes, ce qui ne contribue pas peu à les dissimuler. Cette dissimulation est uniquement protectrice, car ces insectes sont herbivores. Les Anglais les appellent *walking sticks* (bâtons ambulants).

Les *Bacillus* (baguette) et les *Bacteria* (bâton) sont communs au Congo; le premier genre est représenté dans le midi de l'Europe. Ils sont tous deux privés d'ailes.

Les *Cyphocrana*, répandus en Malaisie, en Australie, etc., existent aussi au Congo. Ce sont les géants de la famille; le corps atteint 30 centimètres de long. On les trouve sur les chaumes des grosses graminées, où il faut beaucoup d'attention pour les découvrir.

La figure 1 représente un *Cyphocrana* de Java. C'est la photographie d'un échantillon d'une collection, unique en son genre, réunie par le professeur F. Plateau, au Musée zoologique

de l'Université de Gand. Cette collection a pour but de montrer des cas de ressemblance protectrice et de mimétisme; chaque sujet y est placé dans le milieu végétal ou minéral où il se dissimule dans la nature, ou à côté de l'animal qu'il imite.

On trouve encore des Phasmides couverts d'excroissances qui les font ressembler à des mousses ou à des lichens.

Le genre *Phyllium*, quoique classé parmi les Phasmides, s'écarte beaucoup, par l'aspect, des autres représentants du groupe. Comme l'indique son nom, il est constitué par des insectes ressemblant à des feuilles; certaines espèces simulent des feuilles vertes, d'autres des feuilles autrement colorées ou mortes, et chacune vit là où elle se distingue le moins des objets voisins. La ressemblance peut aller si loin qu'il faut beaucoup d'attention pour distinguer les insectes des feuilles. M. Charles Brongniart a récemment expérimenté le fait en présentant à l'Académie des sciences de Paris un petit goyavier couvert de quelques Phyllies. Il paraît que l'insecte lui-même se trompe quelquefois et entame l'aile d'un congénère, en croyant manger une feuille. J'ajouterai que la matière qui colore en vert les tissus de la Phyllie est identique à la substance colorante des feuilles ou chlorophylle, ainsi que M. Becquerel l'a démontré par l'examen spectroscopique.

On trouve les Phyllies en Asie, en Océanie, etc. Comme il en existe aussi aux Seychelles, il n'est pas impossible qu'on en découvre un jour en Afrique.

(A continuer.)

J. CORNET.

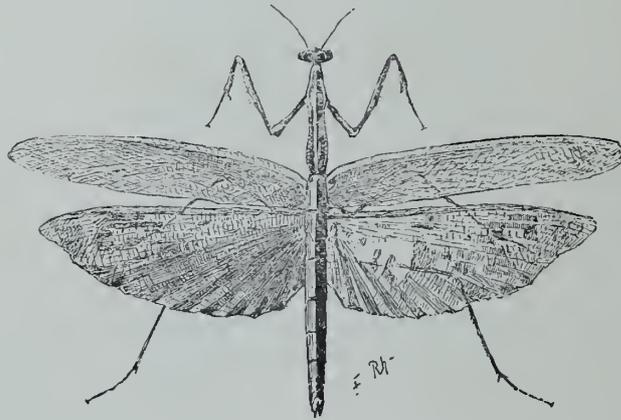


Fig. 2. Mante du haut Nil.

(D'après un spécimen observé par le Dr Junker.)

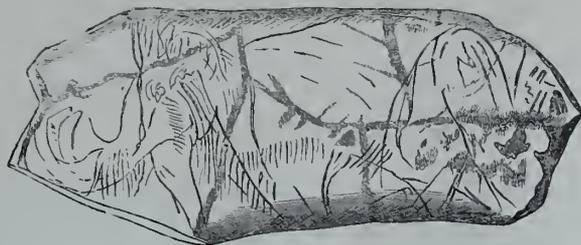


Fig. 1. — Plaque préhistorique d'ivoire gravé, représentant un mammoth, trouvée dans le Périgord. (British Museum.)

LA SCULPTURE EN IVOIRE

ET LES IVOIRIERS FLAMANDS

I

Les débris préhistoriques. — Statues égyptiennes et grecques. — Diptyques consulaires romains. — Premiers objets de l'art chrétien. Ivoires byzantins et arabes. — Objets profanes des *xiv^e* et *xv^e* siècles.



Fig. 2.
Débris préhistorique
de statuette en ivoire.
(Musée d'histoire nat.
de Bruxelles.)

L'EXPLORATION du bassin du Congo, la fondation de l'État indépendant, les premières transactions commerciales avec les indigènes, la création d'un marché public d'ivoire à Anvers, ne pouvaient manquer d'impressionner, à la longue, le monde artistique belge. Il n'était pas possible que le noble effort que la Belgique produit en Afrique ne se reflétât et ne marquât, d'une manière quelconque, dans le travail de nos peintres et de nos sculpteurs.

La mise en œuvre par ceux-ci de la riche substance osseuse constituée par les défenses de l'éléphant est un premier pas dans cette voie. L'ivoire est une matière dure et compacte, susceptible de recevoir le plus beau poli; il est d'une couleur plus riche et plus artistique que le marbre blanc. Il est plus tendre et d'une chaude pâleur aux transparences jaunâtres, aux reflets ambrés. Son grain serré et souple est mystérieux, séduisant. Son épiderme tiède appelle et retient la caresse. Il a

done suffi d'un appel pour décider nos statuaires à faire dans leur art une nouvelle application de la matière précieuse dont les belles qualités requéraient leur attention.

Les dix-neuf spécimens de sculptures en ivoire exécutés par quelques-uns de nos meilleurs statuaires, et exposés à Anvers d'abord, au Cercle artistique de Bruxelles ensuite, méritent

de nous occuper un instant comme un très attrayant essai de renaissance d'une matière un peu oubliée, mais qui, à toutes les époques et dans toutes les écoles artistiques, a eu une vogue réelle et a laissé dans tous les musées d'Europe des spécimens qui constituent de curieuses et attrayantes collections.

Les renseignements sur les ivoiriers et leurs œuvres sont assez nombreux, mais ils sont épars dans une foule de publications et de catalogues, écrits à toutes époques et en toutes langues. Les réunir et les présenter méthodiquement serait un travail utile, mais de longue haleine, qui nécessiterait, au surplus, une visite préalable aux nombreuses et riches collections qui sont à Paris, Dresde, Munich, Vienne, Saint-Petersbourg, Liverpool, Londres, Florence, Venise, Rome.

Quant aux ivoiriers flamands qui, certes, tiennent une place importante, parler d'eux est un travail d'autant plus malaisé que l'histoire de la sculpture flamande elle-même reste à faire. A part deux travaux préparatoires très sommaires et très incomplets, tout, sur ce sujet, est à rechercher, à voir, à authentifier, à mettre en ordre.

Et cependant ils sont légion les vieux imagiers flamands et nos sculpteurs des *xvi^e* et *xvii^e* siècles; leurs œuvres sont peut-être encore plus nombreuses et plus belles à l'étranger qu'en Belgique. Elles sont partout, en Europe. Sans parler des musées et des collections privées, nous en avons rencontré sur les places publiques, dans les églises ou dans les palais de Rome, Venise, Bologne, Florence, Munich, Innsbruck, Heidelberg, Prague, Gustrow, Dijon, Amsterdam, etc.

Parmi ces maîtres sont quelques ivoiriers célèbres qui prennent place parmi les plus renommés. Nous saisissons

l'à-propos de l'exposition des sculptures en ivoire du Congo, pour rappeler leurs noms et résumer, en une courte note écrite au courant de la plume, l'histoire de la sculpture éburnéenne.

ruines des villes persanes et assyriennes, aux temples grecs, aux monuments romains. Car l'ivoire a été également en honneur chez chacun de ces peuples.

La plus ancienne ébauche de statuette en ivoire que l'on connaisse est probablement celle que nous reproduisons ci-contre (fig. 2) et que possède le Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

Cette curieuse piécette en ivoire de mammoth, plutôt paléontologique qu'artistique, a été trouvée, en 1867, par M. Édouard Dupont, directeur du Musée, à Pont-à-Lesse (trou Margite), dans des alluvions fluviales de l'époque quaternaire ancienne, parmi un assortiment paléontologique et ethnographique de spécimens des premières industries de l'homme, tels que silex taillés et bois de rennes gravés.

Au début, on aurait pu discuter l'authenticité de l'origine préhistorique de la piécette éburnéenne de Pont-à-Lesse, mais tout doute a disparu depuis les découvertes récentes de M. Piette, un archéologue français de Saint-Quentin, qui a trouvé, dans des cavernes des Pyrénées, d'abondantes statuette en ivoire datant du même âge.

La plaque de défense de mammoth gravée que nous reproduisons en tête de cet article en est, du reste, une autre preuve; elle a été découverte, en 1856, par M. Lartet, dans le Périgord (fig. 1). De son côté, M. le marquis de Vibraye a trouvé dans l'Aube, une petite sculpture représentant un mammoth.

Il est donc, aujourd'hui, indéniablement établi que l'homme des vieux âges quaternaires, que jusqu'ici l'on était d'accord pour considérer comme un humain à peine sorti de l'animalité, était déjà élevé jusqu'à la conception des arts plastiques. Il a bégayé l'art en essayant de façonner l'ivoire de l'éléphant d'Europe, et de représenter ses semblables et les animaux au milieu desquels il vivait.

Les documents en ivoire que nous signalons ici sont les plus anciens que l'on connaisse relativement à la naissance des beaux-arts. Ils sont d'une antiquité bien autrement reculée que celle des pièces arrachées aux tombeaux d'Égypte, aux

Les pièces égyptiennes sont les plus anciennes que l'on rencontre dans les musées d'art. Ainsi nous avons vu au musée

de Boulacq, au Caire, une statuette représentant Abi, personnage qui vivait sous la XIII^e dynastie (2,350 ans av. J.-C.), qui a déjà du style et de la souplesse. Dans les arts industriels, les Égyptiens employaient beaucoup l'ivoire; ils en incrustaient les chaises, les lits, les coffrets; ils en fabriquaient des ustensiles de toilette et de ménage, des dés à jouer, des encensoirs, des manches de poignard, des vases, des boîtes.

Il semble que les Grecs ne commencèrent à utiliser l'ivoire qu'après l'époque de la guerre de Troie (1200 ans av. J.-C.). Mais viennent les siècles de floraison artistique et la précieuse substance ne tardera pas à recevoir sa plus noble destination. Elle fut alors combinée avec l'or, le bois de cèdre et les pierres précieuses pour reproduire l'image des dieux. Les statues colossales de Phidias, le *Jupiter* d'Olympie, haut de 17 mètres, et la *Minerve* du Parthénon, haute de 12, sont des œuvres trop souvent décrites pour que nous ayons souci de faire autre chose ici que rappeler leur souvenir.

A l'exemple des Grecs, les Romains eurent pour les objets en ivoire une vé-

ritable passion qu'ils communiquèrent à Byzance, lorsque Constantin établit dans cette ville le siège de l'empire d'Orient. Aucune des statues ou statuette en ivoire, d'origine grecque, romaine ou byzantine, ne nous est parvenue, mais les musées conservent un certain nombre de pièces, parmi lesquelles les plus curieuses sont les diptyques que les consuls envoyaient aux personnages de distinction, en manière de carte de visite, au jour de leur élévation, et sur lesquels ils étaient, la plupart des fois, représentés assis dans leur chaise et tenant en main la *mappa circensis*. Le plus ancien connu de ces diptyques consulaires est celui du consul Probianus (322 ans av. J.-C.) que conserve le musée de Ber-



Fig. 3 — La Vierge et l'Enfant.
Ivoire flamand du xiii^e siècle (h. 0.32).
(Cabinet du Dr de Meyer, à Bruges.)

lin qui, de même que le British Museum, est riche en spécimens de ce genre. Au point de vue artistique, signalons aussi une feuille de diptyque du consul Justinianus (an. 521) que possède le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris.



A la même époque ou un peu après, apparaissent les premières sculptures en ivoire, confectionnées pour le service de l'église chrétienne : diptyques et triptyques ecclésiastiques (fig. 4), autels et retables portatifs, châsses, bas-reliefs, plaques de sacramentaire, statuettes et objets divers du culte, tels que : calices, reliquaires, images ouvrantes, croix, pupitres, bénitiers, baisers de paix, bâtons pastoraux et crosses d'évêque et d'abbé, chapelets, etc.

En même temps parviennent en Europe quelques spécimens de l'art des praticiens orientaux, arabes, persans, hindous. L'un des documents les plus précieux de cette catégorie — une pièce unique — est la grande tour d'échiquier, un éléphant (signé en arabe), qui doit dater du VIII^e siècle, et que l'on suppose, au cabinet de la rue Richelieu où il est conservé, avoir fait partie des présents envoyés à Charlemagne par le calife Haroun-el-Rachid.



En Europe, à peu d'exceptions près, jusqu'à la fin du XIII^e siècle, les données religieuses exercent seules l'imagination des ivoiriers. Ce n'est qu'à dater du XIV^e que l'on voit leur pratique s'étendre à la confection d'objets profanes. Immédiatement, l'art prend un caractère plus personnel et reflète mieux l'esprit de l'époque. On peut suivre les progrès de cette évolution dans les coffrets, boîtes à miroir portatives, peignes, cornets ou olifants, manches et gaines de couteau, groupes et figurines, cippes, vidrecomes, vases, arçons de selle, etc. De

cette époque, M. Vermeersch, à Bruxelles, possède un joli et complet spécimen des Pays-Bas : ce sont des tablettes à écrire, enfermées dans une gaine en cuir, sur laquelle se trouve une inscription flamande.

Il y a parmi ces objets, tant religieux que profanes, réunis dans les musées de l'Europe, une foule de pièces du plus haut mérite artistique, dénotant une invention, un goût et une habileté rares. Parmi les plus curieuses, citons le retable du duc de Berry, décoré de 78 sujets, ouvrage italien du XIV^e siècle, l'un des plus importants qui existe (musée du Louvre); le magnifique troussequin de selle, acheté par la même collection, à la vente Spitzer, travail aux armes d'Aragon et de Sicile, de la fin du XIII^e siècle; une autre selle, flamande ou bourguignonne (XIV^e siècle), qui est au musée d'Ambras, à Vienne; le groupe du *Couronnement de la Vierge*, travail français du XIII^e siècle, au Louvre; *la Vierge*, de la collection Oppenheim, à Cologne, et celle du cabinet du Dr de Meyer, à Bruges (fig. 3); les triptyques italiens du musée de Cluny; la célèbre collection Basilewski, achetée par l'empereur de Russie et qui renferme la plus complète réunion de pièces en ivoire relatives à l'art chrétien depuis les catacombes; etc.

Malheureusement, les noms des artistes qui nous ont légués tant d'œuvres et de pièces rares sont demeurés inconnus. C'est à peine si, de loin en loin, on rencontre dans les vieux comptes ou inventaires le nom oublié de quelques « imagiers, tabletiers, tailleurs de cruchefis, sculpteurs de tableaux d'ivoire ».

Ce n'est vraiment qu'au XVI^e siècle, et mieux encore au XVII^e, que nous allons pouvoir mettre des noms sur les beaux morceaux d'ivoire des collections publiques, et plus spécialement des noms allemands et flamands, car, à cette époque, ce fut surtout en Allemagne et aux Pays-Bas que la sculpture en ivoire prit un grand développement.

A.-J. WAUTERS.

(A continuer.)



Fig. 4. — Triptyque en ivoire du XIV^e siècle.
(Collection de M. Vermeersch, à Bruxelles.)



CONGO ET BELGIQUE

(A PROPOS DE L'EXPOSITION D'ANVERS)

par les lieutenants LEMAIRE et MASUI.



CURIEUSE et typique figure parmi les Congolais que cet artilleur, petit et blond, à l'œil ardent, qui, sans cesse en mouvement, entre, passe, et après avoir jeté à la hâte quelques phrases hachées soulignées d'un ricanement, disparaît..... pour reparaitre le lendemain ou le surlendemain.

La date de son retour en Afrique est fixée depuis quelques jours et son activité semble encore s'accroître. Il déblaye à grands coups la besogne qu'il s'est imposée..... à plaisir. Il confère. Il publie. Après son *Essai de vocabulaire*, voici *A propos de l'exposition du Congo à Anvers* (1), un volume de vulgarisation. C'est écrit ventre à terre et artistement illustré de quelques dessins du lieutenant Masui.

Voici l'introduction du volume :

6 octobre 1894.

Au moment précis où j'écris ces premières lignes, les derniers Congolais de l'exposition d'Anvers quittent notre pays. Coïncidence toute fortuite, et dont j'ai plaisir à tirer parti en disant à nos hôtes non pas « adieu ! », mais « au revoir ! », « à bientôt », et ce au nom de la Belgique entière, de la masse des fervents de la première heure comme des indifférents de la dernière, tous ne formant plus aujourd'hui

qu'un noyau compact rallié sans retour à l'idée coloniale.

Un labeur de quinze ans, auquel s'applique mieux que jamais l'appréciation de de Brazza : « Travail de Titan accompli avec des moyens de Pygmées » ; une série ininterrompue de succès scientifiques, économiques, moraux, militaires ; l'appel à la vie civilisée de tout le cœur de l'Afrique ; l'anéantissement, dans des territoires cent fois grands comme la mère patrie, de la race maudite dont les razzias envoyaient sur les marchés d'Europe l'ivoire volé et sanglant, dans les harems d'Orient les orphelines violées ; l'ordre, la justice, le travail, la foi, révélés à des millions d'êtres humains ; l'admiration imposée au monde entier ; tout cela affirmait et consolidait l'œuvre du roi-souverain, affirmait et consolidait l'indépendance de la Belgique, affirmait et consolidait notre volonté de garder parmi les nations civilisées une place digne d'envie, un rôle d'apôtre et de croisé, la gloire impérissable d'avoir osé, nous, si petits par nos limites, prendre à la gorge le mal hideux, l'immense et fondamentale question de la traite.

Il y a quelques années à peine, la gigantesque masse de l'Afrique n'apparaissait encore à l'imagination troublée que comme une accumulation de ténèbres ; les bords en étaient connus, mais il n'y venait que d'horribles négriers, dont les bâtiments de transport s'appelaient des « tombeaux » ; du côté de l'Asie et de l'Europe, nos civilisations avaient voulu

(1) Un volume grand in-8° jésus, illustré. Prix : 3 fr. 50. Exemple de luxe : 12 francs. (Voir notre supplément.)

s'épanouir, mais s'étaient éteintes sans aucun germe; nous en voyions arrachées et extraites, depuis des époques indéterminées, par convois et par cargaisons incessamment renouvelés, des foules et des multitudes de familles humaines, dont la provision devait être intarissable.

Et les siècles s'écoulaient! Et avec eux s'effaçaient toute sensibilité et toute pitié! Le nègre n'était vraiment qu'une bête de somme et la vue de la race noire, mise en coupe réglée depuis toujours, comme une moisson mûre, ne troublait plus l'œil même du philosophe ou du religieux! Et ces torrents de sang jaillissant du sein de l'Afrique semblaient des fleuves comme les autres, faits pour couler dans le lit qu'on leur creuserait, sans souci de leurs sources, qui étaient pourtant des artères vivantes.

Puis un jour, des apôtres se levèrent pour l'émancipation et le rachat des nègres dans les contrées ouvertes à la civilisation.

En 1722, la justice anglaise décida que « tout esclave qui « mettait le pied sur le sol anglais recouvrait la liberté, qui « ne pouvait lui être enlevée ». En 1807 seulement, presque un siècle plus tard, les Chambres anglaises décrétèrent l'abolition complète de la traite dans toutes les possessions anglaises.

Des négociations, des congrès, des traités, des lois créèrent des courants de pitié qui, de proche en proche, gagnèrent tous les peuples, et nulle part où des hommes de nos souches étaient établis, l'esclavage ne fut plus souffert. Une guerre terrible et superbe, la guerre de Sécession, l'avait extirpé de la République du Nord américain : c'était en 1865.

En 1888, le Brésil décrétait l'émancipation de ses noirs

Il ne restait plus que l'Afrique, sombre entrepôt, close à tout rayon d'humanité, livrée aux mains rapaces et sanguinaires qui fouillaient ses entrailles.

Le 2 juillet 1892 est proclamé l'acte de la Conférence de Bruxelles.

Et voici, en 1894, la Belgique transportée au retour des expéditions antiesclavagistes, haletante d'enthousiasme à l'approche de Dhanis; saisie d'un engouement indicible pour l'exposition du Congo, heureux signe des temps, démonstration évidente de l'intérêt et de la sympathie que tous maintenant portent aux choses d'Afrique; honorée des éloges sans restriction des étrangers, tel cet officier russe, le lieutenant-colonel Léonide d'Artamonoff, de l'état-major, qui, de passage à Anvers, m'exprimait (en un français un peu tourmenté, mais combien touchant) l'admiration que les Russes d'au delà le Caucase ont pour les Belges au Congo; recevant et acclamant dans ses vieux hôtels communaux, dans ses salons, au sein de ses sociétés savantes, des noirs qui disent : « Merci aux Belges, pour la rédemption de notre race! »

Aussi, qu'importent encore les dernières velléités de résistance?

Quel sentiment vous fait donc parler encore, vous qui, ignorants ou de mauvaise foi, inconscients ou timorés, ne trouverez bientôt plus au bout de votre piteuse résistance que le ridicule, l'indifférence, l'oubli?

Le moment est venu, dans votre intérêt, de vous taire. Vous parliez complaisamment de choses que vous ne connaissiez pas à des auditoires qui n'en savaient pas plus que vous; votre tâche, certes, était plus facile que

la nôtre; un bureau de journal, une tribune de cabaret, voire souvent un salon brillamment éclairé, valaient mieux pour vos exploits que les immensités farouches des tropiques africains!

Et, néanmoins, voyez comme notre persévérance est arrivée aujourd'hui à vous permettre la comparaison entre l'Afrique dont vous parliez si aisément, et celle que nous faisons si difficilement.

Vous voulez bien, n'est-ce pas, faire avec nous un voyage au Congo? Oh! ne vous effrayez pas, notre voyage sera fictif, et pourtant combien intéressant, car pour rendre tangibles et manifestes aux plus incrédules les résultats déjà obtenus là-bas, nous ferons notre voyage aller et retour contrairement à ce qui se fait actuellement, et, au lieu de commencer à remonter le grand fleuve, nous ferons le voyage d'aller en le descendant d'abord; à Banana, nous ferons demi-tour pour le voyage de retour.

Entre nos deux voyages, nous laisserons s'écouler dix-sept ans, parce que, l'aller, nous le ferons avec Stanley, quand, du 5 novembre 1876 au 9 août 1877, il viola enfin ces territoires vierges figurant sur les cartes sous la rubrique « pays inconnus », grandes lettres noires sur fond blanc.

Le retour, nous le ferons aujourd'hui, avec ces noirs, tenez, qui viennent de quitter Anvers, accompagnés d'acclamations vibrantes.

Et nous verrons comment ces pays, forcés par l'audacieux Américain, ont été développés par lui et ses successeurs! Comment le ventre de l'Afrique, que la barbarie stérilisait, est devenu fécond, et enfantera bientôt d'incalculables richesses.

Je voudrais résumer ici le grand, le périlleux voyage de Stanley, celui qu'il intitula lui-même *A travers le continent mystérieux*. Je voudrais le citer longuement, car on ne saurait trop redire à des Belges cette mémorable épopée, cause pre-





mière de leur éveil à la vie coloniale! Mais je veux croire qu'actuellement ce grand fait historique est suffisamment présent à l'esprit de ceux pour qui j'écris, et qu'il m'a suffi d'avoir suscité l'idée de notre voyage aller pour que chacun revoie cette aventure extraordinaire de la descente du Livingstone, de Nyangoue à Banane, les trente-deux combats livrés le long du fleuve inconnu, les cataractes de Stanley, les trente-deux chutes des Monts de Cristal, les privations effroyables, les morts, les massacres.....

Le 9 août 1877, 999 jours après avoir quitté Zanzibar, Stanley retrouvait la civilisation à Boma.

L'Europe émue le traite presque d'imposteur, et se défie de lui comme certains de nos dirigeants ont essayé de faire pour nous. Mais il a inspiré confiance au roi des Belges, et, en 1879, Stanley l'Africain reparait à l'embouchure du Congo, afin d'atteindre à nouveau ce qu'il appelle le véritable cœur de l'Afrique, dont l'incomparable richesse compensera tous les efforts, tous les sacrifices humains qu'on voudra s'imposer pour la mettre à la portée de l'Europe.

« L'intérieur de l'Afrique, dit l'illustre voyageur dans une « image des plus saisissantes, peut être comparé à une « immense noisette dont les 16 millions de kilomètres carrés « de terres presque planes, désormais conquises, forment « l'amande. On ne tarderait pas à en connaître la valeur si on « se donnait la peine de briser, pour l'atteindre, son épaisse « enveloppe — ces 380 kilomètres de rudes montagnes qui la « dérobent actuellement au monde civilisé. »

Fiévreusement, Stanley se met à la besogne, reconnaissant à nouveau, en détail cette fois, le grand fleuve et ses affluents; passant des traités; échelonnant partout ses adjoints, qu'il enflamme de son entreprenante ardeur.

Et sur les traces de ces audacieux s'élancent missionnaires, savants, commerçants, et, détail piquant, on voit arriver des touristes et parfois des voyageurs que l'enthousiasme saisit au

point de les faire combattre à côté des Belges : tel cet officier américain, le lieutenant Mohun, agent consulaire chargé de mission au Congo par son gouvernement, et qui demanda, et obtint, de pouvoir faire toute la campagne arabe aux côtés de Chaltin d'abord, de Dhanis ensuite.....

Notre voyage de retour va nous dire maintenant ce qui s'est fait là-bas, et pour cela nous n'aurons qu'à rappeler ce qui, à Anvers, a formé incontestablement le côté attractif et nouveau de l'exposition, je veux dire le « Palais congolais » et son pittoresque village. En y entrant, le visiteur pénétrait dans un monde nouveau, et s'il a pu consacrer à sa visite le temps nécessaire et la science d'observation, on peut penser qu'il connaît notre empire colonial autant qu'il est possible de le connaître sans avoir franchi les océans. Et c'est pour conserver cette impression, pour affirmer cette révélation, pour continuer, en un mot, par le livre, le grand enseignement qu'a été l'exposition congolaise, que j'écris cette notice, dans laquelle je ne veux mettre aucun ordonnancement chapitral, dans laquelle je ne veux qu'effleurer quelques-uns des points dont un seul, développé en sa complète expression, ferait la matière d'un gros volume. Je serai le guide accompagnant ses compatriotes à travers le compartiment du Congo et fixant, en quelques mots seulement, les idées et les appréciations. Peu nous importent les numéros des classes et des sections, non plus que la distribution des salles ou l'agencement des collections et des produits : ce que nous faisons n'est pas un catalogue plus ou moins détaillé, mais une causerie écrite.

Le grand étonnement allait surtout aux produits d'exploitation de ce Congo encore si mystérieux que presque tous les visiteurs de l'exposition d'Anvers, nationaux et étrangers, se rendaient tout d'abord à ce compartiment, au-dessus duquel flottaient des drapeaux bleus, que semblaient garder et protéger les grandes divinités de bronze, accroupies en des poses hiératiques, durant que le service d'honneur était fait par d'étonnants soldats noirs, venus de tous les points de l'État libre, et dont les yeux, très doux et très expressifs sous les reliefs de bizarres tatouages, gagnaient les sympathies de chacun.

Ah! on les regardait bien, ces Bangalas, ces Basokos, ces Sappo-Zap qui, chez eux, à notre vue, n'ouvraient pas de plus grands yeux!

Puis on entra et tant de choses s'offraient aux regards interrogateurs que vraiment on ne savait par où commencer; et pour cela je n'ai pas craint de m'offrir comme guide.





La station de l'État à Bumba, près du confluent du Rubi.
D'après une phot. de M. Michel.)

LA CONSTRUCTION DES PIROGUES

Les différents spécimens de pirogues qui ont figuré à l'exposition d'Anvers nous ont donné, malgré leurs dimensions restreintes, une idée assez exacte de ce que peut le Congolais en matière de construction nautique. Mais, ce dont on ne peut se rendre compte, c'est de la patience, du travail et du temps considérable qu'il a fallu aux indigènes pour construire ces embarcations au moyen des outils qu'ils possèdent.

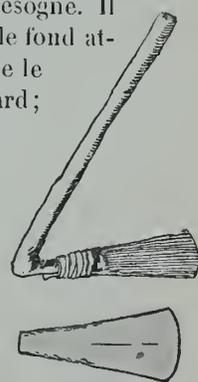
Ceux-ci, ou plutôt celui-ci, est tellement rudimentaire qu'il faut toute l'adresse et la persévérance du noir pour en tirer parti. Il consiste en un morceau de fer de forme triangulaire, plus haut que large et dont le petit côté est curviligne; ce côté, bien aiguisé sur une pierre, constitue le tranchant de l'outil. Il y a deux façons de l'utiliser, soit comme hachette, soit comme herminette. Dans le premier cas, le noir prend un bâton bien solide, de 40 centimètres de long environ, à l'une des extrémités duquel il perce, au moyen du feu, une ouverture suffisante pour laisser passer la partie la plus étroite du fer qu'il encastre ensuite fortement. C'est avec cette hachette (dont nous reproduisons un dessin ci-contre) que le Congolais parvient à abattre les plus gros arbres. Lorsqu'il veut employer le même fer en guise d'herminette, l'indigène coupe une branche d'arbre terminée en crochet. Il taille ensuite la partie la plus courte, de façon à obtenir une surface plane contre laquelle il applique le fer en le fixant fortement au moyen de lianes. La branche la plus solide sert de manche et le charpentier noir obtient ainsi un outil qui lui permet de tailler le bois de la même manière que le font nos sciurs de long lorsqu'ils enlèvent l'écorce des arbres au moyen de l'herminette.

Pour la construction d'une pirogue, le point capital est le choix de l'arbre, dont l'essence doit être telle que le bois ne se fende pas sous l'action du soleil et ne se gonfle pas à la suite

d'un séjour prolongé dans l'eau. L'arbre une fois découvert, il s'agit de le dépouiller de toutes ses branches au moyen de la hachette, puis d'abattre le tronc. Quand ces travaux préparatoires, qui ont duré plusieurs jours, sont terminés, le nègre enlève l'écorce au moyen de l'herminette et coupe le tronc à la longueur voulue. Il creuse et façonne ensuite le bloc massif jusqu'à ce que la forme d'une embarcation soit esquissée.

Plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sont nécessaires pour atteindre ce résultat. A ce moment, le travail est interrompu. L'indigène place des rondins sur le chemin qui conduit à la rivière; puis, aidé de ses compagnons, il traîne la pirogue ébauchée jusqu'au fleuve, au fond duquel il la laisse séjourner plusieurs mois après avoir eu soin de la fixer solidement à quelques pieux. Quand l'embarcation est restée suffisamment longtemps dans l'eau, le Congolais la retire et l'amène sur la rive, où il continue sa besogne. Il amincit le canot jusqu'à ce que les parois et le fond atteignent l'épaisseur voulue, puis il lui donne le fini. Notez bien qu'il ne travaille pas au hasard; son embarcation aura une proue et une poupe; celle-ci sera plus allongée, de façon à offrir moins de résistance au courant, tandis que la proue sera taillée beaucoup moins obliquement. Toute pirogue est faite d'une seule pièce, sans un clou, sans une fissure.

Suivant les peuplades et leur genre de vie, on trouve des canots pour un homme seul, vraies coquilles de noix, en usage chez les Mobalis de la Doua, ou d'énormes embarcations, comme celles que Stanley a vues à l'embouchure de l'Arouhimi et qui peuvent contenir jusque 120 personnes. Il est évident que, suivant l'importance de la pirogue et le nombre de travailleurs,



ouvrage dure plus ou moins longtemps, mais l'exécution en est toujours très lente, étant donné le manque de moyens matériels dont dispose le noir.

L'usure ou les rochers à fleur d'eau provoquent parfois des avaries à l'embarcation; celle-ci n'est pas pour cela hors d'usage. Si c'est pendant un voyage que l'accident a lieu, le nègre bouche la voie d'eau au moyen d'une terre blanche qu'il trouve à certains endroits dans le lit du Congo : aussitôt rentré au village, il répare tout à son aise le canot avarié. Voici

comment il s'y prend : il taille un morceau de bois de façon à obtenir une planchette qui recouvre parfaitement la fissure ; entre cette planche et la coque, l'indigène interpose une substance molle ayant l'aspect de l'amadou et provenant du cœur du palmier ; il fixe le tout au moyen de pointes de fer qu'il rabat en crochet : ces clous tiennent très bien et une pirogue ainsi réparée peut encore rendre de longs services.

Lieut' WILVERTH.



LA NUMÉRATION PARLÉE (1)

LE capitaine Daenen a bien voulu nous communiquer quelques renseignements inédits sur la numération des Azandes du bassin de l'Uelle.

Voici, d'après cet officier, les noms de nombre de 1 à 20 :

1 : sa.	11 : bawet-aloet-sa ou bawat-sa.
2 : wet.	12 : bawet-aloet-wet ou bawat-wet.
3 : biata.	13 : bawet-aloet-biata ou bawat-biata.
4 : biama ou dogoibet.	14 :
5 : biswi.	15 : bawat-aloet-batibiama ou bawat-batibiama.
6 : batisa.	16 :
7 : batiwet.	17 :
8 : batibiata.	18 :
9 : batibiama.	19 : bawat-aloet-batibiama ou bawat-batibiama.
10 : bawet.	20 : bawet-bawet.

Jusque 10, cette numération est quinaire, 6, 7, 8 et 9 étant formés de 1, 2, 3, 4, avec la préfixe bati.

De 10 à 20, elle devient décimale.

Les Azandes, d'après le capitaine Daenen, ne comptent pas au delà de 20.



De son côté, le commandant Fivé, ancien inspecteur d'État de l'État indépendant du Congo, a l'amabilité de nous envoyer,

au sujet de la numération dans les districts riverains du haut Ubangi, le tableau suivant :

1 : oko.	11 : doliko.
2 : océ.	12 : dolicé.
3 : ota.	13 : dolita.
4 : ociau.
5 : okon.
6 : amanet.	20 : balicé.
7 : balambala.	30 : balita.
8 : mombi.	40 : baliciau.
9 : koumbaya.	90 : balikoumbaya.
10 : swie.	100 : baliswie.

C'est donc une numération décimale.

Il y a à remarquer la formation des nombres supérieurs à 20 et composés de dizaines et d'unités, 43 par exemple.

Ce nombre se dit : « baliciau dolita », c'est-à-dire qu'il est formé de deux mots, 40 et 13, tandis qu'on s'attendrait à trouver « baliciau ota ».

Les mots 7, 8, 9, 16, 17, 18, 19... sont peu employés.

La plupart des noirs de l'Oubangi comptent jusque 5, puis passent à 10 jusque 15, puis à 20 jusque 25, et ainsi de suite.

A remarquer aussi le ressemblance de certains mots avec ceux de la numération des Mo' n'gwandis. Ainsi, 3, 4, 5 sont presque identiques.

On peut enfin observer que pour le mot huit, le *momai* des Ubangis rappelle le *moambi* et le *monambi* des Môngos de l'Équateur et des Bangalas.

CH. L.

(1) Voir le *Congo illustré*, 1894, p. 146, 162 et 171.



Le camp d'instruction, à Équateurville.



Les installations de la Force publique à Bcma.
(D'après une phot de M. Shanu.)

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

DERNIÈRES NOUVELLES.

UN courrier est arrivé d'Afrique avant-hier. Il apporte sur l'entreprise du chemin de fer les intéressants renseignements que voici et qui datent de Matadi, 9 novembre :

TRAVAUX. — Les travaux étaient vigoureusement poussés. Le bout du rail était au kilomètre 75. On achevait une estacade pour permettre le passage des trains sur la mare située à ce point et un petit pont à la rivière Cascade, cumulée 77.5. Aussitôt ces travaux terminés, le rail allait être poussé sans arrêt jusqu'à la rivière Lufu, kilomètre 80, les travaux de terrassement jusqu'à ce point touchant à leur fin. La locomotive a dû y arriver à la fin de novembre.

Le pont de service sur la Lufu était en bonne voie et les terrassements étaient fort en train jusqu'au kilomètre 88.

Vers le 5 ou le 10 décembre, les deux sections de travaux de l'infrastructure ont dû se déplacer : la section qui se trouve actuellement au delà de la Lufu est allée s'installer à Songololo, vers le kilomètre 96, cédant la place à la section d'arrière qui parachève.

Enfin, une troisième section de l'infrastructure a été constituée pour l'étude des variantes, le piquetage de l'axe et la préparation des camps. Elle s'est installée au kilomètre 98.

EXPLOITATION. — On sait qu'au commencement de cette année, la première section, sur une distance de 40 kilomètres, entre Matadi et Kenge, a été ouverte au trafic. Les recettes, exclusivement restreintes au début, se sont élevées rapidement, comme on peut en juger par le tableau suivant :

Mars	491.00
Avril	1,771.00
Mai	4,706.00
Juin	8,744.20
Juillet	15,941.30
Août	12,553.00

Il est à remarquer que ces derniers chiffres n'ont été obtenus

que par le seul concours des transports en voyageurs et marchandises fournis par quelques maisons de commerce. Jusqu'ici, l'État du Congo, pas plus que les missions religieuses, n'ont encore eu recours au chemin de fer, les porteurs n'ayant pas voulu diminuer le prix du transport pour un aussi court trajet que 40 kilomètres; mais les missionnaires ont, depuis lors, commencé à employer la nouvelle voie, et, ainsi qu'il en a été donné avis à la Société, les divers services de l'Etat se sont engagés à l'utiliser aussitôt qu'elle sera arrivée au kilomètre 80.

On le voit donc, l'exploitation s'annonce comme devant donner des résultats supérieurs à ceux prévus lors de la constitution de la Compagnie. En effet, on peut affirmer, dès aujourd'hui, que les recettes s'élèveront, au moins, à 10,000 francs par an et par kilomètre.

PERSONNEL. — La direction en Europe a réussi à combler les vides qui s'étaient produits dans les rangs du personnel blanc, lequel, à l'heure actuelle, compte 160 personnes, sous la direction de M. l'ingénieur en chef Espanet, et se compose comme suit :

Ingénieurs	8
Conducteurs	15
Surveillants et chefs de chantiers	33
Médecins	7
Pharmacien	1
Comptables	27
Dessinateurs	4
Magasiniers	6
Agents d'exploitation	10
Artisans divers	49

Voici, d'après un ordre de service du 17 octobre, la composition des différentes sections des services de la construction :

A. *Service de l'infrastructure.* — 1^{re} section : Études et travaux préparatoires, chef de section : M. Cote; 2^e section : Ter-

rassements, chef de section : M. l'ingénieur Adam ; 3^e section : Terrassements, chef de section : M. le conducteur Coiseur, ff. de chef de section.

B. *Service de la superstructure.* — 1^{re} section : Pose, ballastage et ouvrages provisoires, chef de section : M. Biermans ; 2^e section : Maçonneries et montage des ponts métalliques, chef de section : M. le conducteur Mulo, ff. de chef de section.

La dernière situation du personnel noir renseigne que le nombre des travailleurs noirs au service de la Compagnie s'élève à 2,900, parmi lesquels les plus forts contingents sont fournis par les Elminas, les Sénégalais et les Sierra-Léonais. La santé de tous ces hommes se maintient dans de bonnes conditions.

La majoration que l'on a à enregistrer provient en partie d'une augmentation des effectifs de travailleurs *indigènes*. Il y a tout lieu d'espérer que cette augmentation ne pourra que se maintenir et s'accroître au fur et à mesure de l'approche de régions de plus en plus peuplées. Ces ouvriers indigènes rendent de bons services.

COMMANDES. — Les commandes suivantes ont été faites dans ces derniers temps en vue de la continuation rapide de la construction de la voie :

100 tonnes de ponts assemblés par boulons tournés ont été mises en adjudication ; le plus bas soumissionnaire, M. Lecocq, à Hal, a été déclaré adjudicataire. La Société des usines de Jumet a reçu la commande de 2,400 tronçons d'aqueducs en acier. De plus, il a été passé à la Société des aciéries d'Angleur un marché de 40,000 traverses en acier.

Pour le matériel roulant, il a été commandé vingt wagons de 10 tonnes à la Société des usines et fonderies de Baume et

Marpent, à Haine-Saint-Pierre ; une locomotive à quatre essieux et une chaudière de rechange pour les locomotives, à la Société Saint-Léonard (outils), de Liège ; quatre lorrys devant servir au transport des rails, à la Société Dyle et Bacalan, de Louvain. M. Noulet, constructeur à Bracquognies, a fourni six appareils de changement de voie.

Enfin, au Congo, la direction a commandé à la Compagnie des produits, à Mateba, un millier de traverses en bois pour faire un nouvel essai. 500 ont été fournies et vont être utilisées. Elles sont de différentes essences, toutes très dures, et ne paraissent pas avoir de tendances à se fendre.

D'autre part, à propos de l'utilisation du bois dans la construction des ouvrages d'art, le directeur en Afrique écrit :

« Les différentes estacades que nous avons construites sur pieux sont très solides, résistent excessivement bien au passage des grosses machines et dureront certainement plusieurs années. Il n'y a aucune crainte à avoir au sujet de la destruction rapide des bois ; le danger des insectes est illusoire et l'action destructive, due aux alternatives de chaleur et d'humidité, a moins d'influence ici que dans les climats tempérés.

« L'avantage de laisser subsister ces ouvrages en bois est évident : on fait pendant tout ce temps l'économie très importante du coût des ouvrages définitifs ; on peut utiliser à d'autres travaux le grand nombre de bras qui y sont actuellement affectés. Enfin, dans bien des cas, on se réserve le moyen de juger de l'importance réelle à donner aux débouchés.

« Je propose donc de continuer à exécuter des estacades partout où il est possible de faire des palées en pieux battus, sauf peut-être pour le passage des grandes rivières que nous rencontrerons encore — mais de cesser la construction des maçonneries et l'établissement des tabliers métalliques. »



Un train à la sortie de la gare de Matadi. (D'après une phot. du Dr Étienne.)



Les sœurs de la Charité de Nemlao. (D'après une phot. du Dr Étienne.

LES MISSIONS CATHOLIQUES AU CONGO

(SUITE.)



La période ancienne de l'histoire des missions catholiques, dans le bassin du Congo, se termine, ainsi que nous l'avons exposé dans une livraison précédente, par les tentatives infructueuses de 1766 et de 1781. La période nouvelle ne date que d'il y a seize ans.

En septembre 1876, se réunit à Bruxelles une Conférence géographique à la suite de laquelle fut fondée l'Association internationale africaine. En 1877, l'expédition Crespel-Cambier inaugurait les entreprises belges dans l'Afrique centrale et, l'année suivante, le Saint-Siège, par un rescrit en date du 24 février 1878, instituait les *Missions de l'Afrique équatoriale* et leur donnait comme champ d'action celui-là même que l'Association internationale venait de déterminer.

Les premiers religieux qui partirent furent les Pères blancs d'Alger, de la congrégation de Notre-Dame d'Afrique (œuvre du cardinal Lavignerie). Cinq missionnaires arrivèrent au Tanganika, en janvier 1879, sous la conduite du P. Pascal, et s'établirent à Ujiji. En 1885, les Belges, abandonnant le lac, leur cédèrent Karema, qui devint leur établissement central. Deux années plus tard, ils étaient établis, en outre, à Mpala et à Kibanga, sur la rive occidentale. Depuis lors, ils ont encore fondé Baudouinville et Saint Louis de Rumbi.

En vertu d'une décision pontificale prise le 30 décembre 1886, les territoires situés à l'ouest du Tanganika jusqu'au Lualaba et au Luapula constituent un vicariat sous le nom de *Vicariat apostolique du haut Congo* (Tanganika occidental).

Le supérieur général est actuellement M^{gr} Livinhac, à Alger; le représentant en Belgique, le R. P. Coulbois, à

Malines; le provicaire sur le Tanganika, le R. P. Roelens, à Mpala.



Tandis que les Pères d'Alger, suivant les traces de l'expédition Cambier, s'établissaient sur les rives du Tanganika, à l'ouest, les missionnaires français du Saint-Esprit, sous la direction de M^{er} Carrie, suivaient celles de Stanley, agent supérieur du « Comité d'études du haut Congo », et s'établissaient, vers 1880, à Boma, à Nemlao, près de Banana, puis, plus tard, à Linzolo, à Brazzaville et à Kwamouth.

Pendant huit ans, ces missionnaires furent seuls à se partager avec les Pères d'Alger l'évangélisation du bassin du Congo. Mais après la Conférence de Berlin, le clergé belge demanda à pouvoir collaborer à l'œuvre du Roi. Les administrateurs de l'État indépendant entamèrent dans ce but des

négociations avec le Saint-Siège et, le 11 mai 1888, le Pape décréta l'érection du *Vicariat apostolique du Congo belge*. Ce vicariat, qui s'étendait sur toute la partie occidentale et centrale de l'État indépendant, jusqu'au Congo et au lac Moëro, fut réservé aux missionnaires de la congrégation du Cœur Immaculé de Marie, à Scheut lez-Bruxelles.

Jusqu'à ce moment, les Pères de Scheut n'avaient porté leurs efforts que du côté de la Mongolie et de la Chine. Mais, depuis le 1^{er} mai 1888, ils avaient fusionné avec le *Séminaire africain de Louvain*, institution fondée au mois de février 1887 et qui avait été dirigée par l'abbé Forget.

Ils trouvèrent là un premier contingent de missionnaires préparés spécialement pour le Congo et, dès le 23 août 1888, ils furent à même d'envoyer en Afrique quatre Pères, sous la conduite de l'abbé Gheluy. Ces religieux s'établirent à Kwamouth, où ils fondèrent, au mois de décembre, sur la rive droite



L'école de garçons de Nemlao. (D'après une phot. du D^r Étienne.)

du Kassaï, l'établissement de Berghe-Sainte-Marie, qui compte aujourd'hui 250 personnes — des enfants pour la plupart. La mission est dirigée actuellement par le P. Van Ronslé, qui a été nommé supérieur au Congo à la mort du P. Huberlant, ancien provicaire apostolique.

Une habitation spéciale est occupée par cinq sœurs de la Charité de Jésus et de Marie. Ces religieuses, dont la maison mère se trouve à Gand, avaient établi à Quatrecht, le 1^{er} avril 1890, un noviciat destiné à alimenter les œuvres hospitalières et les écoles du Congo. Les premières sœurs s'embarquèrent pour l'Afrique le 13 décembre 1891. Elles travaillent aujourd'hui de concert avec les missionnaires de Scheut, dans leurs établissements de Moanda, Nemlao, Boma et Luluabourg. De plus, elles desservent, avec un admirable dévouement, l'hôpital de Kinkanda près Matadi.

La mission de Bangala fut fondée au mois d'octobre 1889. C'est là que fut créée, à la suite d'un décret du Roi-Souverain daté du 12 juillet 1890, la première colonie d'enfants indigènes. Celle-ci compte aujourd'hui 500 pensionnaires environ. Dans ces colonies agricoles et professionnelles sont recueillis et élevés les enfants libérés à la suite de la dispersion d'un

convoi d'esclaves ainsi que ceux qui sont orphelins ou ont été abandonnés par leurs parents. Une seconde colonie d'enfants indigènes est installée à Boma.

La mission de Moanda et celle de Nemlao, qui appartiennent également à la congrégation de Scheut, réunissent ensemble une centaine de catéchumènes. Saint-Joseph de Luluabourg fut fondée le 8 décembre 1891 par le P. Cambier; elle compte à présent 1,000 catéchumènes formant environ trois cents familles. Soixante hectares de terre ont été défrichés et transformés en un beau village avec des rues et une place publique, des ateliers de charpenterie, de cordonnerie, de vannerie, de tissage, une fonderie de fer et une forge. Cinq sœurs de la Charité y enseignent la culture et les travaux d'aiguille.

A six journées de marche vers l'est de Luluabourg se trouve la mission de Kalala-Kafumba, fondée au mois de juillet 1893 par le P. Cambier. Au bout de trois mois, cet établissement avait réuni 350 indigènes. A mi-chemin entre Luluabourg et Kalala-Kafumba, les Pères de Scheut préparent une nouvelle mission située à Kiendela. Elle n'attend plus que l'arrivée de trois Pères et de deux Frères qui se sont embarqués pour le Congo au mois de septembre dernier.

Enfin, à 11 jours de Luluabourg et à 4 lieues au sud de Luzambo, une autre mission, qui attend également des Pères de Scheut, a été édiflée par le P. Cambier. Ce poste qui, en langue indigène, s'appelle *Moteba*, a été créé avec l'argent recueilli par la vente de timbres-poste oblitérés.

Le supérieur de la mission de Scheut, le R. P. Van Aertse-laer, accompagné du P. De Deken, a entrepris, il y a environ deux ans, un voyage d'inspection au Congo, lequel l'a conduit jusqu'à Bangala et Luluabourg. Les voyageurs viennent de rentrer en bonne santé.

D'ici à peu de temps, les missionnaires de Scheut auront, sur le haut fleuve, un steamer de 7 tonnes, le *Notre-Dame*, qu'on est en train de remonter.



Pendant cinq ans, les missionnaires de Scheut furent seuls à évangéliser les territoires de l'État dans le bas et moyen fleuve. Mais, en 1892, un événement important se produisit

qui devait amener bientôt sur les rives du Congo un nouveau groupe de religieux, appartenant à un ordre qui, au XVI^e siècle, avait déjà fait un premier essai d'établissement près de la bouche du fleuve : nous voulons parler des Pères de la Compagnie de Jésus.

La mission du Kwango leur fut confiée; elle fut fondée en vertu d'un décret de la Propagande, daté du 8 avril 1892. Elle s'étend sur tout le district du Kongo oriental et sur celui du Stanley-Pool, à l'exception de la bande de territoire comprise entre le Congo, le chemin de fer et l'Inkissi. Les premiers missionnaires, sous la conduite du P. supérieur Van Henxthoven, se sont embarqués pour l'Afrique le 6 mars 1893. Un établissement a été construit près de Léopoldville, à Kimuenza, et un autre à Mukisantu, sur l'Inkissi, près du point où le chemin de fer franchira cette rivière.

A Kimuenza, où ils s'occupent spécialement de l'éducation des enfants indigènes, ils sont aidés dans leurs travaux par les Sœurs de Notre-Dame de Namur. Les sept premières reli-



Les enfants de la mission en prière. (D'après une phot. du Dr Étienne.)

gieuses de cet ordre se sont embarquées pour le Congo, le 6 juin dernier.

Enfin, le 6 avril dernier, un premier groupe de Pères trappistes, appartenant à la maison de Westmalle, est allé fonder un établissement dans la région des chutes, à Ntampa.

En résumé, quatre congrégations se partagent l'œuvre de

l'évangélisation du Congo belge : les Pères blancs, les Pères de Scheut, les Jésuites et les Trappistes. Ils sont aidés dans leur mission par les Sœurs de Gand et de Namur, ainsi que par quelques prêtres de l'œuvre de Mgr Stillemans, évêque de Gand, lesquels sont établis à Matadi et à Kinshasa.

LE MIMÉTISME DANS LA FAUNE AFRICAINE

(SUITE.)

B IEN que ce soit chez les Mantides et les Phasmides que les cas de ressemblance protectrice sont les plus frappants, les autres groupes de l'ordre des Orthoptères ne laissent pas que d'en présenter de très remarquables. La tendance à ressembler à des feuilles est fréquente chez les Orthoptères sauteurs; beaucoup de Locustides (sauterelles) simulent des feuilles vertes; telles sont les *Phylloptera*, dont plusieurs espèces vivent au Congo, notamment dans le sud du bassin, où elles ne sont pas rares dans les fourrés de bambous; accrochés à une tige d'une de ces hautes graminées, ces insectes, avec leurs ailes larges et allongées, se confondent à distance avec les feuilles de la plante (fig. 4). Un grand nombre d'autres sauterelles et de criquets (Acridides) pré-

sentent des cas analogues et vivent au milieu des herbes verdoyantes. Une espèce de criquet dont nous avons vu des bandes innombrables sur le haut Lualaba se dissimule admirablement dans les hautes herbes, et surtout dans les champs de maïs, grâce à ses teintes vertes et brun rougeâtre. D'autres espèces, pourvues d'ailes brunâtres ou noirâtres, ressemblent à des feuilles mortes et ne se rencontrent que dans des habitats correspondant à leur costume.

Certaines sauterelles, vivant sur le sol, ressemblent à distance à des cailloux et ne se trahissent que par leurs mouvements; telle est l'*Eremobia insignis*, des déserts de l'Afrique du Nord. Nous avons un cas analogue dans nos dunes de Belgique, l'*Edipoda caerulea*, qu'on ne peut que difficile-

ment reconnaître parmi les brindilles de bois ou d'herbes sèches.

Si nous passons aux autres ordres d'insectes, nous trouverons en Afrique bien d'autres exemples de ressemblances protectrices. Des Coléoptères imitent des feuilles mortes (*Lycus*), d'autres ressemblent à quelque distance à des excréments d'antilope. Un Coléoptère qui vit dans la vallée de la Lufila est d'un noir d'ébène et se promène dans un sol gris blanc; ce serait une grave imprudence s'il ne se déguisait en se couvrant de particules d'argile qui lui donnent l'aspect



Fig. 1. *Phylloptera* de Sierra Leone parmi des feuilles de bambou.
(Collection de l'Université de Gand.)

d'un petit caillou. Ailleurs, on voit des Hémiptères (*Phyllomorpha*) ressembler à des feuilles déchiquetées par les insectes et des chrysalides de papillons rappeler des épines d'acacia.

On connaît dans l'Afrique australe un Lépidoptère (*Papilio nireus*) possédant une chrysalide qui prend des teintes diverses selon le milieu où on la place.

Un autre, l'*Aterica meleagrís*, très commun en Afrique, a l'habitude de se poser par terre, les ailes repliées, et les ailes pré-

sentent toujours une teinte analogue à celle du sol de la région. Au Kamerun, elles sont brun clair et brun rougeâtre au Congo.

En dehors des insectes, on trouve en Afrique une araignée (*Argiope*) qui tisse une toile fine comme une dentelle de soie, d'un blanc d'argent et disposée en rosette; à distance, cela ressemble étonnamment à une corolle, d'autant plus que l'araignée, pourvue d'une teinte bleu pâle, occupe le centre de la rosette de façon à ressembler au cœur de la fleur. On voit d'ici quel piège cette disposition constitue pour les insectes floricoles.

Si, négligeant un grand nombre de cas curieux, nous passons aux animaux supérieurs, nous pourrions aussi citer beaucoup d'exemples de ressemblance protectrice dans la faune africaine. Le plus connu est celui du Caméléon, mais ce n'est pas le seul parmi les reptiles; les teintes vertes, grises, brunes, etc. des autres lézards et des serpents jouent généralement un rôle protecteur. Un serpent extrêmement dangereux, la *Vipera arietans*, commun dans le Katanga, a la peau couverte de taches jaunes et noires qui font qu'il se dissimule admirablement parmi les feuilles mortes qui couvrent le sol des savanes boisées. Les crocodiles, flottant à la dérive ou échoués sur les berges des cours d'eau, ressemblent à des troncs d'arbres, au point que les chasseurs s'y trompent.

La classe des oiseaux présente en Afrique quelques cas remarquables de ressemblance protectrice. Les nombreuses espèces de *Nectarinia* et autres genres voisins sont revêtus d'un plumage offrant les teintes les plus vives de bleu, de

rouge, de jaune et de vert. Une telle livrée semble faire de ces passereaux une prise facile pour les oiseaux de proie, mais grâce à leur mode de nourriture, on les trouve ordinairement au milieu de grands amas de fleurs brillantes appartenant à des plantes herbacées ou à des arbres élevés. Le *Nectarinia amethystina* de l'Afrique australe ne quitte pas la masse énorme des fleurs rouges et violettes d'un grand arbre des forêts, l'*Erythrina caffra*; il s'y dissimule si bien, dit M^{me} Barber, qu'il peut en percher une douzaine au milieu de ces fleurs sans qu'ils frappent l'œil, sans même qu'ils soient visibles.

Parmi les mammifères africains, les plus remarquables à ce point de vue sont certainement les cochons sauvages (*Phacochères* et *Potamochères*), dont la peau nue présente des teintes grises ou brunâtres analogues à celles du sol des endroits qu'ils fréquentent. Au Katanga, pendant la saison sèche, alors que la chute des feuilles des arbres et la disparition de la végétation herbacée semblent rendre le séjour des bois dangereux pour tous les animaux, les *Phacochères* se dissimulent si bien sur le sol dénudé gris clair, qu'on peut s'en trouver à quelques pas sans s'apercevoir de leur présence. Leur habitude de se rouler dans la vase ou la poussière rend encore l'illusion plus facile. Les éléphants, quoique ayant moins d'ennemis à redouter, se comportent souvent de la même façon.

Il existe des cas nombreux où des animaux possèdent des caractères extérieurs, de couleur, de forme, etc., ou sont munis d'ornements facilement visibles qui, à l'encontre de la ressemblance protectrice, tendent à la faire remarquer plus facilement par les carnassiers et semblent, par conséquent, leur être nuisibles. Mais si l'on examine ces cas de plus près, on reconnaît que ces caractères apparents, loin d'être défavorables, jouent encore un rôle protecteur. Les êtres qui les possèdent sont en général pourvus d'autres moyens de défense plus efficaces que la dissimulation, et ces caractères extérieurs sont comme des pavillons qui avertissent leurs ennemis d'avoir à se défier. Ces moyens de défense peuvent consister en une odeur nauséabonde ou une saveur répugnante, soit en aiguillons, piquants, etc., soit en une cuirasse inattaquable.

Les Coccinellides ou Bêtes à bon Dieu ont une saveur désagréable et leurs couleurs voyantes ont pour conséquence de les faire reconnaître facilement par les insectivores qui, après quelques expériences, s'abstiennent de leur faire la chasse. Les Téléphorides, rouges et noirs, les Lampyres ou Vers luisants offrent des cas analogues.

Les papillons à chair nauséabonde et à odeur désagréable sont nombreux et ils sont toujours, dans ce cas, pourvus de signes extérieurs très apparents. Telles sont les nombreuses espèces de la famille des Danaïdes et de celle des Acridés, caractéristique de la faune africaine. Ces Lépidoptères, très abondants, aux grandes ailes brillamment colorées, volent lentement et se posent à la surface supérieure des feuilles sans chercher à se cacher, offrant ainsi une proie facile aux oiseaux; mais, d'autre part, leurs organes renferment un liquide jaunâtre d'une odeur extrêmement pénétrante, qui doit être fort désagréable aux insectivores, car ceux-ci respectent les Acridés. Chez les larves de papillons, ces cas sont encore plus fréquents que chez les insectes parfaits. Tandis que certaines chenilles, comestibles et recherchées par les oiseaux, celles des Sphinx, par exemple, présentent des cas de ressemblance protectrice grâce auxquels elles se dissimulent dans le feuillage ou sur les branches, d'autres, à goût

désagréable, présentent des teintes tranchant nettement dans le milieu où elles vivent (*Abxaxas*, etc.), et sont négligées par les animaux insectivores.

Beaucoup d'Hyménoptères à aiguillon, tels que les guêpes, les abeilles, les bourdons, que les oiseaux sont tout particulièrement intéressés à éviter, possèdent des caractères extérieurs qui les font aisément distinguer des insectes moins bien défendus.

Ces cas, très nombreux, où des animaux non comestibles, ou dangereux pour leurs assaillants, sont pourvus de signes extérieurs caractéristiques que les carnassiers apprennent rapidement à connaître, ont été rangés par A -R Wallace sous le nom général de *colorations prémonitrices*. Ils nous amènent tout naturellement à parler du *mimétisme proprement dit*.

Supposons un insecte comestible et inoffensif qui, par la taille, la forme extérieure, par sa couleur et ses allures, ressemble à première vue à une autre espèce, dangereuse ou non comestible. Il est évident qu'il aura grande chance de profiter de l'immunité dont jouit celle-ci et cette immunité sera d'autant plus complète qu'il s'en rapprochera davantage. Cette tendance d'une espèce exposée aux attaques des animaux carnassiers à prendre l'aspect extérieur d'une espèce bien défendue, constitue, avons-nous dit, le mimétisme proprement dit.

Il est évident que, de même que pour les cas de dissimulation dans le milieu ambiant, le mimétisme n'est pas, de la part de l'animal, une modification *voulue* de sa couleur ou de sa forme. C'est la conséquence naturelle et fatale de la sélection naturelle.

Il existe un cas spécial, assez fréquent chez les insectes, où une espèce en imite une autre, non pas pour profiter de l'immunité acquise à celle-ci pour une cause quelconque, mais pour l'exploiter elle-même en vivant à ses dépens dans sa société ou en déposant ses œufs dans son propre nid. Les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc., sont souvent victimes de ce commensalisme effronté.

La signification du mimétisme a été longtemps méconnue par les naturalistes; on considérait les cas de ressemblance entre des animaux d'espèces différentes comme des *caprices de la nature*; ces idées remontaient à l'époque où beaucoup de savants étaient persuadés que les couleurs variées offertes par les oiseaux, les insectes, les fleurs, etc., avaient pour but unique de réjouir l'œil de l'homme au spectacle de la nature. Le souffle darwinien, qui a bouleversé les sciences biologiques dans la seconde partie de ce siècle, a entièrement modifié ces manières de voir par trop étroites.

L'attention des naturalistes a été appelée sur les cas de mimétisme à la suite des observations de Bates sur les papillons du bassin de l'Amazone, bientôt suivies des travaux de Wallace sur les Lépidoptères de l'archipel malais, qui ont eux-mêmes provoqué une foule de recherches dans ce sens.

C'est sous les tropiques que le mimétisme est le plus répandu et le plus frappant, mais il ne faut pas quitter nos latitudes pour en trouver des exemples remarquables. Tout le monde connaît les *Erythralis*, ces gros Diptères inoffensifs qui ressemblent tellement à des abeilles qu'il faut les connaître pour ne pas hésiter à les prendre en main. Les Volucelles ont l'aspect des bourdons; des Coléoptères imitent des guêpes; des Lépidoptères prennent l'apparence de bourdons, et d'autres ressemblent à des guêpes, à des Ichneumons, à des Tenthredines. Un Hyménoptère (*Psithyrus vestalis*) porte

la livrée du *Bombus terrestris*, et, à la faveur de ce déguisement, il pénètre dans la demeure de son sosie et y pond ses œufs à la façon du coucou, ce qui le dispense de construire un nid pour sa postérité.

À côté, nous voyons des papillons à saveur désagréable, copiés par des espèces d'autres familles que les insectivores rechercheraient sans cette ressemblance, et des Hémiptères qui prennent la forme des Coccinelles.

Si, pour nous rapprocher de notre sujet, nous cherchons des exemples dans la faune africaine, nous trouvons parmi les papillons des cas de mimétisme qui comptent parmi les plus remarquables que l'on connaisse.

Nous avons vu que les espèces des familles des Danaïdes et des Acréides présentent une odeur et une saveur qui les rendent incommestibles et sont en même temps pourvus de caractères extérieurs (couleur des ailes, manière de voler, etc.), qui les font aisément reconnaître. Or, il se fait qu'un grand nombre de Lépidoptères appartenant à d'autres familles et dont la chair est absolument mangeable, ont emprunté l'habit et les allures des Danaïdes et des Acréides de façon à tromper complètement l'ennemi, représenté ici par les lézards et les oiseaux insectivores (fig. 2).

Les ressemblances mimétiques peuvent être poussées si loin chez les Lépidoptères, qu'elles trompent fréquemment les collectionneurs. Bien plus, les insectes eux-mêmes sont souvent victimes de ces analogies apparentes. Frimen et Fritz Mueller citent des cas où des mâles se laissent aller à faire des avances à des femelles d'espèces ressemblant à la leur.

Les fourmis africaines sont imitées par différents insectes qui, ordinairement, profitent de ce déguisement pour vivre en commensaux dans leur compagnie. Tel est un petit Locustide aptère (*Myrmecophana fallax*) et un Coléoptère dont le nom m'est inconnu.

Parmi des fourmis recueillies à Rossako par le Dr Stuhlmann, on a reconnu, à l'examen en Europe, la présence d'un Hémiptère offrant avec ces insectes une ressemblance étonnante (*Mirmopalsta mira*). Le même voyageur a trouvé des larves de papillons (*Psyche*) logées dans des fourreaux enroulés comme des coquilles de gastropodes et imitant, les uns des *Planorbis*, les autres des *Helix*, des *Valvata*, etc

En Egypte, Neville Goodman a décrit un Coléoptère du genre *Laphria*, copiant par sa taille, sa forme, sa couleur et ses allures, la *Vespa orientalis*.

Nous avons dit un mot plus haut d'un serpent venimeux du sud du Congo et de l'Afrique australe, la *Vipera arietans* (*Clothos atropos*). Ce dangereux Ophidien est imité par un serpent absolument inoffensif (*Dasyplectis scabra*), qui emprunte ses couleurs et son attitude.

Parmi les oiseaux, il y a des cas de mimétisme si parfaits qu'ils trompent même les naturalistes.

Chez les mammifères africains, on peut citer comme espèces mimétiques les Lycaons et les Proteles, auxquels leur robe tachetée donne l'aspect des Hyènes.

Ainsi que Fritz Mueller l'a établi pour les papillons de l'Amazone, l'imitation d'une espèce par une autre sera d'autant plus efficace que l'espèce imitée sera plus nombreuse par rapport à l'espèce imitante. En effet, il est bien démontré que ce n'est que par l'expérience que les oiseaux et les reptiles insectivores apprennent à respecter les espèces non comestibles ou dangereuses; chaque année, cette expérience doit être acquise par les jeunes et elle ne s'acquiert pas sans avoir occa-

sionnée la mort d'un certain nombre d'insectes. Par conséquent, moins nombreux seront les individus de l'espèce imitatrice relativement à ceux de l'espèce imitée, moins ils courront le risque d'être les victimes de l'inexpérience primitive des jeunes insectivores. Partout les faits s'accordent avec ce principe et le nombre des individus de l'espèce imitatrice n'est jamais qu'une faible fraction du nombre de ceux de l'espèce imitée.

Il est un certain nombre de faits, connus de tout le monde, qui semblent être absolument l'inverse de la ressemblance protectrice. Ils se rapportent aux colorations extérieures très apparentes que présentent certains animaux et qui ne font que les rendre plus visibles; ils ne peuvent pas être considérés comme des cas de coloration prémonitrice, puisqu'ils sont offerts par des espèces dont les moyens de défense sont faibles. L'absence d'espèces analogues mieux protégées exclut aussi toute idée de mimétisme.

Pourquoi, par exemple, le lapin, dont le pelage gris a si bien la teinte des lieux où il creuse son terrier, possède-t-il, contrairement au lièvre, une queue blanche qui ne peut que le trahir quand il se promène hors du gîte? Le cas semble avoir quelque peu embarrassé Darwin, mais Wallace l'interprète d'une façon qui paraît très admissible. Le lapin vit en troupes; au crépuscule ou par les nuits de clair de lune, il va « folâtrer parmi le thym et la rosée ». Survient-il une alerte, la bande se précipite vers les terriers et les queues blanches de ceux qui courent les premiers servent de fanions de rassemblement aux retardataires, aux jeunes et aux faibles.

Chez un grand nombre d'animaux sociaux, surtout parmi les mammifères herbivores et les oiseaux, il existe des marques extérieures, caractéristiques de chaque espèce, qui servent de moyen de reconnaissance et de ralliement, et qui, à la lumière du crépuscule ou dans les bois, permettent aux traîneurs de rejoindre la bande. Ces signes extérieurs ont aussi leur utilité au point de vue de la rencontre des sexes et ils évitent les croisements stériles.

Les antilopes, si bien représentées en Afrique, présentent généralement des teintes fauves qui, à la saison sèche, alors que les animaux ne sont plus abrités par les hautes herbes, constituent un moyen de dissimulation très efficace. Mais, en outre, la plupart d'entre elles sont munies de plaques, de raies, de taches de couleur claire qui ont pour but de permettre aux couples de se rejoindre ou aux troupeaux de se rassembler. Un troupeau d'antilopes, difficile à distinguer quand il broute tranquillement dans la plaine, deviendra bien visible s'il se met à fuir, grâce au derrière blanc de chaque individu.

Les gazelles, outre les taches du derrière et des flancs, ont sur la face des raies caractéristiques. Le springbuck (*Gazella euchores*), le pallah (*Æpiceros melampus*), l'antilope noire (*Cephalophus niger*), le gemsbuck (*Oryx gazella*), l'oryx (*Hippotragus capensis*), le buntbuck (*Bubalis pygarga*), l'addax (*Addax nasomaculatus*) offrent chacun dans la coloration des signes particuliers. Ces marques extérieures sont moins bien

développées chez les espèces habitant les bois et les marais; tels sont le grysbeck (*Nanotragus melanotis*) qui vit dans les montagnes boisées, le duikerbuck (*Cephalolophus mergens*), le redbuck (*Cervicapra redunca*), le bushbuck (*Tragelaphus sylvaticus*), le koodoo (*Tragelaphus kudu*) qui fréquentent les bois et les taillis, le waterbuck (*Tragelaphus ellipsiprymnus*) que l'on trouve dans les endroits marécageux. L'élan (*Oreus canna*), l'antilope géante du Katanga, est d'un pelage uniforme brun clair.

N'oublions pas d'ajouter que chez les ruminants en général, la grandeur et la forme des cornes, au même titre que les taches et les raies, offrent aux animaux des moyens de reconnaissance, comme ils présentent aux naturalistes des bases de classification.

Les rayures du zèbre, du couaga, du dauw sont, surtout pour ces animaux, des moyens de reconnaissance. Nous avons pu constater nous-même que les bandes alternativement blanches et noires du zèbre font à distance, en plein jour, l'effet du noir uniforme. Cependant, au crépuscule ou pendant les nuits claires, ces couleurs se fondent en une teinte grisâtre qui peut les rendre difficiles à distinguer pour les yeux des carnassiers.

Un grand nombre de singes africains présentent sur la tête, le tronc et la queue, des marques blanches ou colorées caractéristiques qui ne peuvent être considérées que comme des signes leur permettant de se reconnaître entre eux.

Chez certains oiseaux d'Afrique, surtout ceux qui vivent en troupes, nous trouvons, à côté des teintes générales protectrices, des marques distinctives qui les font reconnaître de leurs congénères, soit au repos, soit pendant le vol. Telle est la raison d'être de la queue rouge du perroquet (*Psittacus erythacus*). Des pluviers (*Charadrius*), d'espèces voisines, se différencient par des taches blanches sur la tête et le cou. Comme il importe que ces marques ne détruisent pas l'effet des

teintes protectrices, il arrive souvent, chez les espèces voyageant en bandes, qu'elles sont cachées au repos et ne se laissent voir que pendant le vol. C'est ce qu'on trouve chez des espèces très semblables entre elles de courlis africains (*Ediennemus*). Des formes africaines du genre *Cursorius* présentent des cas analogues.

Comme on le voit, l'ornementation chez les animaux n'est pas l'effet du hasard ni de caprices de la nature. Chaque particularité a été amenée nécessairement, fatalement, par les nécessités de la vie. La coloration sert tantôt à dissimuler l'animal pour tromper ses ennemis ou endormir la vigilance de ses victimes; tantôt son but est d'établir pour les espèces des signes de reconnaissance certains.

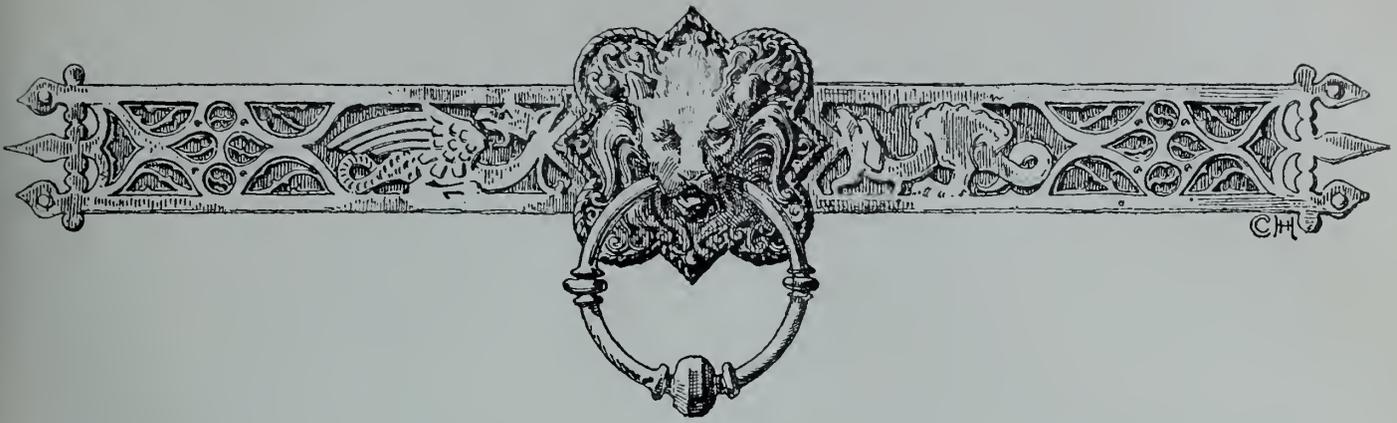
Il reste un autre cas dont nous aurions à parler si nous ne craignons de trop nous écarter de notre sujet primitif. C'est celui qui concerne les différences de couleurs ou d'ornements chez les deux sexes, différences dont le but et la signification, au point de vue de la sélection naturelle, se comprendront aisément.

J. CORNET.



Fig. 2. *Papilio merope* (fig. inférieure) imitant *Danais niavius* (*Amauris niavius*) (fig. supérieure). (tous deux d'Afrique). (Collection de l'Université de Gand.)





LE PRINCE DE BISMARCK ⁽¹⁾

Othon, prince de Bismarck, duc de Lauenbourg, né à Schoenhausen, le 1^{er} avril 1815. — Colonel-général de cavalerie de l'armée prussienne. — Ancien chef du conseil des ministres de Prusse. — Ancien chancelier de l'Empire allemand.

Président de la Conférence internationale africaine de Berlin (1884-85).

Lorsqu'au mois d'avril 1884, le prince de Bismarck invita le gouvernement de la République française à se joindre à l'Allemagne pour amener les puissances à régler, par un accord général, la question africaine, l'œuvre du Congo, que le roi Léopold venait de concevoir et dont Stanley jetait les bases à Vivi et à Léopoldville, semblait compromise.

En Afrique, à la fois sur le Stanley-Pool et dans le bassin du Kwilu, des difficultés avaient éclaté avec la France, qui avait épousé les secrets projets de M. de Brazza. En Europe, le Portugal, n'abandonnant aucune de ses prétentions historiques, venait habilement d'obtenir de l'Angleterre la reconnaissance de sa souveraineté sur le littoral depuis Ambriz jusqu'à Cabinda, ainsi que sur les deux rives du Congo jusqu'à Noki. A la

Chambre des députés de Lisbonne, on rédigeait déjà un projet de loi créant une « Province du Congo », ayant pour chef-lieu Cabinda et pour centres secondaires Landana, Banana, Ponta da Lenha, Boma et Noki.

C'est à cette heure critique que se produisit l'intervention du

prince de Bismarck, et cette intervention acheva d'assurer le succès définitif de l'entreprise du roi Léopold dans le bassin du grand fleuve de l'Afrique centrale.

Le 23 juin, à la séance de la commission du budget du Reichstag, le prince annonçait que les entreprises belges au Congo avaient pour but la fondation d'un État indépendant et que le gouvernement impérial allemand était favorable à ce projet. Trois jours après, à la Chambre des communes, le gouvernement anglais dénonçait le traité conclu le 26 février avec le Portugal et qui avait failli tout compromettre. De son côté, la France acceptait la proposition de réunir les puissances, lesquelles étaient invitées le 3 novembre. Le même jour, le gouvernement impérial reconnaissait la souveraineté de l'Association internationale du Congo, et le 15 s'ouvrait, à Berlin, la haute assemblée au cours de laquelle l'œuvre du Congo allait successivement obtenir la reconnaissance des autres puissances.

Les délibérations de la Conférence se prolongèrent pendant trois mois. Comme on peut le voir par les protocoles, il ne fut pas fait allusion dans les discussions aux difficultés politiques en litige. Bien qu'il existât une étroite corrélation entre la législation économique projetée par la Conférence et la pensée politique qui l'avait provoquée, les questions de territoires furent laissées en dehors des délibérations.

Mais tandis que les diplomates discutaient et faisaient œuvre collective, les fondés de pouvoirs de l'Association du

(1) Voir le portrait en frontispice, en tête de ce volume.

Congo poursuivaient les négociations en vue de la reconnaissance de l'Association et de la délimitation de ses frontières. Déjà, antérieurement à l'ouverture des débats, les États-Unis d'Amérique et l'empire d'Allemagne avaient signé des conventions avec celle-ci. Puis, du 16 décembre 1884 au 23 février 1885, se succédèrent les adhésions de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Russie, de la Suède et Norvège, du Danemark et de la Belgique.

Les arrangements avec la France et avec le Portugal furent particulièrement laborieux et difficiles. Le résultat final fut un compromis qui concilia, sur des bases satisfaisantes, les intérêts des trois parties. La cession, à la France, du bassin du Kwilu, si vaillamment conquis par les officiers belges, fut un sacrifice pour l'Association, mais celle-ci restait heureusement maîtresse de toute la rive droite du bas Congo, depuis Manyanga, avec les deux ports principaux de Banana et Boma, rattachant ainsi à la mer ses immenses territoires de l'intérieur; elle acquérait, en outre, entre l'océan et Manyanga, une province d'une superficie équivalente à celle de la Belgique; enfin, Matadi lui était conservé comme point d'attache du futur chemin de fer des chutes.

L'œuvre était politiquement et économiquement sauvée!

Le 23 février 1885 fut une journée historique, le véritable jour anniversaire de la fondation de l'État indépendant du Congo. Dans la séance de ce jour, la Conférence reçut notification de la part de M. le colonel Strauch, président de l'Asso-

ciation internationale du Congo et au nom du roi des Belges, son fondateur, de la reconnaissance de l'Association comme État souverain par toutes les puissances représentées à Berlin, en même temps que son adhésion à l'Acte général de la Conférence proclamant, dans le bassin du Congo, la liberté du commerce et de la navigation, l'abolition de la traite de l'homme et le droit, pour les puissances y exerçant le pouvoir souverain, de se proclamer neutres.

Alors, tour à tour, chacun des membres de la haute assemblée se leva pour saluer de ses vœux le nouvel État qui venait d'entrer publiquement dans le concert des nations et pour rendre hommage à son promoteur.

Trois jours après, le prince de Bismarck clôturait les travaux de la Conférence.

Le but entrevu par le « Comité d'études du haut Congo » et poursuivi par « l'Association du Congo » était atteint. Longtemps on avait cru que l'œuvre était au-dessus des forces et de la puissance de ses artisans, qu'elle était trop vaste et trop grande pour réussir. Grâce à son but élevé, grâce aux efforts accomplis, grâce aux sacrifices et aux dévouements admirables avec lesquels elle avait été conduite, grâce, enfin, à la sympathie et à la puissante intervention de l'éminent homme d'État qui, à ce moment, présidait aux destinées de l'Europe, il n'avait cependant fallu que cinq ans pour la faire triompher de tous les obstacles et la faire entrer, dans des conditions exceptionnellement flatteuses, dans le droit public de l'Europe.





Fig. 5. Partie inférieure d'un triptyque en ivoire. Travail vénitien du XIV^e siècle. (Musée de Cluny, à Paris, n° 1081.)

LA SCULPTURE EN IVOIRE

ET LES IVOIRIERS FLAMANDS

II

XVI^e siècle : Ivoires italiens, allemands et français. — Copé le Flamand — XVII^e siècle : les princes allemands ivoiriers. Angermeyer, Permoser, Jaillot, Alonzo Cano, François Duquesnoy, Gérard Van Opstal, Bossuyt. — Les Chinois et les Japonais. — Le XVIII^e siècle.



Fig. 6. Sainte Catherine
XV^e siècle.
(Musée de Cluny, n° 1106.)

FLORENCE a-t-il été, au XV^e et au XVI^e siècle, un centre où la sculpture en ivoire était en vogue?... De très beaux morceaux sont attribués aux meilleurs sculpteurs du temps, mais que valent ces attributions?... Plusieurs collections, notamment le musée du Vatican, à Rome, et celui d'Ambras, à Vienne, conservent des pièces attribuées à Michel - Ange (1475-1564). D'autres sont données à Benvenuto Cellini (1500-1572), à Jean de Bologne (1524-1608), à Francavilla (1548-1615), à Campagna (1552-1623), à Algardi (1593-1654).

De même en Allemagne et en France,

de très grands artistes sont signalés comme étant les auteurs d'ivoires célèbres : un beau crucifix du musée Maximilien, à Munich, est attribué à Albert Durer (1471-1528); un bas-relief du musée de Cluny, à Sebald Beham (1502-1540); enfin, le superbe Christ en croix que possède le peintre Alfred Stevens est considéré par quelques-uns comme dû à Jean Goujon (1540-1572).

Toutes les pièces que nous venons de citer sont évidemment de grande valeur, et les sculpteurs qui les ont exécutées

étaient certainement des exécutants habiles et experts, mais rien ne vient établir que les maîtres auxquels on les attribue en soient les auteurs, ni même qu'ils aient jamais travaillé l'ivoire. Le fait n'a rien d'impossible, mais nous sommes plutôt tenté de croire que les ouvrages ainsi donnés à des artistes illustres et ayant, en effet, quelques points de ressemblance avec leur style et leur manière, sont peut-être des exécutions faites d'après leurs dessins ou inspirés par leurs œuvres de marbre ou de bronze.

Aux Pays-Bas, nous n'avons encore, durant le XVI^e siècle, aucun nom à citer, si ce n'est celui d'un inconnu, un certain Copé, qui était surnommé, à Rome, où il travaillait, *Fiammingo*, c'est à-dire le « Flamand » († 1610) et qui a laissé dans quelques collections des bassins et des aiguères enrichis de bas-reliefs et de figurines en ronde bosse.

Cicognara, dans son *Histoire de la sculpture*, en fait une mention élogieuse et le signale comme s'occupant spécialement de modeler des maquettes en cire pour les orfèvres de Rome. Le musée de Dresde possède de lui un bassin enrichi de médaillons; un autre magnifique bassin pour aiguère, avec bas-relief et médaillons, lui est donné au musée Maximilien, à Munich, et M. J. Labarte, dans sa *Description de la collection Debruge-Dumesnil*, à Paris, lui attribue un troisième bassin avec aiguères, richement orné de figurines d'un très fort relief.

Mais voici le xvii^e siècle, et cette fois nous nous trouvons, aussi bien en France qu'en Allemagne et aux Pays-Bas, devant de véritables suites d'artistes dont les noms sont connus, ayant travaillé l'ivoire et s'étant créé, en cette matière, une spécialité.

Les collections allemandes, et plus particulièrement celles si riches de Munich, Dresde et Berlin, révèlent les noms d'artistes germaniques qui ont donné un grand développement au travail de l'ivoire.

Et à ce propos, rappelons, d'après Labarte, ce fait curieux qu'un assez grand nombre de princes allemands, non seulement ont accordé leur protection à l'art de la sculpture en ivoire, mais ont été eux-mêmes d'habiles ivoiriers. Ainsi, le fondateur de la collection célèbre du Grüne Gewölbe, à Dresde, l'électeur de Saxe Auguste le Pieux († 1586), sculptait au tour, et quelques-uns de ses ouvrages sont encore conservés dans le musée saxon. De même l'électeur de Brandebourg, Georges-Guillaume († 1640), les électeurs de Bavière Maximilien († 1651) et Ferdinand-Marie († 1679), l'électeur palatin Jean-Guillaume et l'électeur Maximilien III († 1777) prouvent, par des pièces signées ou authentiquées par des documents, que conservent le musée de Munich et le palais Pitti, à Florence, qu'ils sculptaient avec talent la précieuse matière. Aussi n'est-il pas étonnant de voir la sculpture ivoirine avoir, sous leur règne, une réelle vogue.

Les plus célèbres des ivoiriers allemands du xvii^e siècle sont : Christophe Angermayer, qui travaillait en 1616-1632 et dont on connaît trois pièces fort belles ; Léonard Kern († 1663), dont le musée de Berlin conserve plusieurs groupes et statuettes ; Barthel († 1674), qui a exécuté de belles copies de groupes antiques ; Balthazar Permoser (1650-1732), dont le musée de Dresde possède toute une série d'œuvres délicates, parmi lesquelles nous citerons un *Enlèvement des sabinnes*, d'après le groupe de Jean de Bologne, exposé dans la Loggia des Lanzi, à Florence.

Moins nombreux que les Allemands sont les ivoiriers français de l'époque contemporaine. Parmi les statuaires du règne de Louis XIV qui se sont adonnés au travail de l'ivoire, M. le marquis de Chennevière cite Michel Auguier ; Le Geret, dont les Christ en croix étaient très recherchés ; Milet, de Dijon, et surtout Simon Jaillot (1633-1684), qui mérite d'être rangé parmi les plus habiles ivoiriers du xvii^e siècle. Il vint de la Franche-Comté s'établir à Paris, en 1657, et ne tarda pas à s'y rendre célèbre par ses crucifix. Puis Guillermin († 1699) et Villerme († 1720).

En Espagne, — si l'on en croit Darcel, dans le *Catalogue de la collection Thiers*, au Louvre, — Alonzo Cano (1601-1667) aurait également sculpté l'ivoire. Le fait est possible, car Cano, en matière d'art, toucha à tout. Il s'occupa d'architecture, traçant lui-même les plans des retables qu'il exécutait ; il a laissé des peintures de grande valeur au Prado et à l'Ermitage et, comme sculpteur, il marche au premier rang à côté de Martinez Montanes, son maître. La belle figurine représentant *Saint Sébastien*, que lui attribue Darcel et qui est au Louvre, pourrait bien être un travail de sa main.

⋮

Pour les sculpteurs flamands du siècle, nous marchons avec plus de certitude. L'école nationale met à ce moment en ligne un groupe d'ivoiriers, dont les noms sont restés célèbres et

qui ne le cèdent ni en valeur, ni en production, à aucun artiste des autres écoles contemporaines. François Duquesnoy, Gérard Van Opstal, Luc Faïd'herbe et François Van Bossuyt, sont les plus connus d'entre eux.

FRANÇOIS DUQUESNOY, né à Bruxelles en 1594, appartient au groupe puissant des maîtres qui font escorte à Rubens. Il est la figure principale parmi les sculpteurs flamands du xvii^e siècle, et bien que toute sa carrière s'accomplit à Rome, il demeure flamand dans ses œuvres ; « François Fiammingo », dit-on en Italie ; « François Flamand », répète-t-on en France.

Déjà à l'âge de 23 ans, il était en Italie, où il se lia d'amitié avec le Poussin, l'Albane et avec Van Dyck, qui nous a laissé son portrait.

C'est là qu'il a exécuté toutes ses œuvres. Les plus célèbres sont : les modèles du somptueux baldaquin de Saint-Pierre, que lui commanda le pape Urbain VIII ; la statue de marbre de *sainte Suzanne*, exécutée pour l'église de Notre-Dame de Lorette ; la statue de saint André qui est à Saint-Pierre ; les sculptures du mausolé de Gaspard de Vischer, à Santa-Maria dell' Anima ; le *Concert d'anges*, dans l'église des Apôtres, à Naples, etc.

Le restant de son œuvre est dispersé dans les églises, les palais et les collections particulières de Florence, Madrid, Vienne. La patrie de l'artiste est la moins bien partagée ; à peine y trouve-t-on quelques spécimens de son art. A Anvers, il a une Vierge, dans la cathédrale, mais le musée national, à Bruxelles, n'a rien de lui. Quelle créance faut-il ajouter à la tradition qui lui attribue, parmi les œuvres de sa jeunesse, la figurine populaire du plus ancien bourgeois de Bruxelles, le célèbre *Manneken-Pis* ?

L'éminent statuaire mourut à Livourne, en 1646, en route pour Paris, où l'appelait Richelieu.

Duquesnoy est, avant tout, un maître gracieux, un de ceux qui ont interprété l'enfance avec le plus de charme et d'originalité. C'est surtout dans cette catégorie de travaux que nous trouvons ses plus jolies productions en ivoire. Il est peu de musées qui ne lui attribuent quelques-unes de ces figurines : enfants endormis, amours couchés, bacchanales d'enfants, etc. La collection Thiers expose sous son nom un magnifique vidrecome. On lui attribue aussi, dans divers cabinets, un certain nombre de beaux crucifix.

GÉRARD VAN OPTAL naquit à Bruxelles en 1595, puis alla s'établir à Anvers. Appelé à Paris par le cardinal de Richelieu, il fut un des fondateurs de l'Académie des beaux-arts, créée en 1648. Il devint, en 1659, recteur de l'Académie de peinture et de sculpture et mourut, à Paris, en 1668.

Célèbre surtout par ses ivoires, Van Opstal travailla cependant aussi le bronze et le marbre. La porte Saint-Antoine à Paris, notamment, démolie en 1778, était ornée de plusieurs de ses compositions et, entre autres, d'un buste de Louis XIV.

Dans ses petites pièces en ivoire — figurines et bas-reliefs



Fig. 7. Groupe en ivoire.
Travail flamand.
xvii^e siècle.



Fig. 8. — Psyché,
par P. De Vigne.



Fig. 9. — Méduse,
par Th. Vinçotte.



Fig. 10. — Pallas,
par J. Dillens.

— il s'est complu dans les sujets mythologiques et les représentations enfantines, exécutés avec délicatesse, d'une main experte et gracieuse. Cinq petits bas-reliefs représentant des *Bacchantes*, dont deux signées, sont au Louvre et comptent parmi les œuvres les plus souvent citées.

LUC FAID'HERBE, qui naquit à Malines en 1617 et mourut à Anvers en 1697, sculpta aussi l'ivoire, ainsi qu'il résulte des papiers de Rubens, dont il fut l'élève, mais nous ne pensons pas que l'on connaisse encore aujourd'hui quelque sculpture en ivoire qu'on puisse lui donner avec certitude.

Enfin, le Bruxellois FRANÇOIS BOSSUYT (1635-1692) complète le groupe de ces ivoiriers flamands célèbres. Il a traité une foule de sujets sacrés et profanes, tant en ronde bosse qu'en bas-reliefs. Ce fut un artiste d'une extrême fécondité. Plus heureux que ses confrères en ivoireries, il a trouvé à Amsterdam un dessinateur habile, Barent-Graat, pour publier son œuvre, qui fut gravée en 1737, en plus de cent planches, par Mattys-Pool.



Fig. 11.
Ivoire chinois.
xvii^e s^e.

Nous aurions fini avec les ivoires du xvii^e siècle, si nous n'avions à mentionner encore, en passant de l'Europe occidentale à l'orient de l'Asie, les artistiques petits objets de provenance chinoise ou japonaise.

Les beaux ivoires chinois sont d'une excessive rareté. Ce n'est que très approximativement qu'on leur assigne une date (fin du xvii^e et xviii^e siècle); aucun ne porte la signature de l'artiste qui les a eiselés. Ils consistent principalement en statuettes (fig. 11), en représentations d'animaux réels ou fantastiques, etc.

Au Japon, le siècle d'or de la sculpture fut également le xvii^e siècle, sous le règne d'Yemisson (1623-1652); Zingoro, à la fois architecte et sculpteur et l'auteur des plans du grand temple de Nikkô, fut la plus haute incarnation de cette artistique école. Les beaux maîtres fondeurs japonais du xvii^e siècle dérivent de



Fig. 12.
Netzké japonais
xvii^e siècle.

lui. Il est probable que plusieurs de ces artistes travaillèrent l'ivoire comme le bois, mais aucune de leurs pièces connues n'est parvenue jusqu'à nous.

Les plus célèbres objets ivoirins du Japon sont les *netzkés*, petites breloques qui, attachées à un cordonnet de soie, servaient à retenir à la ceinture la boîte à médecine, la blague à tabac, l'étui à pipe (fig. 12). Le goût de ces bibelots artistiques paraît avoir pris naissance vers la fin du xvii^e siècle. Ils étaient exécutés en ivoire et aussi en bois peint ou laqué. L'antique cité de Nara (1) a été longtemps le centre de leur production; Luoto et Yédo l'ont suivie. Un maître sculpteur de Nara, Miva I, vivant en 1750, a eu une action considérable sur l'industrie des netzkés d'art; c'est de son atelier que sont sortis presque tous les bons sculpteurs de netzkés en ivoire, tels que Sessaï, Kisouï, Tôoun, Hidemasa, Tomotada, Masatsané, Masafoussa, etc.

Aujourd'hui, les Japonais européens ne sculptent plus de netzkés pour leur usage. Ceux qu'ils fabriquent sont destinés aux bibelotiers d'Europe et sont sans intérêt artistique.



Nous glisserons rapidement sur les productions du xviii^e siècle. En Allemagne et aux Pays-Bas, l'art sommeille, s'engourdit, vit des anciennes traditions, sans effort nouveau et sans personnalité, et en France rien n'annonce encore la grande et artistique période du siècle suivant.

Néanmoins, quelques noms sont à glaner et à réunir, pour être commentés dans un travail moins sommaire. Ce sont, en Allemagne, ceux de Oelhafen, Simon de Troger, les frères François et Dominique Steinhart, Georges Petel, etc.; en France, ceux de Cavalier et de Joseph Rosset; en Belgique, ceux de Pierre Geuns, de Maeseyck (1706-1776), et de Jean-Baptiste Pompe, d'Anvers (1743-1810).

(1) Nara est l'ancienne capitale des empereurs. C'est là que se trouve la statue colossale de Bouddha, fondue en l'an 739, et qui est la plus grande statue qui ait été coulée en bronze. Elle mesure 26 mètres de hauteur et pèse 450,000 kilogrammes.

III

Le XIX^e siècle : Les ivoiriers dieppois. — La reconstitution de la Minerve athénienne, par Simart.
Les ivoiriers belges à l'Exposition universelle d'Anvers.

Le bilan du travail artistique de l'ivoire, au XIX^e siècle, serait bien rapidement dressé si nous n'avions à enregistrer, au moment où va se clore le siècle, l'attrayante tentative des statuaires belges qui a motivé la présente étude.

En effet, pendant toute la première partie du siècle, nous n'avons à mentionner, — hormis une reconstitution très artistique due à un statuaire de talent, M. Simart — que les travaux des ivoiriers modernes de Dieppe, de Paris et de Berlin exécutant avec habileté des groupes et des figures gracieuses en même temps que des imitations, plus ou moins réussies, d'ouvrages anciens. Les Dieppois — que l'on a un peu trop vantés comme artistes ivoi-

riers à partir du XV^e siècle et qui, à cette époque, n'étaient que des ouvriers tourneurs — ont, depuis la Restauration, remis l'ivoire en faveur et produit un certain nombre de pièces de valeur. Parmi les ivoiriers dieppois qui méritent le nom d'artistes, il faut citer MM. Blard, Flammand, Thomas, Meugniot. A. Paris, il faut retenir les noms de MM. Belhoste et Meurice.

Quant à M. Simart, dont nous venons de parler, il exhiba à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, une très belle restitution de la Minerve de Phidias, exécutée pour M. le duc de Luynes. La statue, de trois mètres de hauteur, était d'ivoire et d'argent.

✠

A l'exposition universelle qui vient de se clôturer à Anvers,

l'un des « clous » de la section congolaise fut un petit compartiment assez bourgeoisement présenté, mais qui renfermait des morceaux d'ivoire dont l'art avait singulièrement rehaussé la valeur.

Fort bien inspiré, le gouvernement de l'État du Congo avait fait un appel aux sculpteurs belges, avait mis à leur disposition des dents d'éléphant provenant des domaines de l'État et les artistes avaient transformé celles-ci en bustes et figurines richement ornés d'or et d'argent.

La collection de ces bijoux éburnéens eut, à Anvers, le plus légitime succès, et c'était justice. Depuis de longues années, l'art n'avait plus donné à l'ivoire une aussi importante attention. Quatorze sculpteurs,

avec vingt et une pièces, participèrent à ce début de renaissance : MM. De Vigne, Vinçotte, Dillens, Samuel, Craco, Lagae, De Rudder, de Tombay, Dupont, Jaspers, Lefever, Watson, Van Beurden et Wolfers.

Nous reproduisons quelques-unes de leurs œuvres en même temps que nous publions la photographie réduite d'une défense d'ivoire que travaillent, dans les districts du littoral, les naïfs sculpteurs indigènes.

Et ainsi, après un coup d'œil rétrospectif à travers les siècles passés et sur les différentes écoles de sculptures ivoirines européennes, nous revenons, pour finir, à notre point de départ, à la belle colonie africaine que la vaillance d'une poignée d'hommes vient de conquérir à la Belgique.

A.-J. WALTERS.



Fig. 13. — Allegretto,
par J. Dillens.



Fig. 14. — La Fortune,
par Samuel.



Fig. 15.
Défense d'ivoire sculptée
(Bas Congo.)

TABLE

COLLABORATEURS

TEXTE de MM. le Dr P. BRIART. — Le cap^{nc} CHALTIN. — Le Dr CORNET.

E. DE LIGNE. — F. DE MEUSE. — Le lieut^t GORIN. — CH. LEJEUNE. — Le lieut^t CH. LEMAIRE. — Le lieut^t MASUI
G. SEVERIN. — Eug. SLOSSE. — F. ULFF. — CL. VANDEVLIET. — Le lieut^t WILVERTH.

DESSINS de MM. le Dr O. BAUMANN. — Le Dr P. BRIART. — D. MOHUN. — L. FISCHER. — Le lieut^t MASUI.

PHOTOGRAPHIES de MM. le Rév. A.-C. BANKS. — Le Dr BUCHTA. — J.-W. CLARK. — C. DE GUIDE.

Le command^t DE MACAR. — F. DE MEUSE. — Le Dr ETIENNE. — Le Rév. W. FORFEITT. — A. HODISTER.
MEULLEMANS. — MICHEL. — SANDERS. — SHANU. — Eug. SLOSSE.
Le capit^{nc} WEYNS. — Le Dr WILLEM.

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES

Docteur Allart, 23. — Émile Banning, 177, 210. — Prince de Bismarck, frontispice et 201. — Docteur P. Briart, 9.
— Commandant V.-L. Cameron, 49. — Lieutenant Cassart, 157. — Sous-lieutenant Debruyne, 157. — L. De Cazenave, 1.
— Lieutenant de Heusch, 157. — Baron Dhanis, 153. — Capitaine Doorme, 157. — Chevalier de Wouters d'Oplinter, 157.
— Gessi Pacha, 97. — Capitaine Gillain, 157. — Lieutenant

Hambursin, 157. — Capitaine Haneuse, 113. — Lieutenant Lemaire, 81. — Lieutenant Lippens, 32, 157. — Docteur Mense, 145. — Lieutenant Michaux, 157. — Lieutenant Milz, 129. — D. Mohun, 157. — Major Parminter, 65. — Commandant Ponthier, 157. — Capitaine Rom, 157. — F. Ulff, 41. — Cl. Vandevliet, 114.

RELATIONS DE VOYAGES

Une exploration dans le Ruki, par le lieutenant Ch. Lemaire, 14, 15, 28.

Illustrations : Enfant bangala, 14. — Fillettes de la Lulua, 15. — Lukalanga, chef des Ganda (Équateur), 28.

D'Anvers à Banzyville, par le lieutenant Masui, 82, 92.

Illustrations : Congo da Lemba, 83. — La station de l'État à Kenge-Wembi, 84. — Plusieurs dessins, 85, 84, 85, 92, 95, 94.

Prisonniers dans les roselières du Nil (*Extrait des mémoires de Romolo Gessi-Pacha*), 89, 97.

Illustrations : Le Bahr-el-Gazal près de Meschra-er-Rek, 89. — Nègres azande, 89, 90. — Chef Chuli, 91. — Gessi-Pacha, 97. — Indigènes ehiluk pêchant dans les roselières du Nil, 98. — Village mahdi près de Wadelai, 99.

Exploration de la Lulu et de l'Aruwimi, par le capitaine Chaltin, 105.

Illustrations : Vue générale du camp de Bazoko, 105. — Cour intérieure de la station de Bazoko, 106. — Maison d'habitation à Bazoko, 107.

L'exploration de l'Uelle, de Djabbir à Suruangu, par Clément Vandevliet, adjoint à l'expédition Van Kerckhoven (1891-1892), 114, 121, 131, 140, 147, 164, 172.

Illustrations : Le steamer *Ville de Bruges* devant le village d'Ibembo, sur le Rubi, 114. — Vue intérieure de la station d'Ibembo, 116. — Indigènes azandes de la station de Djabbir, 117. — Le sultan Djabbir en costume soudanais, 121. — Le sultan Djabbir en costume d'agent de l'État, 125. — Village indigène de

Djabbir, 124. — La station de Djabbir, 125. — Un coin du village de Djabbir, 152. — Guerriers azandes, 155. — Potiers azandes, 154. — Types de coiffures sangos, 159. — Le quartier des noirs à la station de Djabbir, 140. — Groupe de femmes azandes, 142. — Une

caravane à l'étape, 147. — Sonneur de trompe azande, 148. — Hutte ehiluk, 149. — Cloches en fer des Bombe, 150. — Djabbir. La grande avenue, 165. — La station de Yakoma, 167. — Indigènes des sources de l'Uelle, 175.

LE CHEMIN DE FER DU CONGO

Texte : L'inauguration du chemin de fer, 2. — Les ponts en fer, 52. — Le chemin de fer du Congo, 48, 52, 60, 73, 100, 149, 161, 193. — Contrat avec le gouvernement belge, 73. — En avant avec la brigade d'études, 26, 33, 42, 54, 60, 71, 76.

Illustrations : Train inaugural de la section Matadi-Kenge, 75. — Un train à la sortie de la gare de Matadi, 194. — Montage du pont de la Mpozo, 55. — Une courbe dans la montée de Pala-

balla, 118. — Pont du ravin du Sommeil, 101. — Vue partielle du camp de Salampu. Kilomètre 21, 77. — Déchargement d'un train de matériel à l'avancement des travaux, 161. — En campagne. Sous la tente, 26. — L'ingénieur Bergier et sa monture, 26. — Campement des ingénieurs au kilomètre 150, 56. — La rivière Kwilu, au kilomètre 150 de la voie, 56. — Le village de Lulombe (Tumba), au kilomètre 180 du chemin de fer, 42. — Campement de la brigade d'études, 55. — Pont suspendu sur la Lukunga, 52.

LE PAYS ET SES HABITANTS

Texte : Le Kwilu, 7. — Le Bomokandi, 109. — Kwango et Lunda. Peuplades de la frontière portugaise, 2, 10. — Les Bashilangues, 16. — Les Inkimbis, 59. — La tribu des Banza, 68. — Les populations du haut Ubangi, 137. — Chez les Mongwandies, 175. — Les chefs arabes du haut Congo, 17, 30, 38, 46, 50. — Organisation de la tribu, 130. — De la condition de la femme, 33. — La numération parlée, 146, 162, 171, 192. — Scènes d'Afrique, 102, 126. — La vannerie, 66. — Pêcheurs et piroguiers Wattets (haut Ubangi), 178. — La construction des pirogues, 191. — La chasse, 180. — Les ponts de lianes, 4. — L'échange du sang, 57. — Les funérailles dans le bas Congo, 44. — Les tombes, 4.

Illustrations : Près de Sicia. Vue prise dans l'île de Mateba, 29. — Rivière Kwilu. Pont de Lianes, 4, 5. — Région des cataractes. La chute du Kwilu, 7. — La rivière Kwilu, 65. — Paysage congolais. Au bord de l'eau, 10. — Plaines boisées des environs de la Lunionzo, 62. — Le Bahr-el-Gazal, près de Meschra-el-Rek, 89. — Village de l'île de Mateba, 72. — Congo da Lemba, 85. — Habitations moussoronghes, 71. — Une rue du Village de Luzambo, 50. — Maison d'habitation de Bazoko, 107. — Village ngombe, près d'Upoto, 57. — Le village de Banzyville, 179. — Village indigène de Djabbir, 124. — Un coin du village de Djabbir, 152. — Zériba de Niambara, 109. — Village mahdi près de Wadelai, 99. — Hutte ehiluk, 149. — Femme du haut Congo au camp de Nzambi, près de Boma, 55. — Femmes et enfants de l'établissement de Sicia (île de Mateba), 55. — Inkimbis (élèves féticheurs), 61. — Boy du district des cataractes, 5. — Jeune fille mayombe, 55. — Indigènes Wabundu des environs de Léopoldville, 165. — Personnel féminin de la station de l'Équateur, 34. — Lukalanga, chef des Ganda (Équateur), 28. — Femme du Kassā, 2. — Chefs baschilangues, 16. — Chefs baschilangues, suivis de leurs gens, s'avancant au-devant

des Européens, 16. — Indigène bakuba (Sankuru), 53. — Fillettes de la Lulua, 13. — Femme bangala, 175. — Enfant bangala, 14. — Une famille indigène d'Upoto, 150. — Une famille indigène des environs d'Upoto, 162. — Chef Upoto et sa femme, 176. — Indigènes Bakakabehes, 176. — Indigène d'Upoto, 181. — Guerriers d'Upoto, 68, 69. — Femme d'Upoto, 10. — Rachid, sa femme et l'interprète Chanzy, 18. — Sefu, fils de Tippe-Tip, 19. — Buana-Nzige et son frère consanguin Tippe-Tip, 20. — Guerrier indigène, 46. — Types indigènes, 58, 95, 126. — Jeunes filles des environs de Banzyville, 157. — Danseurs, 127. — Le sultan Djabbir en costume soudanais, 121. — Le sultan Djabbir en costume d'agent de l'État, 125. — Indigène des sources de l'Uelle, 175. — Nègre azande, 89, 90. — Groupe de femmes azandes, 142. — Sonneur de trompe azande, 148. — Guerriers azandes, 155. — Indigènes azandes de la station de Djabbir, 117. — Types de coiffures sangos, 159. — Chef ehuli, 91. — Indigènes ehiluk pêchant dans les roseières du Nil, 98. — Les plantations du camp du Chinkakassa, près Boma, 59. — Ferme abaka, 110. — En chasse sur les bords de l'Ubangi, à Zongo, 180. — Pêcheries dans les rapides de Banzyville, 178. — Capture d'un crocodile à la station de Lukungu, 105. — La flottille des Lokeles, à la rive d'Isangi, 59. — Char funèbre transportant la dépouille mortelle d'un chef, 44. — Convoi funèbre de la femme d'un chef, 44. — Cimetière indigène de la région des cataractes, 4. — Palabre de commerce au poste arabe d'Isangi, confluent du Lomami, 51. — Potiers azandes, 154. — Femmes bazoko faisant de la poterie, 108. — Tambour de danse revêtu d'un réseau de palmier, 66. — Boîte à denrées en fibres de bananier, 67. — Peignes, 67. — Panier en herbes servant à transporter les produits alimentaires au marché, 67. — Panier à deux usages, servant de plat et de gobelet, 67. — Écuille, 67. — Balai en herbes, 68. — Passoir en fibres de palmier, 66. — Nattes en papyrus, 66. — Cloches en fer des Bombe, 150. — Vues de la section congolaise de l'exposition d'Anvers, 188, 189, 190. — Hachettes, 191.

FLORE

Texte : La banane, 12. — Le cocotier, 40. — Les plantes alimentaires du Congo : I. Les ignames, 96. — II. La patate, 127. — III. L'ananas, 143.

Illustrations : Forêt de palmiers raphia, 57, 100. — Le cocotier,

40. — Yuka géant, 42. — Jeune igname, 96. — Tubercule d'igname aillée, 96. — Bulbe d'igname bulbifère, 96. — La patate, 128. — Fleur de l'ananas, 145. — Fruit de l'ananas, 144. — Plante d'ananas, 144.

FAUNE

Texte : Le chimpanzé, 23. — Les chevrotins, 64. — Les damans, 103. — Les lézards, 8. — Le balénepeps-roi, 133. — Le pays des termitières, 11. — Les poissons du Congo, 79. — Les mollusques du Tanganika, 111. — Les papillons du Congo, 86, 119, 131. — Le mimétisme dans la faune africaine, 182, 197.

Illustrations : Chimpanzé du bas Ubangi, 24 — Daman des

forêts, 104. — *Fragulus guineensis*, 64. — Un balénepeps roi, 136. — *Corythaix leucotis*, 172. — Varans du Congo, 8. — Termitières, 11, 12. — Protoptère, 79. — Silure, 79. — Polyptère biehiri, 80. — Characéide, 80. — *Tiphobia*, 111. — *Lithoglyphus zonatus*, 111. — Valve d'Unionide, 111. — *Neothauma*, 111. — *Lavigeria*, 112. — *Melania mirabilis*, 112. — Valve de Pliodon, 112. — Papillons du Congo, 86, 87, 88, 119, 120, 151, 200. — Phasmide de Java, 185. — Mante du haut Nil, 184. — *Phylloptera* de Sierra-Leone parmi des feuilles de bambou, 198.

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Texte : La force publique dans l'État du Congo, 6, 85. — Le service des travaux publics et des transports, 22. — La conquête du Manyema par le commandant Dhanis, 153. — Les missions catholiques au Congo, 169, 193. — La femme blanche au Congo, 74. — Le haras de Mateba, 47. — Le bétail de Mateba, 168. — La flottille du haut Congo, 21. — Les taureaux de selle, 12. — Congo et Belgique, 188.

Illustrations : Le consulat français à Banana, 40. — Soldats de la force publique, 6, 85, 86, 153, 155, 158. — Revue des troupes par le gouverneur général, 159. — Les installations de la force publique à Boma, 195. — Le camp d'instruction à Équateurville, 192. — Le bâtiment de la direction des travaux publics et des transports, à Boma, 22. — Vue générale de la mission catholique de Moanda, 170. — Le réfectoire de la mission catholique à Moanda, 169. — Les sœurs de la Charité de Nemlao, 193. — L'école de garçons de Nemlao, 196. — Les enfants de la mission en prière, 197.

— Pâturages de Mateba, 168. — Au haras de Mateba, 48. — Taureaux de selle, 15. — *Le Cid*, étalon de Ténériffe, appartenant au haras de Mateba (Compagnie des Produits du Congo), 43. — Troupeau de la station de Luluabourg, 12. — La station de l'État à Kenge-Wembi, 84. — Le steamer *Roi des Belges* en réparation sur le sleep de Léopoldville, 21. — Habitation de la station de l'Équateur, 6. — M^{me} A.-C. Banks, à l'Équateur, 74. — Les enfants du Rév. A.-C. Banks, nés à Équateurville (haut Congo). — Factorerie de la Société belge du Haut-Congo à Luebo, 152. — La station de l'État à Bumba, près du confluent du Rubi, 191. — Vue intérieure de la station d'Ibembo, 116. — Une caravane à l'étape, 147. — Le steamer *Ville de Bruges* devant le village d'Ibembo sur le Rubi, 114. — Vue générale du camp de Bazoko, 105. — Maison d'habitation à Razoko, 107. — Cour intérieure de la station de Bazoko, 106. — Vue du poste de l'État aux Stanley-Falls, 17. — La station de Yakoma, 167. — La station de Djabbir, 125. — Djabbir. La grande avenue, 165. — Le quartier des noirs à la station de Djabbir, 140.

DIVERS

Texte : La sculpture en ivoire et les ivoiriers flamands, 185, 203.

Illustrations : Plaque préhistorique d'ivoire gravé, représentant un mammouth, trouvée dans le Périgord, 185. — Débris préhistorique de statuette en ivoire, 185. — La Vierge et l'Enfant, ivoire flamand du xiii^e siècle, 186. — Triptyque en ivoire du xiv^e siècle, 187.

— Triptyque vénitien du xiv^e siècle, 205. — Sainte Catherine, xv^e siècle, 205. — Enfants et bélier, xvii^e siècle, 204. — Statuette chinoise, xvii^e siècle, 205. — Netzke japonais, xvii^e siècle, 205. — Psyché, par De Vigne, 205. — Tête de Méduse, par Vinçotte, 205. — Pallas, par Dillens, 205. — Allegretto, par Dillens, 206. — La Fortune, par Samuel, 206. — Défense sculptée de Loango, 206.

CARTES

Chemin de fer du Congo. Croquis du tracé du kilomètre 80 au kilomètre 200, dressé par M. Eug. Slosse, 27. — Croquis de l'ancienne zone de l'occupation arabe, 155. — Carte du

théâtre de la guerre à l'est de Kassongo, dressée par M. Mohun, consul des États-Unis, 156. — Le cours de l'Uelle-Makua de Djabbir à Suruangu, 141.



ERRATA & ADDITIONS

- Page 66, l'article : *Industries indigènes : La vannerie* doit être signé : M. Eug. Stosse.
- 68, sous la gravure, au lieu de : *Guerriers upoto. (D'après une photographie du Rév. W. Forfeitt)*, lire : *Guerriers mobeka. (D'après une photographie de M. C. Sanders.)*
 - 140, au lieu de : *décembre 1895*, lire : *décembre 1891*.
 - 159, 8^e ligne de la première colonne, au lieu de : *en moins de cinq ans de campagne*, lire : *en moins de cinq mois de campagne*.
 - 177, notice biographique, au lieu de : *né le 15 octobre*, lire : *né le 12 octobre*.
 - 181, dans la note, au lieu de : *Indigènes upoto fumant dans une défense d'éléphant*, lire : *Indigène bangala fumant dans une corne de buffle*.



INDEX

- Abarambos** (les), 175.
 — (pays des), 166.
Abeilles (les), 199.
Abel-ben-Alim, 154.
Abissangas (les), 175.
Abraxas, 119.
Acréides (les), 198, 199.
Aeridides (les), 197.
Aete général de Berlin, 177.
Adam, 194.
Addaz (l'), 200.
Agriculteurs arabes, 47.
Agriculture (l'), 70, 158, 159.
Allart (le docteur), 25.
Amadis (le pays des), 175.
Ambassi, 169, 170.
Amena, 174.
Ananas (les), 84, 145.
Angba, 175.
Année (l') au Congo, 57.
Antilopes (les), 200.
Antoine de Saint-Denis, 169.
Arabe. Croquis de l'ancienne zone de l'occupation —, 155.
 — Occupation — en 1892, 155.
 — Oppression —, 106.
Arabes (déprédations des —), 107.
 — du haut Congo, 17, 50, 58, 46, 50.
 — Leur invasion en 1885, 154.
 — Leur invasion en 1885, 154.
 — Opérations militaires contre les —, 155.
Arabisés (les), 46, 47.
Araignées (les), 198.
Argipe (l'), 198.
Armes indigènes, 14, 16, 17, 94, 159.
Aruwimi (l'), 17, 105.
Association de la Croix-Rouge, 25.
Association internationale africaine, 177, 195.
Astronomie (l') chez les noirs, 42.
Aterica meleagris (l'), 193.
Avurungu (les), 166, 175.
Azande (les), 89, 90, 117, 155, 154, 142, 148, 192.
- Baakas** (les), 108.
Babindé (les), 166, 167.
Bacillus (le), 184.
Bacteria (le), 184.
Badjandes (les), 106.
Bagborro, 166, 175.
Baginde, 152.
Bagundas (les), 107.
Bahr-el-Arab (le), 90.
Bahr-el-Gazal (le), 89, 175.
- Bakakaloches** (indigènes), 176.
Bakuba (indigènes), 58.
Balangu, 116.
Baléniceps roi (le), 155.
Bamanga, 159.
Banalya, 106.
Banana, 40.
Banane (la), 12, 85.
Bananier (le), 66, 110.
Bangala, 6.
Bangalas (les), 150, 175, 192, 210.
Bangasso, 179.
Banguia, 166.
Banks (le R. P.), 24, 23, 34.
Banks (M^{me}), 74.
Banning (Émile), 177, 210.
Banza-Makuta, 2.
Banza (la tribu des), 68.
Banzyville, 178, 179.
Barrage (un) dans l'Uelle, 125.
Barttelot, 115.
Barza (le), 52, 58.
Bashilangues (les), 16.
Bassombo (les), 5.
Baumann (Dr O.), 17.
Bazoko, 18, 50, 105, 106, 107.
Bazoko (création du camp), 154.
Becker (le capitaine), 102, 155.
Beddris (les), 139.
Belgarde (l'abbé), 171.
Bembesi (pont sur la grande), 161.
Bembesi (pont sur la petite), 161.
Bentley (le Rév.), 59.
Bentley (M^{me}), 75.
Berghe-Sainte-Marie, 196.
Bergier, 26, 27.
Bétail, 41, 168.
Bétail indigène, 5, 10, 70.
Bêtes à bon Dieu (les), 198.
Bia (le commandant), 14.
Bière indigène, 70, 110.
Biermans, 194.
Bismarek (prince de), frontispice et 201.
Bisna (station de), 152.
Bittima, 166, 174.
Bœuf, 58.
Bois congolais (son utilisation au chemin de fer), 194.
Boisson congolaise (une), 82.
Boma, 25, 195, 196.
Bombus terrestris (le), 199.
Bomokandi (le), 109.
Bomu (le), 129, 158.
Bonaventure (le Père), 170.
Bongos (les), 157, 158, 159.
Borongu, 1
- Boula-Matari**, 151.
Boula-Matende, 125.
Bourdous (les), 199.
Brazzaville, 196.
Briart (Dr), 9, 11, 58, 96, 111, 112, 128, 144.
Brigades d'études, 26.
Buana-Nzige, 18, 20.
Bubus (les), 159.
Bucher (le Dr), 7.
Buehta, 90, 91, 97, 110.
Bulle (le), 56.
Bukoie, 164.
Bumba (la station), 191.
Bunsira (la), 15.
Buntbuck (le), 200.
Buzon, 116, 124, 140.
Bwajiris (les), 178.
Bijoux indigènes, 94.
- Cambier** (le major), 58, 196.
Cameron (le commandant), 49.
Caméléon (le), 198.
Campement de la brigade d'études du chemin de fer, 55.
Camperio, 89.
Cannibalisme (le), 15, 16, 55, 94, 108, 158.
Caoutchouc (le), 2, 51, 58, 59, 65.
Capita, 150.
Capucins italiens au Congo (les premiers), 170.
Carrie (Mgr), 196.
Carton (le lieutenant), 52, 85.
Casati, 109.
Cascade (pont sur le ravin de la), 161.
Cassart (le lieutenant), 157, 158.
Cerckel (le lieutenant), 159.
Chaltin (le commandant), 105, 158, 159, 162, 175.
Chanvre (la manie de fumer le), 16.
Characinide (le), 80.
Chasse (la), 56, 60, 70, 95, 141, 180.
Chasseurs indigènes, 159.
Chauves souris (les), 95.
Cheval (le) au Congo, 41, 47, 168.
Chemin de fer du Congo, 2, 7, 55, 42, 48, 52, 54, 60, 71, 73, 76, 100, 118, 119, 161, 195.
Chefs indigènes, 5, 150.
Chenilles (les), 198.
Chevelures postiches, 158, 176.
Chèvre, 58.
Chiens du Congo (les), 58, 180.
Chikwangue (la), 85.
Chiluk (un), 95.
Chimpanzé (le), 25, 24.

- Chuli (un chef), 91.
 Chute du Kwilu, 7.
 Chutes de l'Uellé, 124, 151, 155, 40, 141.
 — de Goya, 151.
 — de Siassi, 155.
 Cimetière indigène, 4, 46, 72.
 Civilisation de l'Afrique, 177.
 Clark (J.-W.).
 Clark (M^{me}), 75.
 Climat, 10, 41, 74.
 Cloches en fer des Bombe, 150.
 Coccinelles (les), 199.
 Coccinellides (les), 198.
 Coehons sauvages (les), 198.
 Coeotier (le), 40.
 Coiffures, 14, 15, 50, 70, 94, 158, 159, 150, 175.
 Coiseur, 194.
 Coléoptères (les), 198, 199.
 Colignon (le capitaine), 160.
 Colliers indigènes, 43.
 Colonies agricoles et professionnelles, 196.
 Colonies d'enfants indigènes, 196.
 Comber, 7.
 Comité d'études du haut Congo, 196.
 Commerce (le) avec le Congo, 78.
 — du Congo, 177.
 — du haut Congo, 65.
 — indigène, 2, 5, 16, 56, 42, 45, 54, 55, 71, 158, 141.
 Compagnie des produits du Congo, 41, 168, 194.
 Compagnie du chemin de fer du Congo, 25, 119.
 Conférence de Berlin, 177, 196.
 — de Bruxelles, 177, 195.
 Congo (le fleuve), 95.
 Congo da Lemba, 82, 85.
 Congrégation du Cœur immaculé de Marie, à Scheut, 196.
 Conquête du Manyema (la), 155, 210.
 Contrat (le) au Congo, 42.
 Coquetterie indigène, 78.
 Corbillards indigènes, 44, 46.
 Corluy (le R. P.), 171.
 Cornet (le docteur), 14, 64, 79, 104, 156, 184.
Corythaix leucotis (le), 172.
 Costumes indigènes, 14, 16, 70, 94, 107, 127, 154, 158.
 Cote, 195.
 Couaga (le), 200.
 Coulbois (le R. P.), 195.
 Courlis africains (les), 200.
 Courriers arabes, 46.
 Crespel (le capitaine), 195.
 Criquets (les), 197.
 Crocodiles (les), 95, 102, 105, 198.
 Crosse, 111.
 Culte arabe, 58.
 — pour les morts, 54, 55, 72, 77, 85, 150, 196, 197.
 Cultivateurs indigènes, 68.
 Cultures, 68, 70, 158, 159.
 Cultures des Arabes, 50.
 Curiosité des nègres à la vue d'un blanc, 148.
Cursorius (le), 200.
Cyphocrana (le), 185, 184.
 Daenen (le capitaine), 152, 192.
 Damans (les), 105.
 Dambassis (les), 159.
 Danaïdes (les), 198, 199.
 Danses (les), 72, 107, 126, 127, 175.
 — funèbres, 76.
 — des féticheurs, 175.
 Danseurs, 127.
 Darby (M^{me}), 75.
 Dauw (le), 200.
 Deane, 18, 154.
 De Bruyne (le sous-lieutenant), 52, 156, 157, 158.
 De Bauw, 116.
 De Berry (le due), 187.
 De Boek (le lieutenant), 159.
 De Cazenave, 1.
 De Deken (le R. P.), 197.
 Déformations des oreilles, 175.
 De Guide, 44, 48, 59, 71, 72, 168.
 De Hailes (miss), 75.
 de Heuseh (le lieutenant), 157, 159, 160.
 de la Kéthulle (le lieutenant), 116, 152, 140.
 Deleommune (A.), 14, 51, 49, 156.
 Deligne (E.), 68, 70.
 Délimitation des frontières du Congo, 155.
 de Maear (le commandant), 12, 15, 15, 16, 176.
 De Meuse, 2, 10, 14, 20, 21, 25, 51, 52, 55, 55, 47, 50, 58, 61, 69, 152.
 De Meyer (le docteur), 187.
 Dem-Ziber, 175.
 Denture (la), 94.
 Descamps. Jonction de l'expédition Dhanis et de la colonne antiesclavagiste, 160.
 de Vibraye, 186.
 De Vigne, 205.
 de Wouters d'Oplinter, 157, 158, 160.
 Dhanis (le baron), 14, 58, 85, 155, 155, 159, 160, 189.
 Dias de Navaes (Paul), 169, 170.
 Dillens, 204, 205, 206.
 Djabbir, 50, 117.
 — (la station), 121, 125, 129, 140, 165.
 — (le sultan), 121, 122, 125.
 — (le village), 124, 152.
 Djuapa (le), 15.
 Diptères (les), 199.
 Doorme (le capitaine), 157, 158, 160.
 Douilles vides, 174.
 Dubois, 18, 154.
 Duikerbuck (le), 200.
 Duisi (pont de la), 161.
 Dupont (Ed.), 186.
 Dusart, 126.
 Eau du Congo, 95.
 Echange (l') du sang, 57, 151.
 — (articles d'), 45.
 Ecole de garçons de Nemlao, 196.
 Egyptiens. Les — et l'ivoire, 186.
 Elan (l'), 200.
 Eléphant (l'), 56, 94, 181, 182.
 Elminas (les), 194.
 Embatta, 166.
 Emin-Pacha, 18, 156.
 Enfants arabes, 58.
 Enfants indigènes, 54, 55, 77, 85, 150, 196, 197.
 Enterrements indigènes, 4, 44, 65, 71, 76, 92, 176.
 Enseignement professionnel (l'), 85.
 Epouses indigènes, 176.
 Equateurville, 85, 192.
 Erasme (le R. P.), 171.
Eremobia (l'), 197.
 Erruka, 174.
Erythralis (l'), 199.
Erythrina caffra (l'), 198.
 Eselavage (l') chez les Arabes, 51, 85.
 Eselaves (les), 150.
 Espanet, 195.
 Etienne (le docteur), 22, 29, 55, 55, 45, 75, 77, 101, 161, 169, 194, 195, 196, 197.
 Eucher (le R. P.), 169.
 Eurka, 166, 167.
 Évangélisation du bas Congo, 170.
 Evêque. Premier — du Congo, 169.
 — Deuxième — du Congo, 170.
 Exposition d'Anvers. Le Congo à —, 188.
 Factoreries (les), 152.
 Famille arabe, 58.
 — indigène (la), 54.
 — mongwandie (la), 176.
 — organisation de la —, 77.
 Faune (la), 92, 93, 110, 111, 197.
 Femme bangala (la), 175.
 — blanche au Congo (la), 74.
 — condition de la —, 55, 68, 150.
 — nègre (la), 77.
 Fer (le), 70, 95, 158, 159, 191.
 Ferme abaka, 110.
 Fête au Congo (une), 126, 140.
 Fétiches, 60, 71, 148.
 Féticheurs, 59, 61, 62, 72, 175.
 — Danses des —, 175.
 Fétichisme (le), 16.
 Feu Manière dont les indigènes se procurent le —, 56, 125.
 Fidélité des épouses congolaises, 176.
 Fievez (le commandant), 84.
 Figueiers sycomores, 94.
 Fischer (le lieutenant), 89, 111.
 Fivé (l'inspecteur), 158, 192.
 Flore (la), 90, 91, 95, 94, 95, 98, 107, 108, 111, 115, 125.
 Flottille du haut Congo, 21.
 — indigène, 59.
 Force publique (la), 6, 85, 155, 158, 159, 192, 195.
 Forêts (les), 55, 57, 85, 115, 158.
 Forfeitt (Rév. W.), 59, 57, 68, 162, 210.
 Forgerons (les), 70.
 Foulon (le lieutenant), 166, 175.

- Fourmis (les), 199.
Franciscains au Congo (les), 169, 171.
Franco (le R. P.), 170.
Franken (le lieutenant), 160.
Fruits indigènes, 115.
Funérailles (les), 4, 44, 65, 71, 76, 92, 176.
- G**
Gallinacées (les), 47.
Gazelles (les), 200.
Gemsbuck (le), 200.
Georges (le R. P.), 171.
Gessi-Pacha, 89, 97, 99.
Gheluy (l'abbé), 196.
Gibier (le), 70.
Gillain (le commandant), 157, 158.
Giraud, 111.
Goi Capoca, 158.
Gombes (les), 94.
Gomme copale (la), 65.
Gongo-Lutete, 85, 156, 158.
Gorin (le lieutenant), 2, 10.
Goya (les chutes de), 151.
Gravures en ivoire, 185, 186.
Grees. Les — et l'ivoire, 186.
Grêle au Congo (la), 10, 90.
Grenfell (M^{me}), 75.
Greniers (arabes), 50.
Grysbuck (le), 200.
Guèpes (les), 199.
Guerriers azandes (les), 155.
— indigènes, 10.
— d'Upoto, 68, 69, 210.
Guerreiro (le R. P.), 170.
Gustin, 116, 152, 140.
- H**
Habitations, 6, 158.
— arabes, 58.
— indigènes, 10, 50, 94, 95, 108, 115, 117, 134, 158, 149, 176.
— de station, 6.
— moussoronghes, 71.
Hachettes. Construction des —, 191.
Hallet, 41.
Hambursin (le lieutenant), 157, 160.
Haneuse (le capitaine), 115.
Hanquet (le lieutenant), 159.
Hansen, 124, 175.
Haras de Mateba, 45.
Harems arabes, 58.
Hémiptères (les), 198, 199.
Henrard, 116, 152, 147.
Hicks-Pacha, 122.
Hinde (le D^r), 159.
Hippopotame. Chasse à l'—, 141.
Hodister, 19, 57, 156.
Holos (les), 10.
Hommes libres (les), 150.
Hôpitaux au Congo, 25.
Hore (le Rév.), 49.
Huberlant (M^{sr}), 196.
Huile (fabrication de l'), 41.
Huites indigènes, 10, 50, 94, 95, 108, 115, 117, 154, 158, 149, 176.
Hyènes (les), 199.
Hyménoptères (les), 199.
- I**
Ibembo, 116.
Ichneumons (les), 199.
Ignames (les), 96.
Iles de l'Ubangi, 95.
Iles du Congo, 95.
Imprévoyance des nègres, 47.
Incendie des herbes, 149.
Industrie du fer, 158, 159.
Industrie indigène, 66, 70, 78, 95, 108, 159, 210.
Ingham (M^{me} veuve), 75.
Inkimbas (les), 59, 61, 62.
Inkissi (le pont de l'), 54.
Instruments de musique, 117.
Intelligence des noirs, 42, 78.
Isangila, 150.
Italiens au Congo, 41.
Ivoire (l'), 51, 58, 59, 122, 154.
— (la sculpture en —), 185, 205.
— (commerce de l' — du haut Congo), 65.
Ivoiriens flamands (les), 185, 205.
- J**
Jacques (l'expédition), 156.
Jésuites (les), 197.
Junker (le docteur), 109, 167, 184.
- K**
Kabambarre, 160.
Kaikaba, 174.
Kalala-Kafumba (mission de —), 196.
Kamo-Soki (pont sur la —), 161.
Karema, 195.
Kassali (le lac), 49.
Kassongo, 17, 18, 52, 160.
— (occupation de), 158, 159.
— Lunda, 5.
Katanga (le), 150.
Kewe, 159.
Kiamvo, 5.
Kibanga, 195.
Kibonge, 17, 18, 161.
Kiendela (mission de), 196.
Kima-Kima, 159.
Kimpesse, 56.
Kimuenza, 197.
Kindia, 125.
—, 197.
Kinkanda (l'hôpital), 196.
Kinsemba, 5.
Kinshassa, 85.
Kiokos (les), 10, 16.
Kirundu, 158, 160.
Kittrick (M^{me} veuve), 75.
Kola (noix de), 107.
Koodoo (le), 200.
Kotto (la rivière), 159.
Kunkala (forêt de), 55.
Kwamouth, 196.
Kwango, 2, 10.
— (mission du —), 197.
Kwilu (le), 7, 56, 56.
- L**
Labat (le R. P.), 169.
Lalu, 57.
Lampyres (les), 198.
Lange (le lieutenant), 160.
- L**
Languassis (les), 159.
Laphria, 199.
Lapin (le), 200.
Lartet, 186.
Lavigerie (son œuvre), 195.
Lecocq, 194.
Légumes (les), 85.
Lejeune (Ch), 4, 60.
Lemaire (le lieutenant), 14, 28, 74, 79, 81, 92, 95, 102, 126, 146, 164, 172, 188, 192.
Le Marinel (G.), 157, 178.
Le Marinel (Paul), 14, 85.
Lemba (village de), 56.
Lens, 117.
Lépidoptères (les), 198, 199.
Lézards (les), 8, 199.
Lianes (les), 4, 5, 95.
Linzolo, 196.
Lippens (le lieutenant), 52, 156, 157, 158.
Livingstone, 79, 190.
Livinhae (Mgr), 195.
Locustides (les), 197.
Locustide aptère (le), 199.
Lokoma (la), 107.
Lothaire (le lieutenant), 159, 160.
Lousberg, 116.
Luapa, 28.
Lufu (la), 85, 161, 195.
Lufu (pont sur la), 161.
Lukuga (la), 49.
Lukungu, 84.
Lulu (exploration de la), 105.
Lulu (sources de la), 106.
Luluabourg, 196.
Lunda, 2, 10.
Lunionzo (la rivière), 56.
Lupu, 106.
Lupungu, 158.
Luzamba, 50.
Luzambo (création du camp), 154, 155.
Lycaons (les), 199.
- M**
Mabere, 175.
Magaragare (le mont), 149, 175.
Maïmunza, 150, 165, 166.
Maison d'habitation, 107.
Makungu, 5.
Maladies tropicales (les), 145.
Malafu (le), 45.
Malignité indigène, 95.
Mammifères (les), 199.
— herbivores (les), 200.
Mangitta, 174.
Mangwele (massif de), 145.
Manioc (le), 50, 85.
Mansiggo (l'île de) dans l'Uelle, 174.
Mante (la), 184.
Mantes plicées (les), 185.
Mantides (les), 185.
Manyema (la conquête du), 155, 206.
Marchés arabes, 47.
— indigènes, 2, 56, 42, 54, 141.
Marno, 99.
Mariage indigène (le), 55.
— de blancs au Congo, 74, 75.
Marine (service de la), 23.
Maris indigènes (les), 68, 77.

- Marrison (M^{me}), 75.
 Martyr (Un Rév. P. belge martyrisé au Congo), 171.
 Marutete (pont sur la), 161.
 Masinde, 167.
 — (les monts), 175
 Masui (le lieutenant), 6, 82, 92, 188.
 Marjebbi, 17.
Matabiche (le), 45.
 Matadi, 197.
 — (la gare de), 194.
 Matamba (la), 150
 Mata-Matambas (les), 147.
 Mateba, 29, 41, 45, 72, 168.
 Mbili, 172.
 Mbio, 166.
 Médecine (la) au Congo, 25.
 Médecins (les) au Congo, 25, 145.
 — indigènes, 62, 65.
 Mémoire des indigènes, 42.
 Mense (le D^r), 145.
 Menteurs indigènes, 71, 72.
 Meschra-el-Rek, 175.
 Mesures indigènes, 55.
 Métal indigène (un), 70.
 Meullemans, 127.
 Mghio, 141.
 Miani, 109.
 Michaux (le lieutenant), 157, 158.
 Michel, 85, 86, 105, 106, 107, 116, 117, 125, 124, 125, 152, 155, 154, 157, 159, 140, 142, 147, 148, 155, 158, 165, 165, 167, 178, 179, 181.
 Michel Rangel, 169.
 Migrations (les), 178.
 Milz (le lieutenant), 121, 129, 154, 140, 164, 166, 173.
 Mimétisme dans la faune africaine (le), 182, 197.
 Mirambo, 58.
 Mission belge (première —), 171.
 Missions catholiques au Congo, 169, 195.
 — de l'Afrique équatoriale. Leur institution par le reserit du 24 février 1878, 195.
 — de Loango. Sa fondation en 1766, 171.
 Missions protestantes, 74.
 Missionnaires français du Saint-Esprit (les), 196.
Mitako (le), 45.
 Moanda, 196.
 — (mission catholique de), 169, 170.
 Mobalis (les), 191.
 Mobatis (les), 162.
 Mobeka (les), 68, 210.
 Mobengue, 151.
 Mœurs indigènes, 68.
 Mogwandis (les), 171, 175, 180.
 Mohara, 18.
 Mohun (D.), 156, 157, 159, 160.
 Mois (les) au Congo, 57, 42.
 Mokotos comestibles, 108.
 Mollusques du Tanganika, 111.
 Mombanga, 167.
 Mombuttus (le pays des), 149, 150.
 Mongalla (la), 175.
 Mongos (les), 85, 192.
 Monnaie indigène, 5, 45.
 Montangie (le docteur), 116, 124, 152, 140.
 Moody (M^{me}), 75.
 Morale indigène (la), 68, 71, 77.
 Morganu, 175.
 Moteba, 197.
 Moussoronghes (habitations), 71
 Moustiques (les), 90, 115.
 Mpala, 58, 195.
Mpanza (le jeu), 146.
 Mpozo (pont de la), 55, 54.
 Mtowa (bataille contre les Arabes à), 156.
 Muata-Yamvo, 5.
 Munie Mohara, 17, 158, 160.
 — Amani, 50.
 Mukisantu, 197.
 Mulo, 194
 Murphay (M^{me}), 75.
 Musique indigène, 175.
 Myrmecophana fallax, 199.
 Nains de l'Aruwimi (les), 108.
 Ndoruma, 166.
Nectarinia, 198.
 Nedada, 166.
 Nékità (l'île de), 174.
 Nemlao, 195, 196.
 — (école de garçons de), 196
 Nendika, 175.
 Nganga (le), 59.
 Nil (le), 89, 97.
 Norvégiens au Congo (les), 41
 Noulet, 194.
 Nourriture au Congo (la), 41, 85.
 — indigène, 5, 85, 110, 128, 158.
 Nserera, 19, 156, 158, 160.
 N'Sona-Fidi, 5.
 Ntampa, 197.
 Ntundu, 175.
 Numération parlée (la), 146, 162, 171, 192.
 Nwanga (la station de), 124.
 Nyangara, 109, 150, 164, 166.
 Nyangwe, 17, 18, 160.
 — (occupation de), 158.
 Occupation arabe, 59, 46.
Oedipoda exarulescens (l'), 197.
 OEuvre du Congo (l'), 177, 188.
 Ogella, 160.
 Oiseaux du Congo, 92, 155, 198, 199, 200.
 Olopo, 110.
 Orage (un), 85.
 Organisation arabe, 59.
 — politique des indigènes, 150, 158.
 Orthoptères (les), 197.
 Oryx (l'), 200.
 Ouvriers indigènes (les), 194.
 Pacha blanc (le), 165, 166.
 Payeurs indigènes, 107, 117, 125, 155, 154, 158, 178.
 Palaballa, 118.
 Palabres, 14, 51, 126, 164, 167, 200.
 Palembatta, 165.
 Palmiers (les), 60, 66.
 — élaïs (les), 41.
 — raphia, 27, 55, 57.
 Panga (chutes de), 140.
 Panio Matumba, 158.
 Papayer (le), 84.
Papilio nireus, 198.
 Papillons du Congo, 86, 119, 151, 198, 199.
 Papyrus (le), 66.
 Parminter (le major), 65.
 Parures indigènes, 14, 15, 50, 70, 95, 94, 158, 159, 148, 174.
 Pascal (le R. P.), 195.
 Patate (la), 127.
 Patris (les), 159.
 Pêche (la), 70, 95, 98.
 Pêcheurs (les), 14, 15, 39, 158, 178, 180.
 Pêcheries, 178.
 Pelseneer (P.), 111.
 Pembe, 158.
 Pères belges au Congo (les premiers), 171.
 — blancs, 197.
 — blancs d'Algérie (les), 195.
 — capucins. Leur expulsion du Congo en 1717, 171.
 — de la Compagnie de Jésus, 127
 — de l'Ordre de Jésus au Congo (les premiers), 169.
 — de Scheut (les), 196, 197.
 — trappistes (les), 197.
 Perfeetibilité des nègres, 78, 86.
 Perles (les), 45.
 Perroquets (les), 200.
 Perroquet gris (le), 110.
 Personnel blanc du chemin de fer, 195.
 — noir du chemin de fer, 194.
 Pharmaciens au Congo, 25.
 Phasmides (les), 185.
 Phacochères (les), 198.
Phyllium (le), 184.
Phyllomorpha (les), 198.
Phylloptera (les), 197, 198.
 Pic Mense (le), 145
 Piette, 186.
 Pipes indigènes, 181.
 Pirogues (les), 178, 191.
 Piroguiers, 178.
 Plantations (les), 70, 86, 158, 159, 144.
 — des Arabes, 47.
 Plantes alimentaires du Congo, 96, 127, 145.
 Plantes introduites par les Arabes, 47.
 Plateau (F.), 182.
 Pluie (la) au Congo, 82.
 Pluviers (les), 200.
 Poco (le), 111
 Poissons du Congo (les), 79.
 Politique indigène (la), 54.
 Polygamie (la), 16, 78, 158.
 Polyptère bichir (le), 80.
 Pomme de terre (la), 159.
 Ponts de lianes, 45.
 Ponts en fer (les), 52, 161.
 — de service, 195.
 — de l'Inkissi, 54.
 — du ravin du Sommeil, 101.

- Pont sur la Mpozo, 55, 54.
 Ponthier (le commandant), 18, 154, 140, 156, 157, 160.
 Popocabacca (poste de), 155.
 Populations du haut Ubangi, 157.
 Porteurs de la région des chutes, 56.
 — indigènes, 115.
 Pore indigène (le), 85.
 Portugais (les) dans le bas Congo au commencement du xvii^e siècle, 170.
 Potamochères (les), 198.
 Potiers (les), 45, 154.
 Poules (les), 57, 85, 111.
 Pourboire (le), 45.
 Pourpier sauvage (le), 70.
 Préfecture apostolique du Congo, 170.
 Proteles (les), 199.
 Protoptère (le), 79.
 Proyard (l'abbé), 169.
Psathyrus vestalis (le), 199.
 Pyrénées — statuettes en ivoire trouvées dans les —, 186.
 Rachid, 18, 51, 156, 159, 160.
 Raffay, 129.
 Raphaël de Castello (le R. P.), 171.
 Raphia (le), 27, 55, 57.
 Rapides de l'Uelle, 117, 145, 174.
 Rats (les), 125.
 Rats indigènes, 5.
 Ravin de la Cascade (pont sur le), 161.
 Ravin du Sommeil, 101.
 Raynaud, 116, 152, 166, 175.
 Recrutements, 115.
 Recrutements de soldats indigènes, 85.
 Redbuck (le), 200.
 Religion indigène, 16, 62.
 Recette, 22.
 Riamba (les), 16.
 Riba-Riba, 158, 160.
 Rivières navigables du Congo, 100.
 Riz, 50.
 Rodrigue de Souza, 169.
 Roget (le capitaine), 121, 122, 125.
 Rom (le capitaine), 157, 160.
 Romains (les) et l'ivoire, 186.
 Route des caravanes (la), 52, 82, 85, 84.
Royal Cercle équestre de Bruxelles, 168.
 Ruki (le), 14, 28.
 Rumaliza, 19, 159, 160.
 Ruminants (les), 200.
 Russie (la) et le Congo, 189.
 Sacrifices humains, 95.
 Saïd-ben-Abédi, 18.
 Saïd-ben-Ahmed, 50.
 Saint-Antoine (ancien Sonho), 170.
 Saint-Louis de Rumbi, 195.
 Saint-Paul de Loanda, 170.
 Sakaras (les), 159, 179.
Salaam (le), 172.
 Salampu, 77.
 Salut indigène (le), 45.
 Sammel, 206.
 Sande (les), 111.
 Sanders, 18, 58, 150, 210.
 Sangama (la rivière), 56.
 Sanghas, 166.
 Sangos, 159.
 Sankuru (la source du), 49.
 Sanno, 175.
 San-Salvador, 169, 170.
 Sansikua (la rivière), 56.
 San-Thomé (évêché de), 169.
 Sauriens (les), 8.
 Sauterelles (les), 197.
 Saveral (le R. P.), 169.
 Scènes d'Afrique, 102, 126.
 Scheerlinck (le lieutenant), 158.
 Scryvener (M^{me}), 75.
 Sculpture en ivoire (la), 185, 187, 202.
 Sefu, 18, 19, 52, 156, 158, 160.
 Sécé Lolo, 84.
 Selim-ben-Mohammed, 18.
 Selim-ben-Massudi, 18.
 Semaine fiote (la), 56.
 Séminaire africain de Louvain, 196.
 Semio, 129, 154, 155.
 Sénégalais (les), 194.
 Serpents (les), 198, 199.
 Séverin, 120, 151.
 Severeyns, 86.
 Shanu, 195.
 Siasi, 155.
 Sierra-Léonais, 194.
 Siller (le R. P.), 171.
 Silure (le), 79.
 Singe (le), 84, 92, 110, 200.
 Slosse (E.), 5, 4, 5, 26, 55, 42, 54, 60, 71, 76, 210.
 Smith (Edg -A.), 111.
Société anonyme belge du Haut-Congo, 65.
 Société des aciéries d'Angleur, 194.
 — des usines de Jumet, 194.
 — des usines et fonderies de Baume et Marpent, 194.
 — Dyle et Bacalan, 194.
 — Saint-Léonard, 194.
 Sœurs de la Charité à Nemlao, 195, 196.
 — de Gand, 197.
 — de Notre-Dame de Namur, 197.
 Soke-Soke, 159.
 Soldats de la force publique, 6, 85.
 Songololo, 195.
 Sonho (Son occupation politique), 170.
 — (Tentative faite, en 1781, pour ressusciter l'ancienne mission de), 171.
 Sonneur de trompe azande, 148.
 Sorcières, 59, 60.
 Sorgho (le), 50, 70.
 Speke, 111.
 Sphinx (le), 198.
 Springbuck (le), 200.
 Stanley, 189, 190.
 Stanley-Falls, 17, 154.
 — Rébellion de Rachid, 159.
 Stations de l'État, 84, 85.
 Steamers du haut Congo, 21, 65.
 Storms (le commandant), 49, 58.
 Stühlmann (le docteur), 199.
 Sua-Niongo, 159.
 Suédois au Congo (les), 41.
 Superstitions indigènes, 4, 14, 28, 175.
 Suruangu, 164, 167, 175.
Sutep (le), 90, 91, 98.
 Tabac (le), 70.
 Tambour indigène, 66, 117, 126, 127.
 Tanganika, 49, 160.
 — (les mollusques du), 111.
 — (premiers missionnaires au), 195.
 Tangassi, 109.
 Tatouages (les), 14, 15, 16, 28, 50, 70, 94, 106, 158, 159.
 Taureaux de selle (les), 12.
 Téléphorides (les), 198.
 Tellez (le R. P.), 170.
 Temps (division du), 57.
 Termitières, 11.
 Thomson, 49.
 Timbres-poste oblitérés, 197.
 Tippto-Tip, 17, 20, 50, 115, 160.
 — (sa nomination comme vali), 154.
 Tobback, 17, 158, 159.
 Tombes (les), 4.
 Traite (la), 95, 188, 189.
 Transport au Congo (le), 55.
 — dans la région des chutes, 22, 115.
 — des steamers, 21.
 Trappes (les), 181, 182.
 Travail (le) chez les Banza, 68.
 — de la femme, 54.
 — de l'homme, 54.
 — (le régime du), 54.
 Travailleurs indigènes, 194.
 Travaux publics, 22.
 Tribu (organisation de la), 150.
 Tumba-Mani, 2.
 Types indigènes, 2, 5, 14, 15, 16, 28, 50, 55, 54, 55, 58, 46, 58, 60, 61, 68, 69, 76, 89, 90, 91, 98, 100, 102, 116, 117, 121, 125, 126, 150, 155, 159, 148, 155, 162, 165, 164, 175, 175, 176, 180, 181, 190.
 Ubangi (l'), 95.
 — Les peuplades du haut Ubangi, 157, 178, 192.
 — Le pays au nord de l'Ubangi, 159.
 Uelles (les), 6.
 Uelle (l'), 114, 117, 125, 124, 151, 158, 145, 148, 178.
 Uguessa, 125.
 Ujiji, 160.
 — Première mission à Ujiji, 195.
 Ulff, 41, 44.
 Unguetra, 116, 117.
 Unionzo (l'), 85.
 Upoto (les), 68, 69, 172, 176, 181, 210.
 Urna (l'), 49.
 Utia-Motungu, 159.
 Utruru, 19.
 Vaccination (la), 25.
 Van Aertselaer (le R. P.), 197.
 Van Campenhout (le docteur), 116, 121, 122.

- Van Cauwenberghe, 152.
 Van Dorpe (le capitaine), 102, 126.
 Van Gèle (le commandant), 50, 58, 123, 154.
 Van Henexthoven (le R. P.), 197.
 Vandevliet, 114, 121, 151, 140, 147, 164, 172, 175, 210.
 Van Kerckhoven (le commandant), 85, 124, 125, 129, 152, 155, 140, 165.
 Van Lindt (le sous-lieutenant), 159, 160.
 Vannerie (la), 66, 210.
 Van Ronslé (le R. P.), 196.
 Varans du Congo (les), 8.
 Variole (la), 25.
 Vaz (le R. P.), 169.
 Vers luisants (les), 198.
 Vermeersch, 187.
 Verroterie (la), 158.
Vespa orientalis (la), 199.
 Vêtements indigènes, 14, 16, 70, 94, 107, 127, 154, 158.
 Viaza (la rivière), 56.
 Vicariat apostolique du haut Congo, 195.
 — apostolique du Congo belge (son érection), 196.
 Villages indigènes, 15, 54, 42, 50, 57, 72, 85, 84, 94, 99, 105, 109, 115, 116, 122, 124, 158, 150, 179.
 Vinçotte, 205.
 Vin de palme, 45.
Vipera arictans (la), 198, 199.
 Vol (le), 71.
 Volucelles (les), 199.
Wabundu (les), 165.
 Wadelaï, 166.
 Wagigis (les), 157.
 Wahis (le gouverneur général), 85.
 Wando, 166.
 Wangata, 6.
 Waterbuck (le), 200.
 Wattets (les), 157, 158, 178.
 Wauters (le R. P.), 171.
 Weeks (M^{me}), 75.
 Weyns (le capitaine), 40.
 Wilverth (le lieutenant), 171, 175, 182, 192.
 Wissmann (le major), 12.
Yakoma (la station de), 167.
 Yambuya, 50.
 Yuka (le), 56.
 — géant (le), 42.
Zakuda, 174.
 Zambi (station de), 85.
 Zandu, 57.
 Zèbre (le), 200.
 Zulu-Mongo, 2.



LE CONGO ILLUSTRÉ

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

45, rue du Poinçon, 45

LE
CONGO ILLUSTRÉ

VOYAGES ET TRAVAUX DES BELGES
DANS L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS



QUATRIÈME ANNÉE

1895

BUREAUX
ADMINISTRATION & RÉDACTION

15, RUE BRÉDERODE, 15

BRUXELLES